



Bibliotheca Lindesiana

PHILATELIC SECTION.

Bradford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 471 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, négociant en Timbres-Poste
42, rue de Florence, 42

1897

Bruxelles. — Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1897

Açores, 47, 78.
 Afghanistan, 17°, 33°, 145, 161°.
 Afrique Allemande Sud Ouest, 33°.
 Afrique centrale Bril. 1, 15°, 17, 33, 49, 113°.
 - Méridionale (C. Bril. de l') 1, 17, 49, 81, 161°, 177°.
 - Orientale Brit., 1°, 33, 49°, 81, 113, 161, 168.
Afrique Orientale Brit. (Timbres de l'), 168.

Alençar-Onazur, 40°.
 Allemagne Empire, 97°, 162, 177°.
 Alsace-Lorraine, 15, 125.
Amazons, 127.
 Amoy, 1, 18.
 Angoulême, 30, 128°.
 Aug. a. 17°, 31, 81.
 Antioquia, 68.
 Apecchio, 79.
 Ardatoff, 115.
 Argentine Rep. 5°, 34°, 47, 65, 78°, 112°, 125°, 129, 142°, 158°, 162°, 173°, 191°.
 - Bahia Blanca, 142°.
 - Belgrano, 142°, 191.
 - Buenos-Ayres, 78°, 125, 158°, 173.
 - Cordoba, 173°.
 - Corrientes, 142°.
 - Las Flores, 17.
 - Lomas de Zamora, 47, 126°.
 - San Juan, 126, 192.
 - Santa Fe, 47°, 79°, 126°, 142°.
 - Tandil, 142°.
 - Tucuman, 173°.
Argentine. Timbres lith. 1888-89 de la Rép. 5°.

Australie occidentale, 2, 57°, 120, 145°, 178.
Australie occidentale. Le cycle des press. Comp. de l'), 57°.

Autriche, 65, 145, 162, 174, 178.

Bade, 2.
 Bahia-Blanca, 142°.
 Baroda, 112, 126
 Bavière, 18, 50, 57, 114°, 178°.
Bavière avec surch. renversée. Le 3 pf. taxe. 57.

Bechuanaland Brit., 2, 81°, 114.
 Beheci, 41°, 54°.
 Belgique, 18°, 31, 50, 58, 65°, 114, 145, 162.
Belgique. A propos de quelques Timbres de 58

Belgrano, 142°.
 Bhopal, 82.
 Bissono, 79.
Bibliothèque des Timbrophiles, 78, 133
 Bogota, 2.
 Bolivie, 82°, 97°, 129°, 146°.
Bordeaux. Le 20 c de.
 Brème, 62°.
 Brésil, 2, 50, 62°, 83°, 96, 111, 127°, 146, 175°, 192°.
 - Amazonas, 127.
 - Minas Geraes, 127°.
 - Mato Grosso, 127°.
 - Para, 62°, 96, 127°.
 - Parahyba, 175°.
 - Parana, 127°.
 - Pernambuco, 175°.
 - Santa Catharina, 127°.
 - Brisighella, 192.

Buenos-Ayres, 78°, 125, 158°, 173.
 Bulgarie, 2, 143.
 Bundi, 34°, 83°, 114°, 131°.
 Busseto, 80.

Cameroon, 35°.
 Campobello di Mazara, 192.
 Canada, 66, 83, 98°, 115°, 131, 178.
Canarienne. La poste, 45.
 Cap de Bonne-Espérance, 18, 66, 131, 146°, 175

Carponeto d'Acqui, 15.
 Castelfranco Veneto, 63.
 Castellamare Adriatico, 16.
 - di Stabia, 16.
 Ceylan, 2.
 Charkhari, 67, 115°, 162.
 Chili, 83°, 115, 163.
 Chine, 2, 35°, 50°, 62°, 67, 83, 115, 127, 151, 163, 178°.
Chine 1891 97. Timbres de, 151.

Chiusi, 63.
 Chypre, 2, 35.
 Cochin, 18, 84, 163.
 Congoletto, 16.
 Colombie (Rép.), 2, 18, 35, 68, 116°.
 - Antioquia, 68.
 - Bogota, 2.
 - Panama, 2.
 - Santander, 35.
 - Tolima, 68.
 Congo Etat Ind. du 5, 59°, 68, 84°, 90, 173
Congo. Fausses obl. du, 5.

Corciano, 16.
 Cordoba, 173°.
 Coriano, 63.
 Corrientes, 142°.
 Costa Rica, 84, 99.
 Cuba, 35, 62, 99, 140, 179°.
Cuba. Ecarte le Y 14 de, 140.
 Cuba (R-pub.), 19.
 Curaçao, 2, 51.

Danemark, 2, 99.
 Diégo Suarez, 176.
 Duttia, 68, 116°, 131°, 145°.

Egypte, 176°.
Emissions jubilaires, commémoratives, etc., 95.

Encore la Carotte, 5.
 Equateur, 7, 19°, 35°, 51, 68, 84°, 99°, 116°, 131°, 163, 180.
Equateur 1865. Contrefaçons des, 7
 Eritrea, 37, 117, 180°
 Eruba, 8.
 Espagne, 31°, 47, 100, 117, 127°, 143, 159°.
 - Madrid, 159°.
 Etats-Unis d'Amérique, 19, 68, 85, 117, 163.
Exposition de timbres à Londres, 8, 77, 124, 141, 152.

Faenza, 16.
 Ferentino, 30.
 Fernando Po, 20°, 100°, 132, 180.
 Fez Mecoumez, 53°.
 Finlande, 37, 68, 112, 180.
 Foochow, 163.
 France, 5, 8, 20, 30, 51, 68, 96, 117, 127°, 163°, 176°.
 - Angoulême, 30, 128°.

Frascati, 80.
 Funchal, 2, 20, 37°.

Gambie, 117, 180.
 Gangi, 30.
 Giovinazzo, 192.
 Gondal, 143°.
 Grande Comore, 163, 180°.
 - Bretagne, 3, 20, 69, 100, 112, 117, 132
 - - Irlande, 112°.
 Grèce, 37, 51, 69, 109, 189.
 Griazowitz, 102°.
 Grottaglie, 80.
 Guatemala, 15°, 20, 38°, 51
 Gubbio, 143.
 Goyane française, 69.
 - hollandaise, 3.
 Gwalior, 85.

Haïti, 57, 180.
 Hawaii, 3, 39°, 52°.
 Hayderabad, 52.
Héligoland. Étude des Timbres de, 79°, 27°, 45°, 80°, 108°, 135°, 154

Hesse Grand-Duché de, 52°.
 Hoekar, 63, 117.
 Honduras Brit., 117, 147.
 Hongkong, 180.
 Hongrie, 164.
 Horta, 20, 39°.

Indes anglaises, 63, 117.
 - Néerlandaises, 20, 85.
 - Portugaises, 21.
Indo-Chine, 143, 176.
 Irlande, 112°.
 Italie, 3, 15, 23, 30, 39°, 63, 70, 79, 101, 143, 159, 189, 192

- Apecchio, 79.
 - Bissono, 79.
 - Brisighella, 192.
 - Busseto, 80.
 - Campobello di Mazara, 192.
 - Carponeto d'Acqui, 15.
 - Castelfranco Veneto, 63.
 - Castellamare Adriatico, 16.
 - - di Stabia, 16.
 - Chiusi, 63
 - Cogoletto, 16
 - Corciano, 16.
 - Coriano, 63.
 - Faenza, 16.
 - Ferentino, 30.
 - Frascati, 80.
 - Gangi, 30.
 - Giovinazzo, 192.
 - Grottaglie, 80.
 - Gubbio, 143.
 - Leonforte, 80.
 - Livourne, 16.
 - Luserna San Giovanni, 143
 - Mazzara del Vallo, 30.
 - Modole, 63.
 - Minori, 30.
 - Mira, 31.
 - Molfetta, 31.
 - Mondovi, 143.
 - Monopoli, 63.
 - Monsummano e Montevettolini, 31.
 - Monzasi, 63.
 - Montone, 63.
 - Narni, 80.

Nota. Les types sont indiqués par un astérisque *.
 Les chiffres gras se rapportent à la part de fiscalité.

Italie. Nola, 31.
 — Palazzo Acreide, 80.
 — Palmanour, 63.
 — Partanna, 150.
 — Pegli, 63.
 — Pescara, 63.
 — Pietralunga, 64.
 — Piombino, 192.
 — Polesella, 192.
 — Pontassieve, 31.
 — Premiana, 31.
 — San Vito al Tagliamento, 31.
 — Savignano, 31.
 — Todi, 80.
 — Veduggio, 31.
 — Vietri di Potenza, 16.
Italie 1865. Encore le 20 sur 15 d', 23.
Jamaïque, 53.
 Japon, 55, 180.
 Johore, 39.
Kadmikoff, 181.
 Kolonna, 42.
 Kermentschoung, 42'.
Labouan, 3, 21', 39, 69', 117, 161'.
 Lac de Constance, 147.
 Latcheff, 71', 103.
 Las Bela, 101'.
 Las Flores, 17'.
 Leeward, 44'.
 Leonforte, 80.
 Levant anglais, 101.
 — autrichien, 21.
 Levant russe. A propos du 7 k. 1879, 44'.
 Liberia, 21', 117, 132'.
 Liechtenstein, 16.
 Livourne, 16.
 Lomas de Zamora, 47, 126'.
 Lorenzo Marques, 39, 53, 70, 132.
 Lucerne, 128', 159'.
 Luserna San Giovanni, 143.
 Luxembourg, 53.
Macao, 189.
 Madagascar français, 39, 70'.
 — norvégien, 132.
 Madrid, 159'.
 Malte, 118.
 Maroc, 40', 53', 85, 101', 118', 164'.
 — Alcazar-Quazzan, 40'.
 — Fez Mequinez, 53'.
 — Maroc-Marrakesch, 85.
 — Mazagan-Marrakesch, 85, 101', 118'.
 — Tanger-Tetouan, 161'.
 — Tetouan-Chechouan, 40'.
 — Tetouan El Ksar, 118'.
 Maroc Marrakesch, 85.
 Marshall, 40'.
 Matto Grosso, 127'.
 Maurice, 70', 101, 112, 118, 132, 148.
 Mazagan-Marrakesch, 85, 101', 118'.
 Mazzara del Vallo, 30.
 Medole, 63.
 Mexique, 16, 22, 32', 49', 53, 70, 85, 132', 143', 164, 180.
 Minas Geraes, 127'.
 Minori, 30.
 Mira, 31.
 Molfetta, 31.
 Monaco, 3, 53, 148.
 Mondovi, 113.
 Monopoli, 63.
 Monsunmano e Montevettolin, 31.
 Mutajasi, 63.
 Monténégro, 181.
 Mont-ne, 63.
 Morée, 114.
 Mozambique, 53, 181.
Nabha, 86.
 Nanking, 22, 161.
 Narni, 80.
 Natal, 164.

Negri Sembilan, 41, 148.
 Nevis, 112.
 Nicaragua, 53, 71, 112, 148.
 Nola, 31.
 Nord de Bornéo, 3', 71, 118, 164.
 Nouvelle Galles du Sud, 22, 41', 71, 85, 101, 118', 133, 148, 165', 181.
 — Guinée, 41'.
 — Hébrides, 101'.
 — Zélande, 165'.
 Nowanuggur, 144'.
 Nowoouensk, 42'.
 Nyassa, 181.
Orange, 29, 41, 54, 118', 148.
 Ossa, 22, 54', 165'.
 Ostanekhoff, 54, 71.
 Oustioujna, 23.
 Oustyssoisk, 181.
Pabang, 119.
 Palazzo Acreide, 80.
 Palmanour, 63.
 Panama, 2.
 Para, 62', 96, 127'.
 Parahyba, 175'.
 Paraguay, 32', 54, 80', 176.
 Parany, 127'.
 Partanna, 150.
 Pescara, 63.
 Pays-Bas, 3'.
 Perak, 41', 51, 126.
 Pegli, 63.
 Peremslaw, 51, 86.
 Pernambuco, 175'.
 Pérou, 4', 22', 51, 64', 86', 102, 112, 133, 165.
 Perse, 51.
 Pescara, 63.
 Philippines, 11, 59', 96, 102, 112, 119, 148', 181'.
Philippines. Variété de surch. des 2 c. de p. rose, 59'.
 Pietralunga, 64.
 Piombino, 192.
 Potosella, 192.
 Ponta Delgada, 22, 41'.
 Pontassieve, 31.
 Porto Rico, 102, 119, 133, 181'.
 Portugal, 4, 48', 86, 114, 159.
 Premiana, 31.
 Protectorat des côtes du Niger, 71, 80', 119, 148.
 Puttialla, 119.
Queensland, 4', 16', 86, 112, 119', 140.
Rajkote, 114'.
 Reunion, 16.
 Reutlingen, 64'.
 Revel, 176'.
Romagnes. A propos des recap. des 7.
Romagnes. Les timbres des 71, 91', 103, 121, 170', 184'.
 Roumanie, 22, 165.
 Russie, 4, 22', 41', 51', 71', 86, 122', 119, 149, 165, 176', 181'.
 — Ardattoff, 165.
 — Belebey, 41', 54'.
 — Griazowetz, 102'.
 — Kadmikoff.
 — Kolonna, 42.
 — Kermentschoung, 42'.
 — Latcheff, 71', 103.
 — Nowoouensk, 42'.
 — Ossa, 22, 54', 165'.
 — Ostanekhoff, 54, 71.
 — Oustioujna, 23.
 — Oustyssoisk, 181.
 — Pereiaslaw, 54, 85.
 — Revel, 176'.
 — Sapojok, 72', 103.
 — Schadrinsk, 149.
 — Schatz, 72'.

Russie. Tchivou, 4.
 — Totma, 181.
 — Tscherdina, 119, 181.
 — Tschern, 72.
 — Walki, 182.
 — Zadonsk, 42, 54', 165, 182.
Sainte-Hélène, 4, 23.
 Saint-Marin, 72'.
 — Pierre et Miquelon, 32.
 — Vincent, 42', 134, 182.
 Salvador, 5', 42', 54', 72, 86', 134, 144', 149.
 Samoa, 42.
 San Juan, 126.
 Santa-Catharina, 127.
 Santa-Fé, 47', 70', 126', 142'.
 Santander, 35.
 Sanvito al Tagliamento, 31.
 Sapojok, 72', 103.
 Sarawak, 119, 166.
 Savignano, 31.
 Schadrinsk, 149.
 Schatz, 72'.
Sechechoises. Émission, 88.
Sept ans après, 24.
 Serbie, 86, 88, 144.
Serbie. Première émission de, 88.
 Seychelles, 56, 119, 134.
 Shanghai, 49, 182.
 Siam, 166.
 Sierra Leone, 72', 86, 119, 149.
 Somalis, 182.
Société pour la suppression des timbres spéculatifs, 184.
 Soudan, 56, 73', 103, 149.
 Suède, 5, 48, 73, 119, 149', 166.
 Suisse, 23, 73, 103, 126', 159'.
 — Lucerne, 128', 159'.
 — Thurgovie, 159'.
 Swazieland, 87.
Tabago, 42'.
 Tandil, 142'.
 Tanger, 73.
 Tanger-Tetouan, 165'.
 Tasmanie, 103, 119.
 Terre-Neuve, 119', 150, 182'.
 Tetouan-Chechouan, 40'.
 — El Ksar, 118'.
 Thurgovie, 159'.
 Tchivou, 4.
Timbre post. Le premier, 183
 Timor, 182.
 Todi, 80.
 Togo, 42'.
 Tolima, 98.
 Tonza, 56, 134', 182.
 Totma, 181.
 Transvaal, 5, 87, 166.
 Travancore, 5.
 Trinita, 5.
 Tscherdina, 119, 181.
 Tschern, 72.
 Tucuman, 173'.
 Tunis, 43, 182.
 Turk, 56.
 Turquie, 5, 43, 59', 73, 96', 166.
Uganda, 43, 87', 135, 166, 182.
 Uruguay, 5, 56, 73', 121, 166', 176, 182.
Veduggio, 31.
 Venezuela, 59', 74, 150'.
Venezuela. Sur certains timbres de, 59'
 Victoria, 159, 183'.
 Vietri di Potenza, 16.
Walki, 182.
 Wurtemberg, 43, 64', 183.
 — Reutlingen, 64'.
Zadonsk, 42, 54', 165, 182.
 Zanzibar, 5, 23', 43', 57, 87, 121.
 — français, 121, 159', 168', 183'.

LE "TIMBRE-POSTE,"

Journal du Collectionneur

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

S'adresser à J.-B. MOENS, 42, Rue de Florence, BRUXELLES

AVIS

Avec le prochain numéro, le *Timbre-Poste* entrera dans sa 35^e année. Cette longue carrière, sans égale dans la presse philatélique, nous dispense de faire l'éloge de cette publication.

Nous nous permettons cependant de rappeler que le *Timbre-Poste* forme, chaque année, un beau volume, contenant de nombreuses études inédites sur les timbres anciens et modernes, des chroniques mensuelles, passant en revue les nouveautés au fur et à mesure de leur apparition, et illustrées de facsimile d'après les timbres originaux.

Voulant accorder aux philatélistes de nouveaux avantages, nous avons décidé d'établir les tarifs suivants :

Abonnement personnel : 6 francs.

Aux Sociétés Philatéliques :

Par 12 abonnements, à fr.	4.50
" 25 "	4.00
" 50 "	3.50
" 100 "	3.00
" 200 "	2.50
" 500 "	2.00

Agréez, Monsieur, mes salutations philatéliques.

J.-B. MOENS

Président d'honneur de la
Société Philatélique belge.

BERICHT

Mit dem nächsten Nummer fangt das 35^e Jahrgang des *Timbre-Poste* an. Diese schöne Laufbahn, mit keinen philatelistischen Zeitschrift zu vergleichen, verschönt uns das Lob desselben zu machen.

Hiermit erlauben wir uns dennoch zu erinnern dass der *Timbre-Poste* bildet jedes Jahr ein herrliches Band aus, welches zahlreiche Artikel über die alte und neue Marke, monatliche Kroniken, die Neulichkeiten durchsehend je nachdem die Erscheinung derselbe und von Facsimili nach originale Marken enthält.

Da wir wünschen neue Vortheile an die Philatelisten zu bewilligen haben wir die folgende Abonnementspreise festgestellt :

Einziges Abonnement : 6 francs

Für die Philatelistische Vereine :

Je 12 Abonnements zu fr.	4.50
" 25 "	4.00
" 50 "	3.50
" 100 "	3.00
" 200 "	2.50
" 500 "	2.00

Hochachtend.

J.-B. MOENS

Ehre vorstzender der *Phil. Gesellschap*
in Brüssel.

NOTICE

With the next number begins the 35th volume of the *Timbre-Poste*. This long career unequalled amongst the philatelist newspapers dispense us with recommending further this publication.

We beg, however to remember that the *Timbre-Poste* forms each year a magnificent volume, containing numerous inedited studies on the ancient and modern stamps, monthly chronicles, reviews of the novelties, illustrated by facsimili, after original stamps.

Desirous granting to the philatelists new advantages, we have fixed the following prices :

One suscription : 6 fr.

For the philatelist societies :

Per 12 suscriptions at	4.50
" 25 "	4.00
" 50 "	3.50
" 100 "	3.00
" 200 "	2.50
" 500 "	2.00

Please accept my philatelist congratulations.

J.-B. MOENS

Hon. Chairman
of the *Philatelist Society of Brussels.*

L'envoi se fait franco si les numéros peuvent être réunis en un seul paquet.

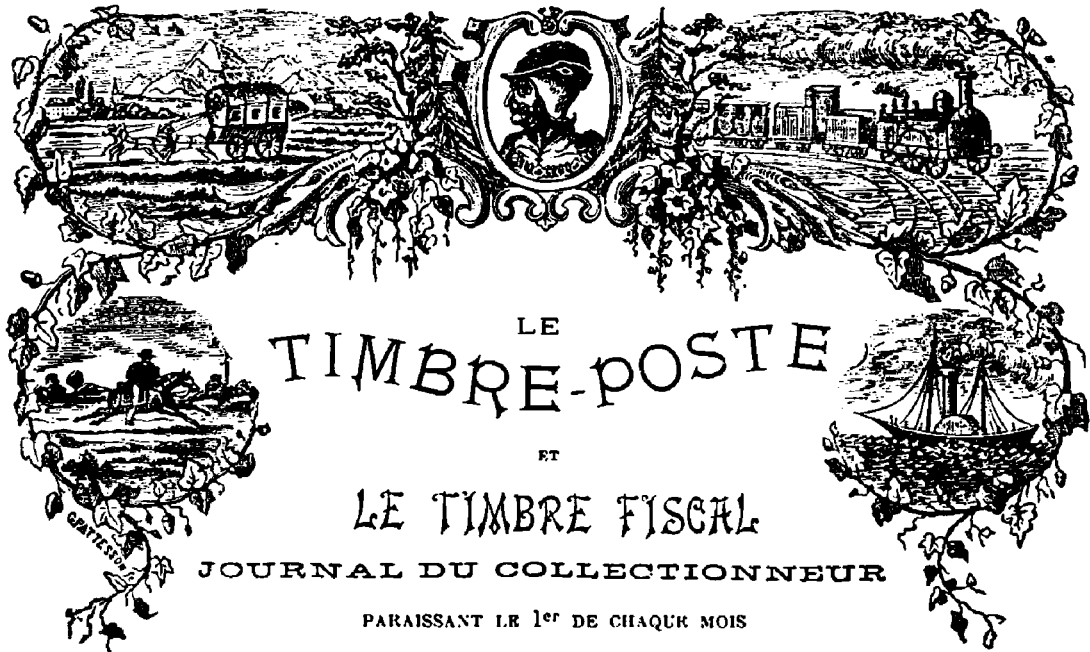
Die Versendung geschieht unentgeltlich wenn die Nummern in einem Bündel versammelt werden.

The papers are sent gratuitous if they can be packed up in one bundle.

Faint, illegible text, possibly a header or title, located at the top of the page.

Faint, illegible text, possibly a list or table of contents, located in the upper middle section of the page.

000	000	000
001	001	001
002	002	002
003	003	003
004	004	004
005	005	005
006	006	006
007	007	007
008	008	008
009	009	009
010	010	010
011	011	011
012	012	012
013	013	013
014	014	014
015	015	015
016	016	016
017	017	017
018	018	018
019	019	019
020	020	020
021	021	021
022	022	022
023	023	023
024	024	024
025	025	025
026	026	026
027	027	027
028	028	028
029	029	029
030	030	030
031	031	031
032	032	032
033	033	033
034	034	034
035	035	035
036	036	036
037	037	037
038	038	038
039	039	039
040	040	040
041	041	041
042	042	042
043	043	043
044	044	044
045	045	045
046	046	046
047	047	047
048	048	048
049	049	049
050	050	050
051	051	051
052	052	052
053	053	053
054	054	054
055	055	055
056	056	056
057	057	057
058	058	058
059	059	059
060	060	060
061	061	061
062	062	062
063	063	063
064	064	064
065	065	065
066	066	066
067	067	067
068	068	068
069	069	069
070	070	070
071	071	071
072	072	072
073	073	073
074	074	074
075	075	075
076	076	076
077	077	077
078	078	078
079	079	079
080	080	080
081	081	081
082	082	082
083	083	083
084	084	084
085	085	085
086	086	086
087	087	087
088	088	088
089	089	089
090	090	090
091	091	091
092	092	092
093	093	093
094	094	094
095	095	095
096	096	096
097	097	097
098	098	098
099	099	099
100	100	100



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
 est pour une année et date du
 1^{er} janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J.-B. MOENS
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE
 OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} Brit. de l').

Il résulte des renseignements obtenus par MM. Whitfield, King et C^{ie} auprès du Directeur des postes momentanément en congé à Londres, qu'il n'y a jamais eu de timbres fiscaux employés postalement. L'exemplaire qui a été soumis à ce fonctionnaire provenait, dit-il, d'une licence et improprement oblitéré.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} Brit. de l'.

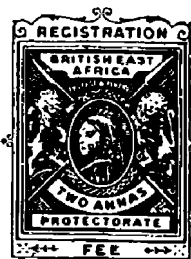
Le dernier timbre 1 shilling du Cap de Bonne-Espérance aurait été surchargé : *British South Africa Company (The London Philatelist)*.

1 shilling, ocre, piqué 14 (ancre)

Le *Stamp Collectors' Fortnightly* publie l'extrait suivant d'une lettre reçue par lui d'un de ses correspondants du Matabeleland :

* N'avez-vous pas entendu parler d'un 3 d. sur 5 sh. qui a été émis en avril (?). Il y avait

quelques feuilles (8 je crois) surchargées : THREE-PENCE et sur chaque feuille un timbre avec la lettre n renversée. La chose était faite sur ordre et n'était qu'une pure spéculation. Tous les timbres ont été envoyés en Angleterre pour être mis sur le marché. La surcharge était faite par l'*Argus Printing Co* à Baluwayo ..



AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Le *American J. of Ph.* mentionne une enveloppe pour lettres recommandées. Le type est comme ci-contre imprimé à droite sur papier blanc uni. Format ?

2 annas, chocolat

AMOX.

L'*Ami des Timbres* nous apprend qu'il y a d'autres valeurs *timbres-taxé* que celles désignées le mois passé. Il existerait :

1° en caractères gras :

12 cent, vert	surch. noire
1 — rose	—
2 cents, bleu	—
4 — brun	—
5 — orange	—
1/2 cent, vert	surch. rouge
2 cents, bleu	—
4 — brun	—
5 — orange	—

2° en caractères allongés :

1 cent, surch. noire

Enfin il y aurait eu en juin 1896, des 4 et 5 cents, qui auraient été surchargés : *Half cent* sur deux lignes et un trait sur l'ancienne valeur :

Half cent sur 4 c., brun	surch. noire
— — 5 c., orange	—

Et toujours par pénurie, il y aurait eu une émission toute récente d'un 3 cents ayant le chiffre 3 en rouge, des caractères chinois en dessous et plus bas un gros trait également sur la valeur primitive, mais du 15 cents :

3 sur 15 cents, noir, surch. rouge

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La carte 3 pence aurait reçu la surcharge 1 1/2 p. en lilas (*A. B. J.*)

1 1/2 p. sur 3 p., vert, surch. lilas

HADE.

Nous avons signalé, n° 404, une série de timbres de chemin de fer de 5, 10, 25 et 50 *pfennig*. M. Treichel nous dit qu'il en existe une seconde série imprimée uniformément en vert, valeur en *centimes*. La première série sert pour l'intérieur de l'Allemagne, la seconde pour la Suisse. Les valeurs sont :

5, 10, 30, 65 centimes, vert

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Rencontré parmi nos timbres les deux variétés suivantes du 2 pence, bistre, Cap de Bonne-Espérance surchargé verticalement :

- 1° British (chiffres 1 pour *i*)
- 2° Bechuanaland (pour Bechuanaland)

BRÉSIL.

Le *Jornal do Commercio* propose d'émettre une série de timbres commémoratifs à l'occasion du premier anniversaire de la mort du célèbre (?) *Carlos Gomez*. Les valeurs seraient : 100, 200, 300, 500 et 1000 réis et il n'en serait imprimé que pour 200,000,000 réis. Le produit de la tonte des collectionneurs serait destiné à l'érection d'une statue sur l'une des places publiques de Rio de Janeiro.

BULGARIE.

On veut absolument qu'il existe un 25 stotinki au nouveau type. Nous avons vu le timbre auquel on fait allusion, c'est celui que nous avons annoncé en mai 1896, paru au commencement de 1895 et qui correspond au type 5 st. de 1893.

CEYLAN.

La nouvelle carte à 2 cents vient de paraître avec réponse, au dire de *L. B. J.* L'impression est en couleur sur les 1^{re} et 3^e faces, non piquée :

2 + 2 cents, ocre jaune

CHINE.

A partir de ce jour (1^{er} janvier) ce pays est entré dans l'union postale universelle. A cette occasion il a dû émettre 15 timbres commandés.... au Japon !

CYPRE.

De la nouvelle série, il est annoncé :

1/2 piastre, vert et rouge

COLOMBE (Rép. de).

BOGOTA. — Le timbre local de 12 centavo a été refait, dit le *Am. J. of Ph.* Il a aujourd'hui les lettres un peu plus grandes :

12 centavo, noir, piqué 12

PANAMA (État de). — Le timbre de 50 centavos, au nouveau type, est paru, dit le même confrère :

50 centavos, bistre-brun, piqué 11 1/2

CURAÇAO.

Le *timbre-taxe* du nouveau type est en usage :

20 cent, vert et noir

DANEMARK.

La carte postale à 5 öre qui avait de *petits* chiffres aux angles depuis 1889, a repris le timbre d'octobre 1888 avec *grands* chiffres. L'impression est verte au lieu de vert-jaune ;

La ligne d'avis se présente :

- 1° avec *Side Skrives*
 - 2° — *Side Skrives* (chiffre 1 pour *i*)
 - 3° — *Side Skrives* (deux chiffres 1 pour *i*)
- 5 öre, vert sur blanc

C'est au tour des timbres suivants d'avoir la piqure 12 1 2 :

5 öre, vert	
10 — carmin	
12 — rouge-brun et gris	
16 — brun	—
20 — bleu	—

FUNCHAL.

Le *D. B. Z.* a reçu en date du 20 novembre 1896, le 100 reis coupé en deux diagonalement,

chaque partie servant pour 50 reis, valeur épuisée à la poste et qui était attendue pour le 22 novembre. Donc variété rare si.... le renseignement est exact. Il nous paraît que pour 2 jours on pouvait bien se servir de deux timbres 25 reis sans se décider à découper les timbres à 100 reis.

GRANDE-BRETAGNE.

La série en usage a été émise à l'occasion du 50^{me} anniversaire du règne de Victoria. On parle maintenant d'une émission pour le 60^{me} anniversaire. Ne pourrait-on attendre jusqu'au 70^{me}?

GUYANE HOLLANDAISE.

M. Forbin nous envoie obligeamment le 40 cent, *timbre-taxe* au nouveau type :

40 cent, lilas et noir

HAWAIIAN.

L'avis suivant est extrait du *Daily Stamp* d'octobre dernier :

Honolulu, H. I., 12 octobre 1896.

Le département des affaires étrangères de la République d'Hawaii aura une émission de timbres départementaux des valeurs 2, 5, 10 12 et 25 cents. La série entière sera de dessin semblable, distinguée seulement par les chiffres et différentes couleurs. Ils auront la tête de l'Hon. L. A. Thurston, le dernier ministre des États-Unis. Au haut du timbre est le monogramme *R. H.* et les mots : *Department of foreign affairs*. Les mots *foreign affairs* forment la partie supérieure de l'ovale et les huit étoiles symboliques du groupe hawaïen forment la partie inférieure.

ITALIE.

Nous parlions récemment des variétés que présentaient les dessins de la carte commémorative. Ayant eu l'occasion d'examiner un petit lot de ces cartes, nous avons trouvé 6 variétés de chacune des impressions *noire* et *bleue* et 3 autres de chacune des impressions rouge, gris-vertâtre et brune.

LABOUAN.

Les timbres de 1894 sont devenus jubilaires de par la surcharge : 1846 - Jubilee - 1896. *L'I. B. J.* à qui nous empruntons la nouvelle ne sait probablement pas plus que nous à quel événement jubilaire on fait allusion. Mais le motif s'explique de lui-même comme le dit fort bien notre confrère. Labouan a été cédé aux Anglais en 1846. Serait-ce à cette occasion qu'on rançonnerait les collectionneurs ?

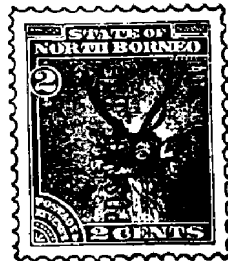
- 1 cent, lilas, surch. noire
- 2 — bleu —
- 3 — jaune olive —
- 5 — vert —
- 6 — rouge-brun —
- 8 — rose —

Et probablement et surtout les hautes valeurs.

MONACO.

M. Ch. Diena nous annonce le décès du timbre 75 centimes. Il a été retiré de l'usage depuis un mois.

NORD DE BORNEO.



Le timbre ci-contre sert comme *timbre-taxe* par la simple surcharge : *Postage due. (I. B. J.)* Les autres valeurs auraient été accomodées de la même façon :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 2 cents, carmin, | surch. noire(?) |
| 3 — lilas, | — |
| 5 — vermillon, | — |
| 6 — brun-olive, | — |
| 8 — mauve, | — |
| 12 — outremer, | — |
| 18 — vert, | — |
| 24 — rouge-violet, | — |

PAYS-BAS.

Le 1^{er} décembre dernier ont été mises en vente des cartes-lettres de trois valeurs dont deux également dans un format plus petit, pour servir de réponse.





Les cartes-lettres du petit format ont le dessin du grand format, mais réduit et différant cependant par les détails. On en jugera par nos fac-simile :

A. — *Format : 111 × 85 m/m.*

3 cent, vert sur verdâtre
5 — outremer — azur
12 1/2 — carmin — rose

B. — *Format : 118 × 71 m/m.*

3 cent, vert sur verdâtre
5 — outremer — azur

PÉROU.



Depuis octobre dernier il a été mis en usage, dit *P. B. J.*, une série provisoire de timbres destinés à l'affranchissement des colis postaux. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc et piqués 12 :

1 centavo, lilas
2 centavos, jaune
5 — — bleu
10 — — brun-lilas
20 — — rouge-pâle
50 — — vert

PORTUGAL.

Les enveloppes du nouveau type ont paru au format 142 × 110 m/m :

25 reils, vert sur chamois
50 — bleu —



QUEENSLAND.

Le 1 penny est maintenant comme les 2 1/2 et 5 pence, c'est-à-dire avec le chiffre de valeur aux angles inférieurs :

1 penny, orange

RUSSIE.

Le *Bulletin russe de statistique* publie le règlement relatif aux mandats-poste, en date du 15 septembre dernier.

A partir du 1^{er} janvier, ce règlement entre en vigueur pour la Russie d'Europe, le Caucase, le Turkestan et le territoire Transcaspien et à partir du 1^{er} mars pour la Sibérie. Il n'est pas question de mandats internationaux.

La taxe des mandats est acquittée en timbres-poste sur des bulletins non timbrés vendus par l'administration à 1 k. pour quatre exemplaires ou en mandats timbrés à 15 kopecks. Pour les mandats télégraphiques, la taxe est payée en espèces.

TICUVIN (Novgorod). — Suivant la résolution de l'assemblée rurale de l'année 1895, la taxe a été réduite de 5 à 3 kopecks, pour 1896. En conséquence, le timbre de 3 kop. que nous avons annoncé imprimé en rouge, bleu et or a paru en janvier. Il y en a quatre variétés placées sur deux rangées, la première ayant le guillochage avec traits de bas en haut vers la gauche et la seconde ayant ces traits vers la droite. Ce timbre porte le millésime 18 à gauche; 96 à droite.

Depuis novembre ce timbre a été imprimé en bleu et or. Le millésime est modifié comme suit : 18 à gauche $\frac{96}{97}$ à droite, ce qui fait espérer un usage pendant l'espace de deux années.

Il y a également quatre variétés disposées de la même façon que celles du timbre précédent et ayant le même fond. Ces variétés se répètent six fois par deux rangées horizontales, à la feuille. Une variété exceptionnelle qui se présente deuxième à la sixième rangée, a le chiffre 7 (97) gras.

3 kopecks, bleu et or, piqué 11 1/2

8^{te}-HÉLÈNE.

Le *Monthly Journal* publie le document suivant :

Avis gouvernemental.

TAXES D'AFFRANCHISSEMENT.

Aux termes de l'ordonnance n° 1 de 1896, le Gouverneur du Conseil a aujourd'hui fixé les taxes suivantes d'affranchissement pour cette colonie :

Lettres pour toutes les parties du monde par 1.2 onces 2 1/2 d.
Cartes postale. 1 d.
Cartes-réponse 2 d.
Pour journaux, livres, imprimés, papiers commerciaux, dessins et échantillons 1 1/2 d.
Avec la provision d'un paiement minimum de 2 1/2 d. pour un paquet de papiers commerciaux et de 1 d. pour un paquet d'échantillons.

Droit de recommandation. 2 d.
 Pour un accusé de réception d'un article recom-
 mandé 21/2 d.

PAR ORDRE :

RON^d R. BRUCE.

Pour la secrétairerie coloniale.

Au château de Ste Helène, 29 septembre 1896.

SALVADOR.

Depuis 1891 nous avons à la fin de chaque année des émissions provisoires. Nous avons cette fois le 24 centavos, qui a été converti en quinze centavos de par la surcharge : *Quinze centavos* et, quoique composée cent fois pour chacun des timbres de



la feuille, il n'y a guère que deux variétés : *r* (centavos) devant *i* (*quinze*) et *r* sous l'*i* :

15 sur 24 centavos, violet, surch. noire.

SUÈDE.

Deux nouvelles valeurs ont paru au commencement de Décembre dernier. Elles sont au même type d'effigie que les autres timbres dont elles ont le papier et la piqure :

15 öre, rouge brun.

25 — orange.

TRANSVAAL.

Nouvelles valeurs signalées par M. Forbin :

2 pence, brun et vert

3 — violet —

5 — olive —

5 sh., gris bleu.

TRAVANCORE.

Le *Am. J. of Ph.* rapporte qu'il a vu au type des timbres poste une bande, papier manille, portant le timbre à (?) et de la valeur 1/2 ch. Également des enveloppes à 3 et 4 chuck, sur papier blanc vergé, type connu et l'inscription en relief : *Travancore Govt* sur la patte gauche :

Bande	1/2 chuck, vert	(128x305 mm)
Enveloppes	2 — violet	(137x79 —)
—	4 — vert	(120x94 —)

TRINITÉ.

Le *Monthly Journal* a reçu le format F de l'enveloppe recommandée signalée au n° 408.

2 pence, bleu, format F.

TURQUIE.

Ce pays offre une prime de... 200 francs, dit la *Revue Philatélique*, à l'artiste qui d'ici un mois enverra le meilleur modèle d'une série de 8 timbres.

Reste à savoir si cette aumône sera payée comptant.

URUGUAY.

Le 25 centesimos actuel a été rencontré avec le centre renversé.

25 centesimos, brun-rouge et noir.

ZANZIBAR (Bureau postal angl. de).

Le *W. S. N.* rapporte que les 4 1/2 et 7 1/2 annas de 1896 du Protectorat de l'Afrique Orient. Brit. ont été surchargés : *Zanzibar*.

Encore la carotte !

L'illustre (3 étoiles) fait encore parler de lui. La nomenclature de ses "Œuvres", dépassera bientôt celles d'Xavier de Montépin. On vient de découvrir que tous les 15 c., verts, de 1849, *neufs*, dont il a abreuvé tout le monde depuis 7 à 8 mois, sont truqués. Ce sont des *réimpressions* "montées", en couleur (comme les asperges) à l'aide d'un produit chimique dont le nom m'échappe. Un peu de gomme derrière et craquelée par la mise au four du timbre et l'on obtient un stock de raretés.

Il suffit de plonger ces "œuvres d'art", dans un bain de chlore pour les voir revenir à l'état primitif de réimpressions. Enfin celles-ci ont 1/2 mm de moins en hauteur que les timbres vrais (1).

ZED.

Fausses oblitérations du Congo.

Nous avons désigné le mois dernier par la lettre L, le faussaire des oblitérations du Congo. Pour écarter toute confusion, nous tenons à déclarer que *cette initiale est absolument de fantaisie*. On aurait donc tort de faire des rapprochements avec les noms qui commencent par cette lettre, laquelle n'a été donnée par nous que pour nous conformer aux informations données antérieurement par d'autres journaux.

Timbres lithographiés 1888-1889 de la République Argentine.

Lorsqu'on examine attentivement les timbres lithographiés 1888-89 de la République Argentine, on arrive bien vite à se convaincre

(1) Cela nous amène à faire cette remarque que les réimpressions de 10, 25 centimes et 1 franc ont 1/2 mm en moins en largeur.

N. D. L. R.

que les différents types de cette émission sont formés de deux parties : 1° le cadre et 2° l'effigie et qu'elles sont réunies par le report à chacun des cent timbres dont se compose la planche.

L'effigie n'occupant pas toujours mathématiquement sa place, il arrive que les épaules, par exemple, se présentent devant l'une ou l'autre lettre de l'inscription ; que sur le fond le trait final du haut est ou distancé ou rapproché et que parfois il est double ; lorsque le médaillon est ovale le trait qui le forme est souvent interrompu ou se trouve au grand complet.

Ces remarques n'ont guère d'intérêt au point de vue de la collection, mais elles établissent la façon dont les timbres ont été formés. Elles démontrent aussi que ce que nous disions récemment du 2 centavos est un système qui a été généralement suivi par les lithographes de ces timbres, MM. Juan H. Kidd et C^o de Buénos-Aires.

On ne trouve guère de différences marquantes qu'aux 2, 3 et 20 centavos. Le 10 a même les timbres tellement réguliers que nous nous demandons s'il a bien été composé de deux parties, comme les autres valeurs.

Du 12 centavo nous avons rencontré trois reports, tous aussi réguliers les uns que les autres ; du 5 centavos, 1^{er} type, nous en avons vu deux ; des autres valeurs, un seul.

Nous avons parlé antérieurement (n° 405) du 2 centavos dont il y a deux variétés marquant.

1^{re} Variété.2^e Variété.

La tête est plus rapprochée de l'ovale du haut à la 1^{re} variété qu'à la 2^e ; par ce fait il y a une distance de *un* millimètre entre les armoiries et le col de chemise de l'effigie, tandis qu'il n'y a qu'un demi millimètre à la 2^e variété. Voici, du reste, les reproductions.

De chacune des deux variétés il y a une planche de cent timbres où il existe encore des

variétés moins importantes provenant de ce que l'effigie n'occupe pas toujours sa place. Ainsi, l'épaule gauche aboutit devant l'o de *centavos* ou entre l'o et l's, etc., etc.

A



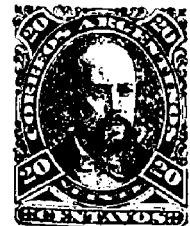
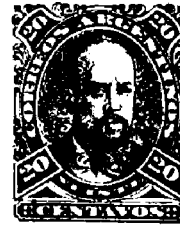
B



Le 3 centavos est la valeur où le type se présente le plus irrégulièrement. Pour donner une idée de ces irrégularités, nous reproduisons deux variétés qui, en réalité, sont au nombre de cent sur la feuille.

Le chiffre placé à la base de l'effigie est renfermé dans un cercle formé d'un trait qui est interrompu parfois à gauche (*voir dessin A*) ou à la partie supérieure (*voir dessin B*) ; le devant de la chemise a diverses largeurs du bas (*voir A et B*) : sur l'épaule droite il y a deux, trois ou quatre gros traits de couleur et les revers de l'habit en ont de variés à l'extrémité, vers le cercle contenant la valeur ; il y en a qui doivent avoir été ajoutés sur le report, pour terminer le dessin plus ou moins convenablement.

De cette valeur nous avons vu trois reports différents, tous ayant à peu près les mêmes variétés, mais placées à différents endroits.



Le 20 centavos a l'effigie irrégulièrement placée ; elle nous donne diverses variétés montrant les épaules soit à la hauteur des cartouches contenant les chiffres, soit plus bas. En voici, du reste, deux spécimens.

Maintenant, dans quel but les lithographes ont-ils cherché à compliquer leur besogne en composant leurs timbres de deux parties ? Nous l'ignorons complètement. Nous ne l'eussions

compris que s'il s'était agi d'une impression en deux couleurs.

Contrefaçons des Equateur 1865.

Il nous arrive des timbres de l'Equateur 1865 qui ont été contrefaits d'une façon fort habile.

Quoique nés en 1893 et exportés à cette époque par un personnage de l'Equateur, avec des 50 centavos, verts, faussement surchargés 10 centavos, ce n'est qu'aujourd'hui, grâce à M. Forbin, qu'il nous a été donné de les voir. Comme ils ont reparu sur le marché nous avons cru devoir en parler. Selon toute apparence, ces timbres ont été obtenus par la phototypographie.

Le 1 2 réal, bleu, au lieu d'être imprimé par sept rangées horizontales de douze timbres en a cent à la feuille sur 10 rangées. Il n'y a pas comme aux timbres authentiques, un gros filet de 1 1/2 m/m encadrant les 84 timbres; quant à la distance entre deux exemplaires verticaux elle est de 2 m/m au lieu de quatre.

Au dessin nous remarquons que l'ovale central est interrompu à deux côtés et que le trait qui le forme continue à droite la ligne équatoriale et en haut un des rayons du soleil, lesquels arrivent parfois contre l'ovale.

Au dessus de *me (dio)* dans le cercle, il y a trace de cloutage par un gros point de couleur.

Les caractères sont assez embrouillés, principalement *Ee (nador)* et *M (adio)*. Le trait qui encadre le timbre à l'extérieur est trop distant sur les côtés; il y a même très souvent double filet vers la partie inférieure gauche.

La couleur est assez réussie, d'autant plus que les timbres authentiques varient beaucoup par la teinte. Le papier est blanc, mince; les timbres ne sont pas gommés, mais là ne git pas la difficulté:

1 2 réal bleu sur blanc

Le 1 réal au lieu d'être imprimé par cinquante timbres sur 5 rangées horizontales avec gros trait encadrant le tout, est imprimé comme le 1 2 réal par cent timbres, sans cadre.

Signe distinctif. — Dans l'ovale central les rayons ont à leur base un trait courbé qui, se prolongeant de chaque côté, se termine en s'arrondissant et forme ainsi un cartouche blanc. Cette particularité n'existe pas aux timbres authentiques. Mais il y a quelque chose de semblable aux timbres verts 1 réal où ce cartouche a plutôt

la forme supérieure d'un cœur. Il est donc probable que le faussaire s'est servi du timbre vert, plus facile que le jaune, pour faire son report.

Le plus souvent les timbres faux ont double filet de cadre soit en haut ou en bas ou sur les côtés, au lieu d'avoir le trait unique.

Les exemplaires sont irrégulièrement placés les uns à côté des autres. Le papier est blanc, mince, non gommé, comme les 1 2 réal. Naturellement on a imprimé sur un même report des timbres jaunes et des timbres verts, comme suit:

1 réal, vert clair
1 — jaune foncé
1 — jaune orange

Papier azuré bâtonné bleu:

1 réal, jaune

Il n'y a jamais eu de papier azuré, *bâtonné bleu*, la fraude est donc facile à reconnaître ici.

Dimension du 1/2 réal 19 1/2 × 23 1/2 au lieu de 19 1/4 sur 22 1/2 m/m.

Dimension du 1 réal 19 × 23 au lieu de 19 sur 23 1/4 m/m.

Ces dimensions comprennent les filets qui sont doubles aux timbres faux et dont le dessin est par conséquent plus étroit que celui des timbres vrais.

Nous ne parlons pas du 4 reales, rouge, qui a été également contrefait mais de façon si pitoyable qu'un aveugle doit s'en apercevoir.

A propos des réimpressions des Romagnes.

En feuilletant les livres de timbres mis en circulation parmi les membres de la Société philatélique de Dresde, nous tombions en arrêt, il y a quelque temps, devant un 3 pfennig, rouge, de Saxe, que nous reconnûmes immédiatement pour l'avoir expertisé sur la demande d'un marchand qui s'était rendu chez nous à cet effet. Quoique faux, ce timbre fut mis en vente par le même (tous les gens vertueux n'ont pas de ces délicatesses), au prix de fr. 90, c'est-à-dire la moitié de sa valeur réelle. Mais il fallait bien, n'est-ce pas, tenter ceux qui ont forcément la foi, c'est-à-dire les naïfs et les ignorants. Pour éviter à tous des désillusions, nous écrivîmes à côté du timbre le mot *faux*, suivi de notre signature.

Que l'on s'étonne après cela de voir diriger contre nous des attaques haineuses à propos des réimpressions des Romagnes par ce Maestro qui prodigue ici les fausses notes aussi large-

ment que s'il s'agissait de faire busser une section chorale à un concours quelconque.

Le cheval de bataille de ce scrupuleux personnage est que nous n'avons pas répondu à deux articles, l'un de l'*U. P. U.* intitulé : *Falsification des timbres de Romagne*, l'autre de l'*American Journal of Philately*, sous le titre de *Reprints of the Romagne Stamps*. Interprétant notre silence à sa façon, cet homme intègre qui ne peut oublier d'avoir vu ses calculs déjoués par nous, crut tenir enfin sa vengeance et n'obéissant qu'à des rancunes personnelles, il fit paraître le factum dont nous avons parlé plus haut, auquel nous n'avons pas répondu, parce que nous déniions tout simplement à ce M^r le droit de nous interroger.

Quant aux deux autres articles auxquels il a été fait allusion, nous n'avions pas à nous en inquiéter. Le premier parle de *falsification* et le second de *réimpressions en photogravure*. Or, les timbres mis en vente par nous ont été imprimés sur planches en galvano (rien donc de la photogravure); encore moins étaient-ils des falsifications puisque nos planches ont été obtenues des clichés en plomb retournés au gouvernement à Turin par les imprimeurs MM. Tinti et Merlani de Bologne qui s'en étaient servi pour le tirage des Romagnes. Comment M. Usigli réussit-il à obtenir quelques-uns de ces clichés? le fait est qu'il nous les fit offrir par l'entremise de M. Bonasi, de Rome (actuellement à Milan), à qui nous les achetâmes en janvier 1888.

Voilà des faits qu'il est facile à chacun de contrôler.

Maintenant si nous refusons de discuter avec celui qui pose pour être l'incarnation de toutes les vertus, nous pouvons informer nos lecteurs que nous leur préparons depuis de longs mois un article d'ensemble sur les Romagnes. Malheureusement cela ne s'improvise pas du jour au lendemain et il nous faut lutter surtout contre l'indifférence et le mauvais vouloir de bien des gens. Ayant cherché à intéresser à notre étude notre ami E. Diena, celui-ci nous répondit qu'il chassait précisément le même lièvre que nous. Nous ayant proposé de nous atteler à deux pour finir plus promptement ce travail, il mit pour condition de pouvoir terminer d'abord l'article sur les timbres de Naples et de Sicile, en voie de publication ici.

En acceptant la proposition de notre fidèle collaborateur, il nous faut forcément réclamer

quelque répit, mais nous promettons de faire la lumière complète, principalement sur les réimpressions.

Exposition de timbres à Londres en 1897.

Une exposition s'ouvrira à Londres l'année prochaine sous les auspices de la *Philatelic Society*. Elle est placée sous le haut patronage du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, du duc d'Edimbourg, du duc d'York, etc.

Cette exposition embrassera les timbres-poste de tous les pays, les enveloppes, bandes, essais, aussi bien que les albums et ouvrages timbrophiliques, les curiosités et tous objets se rapportant aux timbres.

La date de l'ouverture est fixée au 22 juillet 1897, dans les galeries de l'institution royale des Aquarellistes, 191 Piccadilly, W et se clôturera le 5 août suivant.

Le grand prix de l'Exposition consistera en une médaille d'or qui sera accordée à la collection la plus remarquable de timbres-poste.

Adresser toutes communications et demandes de renseignements au Secrétaire M. J. A. Tilleard, 4, Lombard-Court, Londres. E. C.

P. S. Le comité annonce qu'il a l'intention d'allouer 14 étalages de diverses dimensions dans la Galerie Ouest de l'Exposition, à l'usage du commerce de timbres.

Les étalages seront loués par offre. Les détails complets avec plans et formules d'offres peuvent être obtenus sur demande, par lettre, au secrétaire M^r J. A. Tilleard (voir plus haut l'adresse).

Aucune offre ne sera reçue après le 2 février prochain.

Les demandes devront être soumises fermées à un sous-comité formé des collectionneurs bien connus : MM. W. B. Avery, Douglas Garth, E. D. Bacon, W. Dorning Beckton et F. Maycock, qui seuls auront droit d'accepter les offres et les allocations d'étalage.

Errata.

Un *lapsus plumæ* s'est glissé dans l'article de M. H. Jonisse du mois passé. Parlant des *timbres-taxe* de France il est dit que le 60 centimes a été employé par quelques bureaux. *C'est le 1 franc qu'il faut lire.*

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 407.)

Le *Timbre-Poste* a signalé l'arrivée des premières cartes le 1^{er} octobre 1873 et nous avons pu nous assurer par notre correspondance qu'elles nous ont été expédiées le 13 septembre, qui doit être sans nul doute la date de leur émission :

Emission du 13 septembre 1873.

(Impression locale).


Formules ayant au centre de la partie supérieure les armes de la Grande-Bretagne dans un double cercle, entre les mots : *Heligoland*

et *Post-Office*; en-dessous : *Post-Card* — *Post-Karte*, puis : *To (An)* et quelques lignes d'adresse; à droite, pour contenir un timbre, un carré pointillé (19 sur 20 m/m) contenant sur quatre lignes, les deux premières : *Affix Stamp* en anglais et *Zum Aufkleb. — der Freimarke* en allemand (*pour le collage du timbre.*)

Imprimé en noir sur carton de couleur. Dimension 143 × 89 m.m.

6 lignes d'adresse, la 4^e finissant par **in** :
sans timbre, chamois

La poste collait souvent le timbre d'affranchissement sur les cartes avant de les délivrer au public.

HELIGOLAND  **POST-OFFICE.**

POST CARD. **POST KARTe.**

To (An) _____

_____ **in** _____

Affix Stamp
Zum Aufkleb
der
Freimarke

Emission de novembre 1873.

(Impression locale.)

Les mêmes, avec modifications des lignes d'adresse, la première et la quatrième ayant été enlevées. Dimension : 143 × 86 m.m.


4 lignes d'adresse; **in** entre la 2^e et la 3^e :

- Sans timbre, gris fer.
- brun-noir.
- brun.

VARIÉTÉ.

Pendant le tirage des cartes sur carton brun ou peut être en suite d'un nouveau tirage, la dernière ligne d'adresse est déplacée : elle se trouve plus longue ici à *droite*. au lieu du contraire (*voir notre dessin*). Cette variété ne se rencontrant pas pour les cartes grises, et brunes-noires, il est donc certain qu'elles ont été imprimées les premières :

Sans timbre, brun

HELIGOLAND  **POST-OFFICE.**

POST CARD **POST KARTe.**

To (An) _____

_____ **in** _____

Affix Stamp
Zum Aufkleb
der
Freimarke

Emission de décembre 1873.

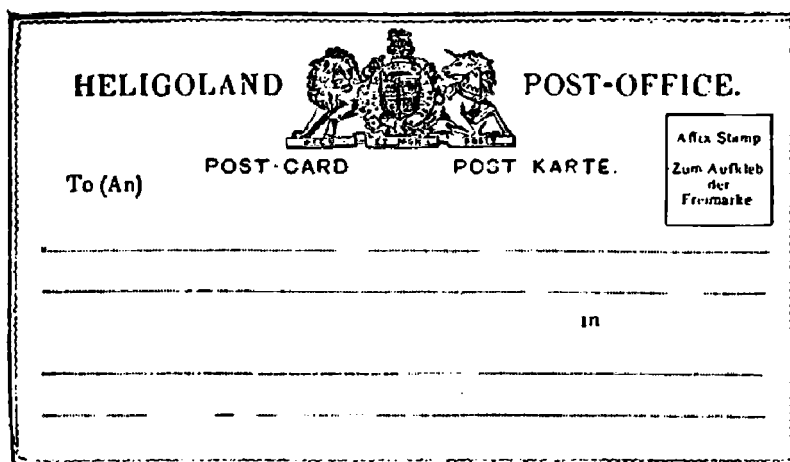
(Impression locale).

Il est ajouté aux cartes de novembre 1873 un cadre formé de deux filets, gros à l'extérieur,

ondulé à l'intérieur. Dimension : 141 × 81 m/m :

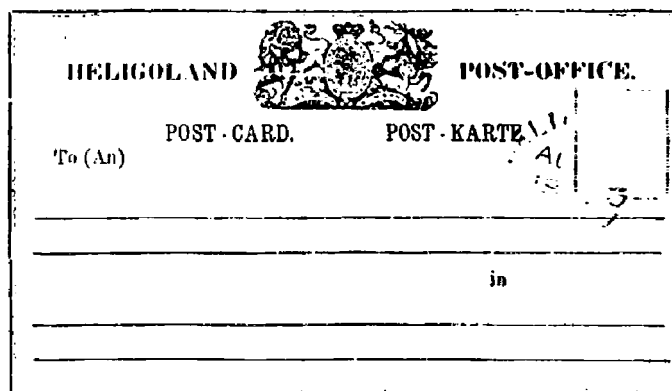
Sans timbre, brun

Cette carte était déjà annoncée au *Timbre-Poste* le 1^{er} janvier 1874.



Emission de août 1874.

(Impression de Cuxhaven).



Rappelle les précédentes. Les armes sont ici dans un double *orale*. Les deux lignes d'inscriptions sont formées d'autres caractères, plus petits pour la première, plus allongés pour la seconde. A droite, un rectangle *pointillé* de 22 × 18 m/m *sans inscription* ; cadre de décembre 1873 mesurant 133 × 76 1/2 m/m :

Post-Card a 25 m/m.

Post-Karte a 28 —

4 lignes *pointillées* (1) d'adresse comme en 1873 et 1874 :

Sans timbre, gris
— brun
— rouge-brun

(1) Notre graveur a marqué par erreur les lignes d'adresse par des *traits* au lieu de *points*.

Nous en avons vu un exemplaire oblitéré 18 août 1874.

Signes caractéristiques. La position des mots : *Post-Card* et *Post-Karte* vis-à-vis de la première ligne d'inscription est ainsi :

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

Le cadre du rectangle est formé de plusieurs fragments de filets.

L'imprimeur qui ne peut sans doute avoir le carton qu'il a commandé et pressé d'exécuter un nouveau tirage, nous donne les cartes suivantes provenant d'une nouvelle composition.

Emission de octobre (?) 1874.

(Impression de Cuxhaven).

Semblable à la précédente carte de août 1874, sauf les détails d'une composition nouvelle.

A droite, un rectangle formé de lignes ondulées mesurant 18 1 2 × 21 1 2 m/m et contenant cinq lignes d'inscription en gros caractères couchés, les deux premières en anglais : *To affix stamp*, les autres en allemand : *Zum Aufkleben der Freimarkte*, (pour le collage du timbre). Cadre formé de deux filets comme les précédentes et mesurant 131 1 2 × 76 1 2 m/m :

Post-Card a 22 1/2 m/m.

Post-Karte a 26 1/2 —

4 lignes d'adresse disposées comme les cartes de novembre 1873 à août 1874. Papier carton non satiné :

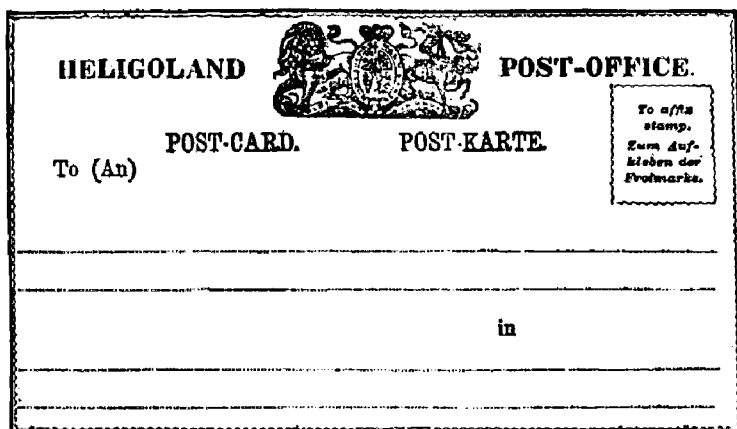
Sans timbre, chamois jaunâtre

Signes caractéristiques. La position des caractères des deux lignes d'inscription :

HELIGOLAND POST-OFFICE

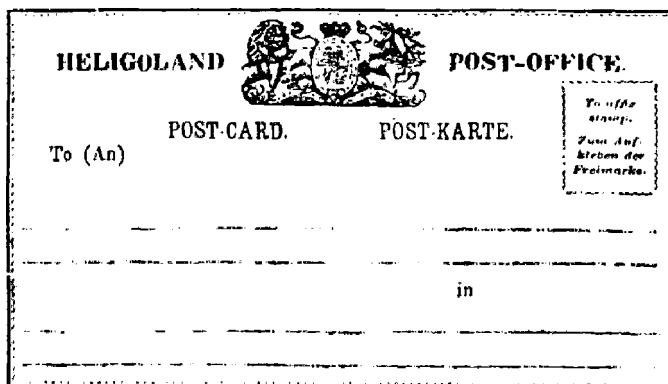
POST-CARD POST-KARTE

Le rectangle de droite commence exceptionnellement sous le premier *POST-OFFICE*; le cadre est composé de fragments de filets autres que ceux de la carte précédente; les lignes d'adresse touchent le cadre de gauche.



Emission de novembre 1874.

(Impression de Cuxhaven).



Nouvelle composition de la carte précédente dont elle a le cadre sur une dimension de 132 1 2 × 75 1 2 m/m.

Le rectangle est formé de lignes ondulées mesurant 18 1 2 × 22 1 2 m/m, avec cinq lignes

d'inscription, comme la carte précédente de octobre 1874.

Post-Card a 23 1 2 m/m.

Post-Karte a 26 1 2 —

4 lignes d'adresse comme les cartes précédentes.

Le carton est épais, fortement satiné :

Sans timbre, chamois satiné
— — — — — pâle — — — — —

Signes caractéristiques. Les deux lignes d'inscription sont disposées ainsi :

HELIGOLAND.

POST-OFFICE

POST-CARD

POST-KARTE

Le rectangle de droite commence sous le 2^e r de *office*; les filets du cadre sont composés autrement que ceux des cartes des deux émissions précédentes.

Un avis postal du 1^{er} janvier 1875 annonce des cartes timbrées qui n'ont fait leur apparition qu'en avril 1875, la commande n'ayant été faite à Berlin que le 9 janvier.

Emission de avril 1875.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.



To (An)

in

Formules portant à droite un timbre rectangulaire à l'effigie en relief de la reine Victoria, à gauche et renfermée dans une jarrettière ovale contenant : *Heligoland* en haut ; *farthings-pfennig* en bas ; 3 à gauche ; 5 à droite ; à gauche du timbre, au milieu de la partie supérieure :

HELIGOLAND POST-OFFICE

POST-CARD. POST-KARTE

plus bas : *To (An)* ; quatre lignes de gros points pour l'adresse, les deux dernières plus courtes, la 3^e commençant par *in*. Dimension : 142 × 88 m/m.

Le timbre a été gravé par M. Schilling ; l'impression des formules est noire, et celle

du timbre en couleur sur carton chamois :

3 farthings, 5 pfennig, vert foncé

VARIÉTÉ.

3 farthings, 5 pfennig, sans couleur

Le seul et unique tirage a été de 100,000 exemplaires qui n'ont pas été tous utilisés, une partie (10,300) ayant été convertie en une autre valeur par une surcharge, et le restant (47,000) vendu en stock.

Fabrication. Elle a nécessité deux tirages à l'imprimerie impériale de Berlin ; la formule d'abord, le timbre ensuite.

La formule était formée de trois lignes d'inscriptions composées typographiquement, dont on prit un galvano matrice en deux exemplaires placés l'un sous l'autre.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

To (An)

On confectionna ensuite un certain nombre de clichés comme ci-haut, pour pouvoir imprimer en feuille, puis on ajouta quatre lignes pointillées pour l'adresse, la 3^e débutant par le mot: *in*. Comme il n'y a eu qu'un seul tirage, il n'y a pas de variété, sauf le mot *in* dont la liaison de *n* n'a pas toujours la même longueur.

Il est probable qu'après l'impression des formules, les cartes se trouvaient séparées et présentées une à une au tirage en relief du timbre qui était gravé sur acier d'une pièce comme les timbres d'enveloppes.

Signes caractéristiques. Le relief est toujours très prononcé et obtenu par les procédés employés pour le timbre d'enveloppe (*voir les enveloppes*) il laisse voir tous les détails de la gravure. La nuance est *vert foncé*.

Essais. Nous sont inconnus.

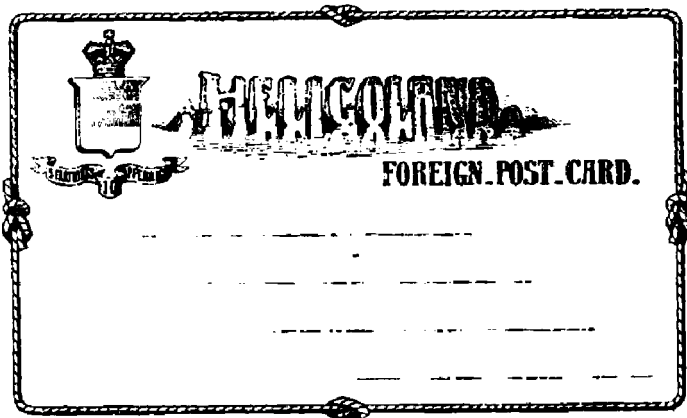
* * *

Le secrétaire du gouvernement d'Héligoland passe le 8 décembre 1877 une commande de 5000 cartes postales à l'imprimerie impériale de Berlin, destinées à l'étranger, et joint à sa demande un dessin qui n'a pas été retrouvé.

Malgré le désir du secrétaire, M. Gätke, de pouvoir mettre en cours le 1^{er} janvier 1878 les cartes commandées, les premiers exemplaires d'épreuves ne furent expédiés de Berlin que le 18 janvier. Sur les observations du secrétaire, quelques modifications furent apportées au dessin et l'on renonça au tirage en deux couleurs, une augmentation de prix de 3 marks par cent cartes, ayant fait reculer le gouvernement Héligolandais.

De nouvelles épreuves furent soumises le 4 mars 1878 et approuvées. Les cartes parurent le 1^{er} avril suivant, (*voir l'avis postal que nous avons donné page 109, n° 405.*)

Emission du 1^{er} avril 1878.



Formules avec cadre formé de cables réunis par des nœuds aux deux côtés; à gauche, les armes de l'île dans un écu surmonté d'une large couronne et portant en dessous, sur une bande-roule, la valeur en monnaie anglaise et allemande; à droite des armoiries, le mot: *Heligoland* en lettres rochers; plus bas: *foreign post-card.* en lettres allongées, puis quatre lignes placées irrégulièrement.

Gravé sur cuivre par Alwin Schiffner et imprimé en couleur sur carton blanc. Dimension variable.

Nous avons rencontré: 134 × 81 m.m.
133 × 81 —
131 1.2 × 81 —

Ces différences sont dues à l'allongement ou au rétrécissement du carton:

5 farthings, 10 pfen., noir

Fabrication. Il n'a été procédé qu'à un seul tirage de 5000 exemplaires. On a gravé d'abord une planche en cuivre dont on a pris un relief galvanique de quatre cartes; de cette reproduction on a fait une autre planche galvanique pour l'impression. Il y a donc quatre cartes sur une rangée verticale à la feuille, ne différant en aucun point entre elles.

Essai. Nous connaissons un essai de la carte soumise le 18 janvier 1878 qui n'a pas été adopté. Rappelle le type émis dont il diffère par les points suivants:

Les cables sont plus étroits, les nœuds moins gros; les lignes du cable sont dans le sens opposé; les traits qui désignent les couleurs de l'écu sont plus nombreux et par conséquent plus rapprochés; le mot : *Heligoland* a la ponctuation non ombrée; *foreign. post-card* a les caractères quelque peu différents, principalement les *K* et les *A*; les traits d'union entre ces trois mots sont au milieu au lieu d'être placés en bas :

5 farthings, 10 pfen., noir sur carton blanc

En suite de son entrée dans l'union postale universelle, le 1^{er} mars ou le 1^{er} juillet 1879,

l'administration des postes d'Héligoland se trouve obligée d'émettre des cartes provisoires pour répondre aux nouvelles taxes, en attendant une émission définitive. La carte à 5 pfennig est sacrifiée et sa valeur portée au double par une surcharge, ainsi qu'on l'a vu par l'avis postal que nous avons publié, page 99, n° 404.

Les livres de l'administration des postes renseignent 5,000 de ces cartes reçues le 29 juillet 1879. Nous avons démontré que, pour les enveloppes, il devait y avoir erreur. Le cas est le même ici, ces cartes ayant été émises le 10 juillet 1879.

Emission du 10 juillet 1879

Union postale universelle.
HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE



To (An)

in

Formules de 1875 surchargées comme suit :

Au-dessus de la première ligne : *Union postale universelle*, en caractères de fantaisie entre deux dessins en tire-bouchons; en-dessous, un trait

variant de longueur; sur le timbre, en haut : *1 1/2 pence*; en bas : *10 pfennig*; sur les anciens chiffres, un rectangle, le tout en noir.

Il y en a eu deux tirages en 3 types de surcharge, savoir :

1^{re} SURCHARGE.

Union postale universelle.

1 1/2 pence, 10 pf., sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch., noir-roux.

VARIÉTÉS.

a. Ce qui est arrivé pour les enveloppes surchargées existe aussi pour les cartes. On a remis sur presse certains exemplaires dont la valeur primitive n'avait pas été dissimulée par le rectangle. Nous avons trouvé ainsi :

Avec second rectangle à côté du premier, sur la valeur primitive.

1 1/2 pence, 10 pf. sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch., noir-roux.

b. Le trait a été déplacé et se trouve quelquefois entre *v* et *o* (*Postale*) jusque *v* (*universelle*). (Vu oblitéré 14 août 1879.)

1 1/2 pence, 10 pfennig, sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch., noir-roux.

Signes caractéristiques. Ce sont :

- a. *Union postale universelle* a 61 1/2 m/m ;
- b. Les ornements à *Union etc.* ont, le plus grand 6 1/4 m/m ; ils sont placés à 1 m/m plus bas que cette inscription tant à gauche qu'à droite : les extrémités de ces ornements sont gras, légèrement relevés et généralement droits ;
- c. Le dessin de droite est ou à la hauteur ou plus haut ou plus bas que l'inscription du timbre et à des distances qui varient de 1 1/2 et 2 m/m ;
- d. Sous *Union etc.*, il y a un trait de 25 1/2 m/m commençant devant o (*Postale*) et finissant entre e et v (*universelle*) ;
- e. *Rectangles des côtés latéraux*, ont 3 3/4 m/m en largeur et 4 1/4 en hauteur ;
- f. 1 1/2 *pence* a 19 1/2 m/m ; le petit 1 a un trait presque horizontal ; il est du haut à 1 1/2 m/m du trait oblique séparant les fractions et le 2 est placé sur l'alignement de ce trait soit à 1 m/m plus bas que *pence* dont il est distancé de 1/2 m/m ;
- g. 10 *pfennig* a 22 3/4 m/m ; le 1 plus grand que le o en est à 3/4 m/m et celui-ci à 1 1/4 m/m du v (*pfennig*).

Ce qui distingue cette carte des autres, c'est la régularité des lettres et le trait d'une longueur de 25 1/2 m/m.

En même temps qu'elle commandait des surcharges pour les cartes avec réponse, l'administration en réclamait de nouvelles pour les cartes simples. Elles arrivèrent en même temps le 7 août 1879 au nombre de 5300 (2 types) que renseignent les livres de l'administration. Elles ont été mises aussitôt en vente, car nous avons une carte du 2^e type de surcharge oblitérée (collection T'apling) 17 août 1879. et une autre 3 septembre même année.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE.

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} Brit. de l').



Il y aurait donc des timbres fiscaux au spécimen ci-contre dont il a été signalé jusqu'ici les valeurs ci-après :

2 sh. 6 p., lilas et rouge
4 — noir — —
10 — vert — —
1 livre, bleu — —
10 — orange — —

On a annoncé en plus les timbres surchargés ci-après :

1 shilling sur 10 sh. bleu (?) et rouge, surch. noire
1 — 1 liv. — — —
6 — 10 — orange — — —

ALSACE ET LORRAINE.

Nous avons parlé, au n° 266 du *fiscal*, d'un timbre de *Dimension*, type refait, de la valeur de 40 pf. brun. M. le D^r Kalckhoff nous dit que l'émission à ce nouveau type doit exister depuis 1889 et qu'il a vu en plus du 40 pf. :

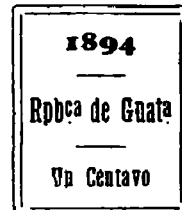
1 mark 60 pf., bleu

GUATÉMALA.

Le timbre ci-contre a été émis provisoirement comme fiscal. Il en a été question il y a quelque temps au *Timbre-Poste*, où nous avons donné un fac-simile approximatif.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

1 centavo, carmin



ITALIE.

CARONETO D'ACQUI (*Alessandria*). — Armoiries dans un écu, surmontées d'une couronne murale ; cadre rectangulaire, contenant : *Diritti di Segreteria* à gauche ; *Municipio* en haut ; *Carponeto d'Acqui* en bas ; valeur en lettres à droite :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
50 — outremer —

CASTELLAMARE ADRIATICO (*Teramo*). — Armoiries dans un rectangle contenant: *Municipio* en haut; *Castellamare Adriatico* en bas: *Marca di riscontro*, à gauche; valeur à droite:

20 centesimi, outremer, piqué 11 1/2

CASTELLAMARE DI STABIA (*Naples*). — Armoiries dans un double ovale ayant pour inscription: *Castellamare di Stabia* — *Diritti emi 50*; cadre rectangulaire. Emis en 1894:

50 centesimi, rouge, piqué 11 1/2

Emission de 1896: Chiffre dans un double cercle contenant *centesimi* (lira) et la valeur en toutes lettres; cadre carré ayant en haut: *Diritti*; en bas: *di Segreteria*; à gauche: *Castellamare*; à droite: *di Stabia*.

50 centesimi, vert et carmin, piqué 11 1/2
60 — violet et vert, —
1 lira, brun et bleu-violet, —
1 — mauve et jaune —
1 — 50 bleu et mauve, —
5 — violet et brun, —

COGOLETO (*Gênes*). — Emission de 1896? Armoiries dans un ovale et cadre rectangulaire contenant: *Diritti di*, à gauche; *Segreteria* à droite; *Municipio de Cogoleto* en haut; valeur en bas; surcharge 0.20 en bleu sur le 50 c. rose: 20 sur 50 cents, rose, surch. bleue, piqué 11 1/2
50 — vert, —

CORCIANO (*Perugia*). — Armoiries dans un double cercle ayant pour inscription: *Municipio di Corciano*; cadre rectangulaire contenant en haut: *Diritti di Segreteria*; en bas, la valeur en chiffres dans les angles entre *centesimi*:

20 centesimi, vert, piqué 11 1/2
50 — rouge, —

Emis en 1896?

FAENZA (*Ravenna*). — Armoiries dans un ovale, renfermées dans un carré ayant: *Diritti di* à gauche; *Stato civile* à droite; *Municipio* en haut; *di Faenza* en bas. Emis en 1895:

50 centesimi, bleu et brique, piqué 11 1/2

LIVORNE (*Livourne*). — Chiffre dans un double cercle contenant: *Municipio di Livorno*; en haut: *Segna tasse*; en bas la valeur. Ce type est

connu depuis 1879 pour les 20 c. carmin et 50 c. bleu:

60 centesimi, ocre, non dentelé

En 1895, le type est refait, les lettres de *Segna tasse* sont plus grandes; les chiffres du centre plus petits:

20 centesimi, rouge, non dentelé
50 — bleu, —

VIETRI DI POTENZA (*Potenza*). — Petites armoiries dans un écu, surmontées d'une couronne; cadre rectangulaire ayant en haut: *Municipio di*; en bas: *Vietri di Potenza*; *centesimi*, cintré, sous les armoiries. Emission de 1896:

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2.
50 — bleu —

LIECHTENSTEIN.

M. Treichel nous informe que le 5 pf. vert et noir annoncé au *fiscal* de 1888 n'a jamais existé.

MEXIQUE.

De la série 1883 on nous signale:

50 pesos, vert et bistre

QUEENSLAND.



La *Gazette Timbrologique* fait connaître une série de timbres au type ci-contre, ayant l'impression de couleur sur papier blanc au filagramme Q et couronne et piquée 14:

Pence: 3, 6, 9, bleus.

Shill.: 1, 1-3, 1-6, 2, 2-6, 3, 4, 5, 6, 7, 7-6., 8, 9-10, bleus

Shill.: 11, 12, 12-6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, verts.

— 20, 21, 25, 30, 40, 45, roses.

Pounds: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, oranges.

— 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 30, 40, 50, lilas.

— 60, 70, 80, 90, bruns clairs.

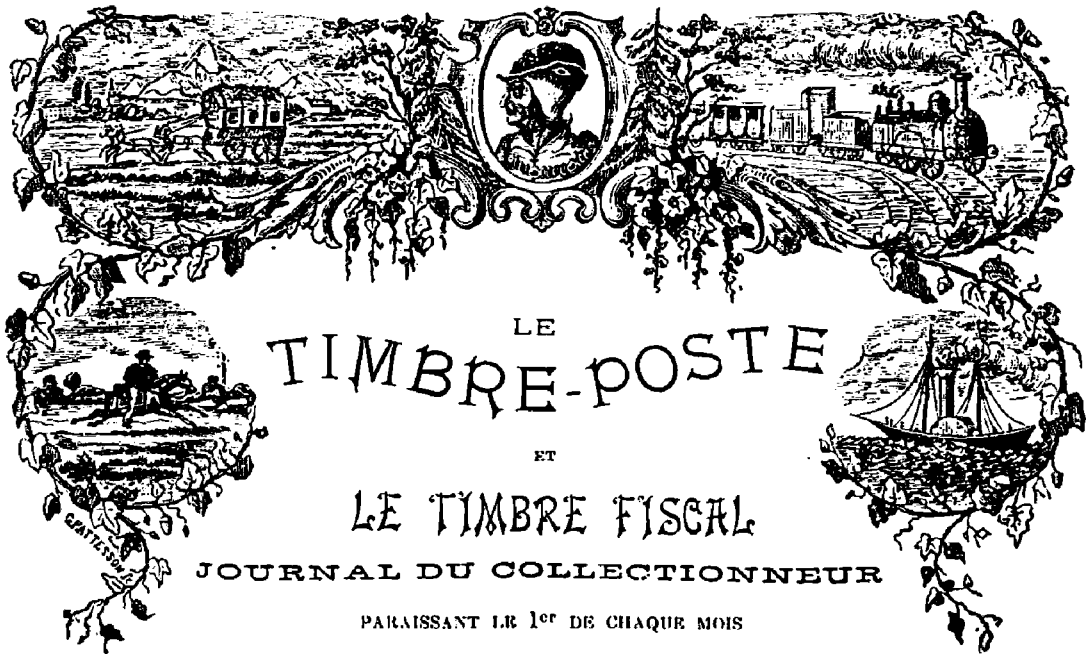
— 100, 200, 300, 500, riolets.

REUNION.

Les timbres pour colis postaux a, dit la *Revue Philatélique*, l'encadrement bleu au lieu de noir:

10 centimes, noir et bleu sur jaune

Brux. Imp L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABBONNEMENT est pour une année et date du 1^{er} janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMERO 0 60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE.

—
AFGANISTAN.



Encore un timbre reproduit par le *Am. Journ. of Ph.* et dont on ne connaît pas la valeur. Il est imprimé en noir sur blanc :

? noir sur blanc

AFRIQUE CENTRALE (C^o Brit. de l')

On nous annonce les timbres suivants :

- 2 sh. 6 p. lilas et vert
- 4 — noir —
- 1 pound. — et bleu

AFRIQUE MÉRIDIIONALE (C^o Brit. de l')

The *Ph. Monthly and World* dit avoir reçu

trois cartes avec le nouveau timbre et ayant pour inscription : *Rhodesia*, sur un cartouche ornementé :

- 1 penny, bleu
- 1 1/2 — brun-jaune
- 1 + 1 — rose

ANGRA.

Les timbres ont actuellement le type ci-contre.



Il rappelle celui de la Métropole. Les branches de lauriers sont remplacées par des branches de vigne chargées de raisins; *Portugal Continental* fait place à *Correos Portugal*, et les armes de l'angle gauche supérieur, à un cartouche contenant la valeur en noir; quant au cartouche inférieur, avec le prix du timbre, il a maintenant le nom de la province.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non gommés, piqués 12 :

- 2 1/2 reis, gris et noir
- 5 — chair —

10	reis, vert et	noir	
15	— bistro	—	
20	— lilas	—	
25	— vert bleu	—	
50	— bleu	—	
75	— rose	—	
80	— violet	—	
100	— bleu	— sur azur	
150	— brun-rouge	— paille	
200	— violet	— mauve	
300	— bleu	— rose	

Le 80 reis ne nous est pas arrivé : il faisait défaut à Angra, nous dit-on. Il manque également le 500 reis, qui sera vraisemblablement émis, s'il ne l'est déjà.

Les enveloppes, cartes et cartes-lettres doivent également être changées.

On jugera de la nécessité de timbres avec les inscriptions Angra, Horta, Funchal, Ponta-Delgada, lorsque nous dirons que notre lettre était affranchie avec différents timbres de Angra et Horta.

AMOY.

Décidément on se moque de nous. Voici encore des provisoires ; toujours par une surcharge modifiant les valeurs : en haut, un chiffre ; plus bas *Cents* en lettres à double trait, puis une grosse barre sur la valeur primitive :

6 cents sur 20 c., violet surcharge rouge
10 — — 25 — rose — — noire

BAVIÈRE.

On nous a fait voir le *timbre-taxe* 3 pfennig de l'émission 1876 portant l'inscription carmin renversée :

3 pfennig, gris surch. carmin renversée.

BELGIQUE.

Nous n'en croyons pas nos yeux. Notre ministre des postes a donné satisfaction au public en changeant la couleur du 10 centimes, de la future Exposition bruxelloise ! Il a dû en coûter à son amour-propre de reconnaître implicitement qu'il avait erré... Aussi, pour conserver tout son prestige (?) vis-à-vis de ses inférieurs, n'y a-t-il pas eu d'avis ministériel ou de circulaire postale annonçant le changement qui s'est fait en catimini. Voilà donc le timbre 10 c. moins abominable qu'autrefois, mais sa couleur indéterminée, mélange de brun et de



rouge permet cette fois de juger des beautés de notre St-Michel de fantaisie.

Devons-nous dire qu'il n'a rien été changé à l'orthographe du mot *Posterijen* ? Il ne pouvait en être du reste question et voici pourquoi :

Lorsque notre Ministre des postes dut songer à faire confectionner les types de timbres, d'après les dessins primés, il s'empressa d'avoir recours à l'étranger, pour donner sans doute une preuve bien évidente de l'incapacité de ses nationaux. M. F. Mouchon, le Benjamin de notre Ministre, peu ferré probablement sur la langue flamande, se trompa et orthographia *Posterjen* sans *i*. La bévue ayant été constatée en temps, le graveur proposa, pour la réparer, de placer un *i* sur le premier jambage du *j*, ce qui fut accepté. Il n'y a donc aucune raison de modifier après le tirage, ce qui a été trouvé parfait (?) avant.

Contrairement au 10 cent., qui a seulement les initiales : *FM* (F. Mouchon) en lettres microscopiques blanches, dans l'angle gauche inférieur, au-dessus de la souche, le 5 c., a, au même endroit, les initiales du dessinateur, *G. P.* (G. Portielje) en lettres de couleur et *FM* en lettres blanches, plus à droite, dans l'échancrure de l'écu avec valeur :

10 centimes, lie-de-vin sur teinté

Le timbre de chemin de fer 2 francs au nouveau type est paru, nous dit-on, mais n'est en distribution dans aucun des bureaux que nous avons visités :

2 francs, jaune

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 1 2 penny est actuellement vert :

1 2 penny, vert

COCHIN.

Au type connu, de plus grande dimension, il y a lieu d'ajouter une valeur nouvelle :

1 puttan, violet

COLOMBIE (Répub. de).

Il se trouve dans une collection anglaise une feuille entière du 20 centavos, bleu, 1860, ayant cinq rangées horizontales de dix, et portant deux erreurs.

Le 2^e timbre de la 2^e rangée est renversé et le 2^e de la 4^e rangée est de la valeur 5 centavos.

Ces erreurs ont dû probablement être rectifiées aussitôt, car nous avons une feuille entière de cette valeur où les deux erreurs n'existent pas

et où il y a exceptionnellement cinq rangées de 11 timbres, ce qui doit être une nouvelle erreur du lithographe.

CUBA (Répub. de).

On nous annonce qu'il y aura bientôt une nouvelle émission de timbres. Nous espérons bien qu'on nous fera voir Maceo, héros et martyr.

ÉQUATEUR.

Le provisoire en tout est décidément à l'ordre du jour dans ce charmant pays. Nous avons cette fois à nous occuper de trois timbres fiscaux provisoirement mis au rancart, qu'on ressuscite en leur donnant un autre emploi d'une façon toute provisoire, rien que par l'application d'une surcharge, qui elle-même est provisoire, l'émission ayant duré provisoirement du 10 au 16 novembre dernier.

Comme le 10 centavos que nous signalions



au n° 407, les timbres en question ont été surchargés : 1896 — *Correos* — (1, 2, 10) centavos suivi d'un paraphe, celui du ministre des finances Wither (Séraphin pour les amis, mon ange pour les dames). La surcharge ayant été refaite pour chacune des trois valeurs, se trouve être différente,

non-seulement par les chiffres et les lettres, mais aussi par le paraphe. Maintenant pourquoi a-t-on tranché si tôt le fil de leurs jours? Voici :

Le succès après onze jours de vente n'étant pas venu pour les timbres commémoratifs et la cause étant attribuée.... à l'incendie de Guayaquil des 5 et 6 octobre, qui avait considérablement éteint le feu des acheteurs, il a été décidé en haut lieu que les timbres, dit-*commémoratifs*, seraient remis en usage tels quels, *sans surcharge*, jusqu'au jour où l'on aurait obtenu les 30,000 sucres jugés nécessaires pour pouvoir fournir quelques douceurs, sous forme de pension, aux veuves plus ou moins inconsolables des soldats morts pendant la révolution. Pour atteindre le succès voulu, il a donc été résolu que la vente de tous les timbres passés et présents serait arrêtée, d'où la suppression des trois provisoires que nous signalions plus haut

et dont nous ne nous expliquons guère l'émission, qui ne pouvait du reste que contrecarrer le débit des timbres commémoratifs. On espérait néanmoins que, pour le 31 décembre, ceux-ci seraient convertis en 30,000 sucres. Alors, mais seulement alors, nous aurons une nouvelle émission pour nos étrennes de 1897 qui, espérons-le ne sera pas provisoire (1).

Les trois fisco-postaux sont les suivants :

1 c. sur 1 c. vermillon, surch. noire, millésime 1893-1894	
2 — 2 — bleu	1867-1888
10 — 4 — brun	

La lettre de notre correspondant (14 nov.) est affranchie au moyen de timbres commémoratifs et de timbres fisco-postaux qui ont donc eu libre cours pour la correspondance internationale. A-t-on rempli les formalités nécessaires vis-à-vis de l'Union postale universelle afin de pouvoir mettre ces timbres en usage pendant six jours? C'est peu probable.

D'après M. Hellstern, les *timbres-taxe* verts en cours seraient employés comme timbres-poste pour l'affranchissement de la correspondance.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Guide postal* de mai 1896 contient quelques renseignements qui ne sont pas dépourvus d'intérêt, au sujet du nombre de timbres officiels de 1873 qui ont été employés, et dont l'usage a cessé il y a quelques années :

<i>Agriculture.</i>		<i>Etat.</i>	
1 c.,	95,415	1 c.,	31,800
2 —	230,150	2 —	41,800
3 —	435,060	3 —	109,200
6 —	120,000	6 —	82,100
10 —	95,260	7 —	37,800
12 —	51,265	10 —	64,900
15 —	54,050	12 —	20,800
24 —	60,265	15 —	22,800
30 —	82,265	24 —	13,800
		30 —	20,100
		90 —	6,643
<i>Présidence.</i>			
1 c.,	6,800	2 dollars,	3,508
2 —	9,100	5 —	363
3 —	23,500	10 —	363
6 —	5,500	20 —	363
10 —	5,510		

(1) A la date du 14 décembre notre correspondant de Quito nous avise qu'on ne sait encore rien de l'émission 1897, les timbres commémoratifs étant encore en usage

Guerre.

1 c.,	3,301,230
2 —	1,867,150
3 —	5,393,137
6 —	3,564,813
7 —	55,728
10 —	342,753
12 —	792,070
15 —	285,270
24 —	200,925
30 —	336,641
90 —	48,172

Justice.

1 c.,	25,000
2 —	26,000
3 —	182,000
6 —	84,500
10 —	20,000
12 —	26,800
15 —	12,800
24 —	6,400
30 —	8,600
90 —	3,200

Postes.

1 c.,	1,114,250
2 —	894,600
3 —	65,297,700
6 —	3,306,800
10 —	182,460
12 —	298,780
15 —	109,285
24 —	87,625
30 —	133,225
90 —	65,200

Intérieur.

1 c.,	394,800
2 —	1,413,400
3 —	5,285,500
6 —	722,500
10 —	284,350
12 —	359,850
15 —	247,100
24 —	134,125
30 —	138,300
90 —	64,377

Marine.

1 c.,	106,800
2 —	201,350
3 —	580,700
6 —	254,800
7 —	16,000
10 —	55,210
12 —	61,300
15 —	37,500
24 —	26,000
30 —	29,600
90 —	11,270

Trésor.

1 c.,	2,000,000
2 —	2,484,500
3 —	14,250,000
6 —	4,105,000
7 —	220,000
10 —	1,291,500
12 —	783,000
15 —	663,000
24 —	100,000
30 —	456,000
90 —	312,500

FERNANDO PO.



L'inscription qui changeait la destination du timbre fiscal 10 c. de peso, n'était sans doute pas assez visible. On vient d'en appliquer une autre, en caractères d'affiches, sur le même timbre, avec un timbre en caoutchouc pour en faire un 5 centavos. Il a paru le 1^{er} décembre passé :

5 sur 10 c. de peso, rose, surch. bleue
5 — 10 — — — — — *reversée*

Une mauvaise impression du timbre fisco-postal précédemment émis, 10 c. de peso, nous le montre avec l'inscription suivante :

<i>abilitado</i>	<i>abilitado</i>
<i>para</i>	<i>para</i>
<i>rrcos</i>	<i>correos.</i>

Ce sont bien des lettres manquantes et non placées sur le timbre voisin.

FRANCE.

La carte-lettre à 15 centimes et la carte postale à 10 centimes portent aujourd'hui les mots : *République française* à la partie supérieure :

Carte-lettre : 15 centimes, bleu sur gris
Carte postale : 10 — noir — vert pâle

Le *Monthly Journal* a découvert récemment le 20 centimes, 2^e type, 1876, que l'on ne connaissait pas. Ne serait-ce pas le 20 c., 2^e type, des colonies françaises qui aurait été piqué frauduleusement? Nous le pensons.

FUNCHAL.

Le type des timbres a subi le même changement qu'à Angra. (*Voir Angra.*) Il y a simplement substitution de nom.

GRANDE-BRETAGNE.

L'enveloppe avec formule au dos, nouvelle variété, existe pour le format K :

2 pence, outremer, format K

GUATÉMALA.

M. Gisquière annonce qu'il y aura pour février prochain une émission de timbres composée de quatorze valeurs. Ils porteront à gauche le Quezal dans les armoiries du pays, et à droite le buste du Président R. Barrios; quant au milieu du timbre, on ne s'en inquiète pas. Il nous paraît cependant qu'il doit être occupé par quelque chose.

Les valeurs et couleurs sont :

1 centavo, lilas	25 centavo, café
2 centavos, ardoise	50 — violet foncé
6 — jaune-orange	75 — bleu ciel
10 — bleu	100 — vert pâle
12 — carmin	150 — rose pâle
18 — noir	200 — magenta
20 — rouge	500 — vert foncé

HORTA.

Le changement des timbres s'est fait comme à Angra. Le cartouche inférieur porte : *Horta.* (*Voir Angra.*)

INDES NÉERLANDAISES.

M. M. Foulon nous signale la carte 5 cent,

bleu outremer, type chiffre, exactement de la même nuance que les cartes néerlandaises de même valeur, en cours :

5 cent, bleu outremer

INDE PORTUGAISE.

La carte 14 tanga nous est signalée avec le type de timbre à l'effigie de Don Carlos 1^{er} :

14 tanga, vert sur crème

LABOUAN.



Nous avons parlé de timbres émis à l'occasion d'un jubilé quelconque. En voici deux : leur surcharge est noire.

LEVANT AUTRICHIEN.

Les timbres-poste à 10 et 20 paras ont actuellement le piquage 13 12 au lieu de 10 (G. T.) :

10 paras sur 3 kr., vert, piqué 13 12

20 — — 5 — rose, —

LIBÉRIA.

Un changement de taxe ayant été apporté dans cette République, on en a profité pour créer une série nouvelle de timbres remplaçant le type de certaines valeurs.



Le 1 cent prend le type du 6 cents avec changements dans l'énonciation de la valeur : les chiffres ne sont plus entourés d'un trait et la valeur : *one cent* remplace le mot *postage*, placé au-dessus;

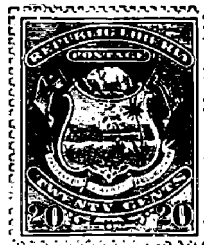
Le 2 cents emprunte l'hippopotame du 1 dollar avec quelques déplacements des inscriptions : *Republica Liberia* est sur banderole divisée en deux, à la partie supérieure; en bas, est la valeur : *two cents* entre chiffres; à gauche et à droite : *postage*.

Le 5 cents a le dessin du 4 cents avec quelques modifications apportées au cadre; la valeur est aujourd'hui dans un carré avec ornements devant les chiffres;



Le 10 cents a le dessin du 8 cents, c'est-à-dire qu'il représente le Président Johnson; les millésimes 1884-1892, donnent, comme nous l'avons déjà dit, les dates de sa Présidence;

Le 15 cents a pris le dessin du 12 cents avec petites modifications apportées, non au costume de la femme, mais à la partie supérieure du timbre où le fond est ligné et les chiffres droits;



Le 20 cents a le type du 16 cents sans autre changement que la valeur montrant les chiffres en couleur. Il a été ajouté des petits ornements entre les chiffres;

Le 25 cents avec changement de chiffres aux angles, a le type du 24 cents;

Le 30 cents répond pour le type à celui du 32 cents. Les chiffres sont maintenant dans un cercle avec petits ornements entre eux;



Enfin le 50 cents est d'un type nouveau. A la partie inférieure, dans un ovale, une tête de Liberté, de face; au-dessus, sur un cartouche : *Republica Liberia*; en bas : *fifty cents* et au-dessus, de chaque côté : 50 dans un petit cercle.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme ovale à quatre festons, piqués 15 :

- 1 cent, lilas
- 2 — olive et noir
- 5 — carmin —
- 10 — jaune —
- 15 — gris-noir
- 20 — vermillon
- 25 — vert-jaune
- 30 — bleu pâle
- 50 — brun-rouge et noir

MEXIQUE.

On nous signale une carte-lettre, 5 centavos, bleu, formule noire pour l'impression de laquelle on a utilisé la formule de 1895, noire, avec l'aigle au type 5 (*interior*) :

5 centavos, bleu

NANKING.

Les descriptions qui ont été données ici ne sont pas précisément exactes. D'après M. Roussin le 1:2 cent ne représente pas des magots mais deux statues d'hommes d'État aux tombes des Mings (environs de Nanking); le 1 cent et deux valeurs non signalées par nous, les 10 et 20 cents, montrent la *Tour du Tambour* ! (nous ne nous en serions jamais douté); le 2 cents, ce sont bien des éléphants, mais de pierre, n'ayant par conséquent plus rien à se dire, comme nous l'avons écrit; le 3 cents n'est rien moins que le lac de Hen-di-Wah; le 4 cents plus ténébreux que les autres, est la salle centrale du temple de Confucius à Nanking; le 5 cents enfin représente bien une cloche, mais elle appartient au Temple.

Maintenant donnons les couleurs des 10 et 20 cents non signalés ici :

- 10 cents, vert-jaune
- 20 — brun clair

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Vu le 2 pence, vert. *timbre-taxe*, avec le filagramme NSW et couronne, placé *verticalement* :

Timbre-taxe : 2 pence, vert

ORANGE.

Nous avons vu une bande entière de douze timbres horizontaux du 3 pence, bleu, surchargé : *Half penny*, n'ayant pas la valeur primitive biffée d'un trait noir :

1/2 p. sur 3 pence, bleu, surch. noire

Cette variété provient certainement du mauvais placement d'une feuille au tirage, qui aura fait porter la barre destinée à biffer la valeur primitive sur la partie supérieure de la rangée horizontale suivante.



PÉROU.

Les timbres-poste en cours ont reçu, dit le *Moniteur Philatélique* la surcharge oblique *Telegrafos* qui en change la destination :

- 1 centavo, vermillon, surch. noire
- 2 centavos, bleu —
- 5 — carmin —
- 10 — orange —
- 20 — bleu —

PONTA DELGADA.

Nous avons à constater le même changement qui s'est opéré à Angra (*voir Angra*), Funchal et Horta. Les timbres portent sur le cartouche inférieur : *Ponta Delgada*.

ROUMANIE.

Le timbre colis postal 25 b., est actuellement rouge-brique et piqué 13 1 2 :

25 bani, rouge-brique

RUSSIE.

СПЕЦИАЛЬНЫЙ ПЕРЕВОДЪ.

По _____ руб. _____ коп.

На сумму _____ руб. _____ коп.

Она _____ На имя _____

Въ _____

Служебным отделением.

Les mandats dont nous parlions le mois passé nous sont parvenus. En voici le type qui n'a rien de bien extraordinaire, pas même le timbre, *quoique* ayant le fond pointillé rose.

Le mandat sans timbre est de même type, il a un long rectangle pointillé pour deux timbres verticaux et porte trois mots en russe.

Imprimé en bleu, formule et timbre, sur blanc. Emis le 1 12 janvier :

- Sans timbre, bleu
- 15 kopecks, bleu et rose

ОССА (*Perm*). — Le 2 kop. ne se présentant pas décentement dans ses couleurs passées, bleu pâle et rose pâle, a été imprimé en rose-carmin :

2 kopecks, rose-carmin, piqué 11 1/2

VARIÉTÉ.

Non piqué verticalement :

2 kopecks, rose-carmin

OUSTIOUJNA (*Novgorod*). — En recevant les timbres 3 k. orange en usage depuis septembre dernier, l'administration rurale avise notre correspondant, M. Vonder Beeck, qu'il y a depuis longtemps d'autres timbres dont elle envoie des spécimens semblables pour le type à celui connu depuis 1894, mais avec quelques légères différences, le type ayant été recomposé quatre fois sur deux rangées, alors qu'il y en avait six pour la dernière émission imprimée en rose et antérieurement en vert. Aujourd'hui les feuilles ont 16 timbres sur quatre rangées, tandis qu'en 1894 il n'y en avait que six.

Imprimés en noir sur papier de couleur, le gris ayant des fils de soie mélangés à la pâte; piqure 11 1/2 :

1895 : 3 kop., gris,	4 variétés
— 3 — vert vif,	4 —
— 3 — rose-violeté,	4 —

Septembre 1895 : 3 — rouge-orange,	4 —
------------------------------------	-----

Les variétés sont les mêmes pour ces quatre tirages.

SAINTE-HÉLÈNE.

C'est le 1^{er} octobre dernier que les nouveaux timbres ont été mis en circulation. En plus des valeurs signalées, il y a au même type :

1/2 penny, vert

C'est par erreur que nous avons donné les couleurs des 2 et 2 1/2 p. comme étant bleu et jaune. il faut lire :

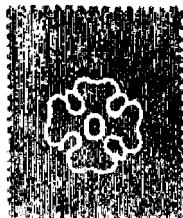
2 pence, jaune
2 1/2 — outremer

SUISSE.

Emission d'une bande 2 centimes au format 358 × 81 mm :

2 centimes, noir sur jaune

ZANZIBAR.



Nous tenons de l'obligeance de MM. Harry Hilckes & C^o le timbre annoncé dans notre numéro 404 représentant l'effigie du Sultan de

Zanzibar tournée vers la droite dans un ovale; de chaque côté, des palmiers, et au-dessus, des drapeaux rouges; cadre rectangulaire ayant : *Zanzibar* en haut; la valeur en bas, avec chiffres dans les angles, et au-dessus des chiffres, des caractères arabes; les bords extérieurs du timbre sont lignés en rouge.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigramme de Johore, ci-haut; piqués 13 :

1/2 anna, vert	et rouge
1 — bleu foncé	—
2 — chocolat	—
2 1/2 — outremer	—
3 — gris-bleu	—
4 — vert foncé	—
4 1/2 — jaune	—
5 — jaune-olive	—
7 1/2 — violet	—
8 — vert-olive	—



Pour les rupees, il y a un même type, plus grand. Les caractères arabes sont en-dessous de la valeur, et le nom : *Zanzibar* est placé en cintre au-dessus de l'ovale; même papier, même piqure, même bordure :

1 rupee, outremer et rouge
2 — vert

Nous ne connaissons pas les couleurs des autres valeurs 3, 4, 5 rupees déjà désignées ici.

Encore le 20 sur 15 cent. d'Italie de 1865.

(Voir n° 408.)

Ce n'est pas la première fois qu'il arrive d'obtenir des renseignements sur certaines émissions, ou de rencontrer des variétés inconnues au lendemain même d'avoir publié un article sur le sujet.

J'avais dit ici, n° de décembre, que le timbre d'Italie de décembre 1863, sans points, était le seul connu sans surcharge. Et voilà qu'il m'arrive maintenant de rencontrer dans une petite collection de timbres d'Italie (riche seulement en *e sais*) un exemplaire neuf, malheureusement un peu déchiré, du type à douze points sans surcharge.

Le timbre est parfaitement gommé et a le piquage habituel 14. Il me faut ajouter que dans la collection en question il se trouve plusieurs timbres-poste, fiscaux et essais venant

malheureusement de source officielle. Le timbre qui nous occupe est d'une nuance assez foncée, et provient peut-être d'une feuille d'échantillon envoyée à Turin par la Maison De La Rue et C^{ie}. Mais de même que certains timbres de la Grande-Bretagne appartenant à des planches non adoptées ou *never put to press* ont été rencontrés quelque fois à l'état oblitéré, je ne serais pas surpris du tout d'apprendre plus tard que les types à 12 et à 4 points ont été rencontrés sans surcharge avec oblitération originale (1). On sait d'ailleurs que des exemplaires de timbres *non dentelés* de cette émission se rencontrent, quoique rarement, avec oblitération de l'époque.

Puisque je suis revenu sur ce sujet, je tiens à présenter mes remerciements à M. Westoby, pour avoir fait connaître aux lecteurs du *Monthly Journal* le résultat de mes recherches, en y ajoutant de nombreuses remarques intéressantes, qui montrent la peine qu'il s'est donnée de faire la lumière sur une question qui ne saurait laisser indifférents les amateurs anglais.

M. Westoby a reproduit du *Timbre-Poste* de juin 1865 la nouvelle que deux ouvriers de la Maison De La Rue qui avaient imprimé la surcharge 20 c. sur les 15 c. furent envoyés à Turin. C'est là une confirmation de ce que j'avais avancé, c'est-à-dire que les timbres de 15 cent., restés sans emploi, à la suite de l'élévation du port des lettres pour l'intérieur, furent surchargés à Turin. Mais on comprend que, dans ce cas, le collectionneur ne peut pas trouver de différence entre la surcharge de Londres et celle de Turin.

Il n'y a qu'un point sur lequel je ne me trouve pas d'accord avec M. Westoby. Il affirme qu'aux timbres gravés en 1863 par MM. De La Rue et C^{ie}, le seul encadrement et le fond ligné diffèrent, mais que les effigies sont identiques pour toutes les valeurs de 5 c. à 2 lire, c'est-à-dire qu'il a eu des reduplications ou reproductions d'une même gravure pour l'effigie seulement. Un examen à la loupe prouvera au contraire que l'effigie a été refaite pour les sept valeurs. J'ajouterai que c'est surtout dans la disposition de la ligne marquant la tranche du cou que j'ai trouvé un excellent caractère différentiel des trois types du 15 cent., indépen-

damment de l'absence ou de la présence des fameux points.

Le sujet est loin d'être épuisé et, si le Directeur du *Timbre-Poste* veut bien me le permettre, j'aurai probablement plus tard à y revenir.

EMILIO DIENA.

Sept ans après.

Ce brave Seebeck a décidément été touché de la grâce. Ému après sept ans de tout ce qui a été dit sur ses émissions, profondément ému surtout de leur peu de succès de vente, il s'est décidé finalement, s'étant mis au préalable d'accord avec ses deux compères le Nicaragua et le Salvador, de ne plus faire d'émission annuelle, mais seulement une toute dernière qui durerait trois ans ! après quoi le contrat fin de siècle passé avec ces deux pays prendrait fin, à moins... de prorogation à la demande des intéressés !

Et à ce propos nous ferons remarquer que le Nicaragua et le Salvador qui ont toujours été fidèles à leur contrat, ne demandent certes pas mieux que de le continuer, les scrupules du Honduras n'étant pas les leurs et leur intention n'étant pas de brusquer les choses comme ce dernier pays en 1895 et l'Équateur en 1896, si le grand mouvement d'indignation de celui-ci est vrai.

Au début de sa spéculation, Maître Seebeck nous tenait la dragée haute. Il ne prétendait ni plus ni moins que de vendre ses produits par cent séries complètes. Il voulut même un moment imposer aux marchands un prix de vente qui laissait encore, selon lui, un bénéfice très rémunérateur et qui avait cet avantage de maintenir les prix à un taux normal. Mais il fallut renoncer bientôt à cette prétention comme à tant d'autres, pour arriver insensiblement à prendre des agents qui se chargeaient du placement de ses produits. On essaya d'abord des cent séries pour descendre à 50, 25 et 12, acceptant même les achats de série unique lorsque l'occasion s'en présentait. Pour les marchands récalcitrants on leur proposa le dépôt, ce qui n'annonce pas précisément un bien grand succès de vente.

Un beau jour arrive une circulaire Seebeck qui promet toutes sortes de choses. Cette circulaire a été reproduite par presque tous les journaux, soit parce qu'elle tenait de la place

(1) Nous venons d'examiner un à un tous nos timbres sans arriver à ce résultat.

pour les uns, soit parce qu'on avait confiance dans ses belles promesses, pour d'autres. Mais ces promesses comment ont-elles été tenues? Le Salvador nous donna deux séries au lieu d'une en 1895 suivies de deux autres en 1896!

Une promesse, par exemple, à laquelle ne faillira certainement pas le brave Seebeck, c'est celle de ne pas faire de réimpressions. Il saura d'autant mieux la tenir qu'il a eu soin de se faire une réserve de 100 à 200 mille séries de tout ce qu'il a produit, sans compter un renfort supplémentaire des petites valeurs.

Pour prouver qu'il n'y a aucune crainte de réimpression et que les timbres offerts sont bien authentiques, un des agents de Seebeck publiait tout récemment dans un journal les trois documents (c'est ainsi qu'il les appelle) que voici :

Par le premier nous avons un extrait du contrat entre les *acquéreurs*? des stocks et la Compagnie Hamilton de New-York. Il ne porte pas de signature. Voici ce qu'il dit :

" Dès que les timbres auront été déclarés hors cours, toutes les matrices et les planches seront détruites en notre présence, afin qu'il ne puisse être tiré aucune réimpression. "

On croirait après cela voir arriver une attestation des *acquéreurs*? certifiant que les matrices et planches ont été détruites en leur présence. Point du tout, nous avons simplement : ce 2^e document qui est ainsi conçu :

American Bank Note Company.

New-York, 27 juin 1890.

Je certifie que, conformément aux instructions contenues dans la lettre, n° 525-17 de la Direction générale des Revenus, lettre datée du 8 avril 1890, les planches de timbres ci-dessous, de la République de Honduras, ont été détruites ce jour, en présence du général Don Jacob Baiz, consul de Honduras :

1 planche de 160 timbres	1 centavo
1 — 160 —	2 —
1 — 80 —	1 1/2 real
1 — 80 —	1 —
1 — 80 —	2 —
1 — 80 —	4 —
1 — 80 —	1 peso

Signé : T. H. FRELAND,
Secrétaire et Administrateur.

Le 3^e document est de l'intéressé même et, comme le premier, ne porte aucune date :

" Je soussigné certifie que toutes les planches et les coins ayant servi à l'impression des timbres, enveloppes, bandes et cartes postales de Honduras, des émissions 1890, 1891 et 1892 ont été détruits et qu'aucune réimpression ne peut être faite de ces timbres, etc.

Hamilton Bank Note E. and P. Co.,
par N.-F. SEEBECK, Vice-Président.

Tout cela n'est pas bien concluant. C'est en vain que nous cherchons une preuve de la destruction de toutes les planches et matrices, non seulement du Honduras, mais des autres pays qui ont contracté avec le brave Seebeck.

Le premier document ne signifie absolument rien. C'est une promesse de destruction faite à une date inconnue et à des personnes qu'on ne nomme pas.

Le deuxième document est signé du secrétaire de la *American Bank Note Company*, un ami de Seebeck probablement, qui vient attester qu'en 1890 il a été détruit certaines planches; quant aux matrices, il n'en souffle mot. Pourquoi? un oubli sans doute.

Le consul de Honduras, en présence duquel les planches ont été détruites, dit-on, ne daigne seulement pas signer la pièce que l'on produit. Tout cela n'est pas régulier et ne présente pas un acte valable fait dans les formes voulues.

Quant au troisième document, un billet La Châtre, il est de M. Seebeck lui-même.

Le principal intéressé témoigne qu'il y a eu destruction de tout ce qui a servi pour le Honduras en 1890, 1891 et 1892. Et c'est tout!

Il nous souvient qu'en 1888, au Vénézuéla, on avait annoncé non moins solennellement la destruction de tous les timbres lithographiés. Les autorités furent même dérangées à cette occasion. On alluma en leur présence un bûcher. Les timbres qui avaient cessé de plaire furent amenés et le tout jeté au feu.

Après la destruction, les autorités rédigèrent un procès-verbal qui fut dûment signé, paraphé, certifié, enregistré, publié et qui constatait que tout avait été détruit.

Seulement, quelque temps après partaient pour l'Europe des ballots de ces timbres. Il paraît qu'on avait brûlé par erreur du papier blanc, croyant tenir des timbres. Un petit malheur, quoi!

Pour en revenir aux timbres Seebeck, qui décidément sont dans la panade, on veut bien nous faire la concession de nous promettre une série finale qui aurait, comme nous le disions en commençant cet article, une durée de trois ans. Mais le sacrifice ne sera-t-il pas trop grand? Nous le craignons. Cependant, puisqu'on nous annonce pour vraie, la clôture des émissions à jets continus, nous voulons bien accepter provisoirement la nouvelle comme irrévocable. C'est à cette occasion que nous venons examiner

ici tout ce qui est entré dans les albums, depuis sept ans, ou plutôt tout ce qu'on a cherché à y introduire, ce qui est différent. Or, voici le résultat :

HONDURAS (1890-1894) :

	T.P.	O.	E.	B.	C. (1)
1890	11	11	8	4	4
1891	14	11	4	4	4
1892	11		4	4	4
1893	11		4	4	4
1894	8		4		4
	55	22	24	16	20

NICARAGUA (1890-1896) :

	T.P.	O.	TA.	TE.	E.	B.	C. (1)
1890	10	10			5	3	4
					1 pr.		
1891	10	10		8	6	3	4
				1 pr.	6 pr.		
1892	10	10		11	5	3	4
				1 pr.	2 pr.		
1893	10	10		11	5	3	4
							1 pr.
1894	10	10		11	5	3	4
					2 pr.		
1895	10	10		11	5	3	4
					1 pr.	2 pr.	
1896	9	9	7		3	3	4
	70	72	7	64	35	21	28

SALVADOR (1890-1896) :

	T.P.	O.	TA.	E.	B.	C.	CL. (1)
1890	9			20	8	4	
	3 pr.						
1891	10			28	4	5	
	5 pr.						
1892	10			25	4	5	
	10 pr.						
1893	13			7	4	5	
	3 pr.						
1894	13			7	4	5	
	1 pr.			1 pr.			
1895	12		8	5	4	7	6
	1 pr.			2 pr.		2 pr.	
	12						
	5 pr.						
1896	12	12	8	5	4	6	5 pr
	12	12					9 M
	1 pr.						
		12					
		1 pr.					
	132	37	16	100	32	39	6 14

(1) Abréviations de T.P. (timbres-poste); O. (officiels); E. (enveloppes); B. (bandes); C. (cartes); C.L. (cartes-lettre);

EQUATEUR (1892-1896) :

	T.P.	O.	TA.	TE.	E.	B.	C. (1)
1892	8	7		8	2	2	2
	13 pr.	6 pr.		8 pr.	6 pr.		
1893				5			
				18 pr.			
1894	8	8		3	2		2
				2 pr.	1 pr.		
1895	8	8					
1896	8	7	6		2		2
	3 pr.				3 pr.		
	48	38	6	43	15	2	6

Si nous récapitulons ces chiffres, nous voyons qu'il a paru de 1890 à 1896 :

	T.P.	O.	E.	B.	C.	TA.	TE. (1)
Honduras	55	22	24	16	20		
Nicaragua	70	72	35	21	28	7	64
Salvador	132	37	100	32	39	16	
Equateur	48	38	15	2	6	6	43
	305	169	174	71	93	29	107

Soit en tout 948 objets postaux, auxquels il faut ajouter :

Salvador 1896	6	cartes-lettres
—	9	mandats
—	5	colis postaux.

Cela nous donne 968 recrus Seebeck.

Si l'on tient compte que le Honduras et l'Equateur n'ont été fournis de timbres que pendant 5 ans, alors que le Nicaragua et le Salvador en ont été approvisionnés pendant 7, nous arrivons à une moyenne de 6 années pour ces quatre pays, soit 242 timbres pour chacun d'eux, ou 40 par an!

Ce chiffre est significatif; heureusement qu'il n'est pas adopté partout, la collection deviendrait impossible. Cependant, nous avons entendu, non sans étonnement, prendre la défense de ces timbres et approuver leur émission, " parce qu'ils ne sont pas sans mérite artistique, qu'ils ne sont pas dépourvus d'intérêt et qu'ils se vendent dans de bonnes conditions. "

Mais il ne s'agit pas de savoir, suivant nous, si les timbres sont intéressants ou non, beaux ou laids, bon marché ou chers. La question n'est pas là. Oui ou non sont-ils destinés à exploiter les collectionneurs? Or, comme il ne peut y avoir doute à ce sujet, la conduite de l'amateur

TE. (télégraphes); TA (taxes); PR. (provisaires); P.P. (paquets postaux); M. (mandats).

est toute tracée : décourager les exploiters que leur pilule soit ou non dorée, et sans tenir compte du temps que ces timbres doivent rester en usage.

Dans les conditions où ces timbres ont été émis, il n'y a pas lieu d'être bien fier de les posséder, pour celui qui se résigne à leur achat. On sait d'avance que ces timbres ont été livrés *gratuitement* aux gouvernements des pays de Honduras, Nicaragua, Salvador et Equateur, à la condition que les imprimeurs puissent se rembourser de leurs frais et réaliser certains bénéfices possibles, en exploitant la naïveté des

collectionneurs. Leur présence dans un album est donc passablement humiliante pour l'acheteur; elle lui rappelle constamment la bêtise qu'il a commise de s'être laissé gruger si facilement, tout en ne lui laissant pas même la consolation de pouvoir endosser un jour à un *ami*, ces timbres sans avenir et absolument invendables.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 409.)

Emission du (?) août 1879.

(2^e SURCHARGE).

@@ Union postale universelle. @@

Semblable à la formule précédente dont le timbre a la même surcharge; les ornements et caractères ont été quelque peu déplacés.

1 1/2 pence, 10 pf., sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch. noir-roux.

Signes caractéristiques. Nous remarquons:

- Union postale universelle* a 61 m/m;
- Les ornements à *Union*, etc., ont, le plus grand 6 1/4 m/m de haut et sont à 1 4 m/m plus bas que cette inscription; les extrémités de ces ornements sont légèrement relevés ou cassés (à droite); ces ornements ont la même position que les précédents de juillet 1879; *r. de postale* a la partie supérieure brisée, *r. de universelle* l'a également, ce qui le rend plus petit;
- Sur tous les exemplaires que nous avons vus, le dessin de droite est au-dessus de l'inscription du timbre et à 2 1/2 m/m de distance;
- Sous *Union* etc., il y a un trait de 34 m/m commençant devant *o. (postale)* et finissant à l'E de *universelle*;

e. Rectangles des côtés latéraux. (Comme la précédente carte);

- 1 1/2 pence a 19 1/2 m/m; le petit *r* a un trait horizontal de liaison; le reste comme la précédente variété;
- 10 pfennig a 22 3/4 m/m; le *r* plus grand que le *o* en est à 3/4 m/m; quant au *o* il est à 2 1/2 m/m du *r* (pfennig).

Ce qui distingue à première vue cette variété, ce sont :

Les lettres *r* et *i* cassées et le trait exceptionnellement grand de 34 m/m.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de troisième commande, nous avons néanmoins un 3^e type. Il doit son existence, pensons-nous, à l'emploi d'une seconde presse pour accélérer le tirage, comme cela s'est produit pour les cartes avec réponse. Il est probable que l'emploi en aura commencé presque en même temps que le 2^e type. Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire oblitéré.

Emission de août ou septembre 1879.

3^e SURCHARGE.

@@ Union postale universelle. @@

La composition de cette surcharge est différente des deux précédentes, par suite de composition nouvelle :

1 1/2 pence, 10 pf. sur 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé, surch. noir-roux.

Signes caractéristiques :

- Union* etc. a 62 m/m;
- Certains boncles à *Union* etc., sont ombrées différemment et sont quelque peu inclinées et plus étroites; (la plus grande a en hauteur 6 3/4 m/m;) elles sont placées à 1 1/2 m/m plus bas que l'inscription; les

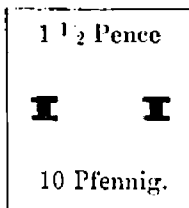
- extrémités sont maigres et peu recourbées;
- c. L'extrémité de la boucle de droite, sur tous les exemplaires que nous avons vus, se dirige sur la base du chiffre 1 1/2;
- d. Sous *Union*, etc. il y a un trait de 25 1/2 m/m commençant entre r et o (*postale*) et finissant après le v (*universelle*);
- e. *Rectangle des côtés latéraux*. Ont 3 3/4 m m en largeur et 4 1/2 en hauteur;
- f. 1 1/2 pence a 19 1/2 m/m; le petit i a un trait oblique; il est du haut à 1 3/4 m/m du trait oblique séparant les fractions, et le 2 est placé sur l'alignement de ce trait soit à 3/4 m m plus bas que pence dont il est distancé de 3/4 m m;
- g. 10 pfennig. A 22 1/2 m m; le 1 plus grand que le o en est à 3/4 m m; quant au o il est à 1 1/4 m m du r (*pfennig*).

Ce qui caractérise cette carte ce sont les boucles inclinées et ombrées d'une façon différente des autres; quant à leur placement il est exceptionnellement plus bas que l'inscription; enfin les extrémités de ces boucles différent.

Fabrication. La surcharge des cartes 1879 a été faite à la même imprimerie que les enveloppes surchargées de cette date. Il y a eu deux tirages, comportant 10,300 exemplaires, lesquels se sont succédés à un mois d'intervalle. Le dernier tirage ne fut épuisé que vers la fin d'octobre et cela se conçoit, la saison des bains qui augmente sensiblement la correspondance, étant à peu près terminée lorsqu'il fut mis en usage.

Essai. En même temps qu'il soumettait une enveloppe surchargée, l'imprimeur G. Rauschenplat proposait également une surcharge

pour les cartes. Elle a été refusée pour les mêmes motifs qui l'ont fait rejeter pour les enveloppes.



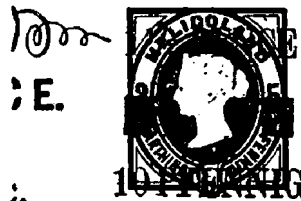
1 1/2 pence a 14 m/m et 10 pfennig : 15 1/2; pour masquer la valeur primitive celle-ci a été surchargée d'un gros chiffre 1 de 1 1/2 m/m de large sur 3 1/4 de haut.

Les inscriptions et les ornements de la carte sont semblables à ceux du 1^{er} type de la carte émise. *Union postale universelle* a 65 1/2 m m et le trait, sous cette inscription, 25 1/2. Il est placé entre le r et l'o de *postale* jusque l'i de *universelle*; l'ornement en boucle, dépasse à droite, la ligne d'inscription d'un m m.

La surcharge est noire.

Un des angles de la carte est coupé comme à l'enveloppe essai, probablement pour en empêcher l'emploi.

Falsification. Dénoncée en 1894, elle a la même origine que l'enveloppe falsifiée dont elle subit le même sort. Imprimée à 200 exemplaires, ceux-ci ont tous été détruits, dit-on, moins quelques-uns échappés à la destruction. Nous n'avons pu d'abord nous procurer qu'un seul exemplaire et encore est-il coupé (voir la reproduction), mais depuis, M. Fraenkel a pu nous fournir un exemplaire complet.



@@ Union postale universelle. @@

- a. *Union postale universelle* a 61 1/2 m m;
- b. Les boucles à *Union*, etc., ont, la plus grande 6 3/4 m m en hauteur, celle de gauche est cassée du haut et son extrémité non recourbée; elles sont placées à gauche à 1/2 m m et à droite à 1 1/2 m m plus bas que l'inscription; les extrémités ne sont pas recourbées;
- c. L'extrémité de la boucle de droite se dirige vers le milieu du grand chiffre 1 (1 1/2);
- d. Sous *Union*, etc., il y a un trait de 25 1/2 m m, commençant devant o de *postale* et finissant entre v et e (*universelle*);
- e. *Rectangles des côtés latéraux*: Ont 3 3/4 m m en largeur et 4 1/2 en hauteur;
- f. 1 1/2 pence a 20 m/m; (les lettres sont moins larges, surtout les e); le petit i a un trait de liaison oblique; il est du haut à 1 3/4 m m du trait séparant les fractions et le 2 à un m m plus haut que la base de

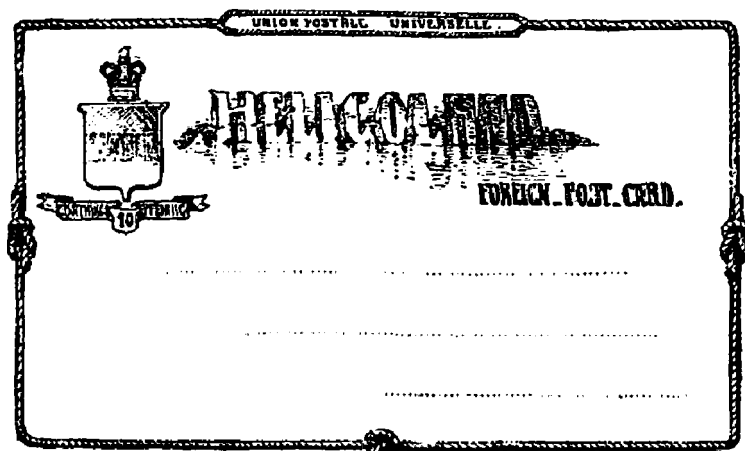
ce trait, enfin il est à 2 m/m du r de pence; g. 10 pfennig, a 22 1/2 m m; (les lettres F, E, G, sont surtout différentes); le 1, de la grandeur du 0, en est à 1 m m et celui-ci à 1 1/4 m m du p de pfennig; les traits de liaison du 1 sont minces.

Ce qui distingue immédiatement cette fausse surcharge, c'est la position occupée par le chiffre 2 (1 1 2) vis-à-vis du mot pence et la lettre u de Union qui n'a pas ses extrémités arrondies.

Le moment étant venu d'émettre des cartes postales définitives à 10 pf., pour l'Union pos-

tale universelle, M. Gätke envoie dès le 22 juin 1879, un nouveau dessin de carte à l'imprimerie de Berlin, recommandant, comme toujours, un prompt envoi. Epreuves furent expédiées à Hëlìgoland, le 31 juillet 1879 et approuvées le 4 août; la commande partit à la fin du même mois et l'émission retardée..... jusque octobre même année, afin d'épuiser probablement les cartes surchargées de 1879, ce qui semble résulter d'une lettre du 22 octobre que nous avons reçue du Directeur des postes, par laquelle il nous dit que les cartes provisoires n'existent plus.

Emission du 22 octobre 1879.



Rappelle l'émission de 1878 avec quelques modifications décrites à l'article *essai*, page 13, qui n'avait pas été adopté et qui aura sans doute été approprié pour la circonstance, plaçant dans le cable supérieur : *Union postale universelle*.

Trois lignes d'adresse placées irrégulièrement.

Gravé par M. Alwin Schiffler et imprimé en couleur sur carton blanc-gris, blanc-azuré et blanc-crème. Dimensions variant de 130 m m à 127 en largeur et 78 1/2 à 77 en hauteur.

Nous avons diverses dimensions du cadre dont nous avons noté, à tout hasard, les suivantes, sans faire des recherches plus longues, ces variétés n'étant pas dignes d'intérêt, dues qu'elles sont à l'allongement ou au rétrécissement du carton pendant le tirage.

130 x 77 1/2 m m	oblitérée	27 juillet et 1 ^{er} septembre 1884
129 x 78 1/2	—	17 septembre 1884
128 1/2 x 78	—	14 octobre 1887
127 7/8 x 77 1/2	—	6 septembre 1888
129 1/2 x 77	—	29 mai 1889

Il y eut treize tirages de cette carte aux époques suivantes :

Fin août	1879	10,300	exemplaires
27 —	1880	10,000	—
30 juin	1881	20,000	—
8 —	1882	10,000	—
17 octobre	—	10,000	—
30 juillet	1883	20,000	—
20 mars	1884	30,000	—
16 avril	1885	40,000	—
29 mai	1886	40,000	—
21 —	1887	30,000	—
6 juin	1888	30,000	—
27 avril	1889	30,000	—
29 mai	1890	40,000	—
		<u>320,300</u>	—

Nous avons lu dans un journal allemand que, en suite d'épuisement, on avait remis en usage, en août 1882, la carte de 1878. Cela nous paraît inadmissible, car s'il y avait eu une réserve,

c'était l'occasion ou jamais de la vendre avec le lot adjugé, en septembre 1879, à M. Goldner.

Fabrication. La carte a été gravée sur cuivre et reproduite par quatre exemplaires verticaux, pris en relief galvanique, pour faire une planche d'impression de ce même nombre de cartes.

Essai. Nous n'en avons pas vu.

Falsification. Nous tenons, de M. P. Pirl, une falsification qu'il est nécessaire de faire connaître. Elle a été obtenue par un calque sur papier transparent autographique, reporté sur pierre et imprimé lithographiquement.

Le cadre mesure 129 × 80 m/m, dimensions que nous n'avons pas rencontrées pour les cartes authentiques. Le carton est blanc mat, satiné.

Union postale universelle a 44 1/2 m/m; postale à le r trop droit, s (de fantaisie) trop ouvert;

universelle. x et v sont trop fermés, n a le jambage droit inférieur trop long, s trop large; **Héligoland** a 59 au lieu de 60 m/m et présente toutes sortes de différences, tant par la forme des lettres que par les ombres;

Foreign-post-card a 36 au lieu de 36 1/2 m/m. Il y a là aussi de nombreuses différences dans les lettres, notamment F, R, E, G, qui sont toutes trop inclinées;

Banderole. Son extrémité a 3 points à gauche, 3 traits verticaux à droite au lieu de 1 point et 1 trait horizontal à gauche et 2 traits verticaux à droite;

Écusson. Il n'y a pas de plein, à gauche supérieur; la croix qui surmonte la couronne est incomplète et la pointe de l'écu trop large;

Chiffre 10. Le 1 est trop maigre.

Il y a encore bien des différences dans le cadre, le pointillé des lignes d'adresse, etc., mais nous croyons en avoir dit assez pour faire reconnaître cette falsification.

L'impression est noir-gris.

2° CARTES AVEC RÉPONSE.

Le 1^{er} août 1876 le Gouverneur d'Héligoland commande à Berlin des cartes avec réponse de 5 + 5 pfennig avec prière d'enjoliver les cartes d'une bordure pour mieux les distinguer des cartes simples. Les épreuves expédiées le 8 août sont approuvées immédiatement et le 16, même mois, la commande est expédiée à Héligoland. L'introduction de ces cartes eut lieu le 1^{er} sep-

tembre 1876, comme on le verra par l'avis suivant, comme toujours fort laconique :

AVIS

Par ordre du gouvernement royal, émission a été faite ce jour de cartes-correspondance avec réponse de 5 + 5 pfennig.

Héligoland, le 1^{er} septembre 1876.

Par ordre :

R. PILGER,
Maître des postes royales.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE.

FRANCE.

ANGOUËME (Ville d'). — Les 1, 2 et 4 francs, pour droit d'affichage, dont nous ne donnions pas les couleurs, n° 268, sont noir sur bleu tous trois, comme les autres valeurs de cette série.

ITALIE.

FRENTINO (Rome). — Émission de 1896? Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne et renfermées dans un ovale à fond de couleur; cadre rectangulaire portant un chiffre aux angles; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria*; en haut : *Municipio*; en bas : *di Ferentino*.

20 centesimi, bleu, centre jaune, piqué 11 1/2

GANGI (Palermo). — Armoiries dans un cercle à fond de couleur; au-dessus, un autre cercle contenant : *Municipio di Gangi*; *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile*; valeur en bas, sur un cartouche horizontal. Emis en 1894? :

Segreteria : 20 centesimi, noir s^r jaune, piqué 11 1/2

— 50 — vert — paille —

Stato Civile : 50 — carmin s^r blanc —

MAZZARA DEL VALLO (Trapani). — Armoiries dans un rectangle ayant pour inscriptions, à gauche : *Diritti di Segreteria*; à droite : *Centesimi* et un chiffre; en haut : *Municipio di*; en bas : *Mazzara del Vallo*. Emis en 1895? :

20 centesimi, rose, piqué 11 1/2

50 — bleu pâle —

MINORI (Salerno). — Émission de 1890? Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di Minori*; au-dessus, sur une banderole : *Marca di Riscontro*; en bas, sur un cartouche horizontal : *Centesimi* et un chiffre de chaque côté, au dessus :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2

50 — vert —

MIRA (*Venise*). — Armoiries (trois couronnes) dans un écu, surmontées d'une couronne murale; au-dessus, cintré : *Diritti di Segreteria*; au-dessous, la valeur. Emis en 1895 :

20 centesimi, mauve, percé

MOLFETTA (*Bari*). — Armoiries et couronne dans un ovale à fond de couleur; cadre rect. ayant *Diritti di* à gauche; *Segreteria* ou *Stato civile* à droite; *Comune di Molfetta* en haut. Emission de 1895 ? :

20 centesimi, rouge et mauve, piqué 11 1 2
50 — — vert, —

MONSUMMANO E MONTEVETOLINI (*Lucca*). — Emission de 1895. Armoiries sur fond de couleur dans un ovale renfermé dans un rectangle; à droite : *Diritti di*; à gauche, *Segreteria*; en haut : *Municipio*; en bas : *di Monsummano*; dans les angles un chiffre. Emis en 1895 ? :

20 centesimi, bleu, centre jaune, piqué 11 1 2
50 — carmin — vert, —

NOLA (*Caserta*). — Armoiries (aigle à deux têtes) dans un ovale portant : *Municipio di Nola* — *Marca venti (cinquante) centesimi*; cadre rectangulaire ayant un chiffre dans les angles; fond couvert d'ornements. Emis en 1896 ? :

20 centesimi, brun, piqué 11 1/2
50 — — —

PONTASSIEVE (*Florence*). — Armoiries dans un ovale, cadre rectangulaire ayant à gauche : *Comune di Pontassiere*; à droite : *Marca di riscontro*; en haut : *Segreteria* ou *Stato civile*; en bas la valeur :

Segreteria : 20 centesimi, bleu, piqué 11 1 2
Stato civile : 50 — brun, —

PREMIANA (*Novare*?). — Type semblable à celui de Monsummano décrit plus haut, sauf l'inscription : *di Premiana* qui remplace *di Monsummano* :

50 centesimi, carmin, centre vert, piqué 11 1/2

SAN VITO AL TAGLIAMENTO (*Udine*). — Armoiries dans un double cercle ayant : *Municipio di S. Vito al Tagliamento*; cadre rectangulaire portant : *Diritti di Segreteria* en haut; la valeur en bas :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1 2
50 — — outremer —

SAVIGLIANO (*Cuno*). — Emission de 1896. Armes dans un écu; cadre rectangulaire portant :

Municipio di Savigliano en haut; valeur en bas; *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite :

20 centesimi, rouge, piqué 11 1 2

VEDELAGO (*Trévise*). — Chiffre de couleur dans un cercle ayant le fond blanc; cadre rectangulaire portant : *Diritti di* à gauche; *Segreteria (stato civile)* à droite; *Municipio* en haut; *Vedelago* en bas. Emis en 1895 :

Segreteria : 20 centesimi, rouge, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — bleu, —
— 100 — brun, —

ESPAGNE.



Les timbres pour polices d'assurances, actions, etc., ont été échangés, comme toujours, le 1^{er} janvier dernier. Le type représente un magnifique lion, ayant une patte appuyée sur la couronne (!) de l'écusson d'Espagne; sur banderoles, à la partie supérieure : *Clase* et le N°, angle gauche et valeur à droite; en bas, le millésime 1897.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

13 ^a	Clase, 75 centimos, noir
12 ^a	— 1 peseta, bleu ciel
11 ^a	— 2 — vert jaune
10 ^a	— 3 — chocolat
9 ^a	— 4 — brun clair
8 ^a	— 5 — lilas foncé
7 ^a	— 7 — violet très foncé
6 ^a	— 10 — groseille
5 ^a	— 15 — saumon
4 ^a	— 25 — bleu ciel
3 ^a	— 50 — rouge foncé
2 ^a	— 75 — lilas
1 ^a	— 100 — noir

Les timbres "Movil" n'ont pas subi de changement dans le type. Le millésime 1897 remplace 1896, voilà tout. Les valeurs sont :

5 centimos, gris-vert
10 — rouge-brun
25 — bleu
50 — (?)

MEXIQUE.

Le *McKel's W. S. N.* ajoute aux timbres de l'instruction, les suivants :

Instruction primaire

1890-1891 (type reproduit n° 241)

40 centavos,	bleu-noir
50 —	violet
90 —	brun
90 —	ardoise
150 —	lilas
2 pesos,	outramer

1891-1892 (type reproduit n° 241) :

40 centavos,	bleu-noir
50 —	noir
70 —	gris
80 —	vert-jaune
1 peso,	marron

1892-1893 (type reproduit n° 255)

20 centavos,	rouge
30 —	violet
40 —	vert foncé
50 —	brun
70 —	bistre
1 peso,	orange
120 centavos,	gris
150 —	vert
2 pesos	brun-orange

1893-1894

30 centavos,	vert foncé
40 —	vert-jaune.
50 —	rose
60 —	noir
70 —	gris
80 —	bleu
90 —	bistre
1 peso,	carmin
120 centavos,	brun
150 —	lilas
170 —	violet
2 pesos	brun foncé



En 1895-96 le type change. Chiffres dans un cadre oblong ligné; au dessus, cintré : *Instruccion publica primaria*; au-dessous : *Centavos*; cadre oblong aux an-

gles évidés des deux côtés et aux parties supérieure et inférieure; millésime 1895, angle gauche inférieur et 1896 au côté opposé :

12 centavos,	bleu	piqué 9 1 2
15 —	violet	—
20 —	rouge	—
30 —	vert pâle	—
50 —	rose	—
60 —	noir	—
80 —	bleu foncé	—
90 —	bistre	—
120 —	brun	—



PARAGUAY.

La *G. T.* annonce le timbre ci-contre servant à payer l'impôt sur les cigarettes. La valeur est en chiffres en haut et en bas; au centre, les armoiries de la République dans un ovale; en-dessous, l'inscription : *Impuesto para la instruccion primaria.*

On ne se douterait guère de l'emploi de ce timbre par son inscription :

1 centavo, brun sur blanc, non dentelé.

Le *Revista de la Soc. Fil. Argentina* a reçu la nouvelle d'un de ses correspondants, que l'on prépare une série de fiscaux gravés sur cuivre qui rappelleront ceux de la Répub. de l'Uruguay avec les armoiries du Paraguay et l'impression sur papier de fil fin, gommés et perforés.

L'inscription de la valeur de chaque classe sera en chiffres et en lettres, en encre noire, sans numération seulement pour les valeurs de 1 à 40 centavos inclusivement; l'uniformité de couleur sera celle de tous les timbres.

Les valeurs annoncées sont les suivantes :

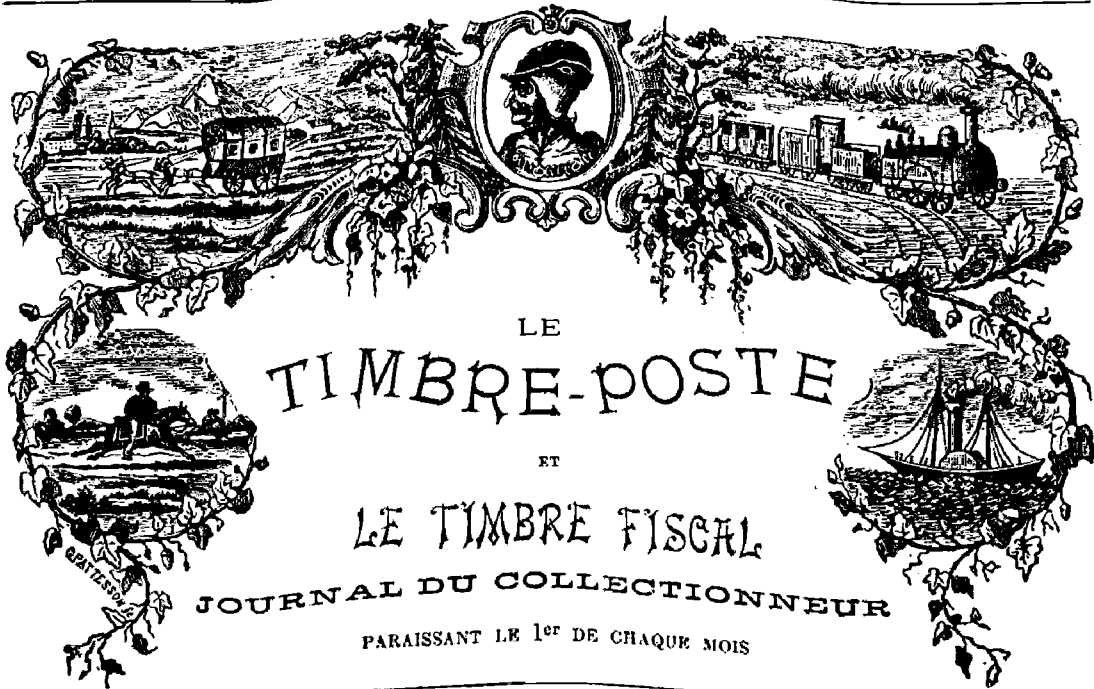
Centavos, 1 2 5 10 15 20 25 40 50 75 80
Pesos, 1 1 1/2 2 1/2 3 3 1/2 4 4 1/2 5 6 7 8 9
 — 10, 12, 12 1/2 15 16 20 25 30 40 50 60

S^t-PIERE & MIQUELON.

Le timbre-poste actuel, écrit la *Revue Ph. française* a reçu la surcharge noire : *Colis postaux*, le premier mot en lettres majuscules. Il sert comme droit de quittance :

10 centimes, noir et bleu s lilas, surch. noire.

Brux. Imp L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1^{er} janvier.
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.00

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

AFGANISTAN.



Encore un timbre d'Afganistan dont on ne connaît pas la valeur. Son impression est noire sur papier vert:

? noir sur vert

Le *Monthly Journal* signale deux autres timbres, toujours sans pouvoir renseigner la valeur:

? noir sur jaune-vert
 ? — — rose

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.

MM. Whitfield King & Co nous font observer que nous faisons erreur en considérant les timbres de cette contrée comme appartenant à la Co Britannique, ce pays étant sous le protectorat anglais.

Ils ont actuellement le filigramme CA et couronne.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

En plus des cartes 1/2 et 1 penny il existe au même type effigie :

1 + 1 anna, carmin

AFRIQUE ALLEMAGNE SUD-OUEST.

Nous avons déjà les timbres de l'Afrique orientale allemande, voici que nous en recevons, par l'entremise de M. Lindenberg, d'une autre colonie de l'Afrique, appartenant au même pays. Le moyen d'avoir des timbres est pratique et peu coûteux : on applique une surcharge et puis c'est tout. La série est composée des mêmes timbres que celle de l'Allemagne; ils sont tous surchargés sur deux lignes : *Deutsch-Sudwest-Africa*



3 pfennig, brun,	surch. noire
5 — vert,	—
10 — carmin,	—
20 — outremer,	—
25 — orange,	—
50 — brun rouge,	—

Les cartes postales ont également le timbre surchargé de la même façon :

	5	pfennig,	vert,	surch.	noire
5 + 5	—	—	—	—	—
10	—	carmin,	—	—	—
10 + 10	—	—	—	—	—

Cette émission n'aura lieu qu'après l'épuisement des timbres et des cartes sans surcharge.

ANGRA.

Les enveloppes et cartes ont subi le changement que nous signalons plus loin (voir *Funchal*).

Un 500 reis complète la série des timbres-poste :

500 reis, noir, chiffre rouge sur bleu

ARGENTINE (Répub.)



D'après l'*Ami des Timbres*, la colonie espagnole à Santa-Fé aurait émis le timbre commémoratif (?) ci-contre. D'après nos renseignements, c'est un timbre qui se vend en faveur de l'Espagne pour soutenir la guerre contre les colonies insurgées, d'où l'inscription : *Tout pour l'Espagne et par l'Espagne*. Cela n'a aucune valeur au

point de vue de la collection.

5 centavos, carmin, piqué 11 1 2

BELGIQUE.

Les nouveaux timbres 10 centimes de l'Exposition de Bruxelles 1897, étaient en usage depuis 15 jours en province lorsqu'on s'est empressé d'envoyer l'ordre de service suivant :

N° 4 Postes. — N° 3 Télégraphes.

Nouvelle émission de timbres-poste à 10 centimes "Bruxelles 1897".

Le 28 Janvier 1897.

La nuance brune du timbre-poste à 2 centimes est adoptée également pour le timbre-poste à 10 centimes "Bruxelles 1897". (Article 2 de l'arrêté ministériel du 5 octobre 1896, R. N° 286 P. N° 319 T.)

Depuis le 11 janvier courant, le Dépôt de vente des timbres-poste "Bruxelles 1897", de la nouvelle teinte, mais les bureaux ne pourront les débiter qu'après épuisement des timbres de la même catégorie émis en premier lieu.

Le Directeur général des Postes,
STERPIN.

Le Directeur général des Télégraphes,
F. DELARGE.

Un grand confrère trouve que la teinte nouvelle n'est guère plus avantageuse que l'ancienne et qu'elle occasionnera maintes erreurs avec le 2 centimes dont la couleur est la même.

Il faudrait pour cela y mettre énormément de bonne volonté.

Le *Philatéliste français* prétend que ce n'est pas la couleur qu'il fallait changer, mais la gravure du timbre. C'est aussi notre avis. On aurait même bien fait de ne pas s'adresser à M. Mouchon, quoique compatriote de notre confrère.

On annonce la prochaine émission d'un nouveau timbre-télégraphe à 80 centimes dont le besoin se faisait, paraît-il, sentir.

HINDI.



Nous avons reçu les timbres de cet Etat dont nous avons déjà parlé l'an dernier, dans notre n° 406. La seule et unique valeur qui existe est de 1/2 anna dont nous reproduisons ici quatre spécimens.

Il y a 168 timbres à la feuille formant autant de variétés, dont quatorze rangées verticales et douze horizontales. Les sept premières rangées verticales sont séparées des autres par un espace blanc de 3 centimètres.

Le dessin comme on peut s'en assurer ici est reproduit d'une façon bien primitive. Ce n'est pas, paraît-il, un *Kandjar*, mais un *Khouttar* au dire d'un correspondant d'un journal parisien. Le trait qui entoure ce *Khouttar*, puisque *Khouttar* il y a, se présente fort irrégulièrement, soit dans un cercle ou dans un ovale placé de toutes façons, même en oblique, avec traits minces ou épais. La forme du timbre varie aussi, ainsi que la dimension et les des-
sins des angles.

L'examen d'une de ces feuilles est des plus curieux. L'artiste a commencé par tracer une ligne dans toute la largeur des quatorze timbres de la première rangée, (voir notre dessin). Lorsqu'il eut terminé ses 168 timbres, il plaça une ligne verticale devant la première rangée, mais prenant mal ses dispositions, cette ligne vint entamer le dessin de plusieurs timbres des 8^e, 9^e et 10^e rangées ; un autre trait horizontal fut placé après les 12 derniers timbres horizontaux du 1^{er} compartiment et devant ceux du 2^e compartiment, après quoi fut tracé un gros trait horizontal en bas, dans toute la largeur de la feuille et à distance de la dernière rangée. Point de ligne d'encadrement à droite.

Le timbre annoncé dans notre n° 406 avait le papier grisâtre mince, ceux qui nous arrivent ont le papier blanc vergé épais, et comme marque de fabrique, en filagramme, un dessin et des inscriptions *Madi in....* Les timbres ne sont pas gommés :

1/2 anna, ardoisé sur blanc vergé.

CAMEROUN.



Cameroun est une possession allemande de l'Afrique occidentale. On lui a donné des timbres particuliers par le moyen économique d'une surcharge. Nous en avons connu la nouvelle par

M. Lindenberg, comme pour les autres colonies allemandes dont nous parlons plus loin.

Les timbres actuels d'Allemagne portent : *Kamerun* en surcharge noire : La série est composée comme suit :

3 pf. brun,	surch. noire
5 — vert,	—
10 — carmin,	—
20 — outremer,	—
25 — orange,	—
50 — brun rouge,	—

Le timbre des cartes 5 et 10 pfennig et avec réponse a reçu la même surcharge :

5 pfennig, vert,	surch. noire
5 + 5 — —	—
10 — carmin,	—
10 + 10 — —	—

CHINE.



L'ami Roussin nous fait parvenir les 2 types ci-haut appartenant à la série soumise à l'approbation de l'Union postale universelle, en attendant que le Japon fournisse d'autres timbres. L'emploi a commencé le 2 février.

Les valeurs émises sont les suivantes ayant le papier blanc et la pique 11 1/2 :

1/2 cent. sur 3 cent.,	jaune, surch. noire
1 — — 1 —	rouge, —
2 — — 2 —	vert, —
4 — — 4 —	rose, —
5 — — 5 —	jaune, —
8 — — 6 —	brun, —
30 — — 24 —	carmin, —

On remarquera qu'il y a changement de monnaie par suite de l'adoption du dollar remplaçant le taël.

CHYPRE.

Les 1 et 2 piastres complètent la série en deux couleurs :

1 piastre,	carmin et noir
2 —	vert-gris et brun

COLOMBIE (Répub.).

SANTANDER. — Variété du 5 cent. non perforé verticalement (*A. J. of Ph*) :

5 cent., vert

CUBA.

Le *Madrid Fíatélico* publie un document que nous reproduisons à notre tour, d'où il résulte que le 10 c. de peso, bleu, a bien été vendu pour la moitié de sa valeur, coupé en deux diagonalement, par suite de pénurie de 5 centavos. Ce timbre a été catalogué pour nous, il y a longtemps.

Administration centrale des Rentes.

VALEURS TIMBRÉES

Les timbres-poste, valeur 5 centavos, ayant été épuisés, S. E. le Gouverneur a bien voulu décider de leur substituer ceux à 10 centavos de la même classe, en les divisant diagonalement, en attendant qu'on reçoive de la Fabrique nationale ceux déjà demandés.

Que l'ordre de S. E. l'Intendant des Finances soit publié pour être porté à la connaissance publique.

Habana, 10 juillet 1888.

L'Administrateur central.

Le Marquis A. de Gaviria.

ÉQUATEUR.

Nous sommes toujours dans le provisoire. Depuis le 1^{er} janvier nous avons une nouvelle série de timbres et ce sont ceux de Seebeck de 1894 et 1895 qui vont remplir l'*interim* avec la surcharge noire 1897-1898!

Si nous avons bonne souvenance, une des clauses du contrat entre ce pays et le brave Seebeck portait que les timbres invendus au 31 décembre de chaque année, lui seraient restitués contre la remise de nouveaux timbres. Or, voilà que le gouvernement Équatorien a aujourd'hui une réserve telle, qu'il semblerait qu'il en ait pour deux ans : d'où le millésime 1897-1898. Et pourquoi a-t-il cette réserve? parce qu'il n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis de son fournisseur de timbres. Cela n'empêche pas le chef suprême de l'État de proclamer, avec des accents indignés (voir n° 397, page 3), qu'il ne s'adressera désormais " qu'à des industriels d'une probité reconnue " Pas flatteur pour Seebeck!

Quoi qu'il en soit de cette détermination, l'émission prouve que l'incendie de la poste n'a pas eu grande influence sur la réserve des timbres et qu'ils n'ont pas été brûlés, comme différents confrères l'ont annoncé. Il n'en pouvait du reste être ainsi, le dépôt se trouvant non à la poste, mais au ministère des Finances.

Les 30,000 sucrés qui devaient apporter une consolation aux veuves des soldats ayant eu " le sort le plus beau, le plus digne d'envie, (?) en se faisant tuer pendant la révolution, ont-ils été encaissés? C'est possible, mais il paraît cependant que tandis qu'on débite les timbres intermédiaires à Quito, depuis le 1^{er} janvier, les timbres commémoratifs sont encore employés partout.

Il y a du reste anarchie complète dans l'administration postale Équatorienne, ce qui cause toutes les irrégularités qui se commettent chaque jour. D'un côté, Quito agit à sa façon et Guayaquil à la sieme, sans compter les autres localités qui font la même chose, et c'est ce qui a donné lieu à l'émission de nombreux timbres fiscaux qui viennent sur les lettres de l'intérieur et même sur celles qui vont à l'extérieur.

L'Équateur a voulu absolument rompre avec la Compagnie Hamilton de New-York qui lui fournissait gratis ses timbres-poste. Depuis cette rupture il n'a pu créer un timbre quelconque qui durât quelque temps. Lorsqu'il en émet, il les retire, en fait ensuite de nouveaux, parce que, par imprévoyance, il n'en a pas fourni les administrations secondaires ou parce qu'il leur en a trop fourni. Et il arrive ceci, c'est que

n'en ayant plus d'une valeur, il en fabrique à sa fantaisie, sans avis officiel, sans prévenir personne. Et les bureaux secondaires, abandonnés le plus souvent à eux-mêmes, fabriquent à leur tour des timbres suivant leurs besoins.

Cela s'est vu tout récemment à Guayaquil, où les *timbres-taxe*, verts, ont été vendus comme timbres ordinaires et où des timbres-poste aux armoiries ont été vendus avec surcharge, comme nous l'annoncions au n° 408, les 20 cent. pour 5 centavos et les 50 pour 10 centavos. Et ces émissions n'étaient pas même connues à Quito!

Nous avons dit que des timbres avaient été émis à Quito cette année, portant le millésime 1897-1898. En résulte-t-il que ces timbres resteront en cours pendant ces deux années? Nullement. On a placé 1897-1898 parce qu'on avait mis antérieurement, sur les enveloppes 1894, le millésime 1895-1896. Mais il est probable que ces timbres n'auront qu'un usage fort limité, la réserve ne devant pas être grande. Il faut donc s'attendre à toutes sortes de surprises par suite du nettoyage à fond des magasins et comme conséquence on fera le nettoyage à sec des porte-monnaies des collectionneurs.

En attendant l'émission définitive (?) qui doit arriver incessamment, on se demande, avec raison, quand elle verra le jour et si les timbres commémoratifs apporteront jamais aux veuves des soldats la petite consolation promise. Lorsqu'on croyait tout terminé, le gouvernement assis sur des bases solides, voilà que tout est remis en question, le pays étant à la veille d'une révolution qui prend corps chaque jour et qui pourrait bien mettre fin aux délibérations de la Convention qui s'est réunie d'abord, à Guayaquil, du 9 octobre au 9 novembre et à Quito depuis le 9 décembre.

Pour en revenir à l'émission provisoire, voici ce que nous en recevons :

Les timbres remis en usage sont ceux à l'effigie du Président Rocafuerte. Ils ont aujourd'hui le millésime en surcharge oblique, noire : 1897-1898, dans les variétés suivantes :



Surcharge de bas en haut vers la droite (voir type 1).

Millésime 1894, 1 cent., bleu,	surch. noire
— — 10 — vermillon	— —
— — 20 — noir	— —

Surcharge de haut en bas vers la droite (voir type 2).

Millésime 1894, 2 cent, brun,	surch. noire
— — 5 — vert	— —
— 1895, 50 — orange	— —
— — 1 sucre, carmin	— —
— — 5 — bleu foncé	— —

Le 5 centavos a la surcharge formée de chiffres plus grands.

En *timbres-télégraphe*, nous avons au même type :

Surcharge oblique de bas en haut vers la droite.

Millésime 1894, 10 cent., vert, surch. noire
— — 20 — rouge — —
— — 40 — brun — —

On nous fait entrevoir l'espoir de posséder bientôt des enveloppes et des cartes dont on va faire avancer la réserve, en les surchargeant de la même façon que les timbres.

Que c'est donc heureux que le Chef Suprême de l'Équateur, le général Eloy Alfaro, ait eu l'idée de "réhabiliter le crédit des timbres-poste de son pays". On se demande ce qui serait advenu s'il n'avait pris cette grande résolution.

On a créé encore des timbres-télégraphe de service toujours pour relever le prestige des timbres de l'Équateur et à cette occasion, on a utilisé les timbres fiscaux de 1887-1888, en les surchargeant : *Telegrafo-servicio oficial* et la valeur. Il n'y a jusqu'ici que deux valeurs de connues, la première a sa surcharge de bas en haut et la seconde, pour varier les plaisirs, de haut en bas :

10 cent. sur 1 cent, vert, surch. rouge
20 — — 2 — rouge — noire

ÉRITREA.

La carte jubilaire n'a pas été employée dans cette possession italienne, contrairement à ce qu'on nous avait dit. M. E. Diema en a acquis la certitude, nous écrit-il. Allons, tant mieux !

FINLANDE.

Nous trouvons dans la *Gazette Timbrologique* que la carte à 10 penni a subi quelques changements. Les inscriptions de la formule sont de caractères nouveaux; l'écu a reçu quelques modifications : la couronne et le lion sont plus grands :

10 penni, carmin sur crème

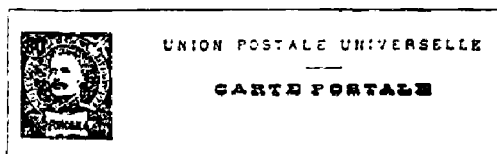
FUNCHAL.



Nous reproduisons le nouveau type dont nous avons parlé ici le mois précédent. Il existe, à ce même type, un timbre de 500 reis et les enveloppes suivantes, sur papier jaunâtre; format : 142 x 108 m.m. :

Timbre-poste :	500 reis, noir et carmin sur bleu
Enveloppes :	25 — vert
—	50 — bleu

Les cartes et les cartes-lettres ont eu également leur type de timbre changé, comme suit :



<i>Cartes-postales :</i>	10 reis, vert	sur crème
—	10 + 10 — —	—
—	20 — violet	—
—	20 + 20 — —	—
—	30 — brun	—
—	30 + 30 — —	—
<i>Cartes-lettres :</i>	25 — vert	sur chamouis
—	50 — bleu	sur azur

GRÈCE.

De l'émission, qui a fait place à celle des jeux olympiques, nous avons un groupe de 5 lep., coin de feuille, avec marque de contrôle ayant une double impression :

5 lep, vert-jaune, double imp. locale

Les nouveaux timbres sont, paraît-il, attendus. C'est M. Mouchon qui avait été chargé d'abord de la gravure. Mais ce dessin n'ayant pas été approuvé, on s'est adressé à Vienne.

GUATÉMALA.



M. V. Gisquière a fait passer une note aux journaux où il annonçait qu'une émission composée de 14 timbres était proche, et, comme atténuation, il ajoutait que le Guatemala ne s'était jamais procuré chez Seebeck. Le fait est que si ce pays ne s'est pas fourni jusqu'ici chez le grand exploitateur, qu'il est mûr pour s'entendre avec lui.

Une exposition de l'Amérique centrale, où nous verrons sans doute la collection entière des produits Seebeck, s'ouvre à Guatemala et c'est à cette occasion qu'on émet ni plus ni moins que :

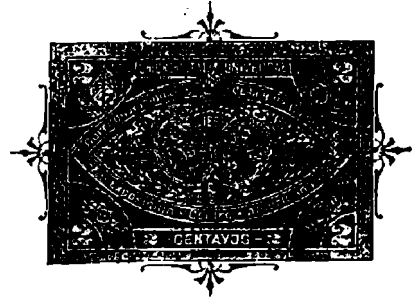
- 14 timbres-poste (5 centimes à 25 francs);
- 6 cartes-postales de valeurs variées;
- 4 enveloppes;
- 2 bandes.

Le type des timbres représente, au centre d'un ovale large, les armoiries du pays et le portrait du Président Barrios, un bateau (celui qu'on nous monte) à gauche, un vapeur à droite; autour, l'inscription: *Correos nacionales de la R. de Guatemala — Exposicion Centro Americana*; cadre oblong ayant la valeur en chiffres dans les angles; au-dessus: *Union postal Universal*; au-dessous, la valeur; armes de Costa Rica, Honduras, Nicaragua et Salvador aux quatre côtés intérieurs.

Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 12 :

1 cent, noir et lilas
2 — — — ardoise
6 — — — jaune-orange
10 — — — indigo
12 — — — carmin
18 — — — gris
20 — — — vermillon
25 — — — brun
50 — — — rouge-brun
75 — — — bleu-ciel
100 — — — vert-bleu
150 — — — rose
200 — — — mauve
500 — — — vert foncé

Ces timbres, on ne s'en douterait guère, ont été gravés par l'*American Bank Note Company* de New-York.



Les enveloppes sont de même type, sauf qu'on a cru nécessaire d'ajouter un fleuron aux quatre côtés extérieurs du timbre. Celui-ci est imprimé à droite sur enveloppes de papier blanc uni au format: 152 × 89 m m.

2 centavos, noir et lilas
6 — — — jaune clair
10 — — — outremer
12 — — —

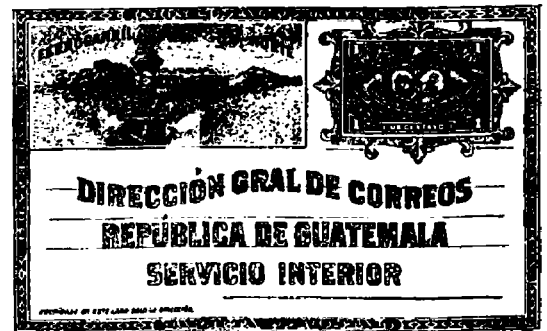
Le 2 centavos sert pour le service local, les 6 et 12 pour l'intérieur et le 12 pour l'extérieur.

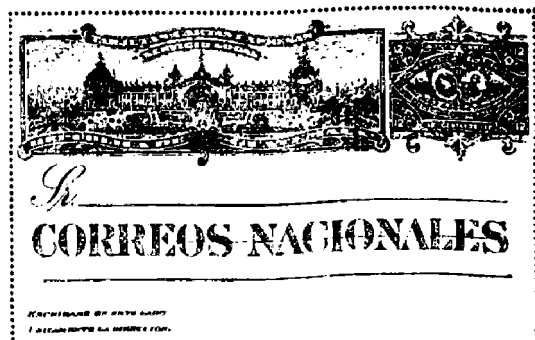
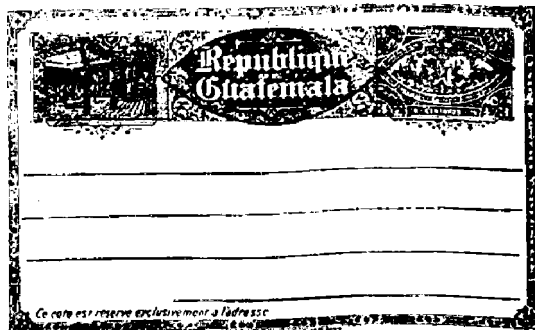
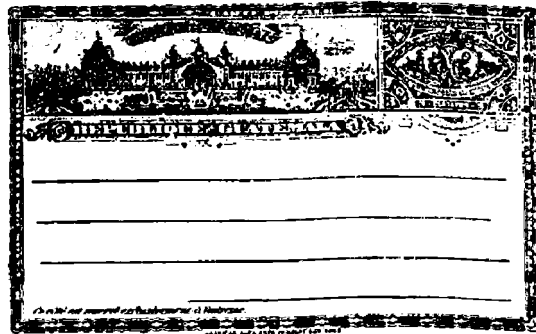
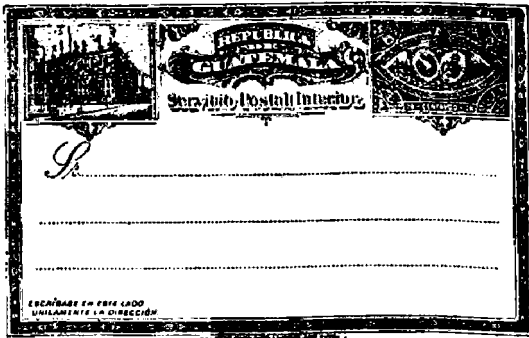
Il y a deux bandes au même type, fleurons extérieurs plus grand, format 298 × 127 m m :



6 centavos, noir et vert
10 — — — lilas

Enfin les cartes-postales sont aux types suivants :





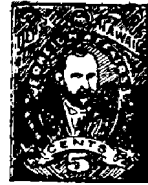
Cartes-postales : 1 centavo, noir et lilas (service local)
 — 3 centavos, — — jaune (— int.)
 — 3 + 3 — — — rouge (— —)

Cartes-postales : 3 centavos, noir et outremer (service ext.)
 — 3 + 3 — — — gris (— —)
 — 12 — — — brun (express local)

L'usage de ces timbres, enveloppes etc. est limité à 6 mois.

HAWAIIAN

Der Philatelist reproduit d'après un essai imprimé en brun le type de la série *foreign affairs*, déjà signalé ici. Représente l'avocat et ancien Ministre L. A. Thurston.



HORTA.



Voici le type de la nouvelle série signalée le mois passé, dont il y a en plus :

500 reis, noir et carmin sur bleu

Pour les enveloppes et les cartes, le changement est celui opéré à Funchal. (Voir Funchal.)

ITALIE.

Nous avons reproduit, n° 406, les deux nouveaux timbres de 1 et 2 centesimi, voici le 5 que nous fait voir M.E.Diena et qui appartient à la même série. Ce changement était, paraît-il, indispensable. Les chiffres occupent seulement les côtés inférieurs.



Papier et filagramme des autres timbres, piqure 14 :

5 centesimi, vert

JOHORE.

Le Ph. J. of Great Britain reçoit, bien tardivement, une série complète des timbres du couronnement où la surcharge est énoncée KETAHKOTAAN au lieu de KEMAHKOTAAN. Bonne aubaine pour ceux qui ont la foi.

LABOUAN.

Le M. J. annonce une variété du 2 c. sur 40 c. de 1893 où la surcharge est retournée :
 2 sur 40 c. jaune, surch. noire, retournée

LORENZO-MARQUÉS.

Le timbre de 300 reis vient d'être surchargé en noir : 50 reis :

50 sur 300 reis, bleu, surch. noire

MADAGASCAR.

Il existe, nous apprend l'Ami des Timbres, une série de timbres-taxe pour Madagascar au

type en cours, portant en surcharge de couleur, sur trois lignes : *Madagascar et dépendances*. Les valeurs sont :

5 centimes, bleu,	surch. vermillon
10 — brun,	— —
20 — jaune,	— bleu
30 — carmin,	— —
40 — lilas,	— vermillon
50 — violet,	— bleu
1 franc, vert foncé	— vermillon

Cette nouvelle était connue à Paris depuis un mois, lorsque l'ami Arthur, d'après son journal, en reçut avis par " fil spécial ". Pourquoi pas par vélo? Ce diable d'Arthur est toujours farceur!

Le 1 franc a aujourd'hui le nom en rouge au lieu de bleu :

1 franc, vert-bronze et rouge

MAROC.



Dans le courant de décembre dernier un service de courriers a été établi :

- 1° Entre Alcazar et Ouazzan;
- 2° Entre Tétouan et Chechouan.

Naturellement on a émis des timbres à cette occasion, savoir :

Alcazar à Ouazzan. (Voir type ci-haut).

5 centimes, carmin, piqué 11 1/2
10 — bleu, — —
15 — orange, — —
20 — vert, — —
40 — violet, — —
50 — jaune, — —
1 franc, brun — —

A fonctionné pendant environ un mois, après quoi le service a été supprimé sur les réclamations du chérif d'Ouazzan prétendant que la ville d'Ouazzan est sainte et qu'elle ne peut être mise en rapport avec aucune ville du Maroc.

Tétouan à Chechouan (Voir type 2 ci-haut).

5 centimes, bleu, piqué 11 1/2
10 — vert, — —
20 — carmin, — —
25 — orange, — —
40 — violet, — —
50 — rouge, — —
1 franc, brun, — —

MARSHALL (îles).



Encore une possession allemande, de l'Océanie cette fois, qui a l'avantage d'avoir des timbres particuliers et de se faire connaître ainsi aux collectionneurs.

Même série de timbres et cartes qu'en Allemagne; surcharge : *Marschall-Inseln* en noir :

Timbres-poste :	3 pfennig, brun,	surch. notre
—	5 — vert,	— —
—	10 — carmin,	— —
—	20 — outremer,	— —
—	25 — orange,	— —
—	50 — brun-rouge,	— —
Cartes-postales :	5 — vert,	— —
—	5 + 5 — —	— —
—	10 — carmin,	— —
—	10 + 10 — —	— —

MEXIQUE.

Signalé par le *Am. J. of Phil.* :

1° Enveloppe *Express Hidalgo* sur papier bleu vergé avec timbre d'affranchissement imprimé en noir. Format 154 x 90 mm :

10 + 5 c., noir et outremer

2° Carte au type ci-contre, mais pour le "servicio interior".



3 centavos, vermillon sur blanc

3° Puis deux cartes-lettres, mais ayant le type des timbres-poste de cette même valeur :



5 centavos, outremer sur blanc uni



5 centavos, outremer sur blanc vergé

NEGRI SEMBILAN.

D'autres valeurs ont été ajoutées à la série existante :

- 1 cent, lilas et vert
- 2 cents, — — brun-violet
- 5 — — — jaune-olive
- 8 — — — bleu
- 10 — — — orange
- 1 dollar, vert — vert-jaune
- 5 — — — bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.



L'Ami des timbres a découvert le timbre de chemin de fer ci-contre appartenant très probablement à une série fort ancienne.

Il est imprimé en noir sur papier blanc burelé brun-rouge, piqué 10 :

3 shillings, noir et brun-rouge

NOUVELLE GUINÉE.



Colonie allemande ayant les mêmes avantages que celles qui ont été énumérées ici. Les timbres et les cartes de l'Allemagne y sont en usage avec la surcharge noire : *Deutsch-Neu-Guinea* :

<i>Timbres-poste</i> : 3 pfennig, brun		
—	5	— vert
—	10	— carmin
—	20	— outremer
—	25	— orange
—	50	— brun-rouge
<i>Cartes postales</i> : 5 — vert		
—	5 + 5	— —
—	10	— carmin
—	10 + 10	— —

ORANGE.

Après le provisoire, le définitif (?). Le 1/2 penny a paru avec l'impression orange :

1 2 penny, orange

Le *D. B. Z.* annonce le 3 pence surchargé : 2 1 2 :

2 1/2 sur 3 p. bleu, surch. noir

PERAK.

La série entière (?) des timbres-poste a reçu la surcharge noire : *Serrice*. Voilà une lacune comblée. MM. Whitfield King et C^{ie} nous envoient le 5 cents :

5 c., violet et jaune, s.surch. noir



PHILIPPINES.

Le *Madrid Ph.* signale le 10 c. vert de 1888 sans surcharge qui n'a jamais été signalé nulle part. Il est possible que ce timbre ait été employé ainsi, mais étant donné les facilités que l'on a de faire disparaître la surcharge, il est bon d'être renseigné plus amplement.

PONTA DELGADA.



Voici le timbre actuellement employé à Ponta-Delgada, renseigné ici le mois passé. En plus des valeurs signalées, nous avons :

500 reis, noir et carmin sur bleu

Il y a un changement analogue à celui apporté à Funchal, pour les enveloppes et les cartes postales. (Voir Funchal).

RUSSIE.

BELEBEL (*Onfa*). Le timbre de 1893 a vu son type refait. L'animal a une autre allure; l'étoile est plus confuse au bas de l'ovale, mais par contre les chiffres sont plus grands et mieux faits aux angles :

2 kopecks, bleu foncé, piqué 11 1/2



KOLOMNA (*Moscou*). Nous recevons en communication de M. Roussin le 1 kop de 1895 avec l'impression des deux côtés :

1 kopeck, orange.

KREMENTSCHOUNG (*Poltava*). Le timbre de 1892

a été refait. Les angles ne sont plus en couleur, mais couverts d'un petit dessin ; par contre, les chiffres de la valeur ont été barbouillés de lignes, plaçant à la partie supérieure une petite étoile entre les deux mots :



3 kopecks, ocre jaune, piqué 11 1/2

Nowoousensk (*Samara*). M. Vonder Beek a découvert le timbre ci-contre appartenant à une poste dont on ne lui connaissait pas de timbre.

Au centre, les armoiries dans un cercle ayant la valeur en chiffres, également dans un cercle, aux quatre côtés ; cadre rectangulaire ayant pour inscription, sur un cartouche horizontal, à la partie supérieure : *Nowoousenskaja Samar* (Nowoousensk-Samara) ; et à celle inférieure : *Ziemskaia Patschta* (Poste rurale) ; au-dessous des armoiries, la valeur : *Tri Kop* (trois kopecks).

Imprimé en couleur sur papier blanc, burelé rose, piqué 13 :

3 kopecks, indigo et rose.

ZADONSK (*Woronèje*). Le timbre de 1896 l'on dentelé est actuellement piqué 11 1/2 :

1 kopeck, brun

SAINT-VINCENT.



Il nous arrive une nouvelle carte, valeur 1 2 penny, au format 121 x 75 mm et au type ci-haut :

1/2 penny, vert sur chamois.

SALVADOR.



On a éprouvé le besoin de surcharger au dernier moment l'enveloppe 15 centavos (format 160 x 91 mm) pour en faire une de 5 centavos. Voyez et admirez ! :

5 sur 15 c., vert-bleu, surch. noire.

Das P. annonce deux enveloppes pour l'intérieur, du format 108 x 64 mm ayant le papier blanc et le timbre imprimé à droite, angles supérieurs. Au-dessus du timbre : *Servicio Nacional y local* au 1 centavo et *Servicio del interior* au 2 centavos :

1 centavo, vert-olive

2 centavos, rouge.

Le type correspond à celui des timbres-poste, mêmes valeurs.

SAMOA.

Le 2 1/2 pence a aujourd'hui la teinte brun-noir. Papier de la Nouvelle-Zélande, piqué 11 :

2 1/2 pence, brun-noir.

SHANGHAI.

Reçu par le M. J. le 2 cents avec la surcharge renversée :

2 c. vermillon et noir, surch. renversée

TABAGO.

D'après une communication que nous font MM. Whilfield King & Co, il y aurait eu une émission d'un timbre provisoire 1 2 penny, obtenu en surchargeant le timbre fiscal 4 pence des mots *1 2 d — Postage*, sur deux lignes, en noir.



Les timbres n'auraient pas été délivrés au public. On s'en serait servi à la poste sur la présentation des objets à expédier et ils n'auraient été employés que pour un départ de malle, le 23 décembre.

Voilà un timbre qui va faire bien des malheureux, d'autant plus qu'il n'y en a eu que 2000 timbres d'imprimés ! :

1 2 p. sur 4 p., lilas et rouge, surch. noire

Au sujet du dernier timbre 1 shilling, imprimé par erreur (?) de la couleur du 6 pence, le Ph. J. of G. B. prétend qu'une plainte a été adressée au Gouverneur de l'île, au sujet de tripotages dont se seraient rendus coupables certains fonctionnaires qui auraient acheté de ces timbres pour en tirer profit.

TOGO.

Colonie allemande de l'Afrique Occidentale, près du golfe de Guinée. A été favorisée comme les autres colonies allemandes, de timbres et de cartes portant son nom en surcharge noire :



Timbres poste :	3	pfennig, brun
—	5	— vert
—	10	— carmin
—	20	— outremer
—	25	— orange
—	50	— brun-rouge
Cartes postales :	5	— vert
—	5 + 5	— —
—	10	— carmin
—	10 + 10	— —

TUNIS (Régence de).

La carte postale à 5 centimes a, depuis le commencement de janvier dernier, l'impression verte au lieu de noire :

5 centimes, vert sur crème

TURQUIE.

Nous avons reçu une nouvelle carte-lettre de 1 piastre, ayant le timbre en cours imprimé à droite avec l'impression verte et noire sur papier chamois. À reproduire le mois prochain :

1 piastre vert et noir sur chamois

Emission prochaine d'un timbre de 5 paras. En attendant ce timbre, le 10 a été surchargé d'un 5 turc (o) et du chiffres 5 aux angles; au-dessus et au-dessous, sa valeur primitive a été dissimulée de même :

5 paras, vert, surch. rouge

UGANDA.

Le *Monthly Journal* a reçu les informations suivantes à propos des timbres dont nous avons parlé ici plusieurs fois.

Les timbres varient en largeur de 24 à 17 m/m. Pendant l'année dernière le service était entrepris par les représentants militaires de la G^{de} Bretagne et les timbres avaient V. 96 R. en haut et Uganda en plein, au centre du rectangle. Il y aurait :

5 (cowries), noir,	1 ^{er} type
10	— — —
15	— — —
20	— — —
30	— — —
40	— — —
50	— — —
60	— — —
10	violet, —
20	— — —
50	— — —
100	— — —
20	— — 2 ^e type 96
100	— — —

Ces timbres auraient été vus sur lettres originales ou sur journaux.

WURTEMBERG

Il existe de la série *Porto pflichtig*, chiffre dans un losange :

3 pfennig, brun, piqué 11

ZANZIBAR.

Le 1 an. 6 pies des Indes a été surchargé, dit-on, en noir Zanzibar et en rouge 2 1/2 :

2 1/2 sur 1 an. 6 p., bistre, surch. noire et rouge

L'effigie représentée sur les nouveaux timbres est celle, au dire de l'I. B. J., du sultan Hamed ben Twain, décédé le 25 août 1896, sans avoir eu l'occasion, le malheureux, de voir son effigie sur les timbres. Cela nous promet une nouvelle émission à l'effigie du sultan actuel Hamoud ben Mahomet ben Saïd.

Les timbres à 3, 4 et 5 rupees dont nous n'avons pu donner les couleurs le mois passé, sont les suivantes :

3 rupees, violet	et rouge
4 — carmin foncé	—
5 — brun foncé	—



Nous avons reçu une enveloppe pour lettres enregistrées au type ci-haut. Elle porte sur la fermeture le timbre ci-contre entre deux monogrammes de même couleur; puis sur la face la lettre R dans un ovale et l'inscription : *Registered letter — This letter must be given to an officer of the post office — to be registered and a receipt obtained for it.* Format 134 × 83 m/m,

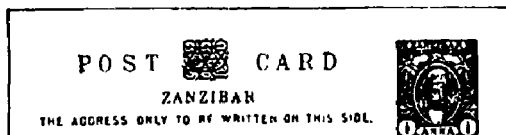
2 annas, brun-carmin, sur blanc

Une autre enveloppe, au type de petite dimension (voir le n° précédent) nous est également venue au format 118 × 66 m/m :

2 1/2 annas, outremer sur blanc

Enfin des bandes au même type, format 300 × 125 m/m sur chamois :

1/2 anna, vert sur chamois
1 — rouge —



Il y a également des cartes postales aux types ci-contre :



Les valeurs sont :

	1/2 anna, vert,	121 × 75 mm
1/2 + 1/2	— —	— —
1	— carmin, 140 × 89 —	— —
1 + 1	— —	— —

A propos du 7 k. 1879 du Levant russe.

Un de nos correspondants a eu l'obligeance d'attirer notre attention sur la brochure de M. H. Krötzech, traitant des timbres de Russie et de la Compagnie russe du Levant, où l'auteur met en doute certains timbres mis en vente par nous comme authentiques, et sur lesquels nous avions eu nécessairement nos apaisements.



Le timbre dont il s'agit est le 10 kop. surchargé d'un chiffre maigre 7 que nous reproduisons ici. Voici ce qu'en dit M. Krötzech, page 98 de sa brochure :

N° 22 et 23. Surcharge 7 grêle.

* De ceux-ci nous avons 20 exemplaires : 11 noirs, 9 bleus. Ce qui est authentique ici ne pourrait être établi. Au contraire, l'opinion que tous les 7 grêles sont faux paraît se justifier. Aucun des exemplaires ne peut prouver un timbre à date correspondant. Moens n'a cité cette surcharge que dans le numéro de septembre du *Timbre-Poste* de 1879 et en enregistre également en avril 1881 un second type (?). Le nouveau timbre 7 kop. (sans surcharge) était déjà émis en 1879. Bien que les exemplaires imprimés ne vissent pas hors de cours, mais furent employés jusqu'à complet épuisement (peut-être seulement à des guichets isolés) pendant toute l'année pour l'affranchissement, ce serait beaucoup d'estimer à 3/4 d'année leur période d'emploi. De là provient cet excès de 8 vis-à-vis des 7.

Nous cherchons en vain ici une apparence de preuve que les timbres surchargés d'un chiffre "grêle" soient faux. M. Krötzech a dans le plafond que la surcharge est sans valeur; cela suffit... pour lui peut-être, mais non pour d'autres. Aussi lorsque nous eûmes connaissance de l'opinion émise par notre correspondant, lui écrivîmes nous immédiatement pour savoir sur quoi il basait son opinion. Il nous répondit, dans les premiers jours de février, qu'il se trouvait en ce moment trop absorbé par le n° de son journal, en voie de gestation, que pour nous donner ses raisons, ce qu'il ferait bientôt. N'ayant plus reçu

de ses nouvelles, et son journal étant paru depuis plus de 15 jours, nous devons supposer qu'on n'a que de... mauvaises raisons à nous donner, ce qui explique le majestueux silence.

Entretemps nous nous étions adressé à M. A. Glavany, qui nous avait fourni les timbres en question, avec prière de nous donner le nom de son vendeur. La réponse ne se fit pas attendre, c'était le chef de l'Office postal russe, à Constantinople, M. Jean de Froding, qui occupe encore les mêmes fonctions aujourd'hui, ce qui est heureux pour nous, car on n'eût pas manqué de nous accuser d'être l'auteur de la surcharge.

Dare dare, nous nous adressâmes à M. Froding, en lui envoyant les timbres que nous avions reçus jadis, c'est-à-dire des 10 kop. surchargés 7 et 8, et voici la réponse que nous en avons reçu :

(N° 82.)

Constantinople, 25/6 Février 1897.

M. J.-B. MOENS,

rue de Florence, 42. Bruxelles,

En réponse à votre honorée, datée du 29 janvier, je m'empresse de porter à votre connaissance que le stock de timbres de 10 kopceks, avec surcharge de 7 et 8 kop. que M. Alfred Glavany avait acheté dans le temps de notre Bureau postal, par partie, et en différentes circonstances, ainsi qu'il est mentionné dans votre lettre, sont authentiques et pas faux, bien entendu si ces trois timbres appartiennent à une expédition qui a été effectuée particulièrement par M. Alfred Glavany.

Quant à la grosseur ou à la maigreur des chiffres appliqués sur ces timbres pour la surcharge, cela provient de ce qu'à cette époque notre bureau postal possédait deux exemplaires de timbres à surcharger, l'un plus gros, l'autre plus maigre; conséquemment cette différence ne saurait être attribuée à une contre-façon.

Ci-joint je vous restitue vos trois timbres modèles avec surcharge.

Ne m'étant jamais occupé ni de commerce, ni de collections de timbres, je trouve superflu de vous fournir des preuves plus officielles.

Agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de l'Office Postal Russe,
JEAN DE FRODING.

M. H. Lubkert ayant été le premier à nous signaler, d'Odessa, les deux variétés de surcharges du chiffre 7 (voir *Timbre-Poste* n° 201, septembre 1879) nous nous sommes adressé également à lui, afin de savoir comment il avait obtenu les timbres qu'il nous renseignait alors.

M. Lubkert nous répondit qu'il n'a jamais eu d'autres timbres que ceux qu'il a achetés lui-même au bureau général de la Compagnie russe, à Odessa, ou qui lui sont venus sur lettres, et il conclut nécessairement que les timbres en

question sont fort bien authentiques et qu'il ne saurait y avoir doute à ce sujet.

Ainsi, voilà deux correspondants qui ne se connaissent très probablement pas, qui demeurent, l'un à Constantinople, l'autre à Odessa, qui achètent au bureau de poste de la Compagnie, établi dans la ville qu'ils habitent, des timbres qui se trouvent être identiques, et 20 ans après, sans preuve, sans même en chercher, on vient avancer ce fait inouï que les surcharges sont fausses!

M. Krötzsch nous avait habitué à plus de circonspection.

M. Krötzsch dit que " les timbres ont été employés jusqu'à complet épuisement ". Cela est tout simplement inexact, et la preuve c'est que les timbres que nous avons achetés, par l'entremise de M. Glavany, qui nous en avait fait la proposition, sans intérêt pour lui, formaient un stock (de 7 et 8 k.) mis hors cours et cela à une époque où les timbres non surchargés étaient en usage depuis longtemps. C'est ce qui fit même que nous ne pûmes reproduire que tardivement le chiffre " grêle ", en avril 1881, alors qu'il était déjà signalé par nous en septembre 1879.

Il est donc probable que les 7 kop. surchargés ont été retirés de la vente aussitôt que ceux non surchargés ont été reçus par le bureau de poste.

Il ne nous étonnerait pas que l'un de ces jours, si la Tour Eiffel venait à disparaître par un temps de bronillard, qu'un Rommel ou un Mahy quelconque, vienne nous accuser de l'avoir dérobée et demandât, par la même occasion, de pouvoir nous fouiller, afin de s'assurer si nous ne la dissimulons pas sous nos vêtements.

La Poste Canarienne. (1)

Voilà une institution qui ne profite guère non plus des exemples qu'on lui donne et des influences subies par un perpétuel contact avec l'étranger!

A Las Palmas, c'est plutôt joyeux, à force d'inertie, d'insouciance et de manque d'organisation.

Les jours d'arrivée des paquebots postaux, tous les services sont suspendus; le *vulgum pecus* fait queue devant des portes closes, en attendant que le triage s'achève. On procède à celui-ci comme on peut, avec un personnel toujours insuffisant et que le mode de rétribution espagnol — d'où la monnaie est aussi absente que possible — rend d'un sans-gêne admirable. Tout le monde se met aux sacs; les dépêches sont extraites, jetées, empilées çà et là; les principaux intéressés viennent reconnaître leur bien, fouillent dans les tas. En cet esclandre, n'essayez pas de venir réclamer quoi que ce soit; si l'on daigne vous répondre, c'est pour vous dire de repasser plus tard ou... un autre jour. Vous objecterez, en tendant votre carte de visite :

— Mais je viens simplement prendre mes lettres, qui ne sont pas du dernier arrivage et doivent être ici depuis plusieurs jours... "

Vainement; il n'y a personne pour vous remettre le courrier réclamé.

(1) Chronique 18 février 97.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 410.)

Emission du 1^{er} septembre 1876.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.



Po (An)

The reverse card is for the answer.

Die angelegene Karte ist für die Antwort bestimmt.

1/2

Formules avec cadre de 132 × 80 m/m formé d'un assemblage de clichés empruntés aux cartes avec réponse 1873 de l'empire d'Allemagne ; timbre à l'effigie de Victoria en relief imprimé à droite ; au milieu de la partie supérieure de la carte :

Heligoland Post-office.

Post-Card. Post-Karte.

en-dessous : *To (An)* ; puis quatre lignes pointillées pour l'adresse, les deux dernières plus courtes, la 3^e commençant par *in* ; à gauche, angle inférieur, sur quatre lignes : *The reverse card is for the — answer — Die angebotene Karte ist für — die Antwort bestimmt.*

La seconde carte n'a pas cet avis, mais une 3^e ligne d'en-tête *Answer-Antwort*).

Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, noire pour la formule, en couleur pour le timbre, sur carton chamois.

3 + 3 farthings, 5 + 5 pf., vert-jaune foncé

Fabrication. Il n'y a eu qu'un seul tirage de 5000 exemplaires, dont une faible partie a été utilisée en 1879 pour en faire des 10 + 10 pfennig, une autre partie plus importante ayant été vendue en stock à la même époque.

Pour obtenir l'impression de la formule, on s'est servi des clichés des trois premières lignes des cartes simples. On a complété ensuite le texte par quatre lignes pointillées pour l'adresse, ajoutant un avis dans l'angle inférieur gauche de la première partie ; pour la deuxième partie on a mis quatre lignes pour l'adresse et une de texte (*Answer-Antwort*) sous la 3^e ligne.

Le cadre a été composé un certain nombre de fois pour chacune des cartes dont se composait les feuilles.

On peut rencontrer des variétés par le mot *in*, l'avis de gauche et le cadre.

Signes caractéristiques. Le relief des timbres montre toujours distinctement les détails de la gravure, ce qui n'est pas le cas pour les réimpressions. La teinte vert-jaune foncé fait également reconnaître ce tirage.

L'avis de gauche de la 1^{re} partie a les dimensions suivantes :

1^{re} ligne, 39 m/m

2^e — 12 —

3^e — 39 —

4^e — 32 —

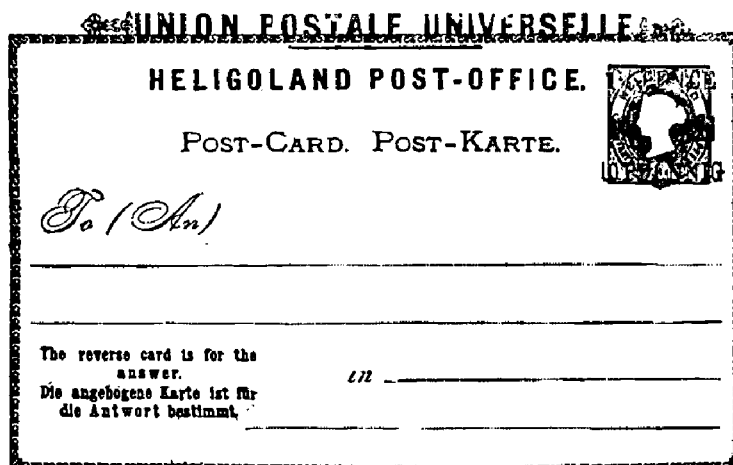
les 4 lignes, 12 — de haut.

La 4^e ligne d'adresse commence sous le point de *bestimmt* et a 85 1/2 m/m.

On doit se rappeler que l'avis postal du 10 juillet 1879 (voir, page 99, n° 404) annonce la mise en usage de cartes avec réponse surchargées. Le motif de ce retard inexplicable est que, pour économiser les frais d'une surimpression, il avait été décidé en principe qu'un timbre supplémentaire de 5 pfennig serait collé à côté de celui existant. Au dernier moment on revint sur cette décision. Mais comme il fallait envoyer les cartes à l'imprimerie de Cuxhaven et avoir le temps d'exécuter le travail de surcharge, l'émission dut nécessairement subir un retard, lequel fut porté à 30 jours.

L'imprimeur dut même se hâter, nous semble-t-il, car nous avons rencontré différents types de surcharges parmi les cartes que nous avons reçues à cette époque et provenant certainement de tirages exécutés à la même époque sur plusieurs presses, quoique, d'après les livres de l'administration des postes d'Héligoland, il n'y aurait eu que 700 cartes de surchargées.

Emission du 10 août 1879.



Formules de 1876 ayant en dehors du cadre supérieur, la surcharge : *Union postale universelle en capitales antiques grasses et ornements*

formés de clichés typographiques aux deux extrémités. Le timbre est surchargé comme celui de la carte simple.

1^{re} VARIÉTÉ :

UNION POSTALE UNIVERSELLE

1 1/2 PENCE

10 PFENNIG

- Union postale universelle* a 90 1/2 m/m;
- La surcharge du timbre est à 6 m/m de *union* etc.; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est directement placé sous l'extrémité du 2^e L de *universelle*;
- Le trait horizontal sous *union* est à 1 1/2 m/m de ce mot; il a une longueur de 35 m/m et commence entre l'O et l'S de *postale*, pour finir sous le V de *universelle*;
- Les ornements sont réguliers aux deux extrémités de la surcharge;
- Le timbre a la surcharge supérieure sur une longueur de 19 3/4 m m;
- Le timbre a la surcharge inférieure sur une longueur de 23 m m.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE.

AÇORES.

Les timbres *Imposto do Sello, Decima de Juros et contribuição industrial* ont subi le même sort qu'au Portugal (voir plus loin Portugal); ils ont en plus le mot : *Açores*, en surcharge noire.

ARGENTINE (République)

Deux timbres d'allumettes sont annoncés par la *Gazette Timbrologique* à l'état non dentelés et au type Mercure :

1 centavo, rose vif.
21 2 centavos, —

LONAS DE ZAMORA (*Municipalité de*). La *Revista de la S. F. Argentina* annonce que pour 1897 il a paru deux timbres gravés par la

C^{te} *Sud-Américaine des Billets de Banque*. C'est fort bien, mais quel en est le type? C'est ce que notre confrère ne dit pas. Il se contente de donner les couleurs sans même désigner le papier et la pique : C'est peu :

1 peso, rouge
2 pesos, bleu.

LAS FLORES (*Municipalité de*). Le même, annonce, d'une façon tout aussi énigmatique, les timbres de cette municipalité provenant de la même Compagnie :

1 peso, violet.
2 pesos, bistre-violet.



SANTA-FÉ (*Province de*). L'*Ami des Timbres* reproduit le type ci-contre d'une série émise en 1894.

L'impression est en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 et en dehors, un n° d'ordre en noir :

25 centavos, bleu

De la même province il y aurait le timbre microscopique ci-contre qui servirait comme taxe intérieure.



Imprimé sur papier blanc, non dentelé :

1/4 centavo, brun-violet

ESPAGNE.

La valeur du timbre " Movil ", 50 centimos que nous n'avons pu donner le mois dernier, est :

50 centimos, vert-bleu.

Des timbres pour titres de la Dette publique, valeurs industrielles et commerciales, il en existe les valeurs suivantes, toutes au même type de l'an dernier, c'est-à-dire au type *ivo*, rectangle allongé; en haut est le millésime 1896-97 :

0,05 centimos,	brun-jaune
0,10 —	vert-bleu
0,50 —	bleu foncé
1 peseta,	rouge foncé
2 —	brun clair
3 —	rouge-bistre
6 —	orange
12 —	orange très foncé

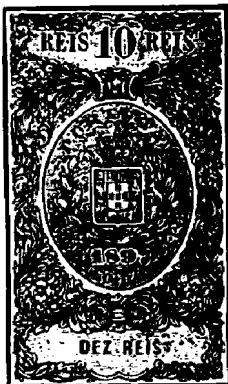
De la même série il y a encore les valeurs suivantes, marquant de singulières fractions :

0,047 centimos.	noir
0,094 —	vert-bronze
0,138 —	carmin
0,187 —	brun foncé
0,275 —	bleu
0,313 —	brun-violet
0,375 —	vert
1,875 —	violet

Ce sont les timbres en-cours aujourd'hui.

PORTUGAL.

Depuis le 1^{er} janvier les timbres *Imposto do Sello* ont changé de type. Au centre, les armes du Portugal dans un ovale; au-dessus : *Portugal*; au-dessous : *Imposto do Sello*. A la partie supérieure du timbre, en surcharge brune, la valeur en chiffres, entre le mot *reis* répété de chaque côté; sous les armoiries, le millésime 1897; en bas, la valeur en toutes lettres.

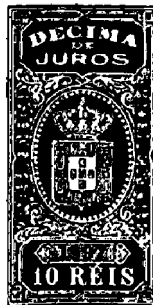


Imprimés uniformément en rose sur papier blanc; point de dentelure :

<i>Reis</i> : 10 15 20 30 40 50 60 70 80 . .) Rose
— 100 200 300 400 500 600 700	
800 900) surch.
— 1000 2000 3000 4000 5000 6000	
7000 8000 9000) brune

Les timbres *Justiça* ne sont pas changés. Ils restent toujours roses et des mêmes valeurs que celles émises en 1893.

Les timbres *Decima de Juros* (revenus) conservent leur type, mais il paraît qu'au lieu de servir pour une année, ils ne seront plus employés que pour trois mois. La surcharge noire *Primeiro trimestre 1897*, semble l'annoncer. (Voir ci-contre).



Les valeurs sont :

10 20 30 40 50 60 70 80 90	<i>reis</i> , vert, surch. noire.
100 200 300 400 500 600	
700 800 900	— bleu, — —
1000 2000 3000 4000 5000	
6000 7000 8000 9000	— orange — —



Il y a encore les timbres *Contribuicao industrial* qui ont changé de couleur avec l'année, ils ont aujourd'hui le millésime en surcharge noire comme la valeur. Il y a :

<i>Reis</i>	2,	5,					bistre, s. noire
—	10,	20,	30,	40,	50,	}	bleu, —
—	60,	70,	80,	90,			
—	100,	200,	300,	400,	500,	}	vert, —
—	600,	700,	800,	900,			
—	1,000,	2,000,	3,000,	4,000,	5,000,	}	carmin, —
—	10,000,	20,000,					

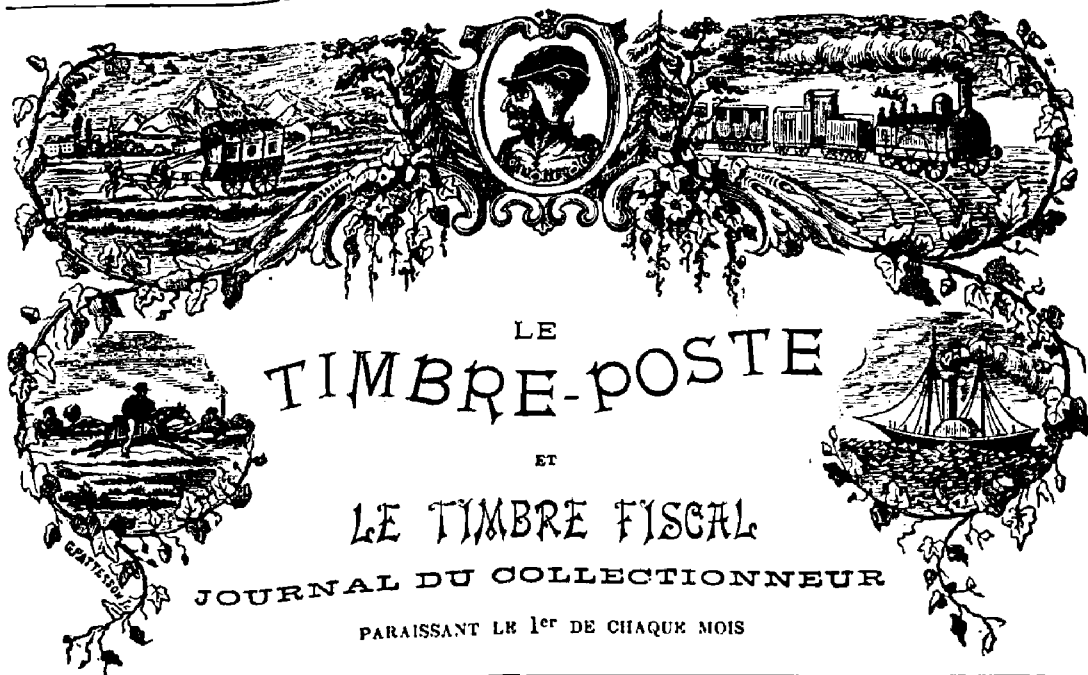
Le Gouvernement ne serait pas content, nous écrit-on, de toutes ces couleurs et l'on s'attend à un nouveau changement, ce qui serait un comble, nous paraît-il.

SUÈDE.

La *Revue Ph. française* annonce une nouvelle série *Stampel* parue fin 1895, de format réduit. En haut les armes, avec valeur en toutes lettres au dessous, puis un espace blanc sur fond guilloché pour l'annulation du timbre. De chaque côté : *Stampel*; en haut et en bas : *öre*; aux quatre angles la valeur en chiffres.

Impression de couleur sur blanc, piqués 13 :

20 öre, brun
30 — —
50 — —



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL.
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
 est pour une année et date du
 1^{er} janvier.
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J. B. MOENS
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE
 OU TIMBRE-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.

De la série au type 1895, sans filagramme, il y aurait non seulement des timbres avec CA et couronne, mais encore avec CC et couronne. Le *Ph. J. of G. B.* signale à ce dernier filagramme :

- 2 sh. vert sur rose
- 2 — 6 p., lilas — jaune
- 3 — vert et lilas sur bleu
- 4 — rouge — bleu — vert
- 5 — — — vert
- 10 — vert et carmin sur rose
- 1 sh. sur 1 livre, bleu

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} Brit. de l').

Le *London Ph.* nous apprend que l'on n'a pas été satisfait du type des derniers timbres fournis par MM. Waterloo & Sons, lesquels ont été chargés de le regraver.

Le timbre, dit notre confrère, a une apparence un peu plus fine et, ce qui doit être grave, c'est qu'on a supprimé les points aux quatre angles. L'émission regravée est composée des valeurs

1/2, 1, 2, 3, 4, 6 et 8 pence; le 1 livre est d'un type plus grand.

Pour correspondre aux valeurs actuellement adoptées par les diverses contrées de l'Afrique du Sud Britannique, il y aura encore un autre type, mais notre confrère ne peut rien en dire. S'il parlait, il courrait le risque d'être empalé, ni plus ni moins. Attendons donc les événements :

- 1/2 penny, noir-olive et violet
- 1 — violet — émeraude
- 2 pence, brun-gris — mauve
- 3 — brun-rouge — outremer
- 4 — outremer — mauve
- 6 — pourpre — rose
- 8 — vert-olive — violet sur chamóis
- 1 livre, noir — brun-rouge — vert pâle

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.



MM. Whitfield, King & C^{ie} nous adressent des timbres provisoires où la surcharge a été appliquée fort irrévérencieusement sur l'effigie du sultan défunt Hamed ben Twain, des timbres récemment parus.



Sur les 1/2, 1, 2, 4 1/2, 5 et 7 1/2 annas, il y a simplement : *British East Africa* en noir;

Sur les 1 et 3 annas, outre : *British East Africa* en noir, on a placé en 2^e surcharge rouge : 2 1/2, en deux variétés de chiffres, comme nous le reproduisons ici.

Il y a donc :

	1/2 anna, vert		et rouge, surch. noire	
	1 —	indigo	—	—
	2 —	chocolat	—	—
	4 1/2 —	jaune	—	—
	5 —	jaune-olive	—	—
	7 1/2 —	vert-olive	—	—
2 1/2 s' 1	—	indigo	—	— et rouge (2 var.)
2 1/2 s' 3	—	gris	—	— et rouge (2 var.)

Le Ph. J. of G. B. dit qu'il y a 3 variétés de ces 2 derniers; on nous affirmerait qu'il y en a 4 que cela ne nous étonnerait nullement.

On annonce les bandes suivantes au format 125 x 300 m/m :

1/2 anna, vert	sur chamois
1 — carmin	—

BAVIÈRE.

Quoiqu'il n'appartienne qu'à M. L. Brummer de parler des timbres de Bavière, nous bravons ses foudres en annonçant une nouvelle découverte qu'on vient de nous faire voir : il s'agit du 25 pfennig, *télégraphe*, porteur du filagramme *boucles* au lieu d'ondulations en ovale. Cela nous fait trois valeurs avec les 20 pf. et 2 marks qui ont exceptionnellement ce filagramme :

25 pfennig, carmin

BELGIQUE.

Le timbre-télégraphe de 80 centimes, a fait son apparition aujourd'hui 1^{er} avril :

80 centimes, noir

A la même date a paru un timbre-télégraphe récépissé à 10 centimes, noir.

BRESIL.

Le *Mapkn* annonce, en français cette fois, que le 10 reis de 1894 a été refait et qu'il a paru dans les premiers jours de février.

L'inscription *dez* à gauche est remplacée par *reis*; le chiffre 10 est plus petit et plus gras.

10 reis, carmin, centre bleu

CHINE.



Voici un timbre fiscal 3 cents, qui démontre l'emploi de ces timbres et qui est devenu postal depuis le 2 février dernier, pour le service so-disant régulier du gouvernement Chinois, toujours entre les mains de l'administration des douanes :

1 dollar sur 3 c. (fiscal), rouge, surch. noire, piqué 15

Nous reproduisons aussi le 24 cents, devenu 30 cents, ainsi que nous le disions le mois passé.

Une communication de MM. Whitfield, King & C^{ie}, nous permet de reproduire d'autres timbres : 6 et 9 cents, devenus 10 cents, toujours par une surcharge noire :



10 cents sur 6 c., bistre, surch. noire
10 — — — vert, — —

Les postes locales ont vu leur rayon d'activité réduit à la concession respective (établissement concédé aux étrangers), dans laquelle elles avaient été primitivement installées, sans pouvoir continuer à communiquer les unes avec les autres, comme cela s'est fait jusqu'à présent, grâce à certaines mesures prises par la douane contre les vapeurs-côtiers et de la rivière faisant communiquer ces ports entre eux.

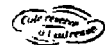
D'après MM. Whitfield, King & C^{ie}, les postes locales auraient été toutes supprimées, sauf celle de Shanghai.

CONGO (État Indép. du).

Nous avons reçu trop tard le mois passé les nouvelles cartes du Congo imprimées à Londres par les soins de MM. Waterloo & Sons. Elles portent pour type de timbre le nouveau timbre-poste à 15 centimes, représentant des

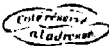


M. _____



bananiers, imprimé à droite; à gauche du timbre : *Carte-postale — Etat Indépendant du Congo — Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au Nord et Mossameles au Sud;* puis trois lignes d'adresse, la première commençant par M. :

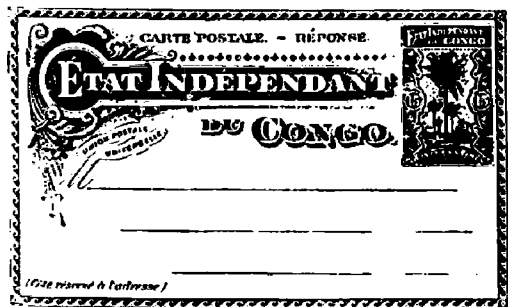
10 centimes, rouge sur chamois



La carte avec réponse, même valeur, est destinée à l'Union postale universelle, ce qui est indiqué sur une bande cintrée ayant plus bas : *Carte postale avec réponse payée*, puis une bande oblique ayant : *Etat Indépendant du Congo*.

L'impression est en couleur brune pour la 1^{re} face et verte pour la 3^e :

10 + 10 centimes, brun et vert sur rose



La 3^e carte a sur un cartouche horizontal : *Etat Indépendant et plus bas du Congo*; en haut : *Carte postale avec réponse payée*; à gauche, au-

dessus de la lettre M, commençant la 1^{re} des 3 lignes d'adresse : *Union postale universelle*; la 2^e partie a *Carte postale — réponse* :

10 + 10 centimes, bleu et brun-jaune sur azur

CURAÇAO.

Emission du timbre-taxe 40 c. au nouveau type :

40 cent., vert et noir

ÉQUATEUR.

M. Seebeck nous fait savoir que la série 1896 reste en usage en 1897, c'est-à-dire 8 timbres, 1 cierge officiel, 8 timbres officiels, 7 télégraphes, 2 enveloppes et 2 cartes.

Malgré les tirades indignées du Chef suprême de l'Etat, le brave Seebeck reste donc en faveur.

Enfin nous apprenons que le concessionnaire du timbre-poste commémoratif, un certain Valenzuela a nommé ses agents pour la vente en gros et en détail de cette série, laquelle a réhabilité d'une façon si remarquable les timbres de l'Equateur.

FRANCE.

L'enveloppe pneumatique à 50 centimes est en usage depuis le mois passé. Elle porte comme les cartes et les cartes-lettres, récemment émises, les mots : *République française*, à la partie supérieure :

50 centimes, rose sur azur

GRÈCE.

De l'émission 1879, sans chiffres au verso, type 1861, nous avons :

5 lep., vert-jaune sur blanc

Et de l'émission 1891, impression locale :

20 lepta, rouge sur paille, non dentelé

GUATÉMALA.

Voici le décret qui régularise l'émission de toutes les classes de timbres dont nous avons parlé et qui ont vu le jour en vue de commémorer l'exposition de l'Amérique centrale :

La Direction générale des postes porte à la connaissance du public que la nouvelle émission de timbres et autres valeurs postales que l'administration émet pour commémorer la prochaine exposition de l'Amérique centrale, étant arrivée, il sera mis en circulation, à partir du 1^{er} janvier prochain, les nouvelles valeurs postales composées des sortes suivantes :

Timbres : 1 cent. lilas	Timbres : 25 cent. café foncé
— 2 — plomb rare!	— 50 — violet foncé
— 4 — orange	— 75 — bleu ciel
— 10 — bleu nat!	— 100 — vert perle
— 12 — carmin	— 150 — rose pâle
— 18 — noir	— 200 — magenta
— 20 — rouge	— 500 — vert foncé

MM. Whitfield, King & C^{ie} nous adressent des timbres provisoires où la surcharge a été appliquée fort irrévérencieusement sur l'effigie du sultan défunt Hamed ben Twain, des timbres récemment parus.



Sur les 1 2, 1, 2, 4 1 2, 5 et 7 1 2 annas, il y a simplement : *British East Africa* en noir;

Sur les 1 et 3 annas, outre : *British East Africa* en noir, on a placé en 2^e surcharge rouge : 2 1 2, en deux variétés de chiffres, comme nous le reproduisons ici.

Il y a donc :

	1 2 anna, vert		et rouge, surch. noire	
1	—	indigo	—	—
2	—	chocolat	—	—
4 1 2	—	jaune	—	—
5	—	jaune-olive	—	—
7 1 2	—	vert-olive	—	—
2 1 2 s' 1	—	indigo	—	— et rouge (2 var.)
2 1 2 s' 3	—	gris	—	— et rouge (2 var.)

Le *Ph. J. of G. B.* dit qu'il y a 3 variétés de ces 2 derniers; on nous affirmerait qu'il y en a 4 que cela ne nous étonnerait nullement.

On annonce les bandes suivantes au format 125 × 300 m/m :

1 2 anna, vert	sur chamóis
1 — carmin	—

BAVIÈRE.

Quoiqu'il n'appartienne qu'à M. L. Brummer de parler des timbres de Bavière, nous bravons ses foudres en annonçant une nouvelle découverte qu'on vient de nous faire voir : il s'agit du 25 pfennig, *télégraphe*, porteur du filagramme *boucles* au lieu d'ondulations en ovale. Cela nous fait trois valeurs avec les 20 pf. et 2 marks qui ont exceptionnellement ce filagramme :

25 pfennig, carmin

BELGIQUE.

Le timbre-télégraphe de 80 centimes, a fait son apparition aujourd'hui 1^{er} avril :

80 centimes, noir

A la même date a paru un timbre-télégraphe récépissé à 10 centimes, noir.

BRESIL.

Le *Mapku* annonce, en français cette fois, que le 10 reis de 1894 a été refait et qu'il a paru dans les premiers jours de février.

L'inscription *dez* à gauche est remplacée par *reis*; le chiffre 10 est plus petit et plus gras.

10 reis, carmin, centre bleu

CHINE.

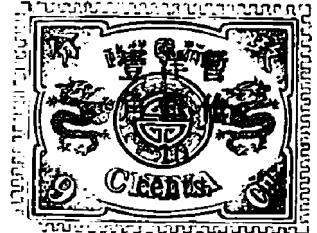


Voici un timbre fiscal 3 cents, qui démontre l'emploi de ces timbres et qui est devenu postal depuis le 2 février dernier, pour le service so-disant régulier du gouvernement Chinois, toujours entre les mains de l'administration des douanes :

1 dollar sur 3 c. (fiscal), rouge, surch. noire, piqué 15

Nous reproduisons aussi le 24 cents, devenu 30 cents, ainsi que nous le disions le mois passé.

Une communication de MM. Whitfield, King & C^{ie}, nous permet de reproduire d'autres timbres : 6 et 9 cents, devenus 10 cents, toujours par une surcharge noire :



10 cents sur 6 c., bistre, surch. noire

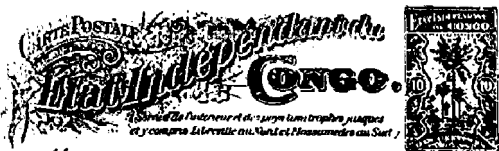
10 — — 9 — vert, — —

Les postes locales ont vu leur rayon d'activité réduit à la concession respective (établissement concédé aux étrangers), dans laquelle elles avaient été primitivement installées, sans pouvoir continuer à communiquer les unes avec les autres, comme cela s'est fait jusqu'à présent, grâce à certaines mesures prises par la douane contre les vapeurs-côtiers et de la rivière faisant communiquer ces ports entre eux.

D'après MM. Whitfield, King & C^{ie}, les postes locales auraient été toutes supprimées, sauf celle de Shanghai.

congo (État Indép. du).

Nous avons reçu trop tard le mois passé les nouvelles cartes du Congo imprimées à Londres par les soins de MM. Waterloo & Sons. Elles portent pour type de timbre le nouveau timbre-poste à 15 centimes, représentant des

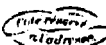


M.



bananiers, imprimé à droite; à gauche du timbre : *Carte-postale — État Indépendant du Congo — Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au Nord et Mossamedes au Sud*; puis trois lignes d'adresse, la première commençant par *M.* :

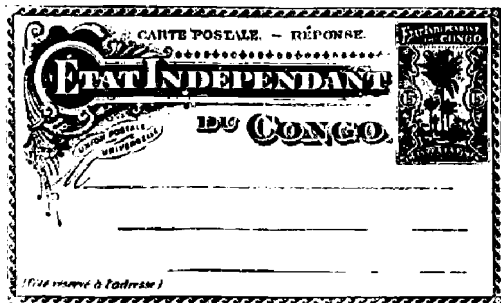
10 centimes, rouge sur chamois



La carte avec réponse, même valeur, est destinée à l'Union postale universelle, ce qui est indiqué sur une bande cintrée ayant plus bas : *Carte postale avec réponse payée*, puis une bande oblique ayant : *État Indépendant du Congo*.

L'impression est en couleur brune pour la 1^{re} face et verte pour la 3^e :

10 + 10 centimes, brun et vert sur rose



La 3^e carte a sur un cartouche horizontal : *État Indépendant et plus bas du Congo*; en haut : *Carte postale avec réponse payée*; à gauche, au-

dessus de la lettre *M*, commençant la 1^{re} des 3 lignes d'adresse : *Union postale universelle*; la 2^e partie a *Carte postale — réponse* :

10 + 10 centimes, bleu et brun-jaune sur azur

CURAÇAO.

Emission du timbre-taxe 40 c. au nouveau type :

40 cent., vert et noir

ÉQUATEUR.

M. Seebeck nous fait savoir que la série 1896 reste en usage en 1897, c'est-à-dire 8 timbres, 1 cierge officiel, 8 timbres officiels, 7 télégraphes, 2 enveloppes et 2 cartes.

Malgré les tirades indignées du Chef suprême de l'État, le brave Seebeck reste donc en faveur.

Enfin nous apprenons que le concessionnaire du timbre-poste commémoratif, un certain Valenzuela a nommé ses agents pour la vente en gros et en détail de cette série, laquelle a réhabilité d'une façon si remarquable les timbres de l'Équateur.

FRANCE.

L'enveloppe pneumatique à 50 centimes est en usage depuis le mois passé. Elle porte comme les cartes et les cartes-lettres, récemment émises, les mots : *République française*, à la partie supérieure :

50 centimes, rose sur azur

GRÈCE.

De l'émission 1879, sans chiffres au verso, type 1861, nous avons :

5 lep., vert-jaune sur blanc

Et de l'émission 1891, impression locale :

20 lepta, rouge sur paille, non dentelé

GUATÉMALA.

Voici le décret qui régularise l'émission de toutes les classes de timbres dont nous avons parlé et qui ont vu le jour en vue de commémorer l'exposition de l'Amérique centrale :

La Direction générale des postes porte à la connaissance du public que la nouvelle émission de timbres et autres valeurs postales que l'administration émet pour commémorer la prochaine exposition de l'Amérique centrale, étant arrivée, il sera mis en circulation, à partir du 1^{er} janvier prochain, les nouvelles valeurs postales composées des sortes suivantes :

<i>Timbres</i> : 1 cent. lilas	<i>Timbres</i> : 25 cent. café foncé
— 2 — plomb rare!	— 50 — violet foncé
— 6 — orange	— 75 — bleu ciel
— 10 — bleu nat ^l	— 100 — vert perle
— 12 — carmin	— 150 — rose pâle
— 18 — noir	— 200 — magenta
— 20 — rouge	— 500 — vert foncé

<i>Cartes-postales</i> :	1 cent.	lilas	service local
—	3	jaune	intérieur
—	6	rouge	— avec rép ^{re} payée
—	3	bleu national	service extérieur
—	6	plomb foncé	serv. ext., rép. payée
<i>Cartes-lettres</i> :	15 cent.	café	pour service express-local
<i>Enveloppes</i> :	2	lilas	pour service local
—	6	jaune clair	intérieur
—	12	noir	—
—	10	bleu national	extérieur
<i>Bandes</i> :	6	vert pâle	pour intér. et extér.
—	10	lilas	—

En conséquence les timbres et autres signes postaux de l'émission actuelle restent hors d'usage à partir du 4 janvier jusque nouvel avis.

Les personnes qui ont des existences de timbres et valeurs postales autres que celles en usage, peuvent les échanger pour ceux de l'émission nouvelle, à la Direction générale de l'administration, de 9 à 10 heures du matin, pendant tout le mois de janvier. Il est bien entendu que passé ce délai on n'échangera plus aucune valeur postale.

Le débit des timbres de la nouvelle émission aura lieu tous les jours, de 8 à 11 heures et de 12 à 2 heures de l'après-midi.

Direction générale des Postes.

Guatemala, 31 décembre 1896.

EMILIO UBICO,

Directeur général des Postes.

Ce décret ne fixe pas la durée de l'émission. Il fait supposer qu'on pourrait bien reprendre celle qui vient d'être supprimée.

HAWAÏI.

De nouvelles valeurs ont paru au nouveau type :

1 cent,	bleu pâle
7	gris-noir
20	rouge-jaune



HAWAIIAN.

Le dessin que nous donnions le mois passé, d'après un confrère, n'était pas absolument conforme à celui adopté. Voici le type que donne l'*Am. J. of Ph.* Les valeurs sont :

2 centavos,	vert-jaune
5	— brun foncé
6	— ou'remer
10	— rose
12	— orange
25	— violet foncé

Dans notre n° 407 nous avons publié la résolution prise de brûler le stock des timbres, cartes et enveloppes mis hors cours et nous en avons donné le nombre. *The Ph. Chronicle and*

Advertiser rapporte que cette décision a été mise à exécution :

" Pendant toute la journée de l'après-midi du mercredi (27 janvier), écrit-il, le comité fixé par le Président et composé du lieutenant-colonel Soper, MM. Giffard et F.-L. Stoltz, en même temps que les membres du Trésor et des départements de l'administration des postes, furent occupés à compter les timbres et enveloppes qui furent placés en six coffres et scellés.

Vers les 9 h. 30, jeudi matin, les timbres furent transférés du département de la Trésorerie dans les bâtiments de l'Exécutif, aux ateliers de la C^{ie} Électrique Hawaïenne, dans le wagon à bagages de Manuel Gomes qui fait tous les transports de malles pour l'administration des postes. Un cortège se forma avec le ministre Damon et le colonel Soper, en tête dans un fiacre, puis venaient les timbres confiés aux soins de M. Louis T. Kenake, et suivant dans un autre fiacre MM. F. Stoltz et W. Giffard.

A l'arrivée aux ateliers d'électricité le cortège rencontra le surintendant Théodore Hoffman, et les timbres furent mis immédiatement dans les foyers, auprès desquels se tenaient le directeur des postes et M. Stanley Gibbons, de Londres.

Un des quatre foyers fut ouvert et les enveloppes y furent jetées. Immédiatement le thermomètre montra de 10 degrés.

Puis vint un paquet de timbres de 40,000 dollars et le thermomètre monta de 5 degrés.

Après quoi les timbres furent jetés pièce-mêlée. Louis Kenake faisait fonction de chauffeur et les autres assistants comme portant le deuil.

Il fallut à peu près deux heures pour brûler la masse de timbres et d'enveloppes et ce fut en somme un très beau travail.

Il n'y eut pas un accroce du début à la fin.

Comme estimation brute environ, la valeur des timbres et enveloppes qui furent brûlés hier, est de 100,000 dollars, que que chose de plus de 40,000 dollars ayant été vendu depuis le 30 juin 1896. Aussitôt que le comité aura fait son rapport, et ce sera sous peu, les chiffres exacts seront donnés. "

HAYDERABAD.

Le 12 anna, nous apprend le *M. J.*, a une nouvelle teinte vermillon brillant :

1/2 anna, vermillon

hesse (Grand Duché de).

Les timbres de chemin de fer du Grand Duché de Hesse ont eu leur type changé depuis quelque temps (nous avons un exemplaire oblitéré 11 février 1896.)

Nous reproduisons ici le nouvel élu, rappelant celui tombé en disgrâce. Il y a maintenant suppression de la locomotive en relief. Le 80 pfennig a les inscriptions du 20, mais elles se trouvent sur les quatre côtés, avec chiffres aux angles.



Imprimés en couleur, sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 pfennig, bleu
80 — rose-carmin

JAMAÏQUE.

L'*American J. of Ph.* nous apprend que les 1, 2 et 5 shillings ont actuellement le filigramme CA et couronne et probablement la piquure 14 :

1 shilling, brun
2 — lie-de-vin
5 — mauve

LORENZO-MARQUÉS.

M. Gordon Smith nous adresse, au nom de la Société des SSSS, la lettre suivante :

Londres, 15 mars 1897.

Cher Monsieur,

Un correspondant de Johannesburg m'écrit ce qui suit : Ayant écrit à un ami, à Lorenzo-Marqués, pour une fourniture, celui-ci m'informa qu'il ne pouvait en obtenir aucune, attendu que 4,000 timbres seulement en avaient été imprimés et *très peu émis*, le secrétaire du gouverneur ayant repris le lot. Ce monsieur en demande maintenant 1 liv. st. par exemplaire, par conséquent, très peu de gens, à Lorenzo-Marqués, ont vu ce timbre et il est bien évident qu'ils n'ont pu être imprimés pour être correctement employés.

Votre dévoué,
GORDON SMITH.

Ce qui résulte de plus clair ici, c'est que cette émission n'avait aucune raison d'être; c'est probablement à l'instigation du secrétaire du gouverneur, que l'émission a eu lieu à son profit.

LUXEMBOURG.

Les timbres actuels ont, d'après le *M. J.*, la piquure 11 constatée sur les suivants :

Timbres-poste : 12 1/2, 20, 30, 37 1/2 c.
— service : 20, 30, 37 1/2, 50 c.

MAROC.



FEZ-MEQUINEZ. — Il y aura bientôt des services postaux de ville en ville. Voici une série nouvelle représentant un homme à capuchon dans un ovale; inscription: *Fez-Mequinez* en bas et *poste*, en haut.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centimes, vert-jaune, valeur en rouge		
10 — carmin, —	bleu	
15 — bleu, —	jaune	
20 — jaune, —	violet	
25 — violet, —	vert	
35 — brun, —	carmin	
50 — vermillon, —	brun	
1 franc, vert-foncé, —	brun	

VARIÉTÉ.

Non dentelé verticalement.

10 centimes, carmin, valeur en bleu

MEXIQUE.

MM. A. Smith et Son nous ont fait voir le timbre 10 centavos imprimé de la couleur du 3. *Ou dit* que c'est une erreur d'impression, plus ou moins volontaire à notre avis :

10 centavos, brun

Nous remettons au mois prochain la description de toutes les enveloppes Wells Fargo et C^{ie} qui viennent d'arriver.

MONACO.

Les couleurs des 1, 50 centimes et 5 francs sont modifiées comme suit :

1 centime, vert-bronze pâle
50 — bistre sur jaune
5 francs, rose vif sur verdâtre

MOZAMBIQUE.

Avec la surcharge *Centenario de S. Antonio, Inhambane MDCCCXCX*, le *Ph. j. of G. B.* signale :

Tête en relief : 5, 10, 20, 40, 50, 200, 300 reis
En cours : 75, 80, 100, 150 reis

Et de la série *Centenario Antonio 1895* :

Tête en relief : 25, 50, 100 reis

NICARAGUA.

Les timbres de 1897, qui devaient rester en usage pendant trois ans, ne le seront que pour deux (communication de M. Seebeck). Ils portent le millésime actuel 1897, ce qui est de mauvais augure. Que l'on conserve le type et qu'on ne change que le millésime, c'est encore un truc à la Seebeck qui montre combien son acte de contrition était sincère,

Les timbres qui nous arrivent pour 1897 ont conservé leur type : c'est celui de 1896, dont ils ont la couleur :

1 centavo, violet
2 — vert
5 — carmin
10 — bleu vif
20 — bistre
50 — bleu-gris
1 peso noir
2 pesos lie-de-vin
5 — bleu foncé

Il n'y avait pas de raison, si ce n'est celle économique, de changer le type des *timbres taxe* + déficiente, „ aussi avons-nous les suivants avec changement de couleur *seulement*, parcequ'il n'y avait pas de millésime indiqué :

Centavos : 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50, violet vif

Les enveloppes et bandes ont leur type maintenu et même les couleurs, le millésime seul est changé ! :

Enveloppes : 5 centavos, rouge sur azur
 — 10 — orange —
 — 20 — violet —

Format 160 × 92 m/m pour les 5 et 10 c. et 240 × 103 pour le 20 cent.

Bandes : 1 centavo, rouge s'maille, 170 × 250 m/m.
 — 2 centavos, bleu — —
 — 4 — violet — —

Les cartes subissent le même sort que les enveloppes et les bandes : simple changement de millésime aux timbres :

Cartes-postales : 2 cent. bleu sur rose
 — 2 1/2 — — —
 — 3 — — — azur
 — 3 1/3 — — —

Nous sommes inquiet sur le sort des timbres officiels, dont nous n'avons pas de nouvelle. Les aurait-on supprimés? Cela nous semble inadmissible.

ORANGE.

La carte à 12 penny a aujourd'hui le 1/2 p. orange, surchargée des armoiries sans drapeaux, dans un écu, reproduit n° 338 :

1/2 penny, orange et noir sur carton blanc

PARAGUAY.

Le 10 centavos, bleu, paraît sans trou au milieu :

10 centavos, bleu

PÉRAK.

Le 5 cents est le seul qui existe avec la surcharge *service*. Il n'est pas délivré au public, nous écrivons MM. Whilfield King & C^{ie}.

PÉROU.

Le *Ph. J. of G. B.* annonce deux nouveaux timbres-taxe obtenus par la surcharge *deficit* sur les timbres, 50 c. et 1 sol de 1886 :

50 cents, vermillon, surch. noire
 1 sol, gris, —

PERSE.

Le nouveau schah Muzaffer-Eddin aura bientôt son effigie reproduite sur les nouveaux timbres, qui doivent paraître en avril dans les valeurs 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 12, 16 chahis, 1, 2, 3, 4, 5, 10, 50 krans. Ces fortes valeurs ne sont utiles que pour la vente aux collectionneurs : c'est donc une attention toute délicate à leur égard.

RUSSIE.

BELEBEL (*Oufa*). — Le 5 kop. 1895, pour lettres recommandées, a son type refait : les

armoiries présentent l'animal avec la queue plus grosse, les pattes de devant bien séparées, la couronne plus forte, les inscriptions du cercle intérieur plus rapprochées et les chiffres des angles plus ouverts :

5 kopecks, indigo et rose, piqué 11 1/2



Ossa (*Perm*). — Le type avec couronne arrondie ci-contre a été adopté pour le 8 k. On ne le connaissait que pour les 2 et 4 kopecks ; piqué 11 1/2 :

8 kop., bleu, fond ligné vert

OSTASCHKOFF (*Tver*). — Le 3 kop. a actuellement l'impression noire sur jaune et la piqure 12, tout en conservant son type :

3 kopecks, noir sur jaune

PERETASLAW (*Poltava*). — Le dernier timbre (1894) arrive imprimé en rouge sur azur :

5 kopecks, rouge sur azur, piqué 12 1/2

ZADONSK (*Woronèje*). — En réclamant des 1 kop. bruns piqués, type 1896, signalés le mois passé, nous recevons en place le 1 kopeck non dentelé au type ci-contre, de 1888 ! C'est à n'y rien comprendre dans ce dédale d'émissions :



1 kopeck, vermillon, non dentelé

SALVADOR.

Les types sont tous maintenus *ainsi que le millésime* ! Mais heureusement que les couleurs sont changées, toujours pour une période de deux années ! Nous avons donc, piqués 12 :

1 centavo, vermillon
 2 centavos, vert-jaune
 3 — bistre
 5 — rouge-orango
 10 — vert foncé
 12 — bleu
 15 — noir
 20 — ardoise foncé
 24 — jaune d'or
 30 — carmin
 50 — violet
 100 — brique

Les timbres-taxe passent au bleu ; sans changement de millésime, les timbres n'en ayant pas :

Centavos : 1, 2, 3, 5, 10, 15, 25, 50 bleus, piqués 12

Il faut croire que les timbres officiels, les timbres de paquets postaux et ceux pour mandats

n'étaient pas prêts, car on ne nous en dit rien ; par contre, Maître Seebeck, faisant la pluie et le beau temps au Salvador, nous dote de deux autres séries, savoir :
Pour avis de réception !
 Voilà quelque chose de neuf au moins, malheureusement il n'y a qu'une valeur.....
 pour le moment.



Au centre d'un cadre guilloché est le chiffre de la valeur ; au-dessus : *Correos* entre chiffres ; plus bas : *Aviso de recepcion — Salvador* ; en-dessous : *Cinco centavos* :

5 centavos, vert, piqué 12

L'autre série sert aux lettres recommandées. Au centre d'un ovale, un Monsieur moustachu 34 de face, portant le col cassé ; inscription : *Certificado* en haut ; *Correos Salvador* sur les côtés ; valeur en bas :



10 centavos, bleu foncé, piqué 12
 10 — brun-rouge, —

Pourquoi deux couleurs pour une seule valeur ? probablement pour être employé les jours pairs et impairs, ce qui a son importance.

En enveloppes nous n'en avons que cinq valeurs, toutes au format 150 x 90 m/m, avec le papier blanc uni. Les timbres conservent leur type mais ont le millésime 1897, contrairement aux timbres-poste. Il est vrai que pour ceux-ci il fallait faire d'autres planches et puisqu'on a changé les couleurs, le but est néanmoins atteint :

1 centavo, carmin
 2 centavos, vert
 5 — orange
 12 — bleu
 15 — noir

Pour les bandes on s'est mis en frais d'un nouveau type. C'est toujours le Monsieur moustachu, au col cassé qui a la corde. Il est ici dans un ovale couvert de lignes verticales, portant en haut : *Correos de el Salvador*, reconnaissant ainsi que l'inspiration *del Salvador* n'est pas heureuse sur les émissions antérieures ; tout en haut, est le millésime plein de promesse 1897 ; en bas est la valeur.



Imprimés à droite sur papier manille. Format : 170 x 250 m/m :

2 centavos, vert
 3 — bistre
 4 — bleu
 6 — carmin

En cartes postales nous avons différents portraits du Monsieur moustachu, toujours reconnaissable à son col cassé.....

Voici d'abord la carte de 1896 à 1 centavo avec différents changements. En haut, à droite, est toujours le timbre 1896 mais avec le millé-



sime 1897. En bas, à gauche, les armoiries sont remplacées par le portrait du Monsieur :

1 centavo, bleu sur blanc
 1 + 1 — — — —

Les deux parties de la carte-réponse tiennent par le côté, avec piqure à la séparation ; impression sur les 1^{re} et 4^e faces.



2 centavos, bleu sur azur
 2 + 2 — — — —

L'impression de la carte avec réponse et sa disposition répondent à celles de la carte précédente 1 + 1 centavo.

Viennent les cartes pour l'Union postale universelle.

De même que pour la carte à 2 centavos, nous avons les cartes 1896 avec un nouveau type, toujours à l'effigie du particulier moustachu :



3 centavos, bleu sur rose
 3 + 3 — — — —

L'impression et la disposition de la carte

avec réponse sont celles des précédentes à 1 -| 1 et 2 -| 2 centavos.

SEYCHELLES.

La *Revue Ph. Fr.* annonce au type connu :

18 cents, outremer
36 — brun et rose
1 rupee, violet et carmin

Un avis, en date du 9 février, que nous adresse l'administrateur des postes, nous apprend que ces timbres ne sont pas encore en circulation : ils étaient attendus d'Angleterre.

SOUDAN.

Le service des postes étant entre les mains des autorités anglaises, depuis *Wadi-Halfa* jusqu'à la frontière égyptienne, le gouvernement égyptien, pour établir un contrôle des recettes, a décidé qu'à partir du 1^{er} mars, les timbres de 1, 3 et 5 millièmes et 1 piastre employés en cette occasion, seraient surchargés du mot : *Soudan* :

1 millième, brun,	surch. noire (?)
3 — jaune,	— —
5 — carmin,	— —
1 piastre, outremer,	— —

Et, à cette occasion, le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

A partir du 1^{er} mars, les correspondances originaires du bureau de poste de *Halfa* (camp) et des localités au sud de *Wadi-Halfa*, seront affranchies moyennant des timbres-poste de l'émission actuelle avec la surcharge "Soudan."

Ces timbres seront exclusivement valables pour l'affranchissement des correspondances provenant du bureau et des localités susindiqués.

TONGA.

Le travail de surcharge, si compliqué pour faire un timbre 1 2 p., primitivement 7 1 2 p. et devenu ensuite 2 1 2 p., existe encore d'après l'*Aust. Ph.* avec surcharge supplémentaire : *Va eua de beni.*

TURK (ILES DE).

En enveloppes recommandées, sans timbre, le *M. J.* a reçu le format G. ayant sur la patte : *De La Rue & Co Patent.*

TURQUIE.

مکتوب و رقه سی
CARTE-LETTRE

M



A. M. J. a reçu le format G. ayant sur la patte : De La Rue & Co Patent.

Voici la carte-lettre signalée le mois passé. Nous pouvons également reproduire le type 5 paras dont nous parlions en même temps. Son émission est fixée au 13 avril courant.



Ce n'est pas un timbre, mais deux timbres surchargés qui auront cours, l'un avec surcharge rouge, l'autre avec surcharge noire ; le premier sera délivré au public, le second aux directions de journaux seulement, c'est pourquoi on a placé à la partie supérieure les caractères turcs, signifiant *Matboua*, (Imprimé.)

Plus tard, à une époque encore inconnue, dans un an peut-être, le plus tard possible, espérons-le, ces timbres seront supprimés et remplacés par d'autres, lorsque la nouvelle série que l'on projette, sera prête ; ô bonheur ! celle-ci comprendra à nouveau un 25 piastres :

5 paras, vert. surch. rouge,	piqué 13 1/2
5 — — — — — noire	—

VARIÉTÉS.

Ayant l'extrémité de la tête du 1^{er} chiffre cassée :

5 paras, vert, surch. rouge
5 — — — — — noire

Ayant l'extrémité de la tête du 2^{me} chiffre cassée :

5 paras, vert, surch. rouge
5 — — — — — noire

On peut encore trouver des différences par le chiffre ayant la tête relevée, placé premier ou second.

URUGUAY.

Les timbres commémoratifs de Suarez qui n'étaient plus en usage, suivant l'avis postal du 13 juillet dernier, viennent de reparaitre avec la surcharge : *Provisorio 1897*, en carmin. Pour les 1 et 5 centesimos elle apparaît comme une auréole ; pour les 10 centesimos, le millésime est séparé du mot : *Provisorio* et se trouve placé au bas du monument :

1 centesimo, violet et noir, surch. carmin
5 centesimos, bleu — — —
10 — — — — — carmin — — —

En surchargeant ces timbres il n'a été commis aucune erreur.... Quelle erreur !

ZANZIBAR.

Au type reproduit le mois passé nous avons reçu une enveloppe pour lettres enregistrées, au format 255 x 105 m/m :

2 annas, brun-carmin sur blanc

Le 3 pfennig taxe de Bavière avec surcharge renversée.

Nous avons annoncé ce timbre le mois passé, sans consulter au préalable M. Léon Brummer. Il paraît que c'était un crime de lèse-timbrophilie. Voici les amabilités que nous envoie à ce propos le journal qu'il rédige : *Das Postwertzeichen* :

* Le *Timbre-Post* apporte l'étonnante nouvelle qu'on lui a montré le *timbre-taxe* à 3 pfennig, gris (filigranne 76) (1) avec la surcharge rouge retournée *Vom Empfänger zahlbar* et l'enregistre aussitôt comme timbre émis — comme cela est la coutume d'ailleurs chez la plupart des journaux philatéliques (2).

« Il s'agira dans le cas d'une impression maculée, qui n'a jamais été destinée à l'emploi postal. Nous sommes décidément de meilleurs juges que le journal de la capitale belge sur ce qui existe en Bavière — d'autant plus lorsqu'il s'agit de timbres servant à des intérêts purement locaux.

* Ne serait-il pas possible que la surcharge ne soit pas même authentique ? »

Les raisons données de si orgueilleuse façon, sont faibles, excessivement faibles ; elles pèchent absolument par la base.

Une maculation se reconnaît les yeux fermés, elle se montre ou avec un texte poché, mal imprimé ou bien dans le sens inverse de l'objet reproduit ; pour ce qui est d'une fausse surcharge, il faudrait d'abord, pour l'obtenir, mettre la main sur un timbre *sans surcharge*, ce qui est aussi difficile à rencontrer, que la modestie chez notre contradicteur.

M. Brummel certifie que nous ne sommes pas à même d'apprécier les timbres de Bavière, parce que Belge ! ce qui est un comble ; nous ne savons si ce Monsieur se croit des aptitudes spéciales, le fait est que nous le voyons s'occuper des timbres de tous pays... Nous pourrions admettre ses prétentions si, au lieu de timbres de Bavière, il s'agissait de bière de ce pays. En

effet, le Bavarois est seul capable de *bien* l'apprécier et encore avons-nous vu à la Brasserie Royale de Munich, des habitués qui n'arrivaient à un résultat à peu près satisfaisant qu'à la 20^{me} ou 30^{me} pinte ! et la nécessité de renouveler l'expérience chaque jour. Mais aussi quels nez, mes amis !... de vraies trompes.

Ceci soit dit sans aucune arrière-pensée et sans vouloir faire aucune allusion personnelle.

Le « Cycle Express Company » de l'Australie Occidentale.

L'*Australian Ph.* a publié quelques détails sur le service « Cycle express », dont nous avons parlé il y a plusieurs mois (n° 405). Nous les résumons ici :

Le service cycliste postal a pris naissance en 1893 ; les lettres affranchies étaient frappées du mot *Paid*.

En 1894 des postes cyclistes régulières furent envoyées à Widgiemula (51 milles), Norseman (120 milles) et Dundas (140 milles). Les lettres et les télégrammes étaient expédiés à des taxes variant de 6 d. à 5 sh.

En avril 1895 une poste cycliste régulière fut envoyée à Menzies (110 milles) et le service fut étendu ensuite à Niagara (135 milles). Les taxes étaient 2 sh. 6 p. et 5 sh. et payées au moyen de timbres comme ci-contre :



2 sh., 6 pence, bleu, piqué

En juin 1895 une poste cycliste régulière fut envoyée à Mount Margaret, Yerilla, Goore's Puzzle, etc., la distance était de 200 milles.

La première fourniture de timbres étant épuisée en juin 1895, on commanda une nouvelle série consistant en 3 valeurs : 6 p., 2 sh. et 5 shillings.

Par suite de retards, ces timbres ne parurent qu'en juin 1896. A cette époque toutes les routes desservies auparavant par l'Express Healy étaient reprises par le gouvernement ; les Mount Margaret et les localités du Nord restèrent seuls ouverts aux express par cycles et par charreux.

Les lettres étaient taxées 1 sh., 1 sh. 6 p., 2 sh. 6 p. et 5 sh. La dernière route fut finalement fermée aux opérations de M. Healy en décembre 1896.

(1) En enlevant le papier sur lequel le timbre est collé, nous voyons qu'il est de 1888, ce qu'indique du reste la piqure.

(2) Sauf bien entendu *Der Postwertzeichen*.

Il n'y a qu'un type pour les timbres de la série 1896. Rectangle oblong, présentant au centre un chameau et son cavalier traversant le désert, avec soleil couchant à l'horizon, le tout encadré d'une bande ovale portant : *Coolgardie Cycle Express Company* et brisée à la partie inférieure par un cartouche portant la valeur en lettres. Les chiffres de la valeur sont en cercle dans les angles et les mots : *Western Australia* sont aux côtés.

Lithographiés en deux couleurs sur papier blanc satiné, piqués :

6 pence, vert, chamois, chocolat			
2 sh., jaune	—	—	
5 — mauve	—	—	

A propos de quelques timbres de Belgique.

Comme il ne s'agit pas ici de timbres de Bavière, dont une saine appréciation n'est possible qu'aux habitants de ce pays (paroles et musique de M. L. Brummer) et puisque nous nous trouvons aujourd'hui sur notre terrain, nous pouvons, sans craindre les récriminations bavaroises, faire connaître notre sentiment sur les découvertes de M. E. Questiaux, consignées au *Moniteur Philatélique*.

Suivant M. E. Questiaux, les types de 1849 50 et 1861 différaient entre eux et formeraient deux types. Le premier aurait, comme dimension, 17 1 2 × 21 m m avec un médaillon presque rond de 14 1 2 × 17 m m, tandis que le dernier verrait ses dimensions portées à 16 × 22 m m pour le timbre et à 14 1 2 × 18 m m pour l'ovale; l'effigie du Roi serait plus allongée ici et se montrerait plus pointue.

Puisant au hasard quelques timbres dans notre réserve, parmi ceux de 1849 50, 1851, 1861 et 1863, nous arrivons à bien d'autres irrégularités dans les dimensions. Il est probable qu'en poursuivant nos recherches, nous eussions pu en constater davantage : nous avons eu que les exemples que nous avions sous la main seraient suffisants pour notre démonstration.

Voici ce que nous avons rencontré :

Dimension du timbre : 17 1 4 × 21 3 4 m m :

— du médaillon : 14 1 2 × 17 3 4 m m :
1863, 10 centimes

Timb. 17 3 4 × 21 3 4; méd. 14 3 4 × 17 3 4 m m :
1861, 10 centimes

Timb. 17 3 4 × 21 3 4; méd. 14 3 4 × 18 m m
1851, 1 centime
1863, 1, 10, 20 centimes

Timb. 17 3 4 × 22; méd. 14 3 4 × 18 m m :
1861, 20 centimes

Timb. 18 × 21; méd. 15 × 17 1 4 m m :
1850, 20 centimes, sur mince

Timb. 18 × 21 1 4; méd. 15 × 17 1 4 m m :
1850, 20 centimes, sur mince et épais

Timb. 18 × 21 1 4; méd. 15 × 17 1 2 m m :
1849, 40 centimes
1850, 10 — sur mince
20 — — épais
1851, 10, 20, 40 — — mince
10, 20, 40 — — épais

Timb. 18 × 21 3 4; méd. 14 3 4 × 17 3 4 m m :
1861, 40 centimes

Timb. 18 × 21 3 4; méd. 14 3 4 × 18 m m :
1861, 1 centime

Timb. 18 × 21 3 4; méd. 15 × 17 3 4 m m :
1863, 20 centimes

Timb. 18 × 21 3 4; méd. 15 1 4 × 17 1 2 m m :
1861, 10 et 40 centimes

Timb. 18 1 4 × 21 3 4; méd. 14 3 4 × 17 3 4 m m :
1863, 40 centimes

Timb. 18 1 4 × 21 3 4; méd. 15 1 4 × 17 3 4 m m :
1863, 10 et 40 centimes

Remontant à l'origine de ces timbres, nous avons examiné les *essais* que nous tenons du graveur et voici ce que nous trouvons :

1° Imprimé sur le coin ou tout au moins sur un cliché :

Timb. 18 1 4 × 21 1 2; méd. 15 1 4 × 18 m m :
10 centimes, sur blanc vergé

Timb. 18 1 4 × 22; méd. 15 × 18 m m :
20 centimes, sur blanc vergé

Ces deux timbres sont imprimés sur la même feuille; leur type est *identique* avec changement de valeur et cependant les timbres ont deux dimensions !

2° Imprimé sur la planche de 100 timbres :

Timb. 17 1 2 × 21 1 4; méd. 14 3 4 × 17 1 2 m m :
40 centimes, sur papier azuré

Le papier porte les noms des fabricants : *Olin & Robert, Bruxelles* en écriture anglaise; au bas de la planche, il y a l'année de l'impression 1856.

Timb. 18 × 21 3 4; méd. 15 × 17 3 4 m m :
1 centime, sur carton blanc

Timb. 18 1 4 × 21 3 4; méd. 15 × 17 3 4 m m :
1 et 40 centimes, sur carton blanc

Timb. 18 1 4 × 21 3 4; méd. 15 1 4 × 17 3 4 m m :
20 et 40 centimes, sur carton blanc

Les 20 et 40 centimes proviennent de tirages exécutés en 1849-50 et ceux de 1 centime en 1861 ils sont toutefois de deux dimensions !

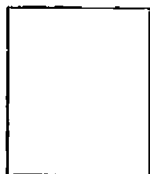
Si la dimension nous donne la preuve que le type est différent, combien en avons-nous trouvé pour une première recherche? Si au contraire c'est la comparaison du dessin qui fixe le nombre de types, nous n'en trouvons qu'un seul.

En 1850 le graveur prend une épreuve des 10 et 20 c. qui sont d'un seul et unique type, mais avec changement de la valeur et il obtient néanmoins des dimensions différentes pour les deux valeurs; à l'imprimerie lorsqu'on s'occupe du tirage de ces timbres, ils ont encore une autre dimension et il en est de même pour les autres valeurs! mais, nous dira-t-on, d'où vient alors que certains timbres ont le médaillon presque rond et d'autres l'ont en ovale. Tout simplement de ce que le papier, avant l'impression, doit être mouillé et qu'en séchant il se rétrécit ou s'allonge suivant la température dans laquelle il s'est trouvé. En s'allongeant il doit nécessairement faire subir une modification semblable au dessin.

Dans notre livre sur les timbres de Belgique nous avons parlé d'un timbre qui nous avait été communiqué jadis par M. Raffilovich. On avait réussi à le rétrécir, nous ne savons trop comment, sur une dimension de $15 \times 18 \frac{1}{2}$ m/m. ce qui est énorme et dont on jugera par les deux fac simile :



$15 \times 18 \frac{1}{2}$ m/m



18×21 m/m

Le filigramme du timbre avait nécessairement subi le rétrécissement dans les mêmes proportions, ainsi que l'annulation, cercle à lignes horizontales ayant le n° 71 au centre.

M. E. Questiaux, parlant des timbres de 1865 nous apprend qu'il a trouvé, pour un usage de 4 années!! jusque 3 types des 10 et 20 centimes, différant entre eux par les dimensions et aussi par les dessins...

On sait maintenant ce qu'il faut penser des dimensions; quant aux différences de dessins, elles proviennent de tirages aussi défectueux que nombreux.

M. E. Questiaux ne se rend pas bien compte, nous semble-t-il, de ce qu'une mauvaise impression peut produire; il ignore probablement qu'une planche usée ne nécessite pas pour cela la création d'un nouveau coin et qu'avant d'en arriver à cette extrémité il est toujours possible de les remplacer par de nouvelles.

Notre gouvernement savait du reste qu'on ne s'adresse pas impunément à MM. De La Rue & C^{ie} de Londres, qui n'ont jamais attaché leurs chiens avec des saucisses.

Variétés de surcharge du 2 c. de p., rose des Philippines.

En juin 1883 on émettait deux timbres de 1 real par une surcharge appliquée sur le 2 c. de peso rose et sur le 5 c. de p. bleu pâle. Le premier de ces timbres existe en 2 types distincts, ainsi que nous venons de le remarquer :



1^{er} type. L'ovale mesure 11 m/m et la ligne d'inscription horizontale 16; le mot *de* est éloigné de *PA* de 1 1/2 m/m; la lettre *s* de *correos* est ouverte et *o* de *Habilitado* est en oblique au-dessus de *o* de *correos*.

On rencontre la surcharge en rouge et en carmin et toutes deux renversée :

1 real sur 2 c. de peso, rose, surch. rouge

1 — — 2 c. — — — carmin

Le 2^e type a un ovale de 10 m/m et une ligne d'inscription de 15 1/2 m/m. Le mot *de* est à 1 m/m de *PA*; *s* de *correos* est fermée et *o* de *Habilitado* placé horizontalement au-dessus de *s* de *correos*: c'est ce qui le distingue à première vue du 1^{er} type.



La surcharge est rouge sur tous les exemplaires que nous avons vus; nous en avons aussi où elle est renversée :

1 real sur 2 c. de peso, rose, surch. rouge

Nous n'avons rencontré ce 2^e type de surcharge que sur le 2 c. de peso, rose.

Sur certains timbres du Venezuela.

En examinant sommairement un petit lot de timbres du Venezuela, de l'émission janvier 1866, nous avons remarqué que le dessin des

1,2 réal n'était pas toujours le même pour tous. Cela nous a amené à faire d'autres recherches, plus sérieuses, qui se sont étendues aux mêmes timbres de 1874, surchargés d'un contre-scel, travail long et pénible qui a abouti cependant à quelques petites découvertes, que nous qualifierons d'intéressantes, si personne n'y voit d'inconvénient.

Depuis leur mise en usage, il y a 31 ans, par combien de mains ces timbres ont-ils passé, par combien de paires d'yeux ont-ils été vus, revus et rerevus ? Et cependant aucun des nombreux journaux, même bavarois, n'ont jamais signalé quelque chose d'anormal, pour ce qui concerne leur dessin. La modification de 1874 devait pourtant donner l'éveil et nous engager tous à en rechercher la cause. Il n'en a rien été, pas plus que pour le Salvador qui a pris une semblable mesure, à la même époque, en frappant ses timbres d'un contre-scel rond qui n'a pris fin que dans le courant de 1879, toujours comme au Venezuela.

Depuis 1859, les timbres de ce dernier pays, ont eu les différentes valeurs de chacune des émissions, conformes au type adopté, mais elles différaient par les détails de copie, chaque valeur étant lithographiée séparément.

C'est encore le cas pour les timbres de 1866. Y a-t-il eu contrefaçon pour les émissions de 1859 et 1861 ? Nous ne savons. Toujours est-il que nous constatons que les timbres de 1863 et 1866 portent des marques plus ou moins secrètes. Et puisque l'occasion s'offre à nous de les faire connaître, profitons-en :

Le 1,2 réal, 1^{er} type, 1863, a dans le cercle perlé, à la partie supérieure, un point de couleur dans l'une des perles du haut et un trait vertical dans une autre perle, à gauche ;

Les 1 réal, 2 reales, 1,2 et 1 centavo ont seulement le trait vertical de gauche ;

Quant au 1,2 réal, 2^e type, 1865, il a le point de couleur dans l'une des perles du haut.

A l'émission 1866, le nœud placé sous la banderole, avec l'inscription : *Dios y fede acion* montre, quand les impressions sont bonnes :

Au 1,2 réal, un trait vertical au milieu ;

Au 1 réal, à gauche, 2 traits horizontaux ; au milieu 1 petit et 1 gros vertical ; à droite 1 trait horizontal ; c. dans la corne d'abondance, vers la gauche ;

Au 2 reales un gros point à gauche, à droite et au milieu ;

Au 1,2 centavo, lettre x au milieu et un point à gauche ;

Au 1 centavo, un gros point au milieu ;

Au 2 centavos, un point au milieu et un trait oblique à droite.

N'ayant constaté de différence de type qu'entre les timbres 1,2 réal, nous trouvons inutile de nous occuper des autres valeurs. Voici donc le résultat de nos remarques :

Janvier 1866, 1,2 réal. 1^{er} report.



Nous ignorons combien de timbres il y avait à la feuille. Nous supposons qu'ils se trouvaient au nombre de 135 répartis par neuf sur quinze rangées horizontales, comme les timbres de 1870.

La corne d'abondance de gauche se montre ici avec ombres formées de quatre longs traits fort étendus ;

Le cheval a la queue formée d'un gros trait de couleur et touche presque l'écu, à gauche ;

Les branches de lauriers arrivent en partie sur les fleurs sortant de la corne d'abondance ;

Les palmes de droite sont inclinées, surtout la 4^e (la 5^e est très rapprochée de la banderole du bas) ;

Sur la banderole, l'inscription : *Dios y federacion* forme 3 mots distincts, et de mêmes caractères ; les extrémités de la banderole sont divisées en deux mêmes parties ;

S de *los* est raide et étroit ;

Les étoiles devant et après la valeur sont régulièrement faites ;

La gomme est blanche et lisse.

Au début de l'émission, les timbres avaient le papier plus ou moins mince, légèrement azuré ; la nuance, généralement claire pour les 3 valeurs s'est accentuée aux tirages suivants, dont le papier est devenu blanc :

1,2 réal,	brun-violet pâle
1,2 -	foncé
1,2 "	vif

Les feuilles de ces timbres n'ont pas de tête bêche. L'impression s'est faite à Caracas, à la lithographie de M. Félix Raseco.

Juillet ? 1870, 1,2 réal. 2^e report.

La nécessité de créer un nouveau report est reconnue en 1870 ; les timbres de ce tirage voient le jour vers juillet de cette année.

Les feuilles ont 135 timbres sur quinze rangées horizontales de neuf. Les 3^e, 6^e et 9^e timbres des 4^e, 8^e, 12^e et 15^e rangées horizontales, sont renversés par rapport aux autres : cela tient à ce que le lithographe a fait son report par douze timbres (4 rangées horizontales de 3) et a jugé bon, comme point de repère sans doute, de retourner le dernier des douze timbres, supprimant la première rangée, pour finir sa feuille, et obtenir ainsi 15 rangées horizontales.

L'impression des timbres s'est faite sur papier blanc mat, épais pour le premier tirage, moins épais et moins blanc pour les suivants :

1/2 réal, carmin-lilacé
1/2 — — — — — vif et foncé
1/2 — — — — — brunâtre
1/2 — rouge-brunâtre foncé
1/2 — — — — — pâle
1/2 — carmin
1/2 — brun pâle

VARIÉTÉS Têtes bêches

Mêmes nuances.

1870 1/2 réal (Émission frauduleuse).

Si nous nous en rapportons à la nuance des timbres, à la couleur et à l'épaisseur du papier, les timbres du type ci-contre doivent avoir paru à la même époque que les précédents. On les reconnaît aux points suivants :

La corne d'abondance de gauche est ombrée de traits rapprochés presque verticaux ;

Le cheval, plus gros et plus court, a la queue formée d'un petit trait de couleur s'arrêtant à 1 2 mm de l'écu, à gauche ;

Les branches de lauriers sont plus inclinées et ne touchent pas les fleurs de la corne d'abondance ;

Les palmes de droite, *plus raides*, ne sont pas inclinées comme en 1866 ; la 5^e est distancée de la banderole du bas ;

Sur la banderole, *Dios y federacion* ne forme pour ainsi dire qu'un mot. Il y a une tâche blanche au dessus de la lettre *y* qui paraît avoir été ajoutée après coup, différente qu'elle est pour les 12 timbres du report ; les lettres finales *cion* sont plus grosses que les autres, notamment *ou* ; les extrémités de la banderole se montrent en fourche très ouverte à gauche, fermée à droite ;



S de *los* est large et ramassé ;

Les pointes supérieures des étoiles qui précèdent et suivent la valeur, sont mal venues et inachevées ;

La gomme est d'un blanc-jaunâtre et laisse voir très distinctement les traces de la brosse dont on s'est servi pour l'étendre sur le papier. Cette gomme est si peu apparente qu'on se demande si elle existe.

Le report a été établi comme celui de juillet 1870 ; il y a donc douze têtes bêches à la feuille :

1 2 réal, carmin lilacé
1 2 — — — — — vif
1 2 — — — — — brunâtre.
1 2 — rouge brunâtre foncé
1 2 — — — — — pâle
1 2 — carmin
1 2 — brun pâle

VARIÉTÉS. Têtes bêches.

Mêmes nuances.

Nous avons rencontré seulement ces timbres oblitérés *Caracas* et *La Guaira*. Nous supposons qu'ils ont été mis en circulation frauduleusement dans ces deux villes et voici pourquoi :

D'abord il nous paraît de toute impossibilité que le lithographe ait mis en emploi en même temps, pour chaque tirage, depuis 1870 (les diverses teintes le prouvent) des planches de différents types. Si les nécessités de la vente obligeaient des tirages plus importants du 1/2 réal, que pour les deux autres valeurs, n'était-il pas plus facile d'établir des reports non de 135 timbres, mais de 300, comme c'est le cas pour les timbres de 1874 ? ; la prudence n'exigeait-elle pas aussi de ne pas mettre en circulation deux types dont l'un est l'imitation de l'autre, alors qu'il était bien plus simple de créer deux planches de même type si l'on tenait absolument à faire le tirage sur deux presses ?

Lorsque les timbres parurent en janvier 1874, surchargés d'un contre-scel consistant en deux lignes d'inscription, quel type emploie-t-on dans cette circonstance ? celui de 1866. Or, si le type de 1870 était authentique, la préférence ne devait-elle pas lui être donnée, son dessin, plus récent, étant par conséquent moins usé ?

Ce contre-scel, dont on ne s'est jamais expliqué la présence sur les timbres, n'était certainement qu'une mesure de précaution prise

par l'administration des postes, à seule fin de se garantir contre la contrefaçon dont nous venons de parler. Et qui sait si ce n'est pas l'absence de marque secrète qui a attiré l'attention sur cette émission frauduleuse ?

Il est plaisant cependant de relever les moyens employés par l'administration des postes pour se prémunir, en 1874, contre la contrefaçon :

1° Les feuilles au lieu d'avoir 135 timbres, ont ce nombre porté à 300 (20 rangées horizontales de 15);

2° Suppression de têtes bèches;

3° Le papier commence par être plus fortement azuré;

4° Surimpression de deux lignes d'inscription.

Or, ces deux lignes paraissent en différents caractères; les mots sont orthographiés de diverses façons; il y a aussi des lettres qui sont tantôt majuscules, tantôt minuscules; nous avons même rencontré un timbre dépourvu de tout contre-scel.

Dans ces conditions, quelle garantie pouvait donc bien offrir ce fameux contre-scel ?

Et cependant nous devons constater que, malgré toute l'attention que nous avons apportée à l'examen de chacun des timbres, de notre réserve, nous n'avons pu retrouver une seule contrefaçon. Est-ce à dire que les faussaires avaient renoncé à leur coupable industrie en présence des difficultés qu'on leur avait suscitées? Nous ne le croyons pas. Il ne serait pas impossible que les faussaires payant d'audace, aient été arrêtés en présentant leurs timbres en échange, lorsque l'émission non surchargée a été retirée de l'usage ou qu'ils aient réussi à placer au gouvernement une quantité telle qu'ils aient pu renoncer à leur dangereux métier.

Quoiqu'il en soit, il est un fait certain pour nous, c'est que l'administration se trouvait en possession de faux timbres et la preuve c'est que nous en avons reçu nous-même de cette source, en feuille entière.

Quant au Salvador s'est-il trouvé dans le cas du Venezuela ou la panique de l'un s'est-elle communiquée à l'autre? L'examen de nos timbres ne nous a apporté à ce sujet aucune confiance.

CHRONIQUE FISCALE.

BRÈME.



L'an dernier nous avons signalé un nouveau type de la série " *Stempel abgabe* ", que voici. Nous en connaissons aujourd'hui les valeurs suivantes, toutes ayant

l'impression de couleur sur papier blanc uni, piqué 11 1/2 :

20 pfennig, rose violacé
30 — —
50 — —
1 mark, gris
2 — —

Nous avons rencontré un exemplaire portant la date d'oblitération 21 octobre 1875.

BRÉSIL.

PARA (*Etat de*). — M. Rousin nous remet le timbre ci-contre appartenant à l'Etat de Para. Nous ignorons la date de son émission.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :



200 reis, jaune d'or.

CHINE.

L'arrivée d'un timbre-poste à 1 dollar nous révèle l'existence de timbres fiscaux en Chine. (Voir *Chine* pour le fac simile) :

3 cents, rouge, piqué 15

CUBA.

Le millésime de la série des timbres " *Movil* ", est changé avec l'année 1897; les couleurs adoptées sont :

5 c. de peso, rouge-brun
25 — — brun

Ces timbres et les fiscaux en usage se vendent 15 % de plus, comme impôt de guerre. Les 5 c. à 6 c. et les 25 à 29 centavos, ce qui ne représente pas les 15 % dont on nous parle.

Nous ignorons si la surtaxe se constate par une surcharge quelconque, bien inutile, une fois prévenus, pour les timbres ayant le millé-

since 1897. Il n'en est pas de même des timbres vendus avant cet impôt.

HOLLAND.

Signalé par la *Revue Ph. Franç.* les valeurs suivantes au type du rajah actuel :

2 annas, vert
4 — violet
8 — outremer

INDES ANGLAISES.

Nous avons le timbre 6 annas, *foreign bill* de 1861 sur azur ayant le premier mot surchargé *court* et le second *fees*; la valeur *six* est aussi surchargée *court* et *annas : fees* :

6 annas, violet, surch. rouge

ITALIE.

Reçu de M. E. Doczkalik les timbres suivants :

CASTELFRANCO VENETO (*Tré ise*). — Armoiries de Savoie dans un ovale; cadre rectangulaire contenant : *Diritti di* à gauche; *Stato civile* à droite; en haut : *Municipio di*; en bas : *Castelfranco Veneto*; chiffres aux angles; piqué 11 1 2. Émis en 1896 (?) :

50 centesimi, outremer

CHIUSI (*Siena*). — Armes dans un double ovale ayant : *Diritti di Segreteria*; cadre rectangulaire contenant : *Comune di* en haut; *Chiusi* en bas; chiffre en lettres dans les angles. Émis en 1896 (?) :

10 centesimi, bleu,	non dentelé
20 — brun-violet,	—
50 — rouge,	—

CORIANO (*Forlì*). — Petites armoiries sur fond blanc dans un ovale; cadre rectangulaire ayant : c. 20 dans les angles supérieurs; *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite; *Municipio* en haut; *Coriano* en bas. Piqué 11 1/2. Émis en 1896 (?) et les deux suivants :

20 centesimi, rose-carmin

Mêmes armoiries, dimension plus grande du rectangle, inscription de l'ovale : *Diritti di Municipio Segreteria*; en bas, sur une ligne droite : *Coriano*; valeur dans les angles supérieurs, piqués 11 1 2 :

50 centesimi, vermillon
1 lira, bleu

MEDOLE (*Mantoue*). — Emission de 1896 (?)

Armoiries de Savoie sur manteau royal dans un ovale au bas duquel : *Diritti di Stato civile*, cadre rectangulaire ayant la valeur en bas, sur un cartouche horizontal. Piqué 11 1/2 :

50 centesimi, bleu

MONOPOLI (*Bari*). — Emission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale ayant *centesimi* au-dessus et *Venti (cinquanta)* au-dessous; cadre rectangulaire ayant : *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite; *Comune di* en haut; *Monopoli* en bas; chiffres aux angles. Piqués 11 1/2 :

20 centesimi, rouge

50 — bleu

MONTAJASI (*Lecce*). — Emission de 1895 (?). Chiffre dans un rectangle; cadre rectangulaire ayant : *Diritti di Segreteria* à gauche et à droite; *Centesimi* en haut et en bas. Piqués 11 1 2 :

20 centesimi, bleu

50 — bistre-jaune

MONTONE (*Perugia*). — Emission de 1895. Armoiries dans un ovale, cadre rectangulaire ayant : *Municipio* à gauche; *Montone* à droite; *Diritti di* — *Se reteria* ou *Stato civile*; cent. en bas; chiffres aux angles. Piqués 11 1 2 :

Segreteria : 20 centesimi, brun-jaune

Stato civile : 50 — bleu

PALMANOUR (*Udine*). — Emission de 1896 (?). Lion de Venise dans un rectangle ayant : *Comune di Palmanour* en haut, sur deux lignes; *centesimi* et un chiffre sous le lion; puis : *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile*. Piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, brun

— 30 — bleu

Stato civile : 50 — rouge

— 1 lire, vert

PEGLI (*Gènes*). — Emission de 1897 (?). Petites armoiries dans un double cercle ayant : *Municipio di Pegli*; cadre rectangulaire ayant : *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile* en haut; valeur en bas; chiffres entre le cercle et le cadre. Piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, vert

— 50 — bleu

Stato civile : 50 — jaune

PESCARA (*Chieti*). — Emission de 1893 (?). Armoiries dans un rectangle ayant : *Municipio di Pescara* en haut; la valeur en lettres en bas;

Diritti di à gauche; *Segreteria*, à droite; chiffres aux quatre côtés intérieurs.

Imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 11 1/2.

10 centesimi, violet sur mauve
20 — rouge — chamois
50 — vert — verdâtre

PIETRALUNGA (*Perugia*). — Emission de 1896. Armoiries dans un ovale, sur fond de couleur; en dehors : C, à gauche, 20 (50) à droite; cadre rectangulaire ayant : *Municipio — di Pietralunga*, en haut; *diritti di segreteria ou Stato civile* en bas. Piqués 11 1/2 :

20 centesimi, violet vif
50 — bleu

PÉROU.



Nous recevons par l'ami Roussin les quatre timbres ci-haut, le premier ayant été en usage en 1895 et 1896, les autres formant depuis 1896 une partie des timbres en cours jusque 1898.

Imprimés en couleur sur papier blanc; piqués 11 1/2 :

1895-1896, 25 centavos, violet foncé
1896-1898, 2 — bleu
— 10 — bistre
— 25 — vert bleu



WURTEMBERG.

REUTLINGEN. — Les timbres de cette municipi-



palité, connus depuis 1875 ont été changés en avril 1895. M. Treichel nous en envoie la série encore en usage.

Au centre d'un double ovale est la valeur en chiffres; légende de l'ovale :

Stadtgemeinde Reutlingen — Waggebüro; cadre rectangulaire.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés :

1 pfennig, noir	20 pfennig, vermillon
2 — —	30 — vert-jaune
3 — —	40 — jaune-serin
4 — —	50 — rouge
5 — —	60 — outremer
6 — —	70 — vert-russe
7 — —	80 — orange
8 — —	90 — violet
9 — —	1 mark, noir
10 — brun	

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

J.-B. MOENS. — Catalogue Prix-courant de Timbres-poste, Télégraphes, Enveloppes et Bandes. Cartes, Mandats, Fiscaux mobiles, Essais, etc., etc. 3 vol. in-8° à deux colonnes, contenant 1,300 pages et 9,000 gravures sur bois.

Prix franco : broché, 40 francs.
— — 1,2 maroquin, 4 francs en plus par volume.

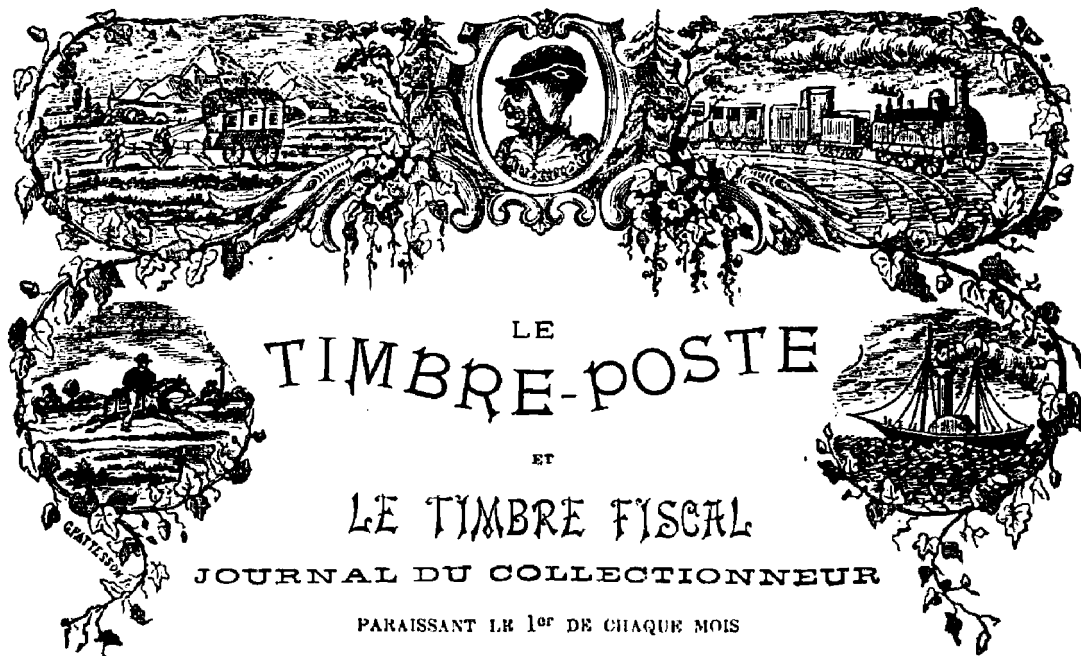
On peut obtenir séparément :

1^{er} vol. Timbres-poste et télégraphes. . . 25 fr.
2^e — Enveloppes, cartes, mandats. . . 10 —
3^e — Fiscaux mobiles . . . 10 —

Atlas de planches de timbres, suite du catalogue.
Prix : 15 francs.

D^r LEGRAND. — Alphabets et chiffres orientaux, complément du catalogue. Prix : 2 francs.

Brux. Imp L.-G LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1^{er} janvier.
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à **J. - B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

ARGENTINE (République).

Le *M. W. S. N.* rapporte que le 3 centavos, orange, devenu inutile par suite de l'augmentation de la taxe portée uniformément à 5 centavos, a été supprimé. Par ce fait les timbres de cette valeur, au nouveau filagramme, deviendront rares...

Le *Am. J. of Ph.* a reçu au nouveau filagramme :

16 centavos, ardoise	2 pesos, vert
50 — vert bleu	5 — bleu foncé

Le même a vu le 20 pesos, 1891, lithographié et gravé. Le premier a la piqure 1112, le second 1612.

Le timbre gravé pourrait bien être une épreuve d'essai à qui on aurait donné frauduleusement ce piquage exceptionnel.

AUTRICHE.

De l'émission 1890 un de nos confrères

parisiens a rencontré dans son stock une carte à 5 kreuzer, brun, couleur du 2 kr. :

5 kreuzer, brun

BELGIQUE.

L'émission des deux timbres dont nous avons parlé le mois dernier a donné lieu aux décrets ou arrêtés suivants :

N° 331. Télégraphes.

Emission d'un timbre-télégraphe de 80 centimes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, Vu l'article 3 de l'arrêté royal du 22 mai 1871, autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes) à régler la valeur et la couleur des timbres-télégraphe, ainsi que la date d'émission de ces marques d'affranchissement :

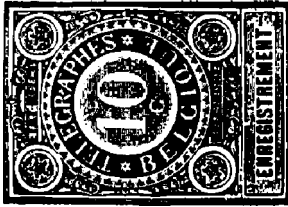
Arrête :

Article unique. — Il est créé un timbre-télégraphe de la valeur de quatre-vingts centimes et de couleur noire.
 Ce timbre sera émis à partir du 1^{er} avril prochain.



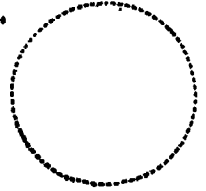
Bruxelles, le 27 février 1897.

J. VANDENPEREDOOM.



ADMINISTRATION DES TÉLÉGRAPHES.
BEHEER VAN TELEGRAFEN.

Récépissé du télégramme } N° _____
Ontvangbewijs van telegram }
deposé à } _____ h (ure) ____ m.
afgegeven te }
Taxe perçue } _____ fr. ____ c.
Geheven kosten }



L'impression de ce timbre est bien noire, comme dit le décret, sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

80 centimes, noir intense

Création d'un timbre-récepissé de 10 centimes.

Léopold II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut,

Considérant l'utilité de créer un timbre avec récepissé pour faciliter la perception de la taxe des télégrammes enregistrés ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes ;

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un type de timbre-télégraphe avec récepissé, pour le paiement de la taxe des télégrammes enregistrés.

ART. 2. — La valeur du timbre de ce type sera de dix centimes.

ART. 3. — La couleur et la date de l'émission du timbre-récepissé seront déterminés par notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, qui est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 3 mars 1897.

LÉOPOLD.

Par le Roi

Le Ministre des Chemins de fer, Postes
et Télégraphes,

J. VANDENPEEREDOOM.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 3 de l'arrêté royal en date de ce jour, relatif à la création d'un timbre-télégraphe avec récepissé ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. Le timbre-télégraphe avec récepissé sera imprimé en noir.

ART. 2. La date de l'émission de ce timbre est fixée au 1^{er} Avril 1897.

Bruxelles, le 3 mars 1897.

J. VANDENPEEREDOOM.

Ce que le décret ne nous dit pas c'est que le timbre récepissé ne se vend pas au public. Il est apposé sur la minute du télégramme et le reçu seul est remis à l'expéditeur. Il paraît que cette émission facilitera la perception de la taxe des télégrammes enregistrés ; nous nous demandons comment. Ce sera plutôt, à notre avis, un contrôle des taxes perçues.

Non seulement le timbre ne se délivre pas au public, mais il y a encore défense absolue

de le lui montrer... Nous avons réussi toutefois à obtenir ce timbre qui, mal conçu, mal gravé, n'est pas fait heureusement pour être vu.

Dans un double cercle à fond ligné horizontalement est la valeur en chiffres blancs ; autour, l'inscription : *Télégraphes-Belgique* qui, ô malheur ! n'a pas été traduite en flamand ; aux angles, une rosace et entre elles, en haut : *Elat Belge* et en bas : *Belgische Staat* ; plus bas, sur un carchouche horizontal, le mot : *Enregistrement*.

Cette œuvre est signée : *A. D. — H. H.* (A. Doms, H. Hendrickx) ; le premier s'est suicidé il y a six mois environ, le second est mort depuis au moins deux ans, ce qui fait croire qu'on a dû s'occuper depuis longtemps de ce timbre :

10 centimes, noir sur blanc, piqué 11 1/2

Le *Moniteur* nous fait connaître une nouvelle fantaisie ministérielle :

Administration des Postes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'article 2 de l'arrêté royal du 9 juin 1884, qui autorise le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télégraphes) à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement ;

Vu l'arrêté du 15 mai 1893, qui détermine, notamment, la couleur des timbres-poste.

Arrête :

Article unique. Le timbre-poste à 50 centimes, actuellement de couleur bistre, sera désormais imprimé en gris.

Bruxelles, le 31 mars 1897.

J. VANDENPEEREDOOM.

CANADA.

Les journaux du Canada annoncent qu'un 3 cents sera émis en juin prochain, en commémoration du jubilé de diamant de la reine d'Angleterre.

Espérons que toutes les colonies anglaises n'en feront pas autant.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Les timbres de 2 et 4 pence sont annoncés avec changement de couleur, comme suit :

2 pence, brun
4 — olive

Filagramme ancre ; piqure 14.

CHARKHARI.

Le *Ph. J. of India* signale une série de timbres de cet *Etat indien*. Le type n'est pas indiqué :

Timbres-poste :	1/4 an. rose
—	1/2 — violet
—	1 — vert
—	2 — —
—	4 — —
Enveloppes :	1/4 — rose
—	1/2 — violet

CHINE.

Sous prétexte qu'elle n'était pas prête, la Chine nous a administré des timbres provisoires. Elle doit bien s'en trouver, car en voici une nouvelle fournée.

Le 3 cents fiscal qu'on nous a servi comme 1 dollar devient encore 1, 2 et 4 cents; (*one cent, 2 cents, 4 — cents*) l'émission de 1885 nous est servie également avec des surcharges :

Fiscal :	1 cent, sur 3 c., rouge, surch. noire
—	2 — — 3 — — — —
—	4 — — 3 — — — —
Type 1885 :	1 — — 1 — vert, — —
—	2 — — 3 — violet, — —
—	5 — — 5 — olive, — —

Le 12 cents de 1894 devient 10 c. et les 1/2, 1 et 2 cents reçoivent pour surcharge nouvelle un chiffre plus gras :

Type 1894 :	10 c. sur 12 c. orange, surch. noire
—	1/2 — 3 — citron — —
—	1 — 1 — rouge — —
—	2 — 2 — vert, — —

VARIÉTÉS

Deux timbres se tenant avec et sans surcharge :

10 c. sur 9 c., vert, avec et sans surcharge noire.

Le document suivant a été publié à propos de l'émission de ces timbres.

Postes Impériales Chinoises.

A partir du 2 février 1897 (Kuang Ksü, 23^e année, 1^{er} lune, 1^{er} jour) des courriers seront échangés à toute occasion entre les bureaux de postes maintenant ouverts aux localités ci-dessous mentionnées en Chine :

Anoy	Ichang	Shanghai
Canton	Ktunkiang	Shasi
Chefoo	Klungchow	Soochow
Chunhai (Ningpo)	Lungchow	Swatow
Chunkiang	Mengtsz	Szemaö
Chunking	Nanking	Taku (Tientsin)
Foochow	Newchwang	Tientsin
Hangchow	Ningpo	Wenchow
Hankow	Pagoda Anchorage	Whampoa
Howow (Klungchow)	(Foochow)	Wosung
Hokow	Pakhoi	Wuhu
	Peking	

Aussi avec Hong-Kong, Macao et Formose.

Des courriers supplémentaires, dûment annoncés, seront formés aux différents bureaux de postes pour répondre aux besoins locaux.

Taxes d'affranchissement. Les taxes d'affranchissement sont fixées comme suit :

Lettres. Pour chaque 1/4 oz ou fraction, 2 cents.

Journaux. Mis à la poste séparément, Chine, 1/2 c. chaque. — — — étranger 1 — —

Quand ils sont envoyés en paquet 1 c. par 2 oz ou fraction.

Livres, circulaires, échantillons. 2 cents par oz; échantillons ou modèles n'excédant pas 8 oz de poids.

Paquets. 10 cents pour le premier lb. et 5 cents pour chaque lb. suivant.

Recommandations, 4 cents; reçu de retour 4 cents.

Le paiement anticipatif est obligatoire. Pendant l'hiver, quand la navigation est fermée par la glace, les objets postaux en provenance et en destination de Peking, Tientsin (Taku) et Newchwang sont sujets au tarif spécial et aux règlements qui régissent le service par terre.

Timbres d'affranchissement. Les timbres d'affranchissement de la poste impériale sont des dénominations suivantes :

1/2, 1, 2, 4, 5, 10, 20, 30, 50 cents
1, 2, 3 collas.

Cartes postales domestiques, 1 cent.

Heures. Les bureaux de la poste impériale sont ouverts pour la transaction au public, les jours de semaine de 8 h. du matin à 6 h. après-midi, les dimanches et fêtes de 8 à 9 heures.

Délivrance. La remise des objets postaux aura lieu comme suit : 8 h. matin, 10 h. matin, 2 h., 4 h. et 6 h. (ou à d'autres heures pour s'adapter aux besoins locaux).

La correspondance pour les vaisseaux, dans le port, sera, en règle générale, envoyée aux agents, mais si on le désire, elle sera remise à bord, à 9 h. matin et 4 h. après-midi, sujet à modification.

Boîtes privées. Des boîtes privées seront données à ferme par tout bureau de poste. La taxe est de \$ 10 par année, payables d'avance. Les détenteurs de boîtes recevront gratuitement un livre de compte et un compte spécial pourra être ouvert pour la transmission aux ports chinois de certains imprimés non timbrés de dimension et poids uniformes, tels que mercuriales, circulaires, invitations, cartes, factures, etc., chacune n'excédant pas 2 oz en poids et en paquets de moins que 10; l'affranchissement — à la taxe de 1 cent chaque — étant ou payable au comptant ou partie au compte de l'envoyeur, qui doit être liquidé mensuellement, et en règle générale, aucune information ne peut être donnée quant aux détails des objets ou taxes faits dans le compte.

Recherches. Des recherches concernant les affaires postales peuvent être entreprises à l'administration des postes (douane).

Réclamations. Toutes les plaintes et réclamations auxquelles ne peuvent donner satisfaction le fonctionnaire postal, doivent être adressées au commissaire des douanes.

Par ordre de l'Inspecteur général des Douanes,

H. KOPSCH,

Secrétaire postal.

Bureau d'inspection des douanes, Département statistique.

Shanghai, 17 Janvier 1897.

COLOMBIE (Rép. de).

ANTIOQUIA. — Le 3 centavos, olive, nous vient *non dentelé horizontalement*, comme le 2 1/2 c., brun, déjà signalé :

3 centavos, olive

TOLIMA. — Le 1 peso 1884 est renseigné sur papier mince vergé, par le *Am. J. of Ph.* :

1 peso, rose-lilas

congo (État Indépendant du).

Emission d'une carte postale à 15 centimes, type de timbre des dernières parues :

15 centimes, bistre

On se doutait bien un peu que c'était par spéculation que, à peine émis, les timbres à 5 et 10 centimes de la série actuelle avaient eu leurs couleurs changées, mais la preuve matérielle manquait. Le *Moniteur Philatélique* (titre oblige) vient de nous enlever nos dernières illusions. C'est bien par spéculation que le changement a eu lieu et la preuve c'est qu'une maison allemande dont on ignore le nom, a passé un contrat par notaire (*nom inconnu*) par lequel M. Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer, postés et télégraphes de Belgique, cède toute la partie des premiers timbres 5 et 10 centimes du Congo *ad valorem*, ce qui est une affaire superbe pour la maison allemande et pour l'État du Congo.

Le malheur c'est que cette *histoire* n'est pas vraie et qu'elle n'est pas même vraisemblable. M. Vandenpeereboom est ministre d'une foule de choses en Belgique. Comme ministre des chemins de fer, il lui est facile de faire écabouiller son monde; comme ministre des postes d'emb... d'ennuyer son public avec ses souches absurdes; comme ministre de la guerre, *ad interim*, d'empêcher, le jour du Vendredi-Saint, le soldat de se moucher bruyamment et de rendre muets clairons et tambours; mais il n'a rien à voir dans les affaires du Congo qui ne le regardent pas.

Notre confrère gantois, qui ne devrait pas ignorer cela, n'a pas même l'excuse de prétendre que son *canard* est un... poisson d'avril, sa grande nouvelle ayant paru dans son numéro de mars.

DUTTIA.

C'est toujours le *Ph. J. of India* qui renseigne l'émission des suivants, sans désignation de type :

Timbres-poste : 1/4 anna, noir sur orange
— 1/2 — — — vert-gris
Enceloppes : 1/2 — (?)
Cartes postales : 1/4 — (?)

EQUATEUR.

Par suite d'une erreur de plume, nous avons annoncé que 7 timbres *télégraphe* étaient remis en usage. Ce sont 7 *timbres-taxe* que nous avons voulu écrire.

En date du 22 février, nous recevons les informations suivantes :

« Les timbres commémoratifs devaient être supprimés dans toute la République le 31 décembre 1896. Ils l'ont été en effet, sauf à Guyaquil, qui continue à se servir de ces timbres. Il paraîtrait que, pour obéir à l'ordre du gouvernement, le ministre de Hacienda, à Quito, d'où sont expédiés les timbres en cours, aurait envoyé en temps voulu la nouvelle série surchargée pour une valeur de 7,000 sucres, mais cet envoi ayant été volé en route, il en est résulté que Guyaquil est bien obligé de se servir des timbres qu'elle a, c'est-à-dire des commémoratifs, en attendant que l'on veuille bien régulariser sa situation, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

„ En ce moment nous n'avons ni enveloppes, ni cartes postales. „

Il faut croire que le brave Seebeck se recueille, malgré ce qu'il nous a annoncé le mois passé.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre-télégraphe de la *Western Union telegraph* pour 1896, est imprimé en violet (*Am. J. of Ph.*) :

Sans valeur, violet, piqué 14

FINLANDE.

La *Revue Phil.* annonce que M. Lemoine possède de 1891, le 3 1/2 roubles jaune et noir imprimé ainsi par erreur au lieu de gris et noir. Ce qu'il y a de surprenant ici, c'est qu'en 1891 lorsque nous avons annoncé les 3 1/2 et 7 roubles, nous leur avons attribué la couleur l'un de l'autre, donc 3 1/2 r. jaune, 7 r. gris.

Aurions-nous eu déjà ces timbres dans des couleurs interverties ou est-ce simple coïncidence?

FRANCE.

La carte pneumatique à 30 centimes porte actuellement l'inscription : *République française. — Postes et Télégraphes. — Carte pneumatique :*

30 centimes, noir

Le spécimen qu'on nous signale a le n° 648.

GRANDE-BRETAGNE.

Les journaux, petits et grands, ont annoncé que, malgré toutes les influences mises en jeu, malgré les pétitions, malgré l'interpellation de M. Heaton, membre de la Chambre des Communes, il n'y aurait pas d'émission jubilaire en juin prochain.

Depuis, les mêmes journaux ont annoncé que les réclamations avaient été si nombreuses auprès du ministre, que, revenant de sa décision il avait résolu d'émettre trois timbres, d'autres disent deux, qui porteraient une allégorie de la Charité au-dessus de laquelle serait l'inscription : *Prince's of Wales hospital fund*, et qu'ils paraîtraient le 1^{er} mai. On ajoutait que la moitié du produit de la vente serait versé à la souscription ouverte sous l'inspiration du prince de Galles.

Renseignements pris, les soi-disant timbres jubilaires ne sont en réalité que des récépissés de dons faits en faveur des hôpitaux, récépissés auxquels on a donné la forme de timbres-poste,

dimension des commémoratifs des Etats-Unis.

Malgré leur forme timbre-poste, ces étiquettes n'offrent aucun intérêt pour la collection.

GRÈCE.

Un nouveau décret royal du 14 26 mars décide que la circulation des timbres olympiques continuera encore une année, la situation politique ne permettant pas de s'occuper de timbres.

Il faudra cependant que cela ait une fin, car on ne peut en somme toujours s'occuper de Crète, hein ?

Un autre décret du 19 avril décide que les timbres olympiques resteront en usage jusqu'à épuisement, après quoi on reprendra provisoirement le type abandonné, petite tête de Mercure.

GUYANE FRANÇAISE.

L'*Ami des Timbres* dit que depuis l'an dernier cette colonie a été fournie d'une enveloppe grand format de papier chamois :

5 centimes, vert sur chamois



LABOUAN.

Sur la demande du gouverneur, à Sandakan, les types ont été modifiés dans leurs inscriptions pour le Nord de Borneo. Il a été ajouté des caractères chinois et malais tout en conservant le dessin central auquel on a ajouté d'autres cadres.

Et comme Labouan emboîte le pas au Borneo, le changement a eu lieu également ici. On a

placé en plus la surcharge noire : *Labuan*, laquelle couvre parfois le chiffre de la valeur (1 et 2 cents) ou dissimule en partie (12 c.), les inscriptions chinoises et malaises trouvées si nécessaires; enfin cette surcharge est placée au-dessous du dessin au 18 cents et ne biffe par conséquent pas le nom : *North of Borneo*. Il y a là peut-être une occasion de faire une réforme.

Les couleurs restent ce qu'elles étaient autrefois :

1 cent, mauve	et noir, surch. notre		
2 cents, bleu pâle	— — —		
3 — vert-jaune	— — —		
5 — vert	— — —		
6 — rouge-brun	— — —		
8 — rouge	— — —		
12 — orange	— — —		
18 — olive	— — —		
24 — mauve	et bleu — —		

L'émission date d'avril dernier.

ITALIE.

La carte-lettre 5 c., sur gris a actuellement le nouveau type de timbre

LORENZO MARQUÈS.

Voici, d'après le *N. T. cor P.*, l'arrêté qui décide l'émission d'un 50 reis provisoire dont on conteste l'utilité :

N° 14. Vu la notification du gouverneur de Lorenzo Marqués, par laquelle il est notifié qu'il n'y a pas pour son district des timbres-poste 50 reis pour l'affranchissement de la grande quantité de lettres expédiées vers le sud de l'Afrique et l'Europe, et qu'en outre il manque aussi les autres basses valeurs qui devraient être employées à la place, dans ce but;

Vu le grand inconvénient qui en résulte et qui nécessite un prompt remède;

Faisant usage du droit qui m'est concédé par le télégramme de S. Exc. le Ministre de la Marine, en date du 27 novembre dernier;

Je décide, par la présente, que les timbres 300 reis, en provision au bureau du receveur, à Lorenzo Marqués, seront surchargés 50 reis, pour être vendus à ce prix jusqu'à ce que les timbres commandés de ces valeurs soient arrivés.

Les autorités, fonctionnaires et tous ceux que la chose concerne, prendront connaissance de cette décision et la mettront à exécution.

Lorenzo Marqués, 21 décembre 1896.

Le Commissaire du Roi,
J. MOUSINHO D'ALBUQUERQUE.

Notre confrère ajoute qu'il y a eu 4,603 exemplaires de surchargés, dont 4,500 ont été vendus par la poste; les autres (103) sont restés chez le receveur et ne furent pas vendus. Cette version est différente de celle que nous avons imprimée le mois passé.



MADAGASCAR.

Voici le *timbre-taxe* annoncé dans un de nos précédents numéros.

MAURICE.

POST CARD

MAURITIUS

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE | L'ADRESSE SEULE DOIT ÊTRE ÉCRITE DE CE CÔTÉ DE LA CARTE



Dans le courant de février a paru une carte pour l'intérieur, ayant le timbre aux armoiries de la carte parue il y a peu de temps :

2 cents, brun sur chamols

MEXIQUE.

Grâce à la conversion des onces en grammes, écrit le *M. J.*, les enveloppes de la Compagnie Wells Fargo arrivent en toutes sortes de variétés qu'il nous faut néanmoins décrire :

1° Avec le timbre 10 c. actuel imprimé à droite.

a) Vignette 15 c. *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente*, en rose; *y à los Estados Unidos*, ajouté en carmin; *para cartas de 30 gramos*, au-dessus de la vignette, en mauve; 1 oz est effacé au crayon. Format 152 × 90 millimètres.

b) La même. *Para cartas 1 oz a Europa, exclusivamente* en mauve avec une ligne au travers, en rouge; *Para cartas de 15 gramos a Europa*, en mauve au-dessous.

c) La même. *Para cartas 1;2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* en rose; *Para cartas de 15 gramos a Europa*, ajouté en mauve au-dessous.

d) Vignette 25 c. Valeur annulée en rose. *Precio 20 cros* ajouté au côté en rose; ceci annulé en rouge et *precio 15 cros* ajouté en dessous; 1 oz effacé au crayon mauve et *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessous de la vignette. Format 227 × 100 millimètres.

2° Timbre 20 c. actuel imprimé à droite.

a) Vignette 25 c. Valeur sur vignette annulée en rouge; *Precio 30 cros* au côté en mauve; *para cartas de 15 gramos a Europa* au-dessous de la vignette en mauve; 15 effacé en rouge et *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessus de la vignette en mauve. Format, 152 × 90 millimètres;

b) La même, avec la nouvelle valeur en rose. *Para cartas 2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* en rose; 2 oz effacé au crayon mauve et *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessous de la vignette en rose; le chiffre 3 modifié ensuite en 6, en rouge.

c) La même que C avec l'addition de *y à los Estados Unidos*, en mauve au-dessous.

d) Valeur sur vignette annulée en noir, même nouvelle valeur ajoutée en mauve. *Para cartas 1 oz a Europa exclusivamente* en mauve; 1 oz annulé au crayon mauve et *para cartas de*

30 *gramos* ajouté au-dessus. Format 227 × 100 millimètres.

e) Mêmes dimensions que *d*, mais nouvelle valeur en rose. *Para cartas 2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* en rose; 2 oz effacé et addition, avec modification, en 60 *gramos* comme *b* et *c*.

3° Deux timbres 20 c. imprimés à droite.

Vignette 10 c. avec 1 changé en 6 en rouge. *Para cartas 1 2 oz a los Estados Unidos exclusivamente y en la Republica Mexicana*, en mauve; 1 2 effacé en rouge; *para cartas de 30 gramos* ajouté au-dessus, en mauve; 30 effacé et 120 écrit en rouge. Format 152 × 90 millimètres.

4° Timbre 5 c. imprimé à droite.

Vignette 10 c. *Para cartas de 15 gramos en la Republica Mexicana o a los Estados Unidos* en vert. Format, 152 × 90 millimètres.

NICARAGUA.

Le *M. W. S. N.* annonce que le gouvernement du Nicaragua a fait réimprimer, à New-York, les 5 timbres percés de 1869-71 et les 5 timbres piqués de 1877-80.

Il paraît qu'il est fort difficile de faire la distinction entre les timbres et leurs réimpressions.

Il nous semble qu'on exploite assez les amateurs là-bas sans faire encore ce tirage.

NORD DE BORNEO.

Nous avons donné à *Labouan*, les motifs pour lesquels nous avons une nouvelle série de timbres. (Voir *Labouan* pour les types.)

L'émission est parue en Avril dernier; les couleurs des timbres restent ce qu'elles étaient, savoir:

1 cent,	bistre et noir
2 cents,	rouge —
3 —	mauve et olive
5 —	orange et noir
6 —	olive —
8 —	mauve —
12 —	bleu —
18 —	vert —
24 —	rouge et bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *D. B. Z.* a reçu un spécimen d'une nouvelle carte-lettre qui doit vraisemblablement prendre bientôt la place de celle en cours.

L'indication de la valeur est marquée par 1 1/2 au lieu du paysage; des branches de feuillage remplacent *one hundred years* et dans l'écusson inférieur se trouve: *penny half penny*. Dans le coin supérieur gauche sont les armes et entre celles-ci et le timbre: *New South Wales — Letter card*.

A la ligne de perforation inférieure: *The address only, etc.* Le dos porte le texte correct: *This Card may pass through the Post to any place within New South Wales, to the Australasian Colonies, and Fiji. If anything be enclosed in this Letter Card it will be treated as an insufficiently paid letter.*

Les angles de la carte-lettre sont arrondis. Format 149 × 92 m/m :

1 1/2 p., rouge-brun sur gris

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

Le *London Philatelist* annonce une émission d'enveloppes parues le 10 janvier dernier et réservées aux lettres recommandées. Notre confrère se borne à nous dire qu'il y en a trois formats avec patte au revers, sous laquelle: *Thos De La Rue & Co Patent*. Le type est probablement (?) à l'effigie de la reine Victoria et cela semble si naturel que notre confrère a négligé ce détail :

2 pence, bleu, format G.H. et K

RUSSIE.



LAÏCHEFF (*Ka:an*). — Émission de trois timbres au type ci-contre. Chiffre dans un ovale avec inscription, le tout sur manteau impérial dans un rectangle à fond moucheté.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kop.,	orange
3 —	rouge
5 —	bleu

OSTASCHKOFF (*Tver*). — Non seulement il y a des 3 kop., noir sur jaune, comme nous le disions le mois passé, mais encore cette même valeur en noir sur rose, " parce que l'imprimeur n'avait pas assez de papier jaune pour la fourniture des timbres commandés. " Nous remarquons que si le type répond à celui de 1884, il a néanmoins été refait :

.3 kop., noir sur rose, piqué 11 1/2

САРОЖОК (*Riazan*). — Nouvelle émission d'un 10 kop. aux armoiries disposées comme autrefois, mais dans un rectangle de petite dimension.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :



10 kopecks, vert et jaune

S'il n'est émis, il est probable qu'il y aura bientôt un 5 kopecks.



СЧАТЗ (*Tamboff*). — Nouveau changement de type, de dimension un tant soit peu plus grande que le dernier.

Les caractères de l'inscription inférieure sont différents.

Imprimé en noir sur vert-jaune, piqure indéterminée :

3 kop., noir sur vert-jaune

ТСЧЕРН (*Toula*). — Nous venons de voir le 3 kopecks 1871, imprimé comme suit :

3 k. noir sur jaune
3 — — — — (couleur couchée)
3 — — — vermillon —

Et on nous dit qu'il existe aussi :

3 k. noir sur rouge

Ce seraient les premiers timbres émis en 1871 !

Un arrêté du district de Tschern décide le 1^{er} janvier 1871 qu'une poste sera établie et des timbres émis à une époque qui sera fixée ultérieurement. Mettons que les timbres aient paru dans le courant de 1871.

Or, en février 1872 le *St. C. M.* annonçait ce timbre en bleu sur papier blanc et quelques mois après nous le recevions en noir sur blanc quadrillé. Depuis lors, ce timbre a toujours été imprimé en noir et en bleu jusqu'en juillet 1876, époque à laquelle ces timbres furent définitivement supprimés.

Ainsi, de février 1872 à juillet 1876 il n'y a eu que deux timbres en usage en même temps et aujourd'hui on voudrait qu'il y aurait eu quatre timbres, courant de 1871 à février 1872 !

Rappelons que, pour être agréable (?) aux

collectionneurs, la poste, il y a une vingtaine d'années, a fait des réimpressions sur toutes sortes de papier : noir sur blanc varié, noir sur papier mince jaune, carmin, ardoise et bleu sur " papier coloré. " Ce sont certainement ces timbres qui viennent d'être retrouvés et qui en vieillissant ont pris un air respectable.

SAINT-MARIN.

L'*Austria Philatelist* reproduit le type des *timbres-taxe* introduits dans cette république, sans aucune raison.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :



5, 10, 30, 50, 60 cent, vert
1, 5, 10 lire, rose

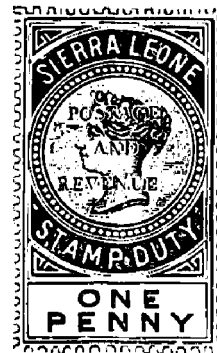
SALVADOR.

M. E. Diena nous adresse une carte de 1883, 2 centavos, où le timbre (*chiffre*) de droite, a les lettres T. S. N., les deux premières sur fond blanc : T est en partie sur le 2, S retourné entre le chiffre 2 et le cercle, N en dehors du cercle, toutes trois sur le même alignement.

En examinant les cartes que nous avons, nous voyons qu'on a fait disparaître ces lettres en partie, ce que prouve la lettre S qu'on aperçoit encore vaguement sur le fond du timbre.

Que signifient ces trois lettres ? probablement les initiales du graveur.

SIERRA LEONE.



Les timbres fiscaux ont reçu une surcharge annonçant un double emploi : postal et fiscal. MM. Whitfield King & C^{ie} nous en adressent les types, savoir :

Le 1 penny conserve sa valeur. On y ajouta simplement, en noir : *Postage-and-Revenue* sur

trois lignes, ce qui ne donne guère de variété appréciable.

Les 3 et 6 pence reçoivent indépendamment de la surcharge du 1 penny, quatre traits horizontaux sur la valeur primitive, puis sur *Stamp Duty*, la valeur en chiffres: 2 1/2 d dont il y a trente compositions répétées deux fois à la feuille en quatre types répartis comme suit, sur trois rangées horizontales de dix :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	2	2	3	2	2	2	3	4	1

Le 1^{er} type est comme le fac-simile ci-haut: chiffre 2 à *gros* trait vertical ;

2^e type a le grand chiffre 2 avec le trait vertical *mince*.

3^e type a le grand chiffre 2 à l'extrémité recourbée;

4^e type a les deux chiffres 2 à l'extrémité recourbée:

1 penny, lilas et vert, surch. noire				
2 1/2 sur 3 pence, — — — —				
2 1/2 — 6 — — — —				

Il faut s'attendre à un changement analogue pour les autres valeurs *Duty* : 1, 2, 5 shillings et 1 pound.

En imprimant les 3 rangées horizontales inférieures, d'une feuille rencontrée par MM. Whitfield King & Co et par suite d'un mauvais placement de la feuille, la 3^e rangée supérieure a reçu une impression double, c'est-à-dire la surcharge régulière, puis celle réservée à la 1^{re} rangée suivante. Par suite de cette erreur, la dernière rangée qui était sans surcharge a été remise sous presse et a reçu la même surcharge que celle du haut.

SOUDAN.



Nous avons parlé le mois passé d'une émission provisoire où certaines valeurs de timbres égyptiens ont reçu une surcharge qui leur donne un nouvel emploi. Cette surcharge diffère essentiellement par les détails pour *tous* les exemplaires de la feuille des quatre valeurs.



Vu leur prochain remplacement, il n'y a eu que 48,000 timbres d'imprimés :

1 millième, brun, surch. noire
3 — — — — — jaune, — — — —
5 — — — — — carmin, — — — —
1 piastre, outremer, — — — —

SUÈDE.

Les 5 et 20 ore ont leurs couleurs modifiées légèrement :

5 ore, vert clair, vert jaune
20 — — — — — bleu clair

SUISSE.

Le 1 centime, *taxe*, sans rayon, est actuellement imprimé en vert olive :

Taxe : 1 centime, vert olive

TANGER.

La carte à 10 centimes a actuellement une date de fabrication ; les cartes à 10 + 10 c. et la carte lettre 25 c. ont la surcharge *carmin* au lieu de vermillon.

TURQUIE.

On nous fait remarquer que les feuilles des nouveaux 5 paras ont pour erreur le mot *cinq* écrit *cuig* :

5 paras vert, surch. rouge
5 — — — — — noire

A propos de cette émission nous recevons l'information suivante :

La réduction du tarif postal.

Il avait été annoncé que le port des lettres et imprimés envoyés par voie de mer d'un port de l'empire à un autre, devait être réduit de moitié à partir du 1^{er} 13 avril. La direction générale des postes et télégraphes étudiant aussi la réduction des tarifs pour les envois par chemins de fer, la mise en vigueur de la décision précédemment arrêtée est provisoirement ajournée afin que les deux réductions soient appliquées simultanément.

L'émission, des timbres 5 paras, surcharge rouge et noire est donc provisoirement retardée.

URUGUAY.



Nous disions le mois passé que les timbres commémoratifs de Suarez avaient été remis provisoirement en usage. Voici le décret et les types surchargés dont il est question :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

AVIS.

L'existence actuelle des timbres-poste de un, cinq et dix centésimos étant très limitée, la Direction générale, avec autorisation supérieure, a décidé de mettre en circulation, à partir du 1^{er} mars prochain, une émission provisoire des dites valeurs, remises en cours avec l'inscription suivante imprimée en encre carmin : *Provisorio 1897*, les timbres restant d'égale valeur, émis spécialement



pour le motif de l'inauguration du monument érigé à la mémoire du grand citoyen Don Joaquin Suarez, le 18 juillet de l'année écoulée.

Jusqu'à résolution ultérieure les timbres en question peuvent être employés indistinctement à l'affranchissement de la correspondance avec ceux qui sont maintenant en usage.

Montevideo, le 24 février 1897.
La Secrétairerie.

VÉNÉZUELA.

De l'émission commémorative, il existe :

Tête bêche : 10 c (centimos) outremer
— 50 — rose

Les timbres des Romagnes.

A la suite des événements politiques, les troupes autrichiennes quittaient Bologne le 12 juin 1859.

La municipalité de la ville nommait, le même jour, une Commission Provisoire du Gouvernement composée de cinq membres. Ce ne fut que le 11 juillet que le marquis Maxime D'Azeglio, célèbre patriote et écrivain, entra en charge de Commissaire extraordinaire du Roi de Sardaigne pour les Romagnes, c'est-à-dire pour les quatre provinces réunies de Bologne, Ferrare, Ravenne et Forlì, dans le but principal de faire participer ces populations à la guerre d'indépendance. Mais aussitôt le traité de paix de Villafranca conclu, le marquis d'Azeglio fut exonéré de ces fonctions, qu'il abandonna le 28 juillet.

Le 6 août, le colonel Lionetto Cipriani est élu Gouverneur des Romagnes, charge qu'il tient jusqu'au 9 novembre, où Louis-Charles Farini, dictateur des provinces de Modène et de Parme, reçoit aussi le titre de Gouverneur

des Romagnes. A partir du 1^{er} janvier 1860, Farini prend le titre de Gouverneur des provinces de l'Emilie (1).

Nous passons maintenant à l'étude de la série spéciale des timbres des Romagnes, série émise pendant une courte mais importante période historique, laquelle mérite bien d'être étudiée en détail, surtout pour ce qui concerne sa création et sa raison d'être. Malheureusement nous n'avons pu avoir connaissance de toutes les pièces qui se rapportent à cette émission, et nous nous trouvons forcé de laisser encore plusieurs points à éclaircir. Toujours est-il que les pièces qu'il nous est donné de reproduire présentent un intérêt que personne ne saurait méconnaître.

Voici d'abord une lettre par laquelle, au lendemain même de la libération de Bologne, l'Inspecteur des Postes s'adresse à la Commission Provisoire du Gouvernement au sujet de l'épuisement des timbres-poste pontificaux.

BUREAU D'INSPECTION

Bologne, le 13 juin 1859.

des

POSTES

(N° 41.)

—
TRÈS HONORABLES MESSIEURS,

Je dois porter à votre connaissance que les timbres-poste existant dans ce bureau de poste ne pourront suffire que pour huit à dix jours. Une provision en a été réclamée à Rome il y a deux semaines, mais maintenant la commande n'aura pas de suite.

Il me faut donc vous prier de bien vouloir prendre une détermination à cet égard.

Je me déclare avec la considération la plus dévouée,

Très obéissant serviteur,

BIANCONINI,

Inspecteur.

A la Très Honorable
Commission Provisoire
du Gouvernement,
Bologne.

Voici la réponse :

(N° 46)

Bologne, le 16 juin 1859

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,

En réponse à votre honorée du 13 courant, par laquelle vous avez bien voulu faire part à cette Commission Pro-

(1) On dit Emilie " à cause que depuis Rome, traversant les Monts Appennins jusqu'à Bouloigne, elle a été pavée de grands pierres et caloux par Emilius Lapidus et Flaminius, consuls, puis continuée... Toutefois elle est en divers endroits notamment à Mons Appennins du tout corrompue et gastée; il en reste toutefois aucunes vestiges. " *Voyage de François Vinchant 1609-1610 en France et en Italie.*

visoire du Gouvernement que les timbres-poste existant à votre bureau de poste ne pourraient suffire que pour la durée de huit à dix jours, en réclamant une solution, la Commission vient de déterminer que jusqu'à ce que des résolutions durables soient prises à ce sujet, les bureaux de poste dépendant de ce Dicastère seront autorisés à percevoir en argent les montants des ports des correspondances. Il faudra donc établir les règles nécessaires pour en instruire les bureaux de destination.

En attendant, vous voudrez tâcher de réunir des timbres-poste là où il vous sera donné d'en obtenir, afin de continuer autant que possible cette méthode d'affranchissement.

Vous êtes invité à bien vouloir vous conformer à cette détermination.

Veuillez agréer, etc.

La Commission Provisoire du Gouvernement,
(*Suivent les signatures.*)

A Monsieur le comte Philippe Bianconini,
Inspecteur des Postes,
Bologne.

Les mesures qu'on vient de lire n'avaient qu'un caractère tout à fait précaire : la question d'une émission spéciale de timbres restait encore à résoudre. Pour y aboutir, voici les propositions avancées par l'Inspecteur des Postes :

BUREAU D'INSPECTION Bologne, le 30 juin 1859.

des

POSTES

TRÈS HONORABLES MESSIEURS,

Les timbres-poste que j'ai pu recueillir des provinces limitrophes sont près à s'épuiser, et le public s'en plaint.

Je me permets de vous proposer, Messieurs, d'obtenir de l'étranger une fourniture de papier pour les timbres-poste, et de procéder ici à leur impression (avec l'emblème et la légende que l'on jugera préférable) dans le but d'en être pourvu jusqu'à ce que les destinées de notre pays soient solidement établies.

Dans l'attente de communications à ce sujet, j'ai l'honneur, Messieurs, de me déclarer,

Dévoué et obéissant serviteur,

BIANCONINI,

Inspecteur postal.

A la Très Honorable
Commission Centrale Provisoire
du Gouvernement,
Bologne.

De conformité à ce qui précède, et à la suite sans doute d'ententes verbales, le Délégué des Finances envoie la dépêche télégraphique suivante :

Bologne, le 2 juillet 1859.

A Monsieur le professeur Sylvestre Gherardi, (1)
Turin.

Il nous faut du papier spécial pour les timbres-poste. Dix couleurs différentes, pour dix classes.

(1) Le professeur Gherardi était l'un des députés des Romagnes.

Prière de remettre demie rame pour chacune des cinq premières couleurs et un quart de rame pour les autres cinq. *Cela avec la plus grande sollicitude.*

Le Délégué aux Finances,
A. MONTANARI.

De la dépêche ci-dessus il fût donné communication à l'Inspecteur des Postes par la lettre qu'il me paraît intéressant de reproduire aussi :

N° 264, 6/6.

Bologne, le 2 juillet 1859.

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,

La Commission du Gouvernement ayant pris en examen la demande que vous venez de faire au sujet de la provision de nouveaux timbres-poste, je vous fais connaître que l'on vient de charger, par dépêche télégraphique, M. le professeur Sylvestre Gherardi, à Turin, de nous procurer une quantité de papier spécial qui devra nous être envoyée le plus tôt possible.

En attendant, je vous charge de faire exécuter les coins pour servir à l'impression d-s timbres-poste avec la seule indication de la valeur des différentes classes.

De cette manière m'étant conformé à ce que vous avez réclamé de la Commission par votre honore du 30 juin écoulé, je vous renouvelle, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Délégué aux Finances,
A. MONTANARI.

Nous trouvons que le 13 juillet, M. Benoit Osima, membre de la Commission consultative des Finances, était présenté par le marquis G. N. Pepoli (chargé du Dicastère des Finances) à M. Marc Minghetti (Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères et Directeur pour les Affaires des Provinces Italiennes annexées), pour s'entendre avec lui " au sujet de " la fabrication des billets de banque, des " timbres-poste et pour d'autres déterminations à prendre relativement aux Finances. "

Le Dr Valentino Amici, " chargé par le Gouvernement des Romagnes, " s'adressait, le 23 juillet, au ministère des Finances à Modène (1), dans le but d'obtenir " pour l'usage des bureaux de poste des Romagnes, " dix feuilles de timbres de chaque valeur de 5 à 25 centimes et cinq feuilles à 40 centimes, au prix de fabrication. En effet, le magasinier du timbre à Modène, M. Carlo Baj, livra au Dr Amici, le 30 du même mois, la quantité demandée de timbres du Duché, soit dix feuilles (à 240 exemplaires) de 5, 10, 15 et 25 centimes et cinq de 40 centimes, soit en tout 10,800 timbres, formant un montant de 1,800 lire.

Ces timbres (il est presque inutile de le re-

(1) Voir E. DIENA, *I francobolli del Ducato di Modena*, (Modène, 1894) note à la page 142.

marquer) ne furent jamais mis en circulation dans les Romagnes. Nous avons supposé que, comme le 22 juillet, la Direction des Postes, à Modène, avait publié un avis par lequel l'émission des timbres à l'effigie du Roi Victor-Emmanuel était annoncée pour le 1^{er} septembre suivant, le D^r Amici comptait recevoir ces timbres. On sait que l'émission annoncée à Modène fut suspendue, la provision reçue de Turin n'ayant pas été jugée suffisante, et que les timbres spéciaux aux Provinces Modénaises ne parurent que le 15 octobre.

Que sont donc devenues les 45 feuilles de timbres du Duché de Modène envoyées à Bologne? Nous ne sommes pas en mesure d'éclaircir ce point. D'après les inventaires exécutés par M. Baj, magasinier du timbre sous le Gouvernement Ducal, le 30 novembre 1859 et le 9 mai 1863, il résulte qu'aucune restitution n'en a été faite.

Et voilà qu'après avoir recommandé à l'Inspecteur postal de se procurer des timbres "là où il était donné d'en obtenir, " après avoir autorisé l'affranchissement en espèces de la correspondance et avoir tâché d'obtenir des timbres du Gouvernement établi à Modène, on n'était pas encore en mesure de répondre aux exigences du public.

Dans ces conditions, on comprend que l'on ait dû souvent recourir à l'expédient de découper les timbres par fractions, pour en former les valeurs nécessaires aux différents affranchissements. Cela paraît d'autant plus naturel lorsqu'on considère que dans les États de l'Eglise on avait souvent recours à un tel expédient, pratiqué et toléré depuis janvier 1852, c'est-à-dire dès l'introduction des timbres-poste dans les États de l'Eglise, et même continué abusivement sur des timbres sardes-italiens, lorsque certaines provinces faisaient partie du royaume d'Italie (1860-62).

Voici quelles fractions de timbres pontificaux ont été rencontrées par nous sur des correspondances expédiées des Romagnes du 12 juin au 31 août 1859, c'est-à-dire avant l'introduction de la série spéciale :

- 1 baj. Demi-timbre 2 baj., coupé diagonalement. Bologne 7, 12, 14 et 16 juillet, 27 août.
 — Demi-timbre 2 baj., coupé verticalement. Massa-Lombarda (Lugo) 22 et 26 août.
 — Un tiers de timbre 3 baj., coupé verticalement. Bologne 14, 18, 19, 21 et 22 juillet.

2 baj. Demi-timbre 4 baj., coupé diagonalement. Bologne 16 et 19 juillet.

— Un tiers de timbre 6 baj., coupé verticalement, Bologne 22 juillet.

3 baj. Demi-timbre 6 baj., coupé diagonalement. Bologne 14 et 18 juillet.

— Demi-timbre 6 baj., coupé horizontalement. Ravenne 19 et 20 juillet.

4 baj. Demi-timbre 8 baj., coupé verticalement, Bologne, 6, 13 et 28 juillet.

5 baj. Demi-timbre 8 baj., coupé diagonalement et un tiers de timbre 3 baj., coupé verticalement. Bologne 12, 13, 14 et 15 juillet.

— Demi-timbre 3 baj., coupé verticalement et demi-timbre 7 baj., coupé verticalement. Bologne 18 et 19 juillet.

Cette liste pourrait être aisément enrichie d'autres provenances et d'autres dates, mais elle suffit pour nous montrer que c'est surtout en juillet, et moins souvent en août, que l'on a recouru au découpage des timbres. Nous n'en avons pas rencontré sur des correspondances de juin 1859. Si cela a été pratiqué, comme il est probable, c'est sans doute sur une échelle fort limitée, car tout prouve que la disette de timbres s'est ressentie surtout en juillet et août. Ajoutons que nous avons dressé la liste ci-dessus d'après des exemplaires sur lettres ou fragments ayant des oblitérations ne laissant aucun doute sur leur authenticité. On trouve trop souvent des fragments collés sur des anciennes lettres, munies de fausses griffes d'oblitérations, contre lesquelles nous mettons en garde les amateurs.

Le 29 juillet l'Inspecteur Bianconcini communiquait au Directeur de la Section des Finances que les démarches faites à Turin pour obtenir du papier spécial pour les timbres-poste n'avaient amené aucun résultat, la Direction des Postes des États Sardes n'ayant point adopté (on le sait) de papier spécial.

On joignait un échantillon que nous n'avons pas vu.

L'Inspecteur des Postes demandait à être autorisé à se procurer une quantité de papier "semblable" pour tous les timbres-poste des Romagnes. Il ajoutait avoir commandé la gravure du coin.

Le Gérant de la Section des Finances G.-N. Pepoli, autorisait, le 29 juillet, l'Inspecteur

postal de se procurer " à Turin „ le papier pour les nouveaux timbres-poste.

Nous avons vu que l'Inspecteur des Postes, M. Bianconcini, avait été chargé de faire exécuter les timbres-poste; mais à la suite de l'institution d'un Bureau Central de Timbre ordinaire, la fabrication des timbres-poste fut attribuée audit Bureau.

Le Gérant de la Section des Finances chargea l'Inspecteur postal de lui remettre le papier et tout ce que l'on avait commandé pour la confection des timbres.

(A continuer).

EMILIO DIENA.

Exposition Philatélique de Londres.

On nous communique les lignes suivantes, avec prière d'insertion, ce que nous faisons volontiers :

" L'Exposition aura lieu dans les galeries de l'Institut Royal des Aquarelles, 191, Piccadilly, à Londres, du 22 juillet au 5 août, spécialement construites pour l'exhibition de tableaux de valeur. A été choisi par le Comité comme le lieu le plus convenable pour une Exposition de timbres-poste, parce qu'elle réunit de grands avantages, celui d'être garanti contre l'incendie, d'avoir un jour convenable venant d'en haut, ce qui met les timbres à l'abri du soleil, et enfin d'être situé dans une des rues principales au centre de West-End. Tous les timbres seront exposés sous des vitrines fermées à clef ou scellées; les objets seront gardés jour et nuit et toutes les précautions prises pour assurer à l'exposant toutes les garanties désirables. Le comité n'assume cependant aucune responsabilité.

On compte sur l'appui des philatélistes du monde entier et on espère que les principaux amateurs des colonies Britanniques et de tous les pays étrangers voudront bien exposer. Les adhésions doivent être envoyées au secrétaire le 1^{er} mai 1897 au plus tard.

Les objets à exposer sont classés comme suit :

Classe I. Collections spéciales des timbres adhésifs de la Grande-Bretagne.

Classe II. Collections de timbres-poste en 4 divisions :

- a. Timbres de l'empire Britannique;
- b. — de l'Europe;
- c. — de l'Asie et de l'Afrique;
- d. — de l'Amérique.

Classe III. Collection de 50 à 100 timbres rares.

Classe IV. Collections entières de timbres-poste adhésifs pouvant comprendre des enveloppes, des cartes-postales, etc., ou non. Devra être exposé en album ou livre.

Classe V. Collection d'enveloppes et de bandes entières.

Classe VI. Collection de cartes et de cartes-lettres entières.

Classe VII. Epreuves ou essais de timbres exposés par les graveurs mêmes.

Classe VIII. Littérature et ouvrages philatéliques :

a. Journaux philatéliques exposés par les éditeurs;

b. Ouvrages publiés depuis le 31 octobre 1890, exposés par les éditeurs;

c. Collection de la littérature philatélique avant 1880.

Classe IX. Albums :

a. Qui convient le mieux pour la collection;

b. Qui convient le mieux pour la collection générale;

c. Le meilleur système d'arrangement, classes V et VI.

Classe X. Objets philatéliques à l'usage des amateurs.

Classe XI. Dispositions spéciales de timbres-poste, timbres sur feuilles à lettres ou enveloppes originales, timbres-télégraphe, sauf ceux de la Grande-Bretagne, épreuves, essais, curiosités et objets se rapportant à la philatélie ou au service postal.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à M. J.-A. Tilleard, 4, Lombard Court, E. C. Londres.

Une grande salle a été réservée et arrangée pour recevoir quatorze étalages réservés exclusivement à certains marchands de timbres dont le loyer a produit 425 livres sterl. 5 shillings.

Le catalogue de l'exposition sera fort intéressant au point de vue philatélique. Il contiendra des annonces.

Des excursions et des divertissements sont réservés aux visiteurs.

Le Comité compte sur la visite d'un grand nombre de philatélistes à qui il espère avoir le plaisir de souhaiter la bienvenue.

Bibliothèque des Timbrophiles.

De Afstempelingen op de Postzegels van Nederland. (Les oblitérations des timbres-poste des Pays-Bas.) Sous ce titre, l'éditeur Schreuders, de La Haye, vient de publier un petit ouvrage qui sera bien accueilli des philatélistes. Depuis quelques années, en présence de la multiplicité des émissions nouvelles, le nombre des collectionneurs qui bornent leur ambition à recueillir les timbres d'un seul pays, s'est considérablement accru. On en est venu naturellement à placer dans sa collection des timbres identiques, mais présentant différentes oblitérations.

La connaissance approfondie de celles-ci devient donc de toute nécessité pour les spécialistes.

L'ouvrage de M. Schreuders, avec ses pages documentées et ses 175 planches, vient combler une lacune importante dans la philatélie néerlandaise.

CHRONIQUE FISCALE.

AÇORES.

Les timbres *imposto do sello* de 1897 sont bleus.



ARGENTINE (République).

Les timbres de 1897 ont conservé leur type cette année; on s'est contenté de changer le millésime.

Les couleurs n'ont pas été changées.

Buenos-Ayres (*Province de*). — Nous avons



reçu les deux types remplaçant depuis janvier dernier les timbres de la série précédente.

1^{er} type. Représente une femme assise le coude appuyé sur les armoiries de la République et tenant d'une main le caducée et de l'autre un cartouche sur lequel : 1897, le tout dans un ovale ayant : *Provincia* à gauche; de *Buenos Aires*, à droite; en haut, un cartouche sur lequel : *ley de sellos* et plus bas la valeur sur un autre cartouche contenant la valeur avec chiffres blancs sur fond de couleur; en bas, le n° d'ordre.

2^e type. Probablement Vénus en costume de bain et se posant pudiquement une pancarte avec chiffre de la valeur sur l'abdomen; à gauche et à droite des deux poteaux qui lui servent de jambes : *pesos m/n*; au dessus de Vénus : *Provincia de Buenos Aires* — 1897; à gauche, de bas en haut : *ley de sellos*; le n° d'ordre est placé sur un cartouche, à la partie supérieure.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 ^{er} type : 5 centavos, bistre, cartouche bleu			
— 10	—	vert	— brun
— 15	—	rose	— vert russe
— 20	—	bleu	— vermillon
— 25	—	roux	— vert russe
— 30	—	violet	— ocre brun
— 35	—	rouge	— outremer
— 40	—	gris vert	— vert émeraude
— 45	—	vert jaune	— rose
— 50	—	bleu terne	— ocre brun
— 60	—	vermillon	— noir gris
2 ^e type : 1 peso, bistre cartouche bleu			
— 2 pesos,		vert	— brun-rouge
— 3 —		rose	— vert foncé
— 4 —		bleu	— rouge
— 5 —		bistre	— ardoise
— 6 —		violet	— brun
— 8 —		rouge	— bleu
— 10 —		gris fer	— vert
— 12 —		vert jaune	— rose
— 16 —		bleu foncé	— brun
— 20 —		rouge	— gris
— 28 —		vert	— bleu
— 32 —		brun-violet	— vert
— 40 —		olive	— bleu
— 50 —		bleu	— rouge
— 60 —		?	—
— 70 —		gris	— brun foncé
— 80 —		ocre	— violet
— 90 —		?	—
— 100 —		orange	— violet vif

SANTA-FÉ (Province de). — Le renouvellement des timbres-fiscaux en 1897 nous donne le type ci-



contre où les armoiries de la province sont présentées par une vieille femme assise dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina — Provincia de Santa-Fé*; au-dessus, le millésime 1897; au-dessous une inscription qui varie et la valeur plus bas

sur un cartouche horizontal.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2.

Les timbres sont de diverses classes; ils vont par deux exemplaires.

Control de Guias.

Le 1^{er} timbre a *Control* sur le cartouche inférieur et le 2^e de *Guias* :

2 centavos, carmin	1 peso, magenta
3 — marron	2 pesos, lilas
4 — vert de mer	3 — chocolat
5 — violet	4 — rose-carmin
8 — sienne	5 — bleu de prusse
10 — brun-noir	8 — sienne
20 — bleu	10 — vert
30 — vert	12 — outremer
50 — minium	15 — sienne
	20 — carmin
	30 — sépia
	50 — rose

Recibo de Patentes.

1^{er} timbre : *Recibo de*; 2^e timbre : *Patente* :

1 peso, vert clair	40 pesos, bleu
2 pesos, sienne	50 — minium
3 — carmin	60 — vert
4 — brun	80 — bleu
5 — outremer	100 — bistre
10 — violet foncé	200 — —
20 — sépia	300 — carmin
30 — vert	1000 — bleu vif

Ley de contribucion directa.

1^{er} timbre : *Ley de*; 2^e timbre : *C. Directa* :

1 peso, vert-bronze	6 pesos, sienne
2 pesos, bistre	7 — violet foncé
3 — brun-noir	8 — outremer
4 — marron	9 — minium
5 — vert-bronze	10 — brun-noir

20 pesos, rose-carmin	70 pesos, sienne
30 — sienne	80 — plomb
40 — outremer	100 — carmin
50 — carmin	200 — bleu
60 — vert clair	500 — violet foncé



Le type ci-contre a subi un simple changement de millésime: 1897 au lieu de 1896, moyennant quoi il a cours cette année. Les valeurs de cette série " Documentos ", sont les suivantes :

1 centavo, vert	5 pesos, bleu
10 centavos, chocolat	6 — bleu foncé
20 — magenta	7 — carm. foncé
30 — violet	8 — sienne
40 — brun-noir	9 — outremer
50 — marron	10 — carmin
60 — minium-jaunâtre	20 — vert clair
1 peso, carmin	50 — chocolat
2 pesos, plomb	100 — vert
3 — minium	200 — violet foncé
4 — bleu-noir	500 — magenta

Ces détails sur les timbres de Santa-Fé, nous les trouvons dans la *Rev. sta de la Soc. Filatelia Argentina*.

ITALIE.

Encore et toujours des timbres municipaux que nous adresse M. E. Doczkalik :

ARECCIO (Pesaro et Urbino). — Armoiries surmontées d'une couronne entre branches de chêne; cadre rectangulaire contenant, à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria*; en haut, en cintre : *Municipio*; en bas : *Apecchio*; valeur dans les angles :

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1/2

BIASSONO (Milan). — Emission de 1896. Rectangle portant au centre un chiffre; au-dessus : *Diritti di* et au-dessous : *Segreteria* pour les 20 et 30 centesimi, ces trois mots réunis sur un cartouche horizontal, en bas, pour les 50 et 60 centesimi; à la partie supérieure, un cartouche blanc, attendant qu'on l'utilise.

Les timbres varient par la dimension, qui augmente avec leur prix :

20 centesimi, brique,	piqué 11 1/2
30 — bleu,	—
50 — brun-violet	—
60 — ardoise,	—

BUSSETO (l'arme). — Emis en (?). Armoiries dans un cadre variant pour chaque valeur; dans un rectangle pour le 20, dans un ovale à fond uni pour le 50 c.; inscription dans le cadre rectangulaire; 1° au 20 centesimi : *Diritti di Segreteria*, à gauche; *Venti centesimi*, à droite; *Municipio*, en haut; *di Busseto* en bas; chiffres aux angles. 2° le 50 centesimi a : *Diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite; *Municipio*, en haut; *di Busseto*, en bas :

20 centesimi, carmin,	piqué 11 1/2
50 — vert, centre carmin	—

FRASCATI (Rome). — Armoiries dans un écu surmontées d'une couronne; cadre rectangulaire variant par la dimension pour les deux valeurs; légende : *Diritti di* à gauche; *Segreteria* à droite; *Municipio di Frascati*, en haut; *Centesimi* en bas; chiffres dans les angles inférieurs : 20 centesimi, indigo, bleu pâle, rouge et or, piqué 11 1/2
50 — — — — —

Emis en 1896 (?)

GROTTAGLIE (Lecce). — Armoiries au centre d'un double cercle à fond de couleur et portant autour : *Municipio di Grottaglie* — *Diritti di Segreteria*; chiffres aux angles, dans de petits cercles; *Centesimi* en haut; *Venti (cinquanta)* en bas :

20 centesimi, vert, centre rouge, piqué 11 1/2
50 — bleu, — orange —

Tête bêche :

50 centesimi, bleu, centre orange, piqué 11 1/2

Emission de 1889.

LEONFORTE (Catania). — Emission de 1889. Armoiries sur fond de couleur dans un ovale, le tout renfermé dans un rectangle ayant : *Diritti di*, à gauche; *Stato civile* ou *Conciliazione* à droite; *Municipio* en haut pour le 50 et *Leonforte* pour le 60; *di Leonforte* pour le 50 c. en bas et *Centesimi* pour le 60 dont le chiffre est ajouté en noir; chiffres aux angles du 50 cent. :

<i>Stato civile</i> : 50 c., vert,	centre rouge, piqué 11 1/2
<i>Conciliazione</i> : 60 c., violet et noir,	— jaune —

NARNI (Perugia). — Emis en 1896 (?) Armoiries dans un écu ayant pour le 20 c. : *Municipio*

di Narni, en haut sur un cartouche horizontal blanc et *Diritti di Segreteria*, en bas; chiffre de chaque côté de l'écu; pour le 50 c. l'inscription : *Diritti di Stato Civile* entoure les armoiries; *Marca* est en haut dans le cadre; *Cent. Cinquanta* en bas; chiffres aux quatre angles :

20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
50 — brique, —

PALAZZO ACREIDE (Siracuse). — Emission de 1896. Armoiries dans un écu presque triangulaire et renfermé dans un ovale; cadre rectangulaire ayant pour inscription : *Diritti di*, à gauche; *Stato civile*, à droite; *Municipio di*, en haut; *Palazzo Acreide*, en bas; chiffres aux angles.

50 centesimi, rouge, centre bleu, piqué 11 1/2

TODI (Perugia). — En usage en 1896 (?). Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire portant : *Diritti di*, à gauche; *d'Ufficio*, à droite; *Comune di Todi*, en haut; *Esatti Cmi* 20 ou 50, en bas :

20 centesimi, brun-violet, piqué 11 1/2
50 — bleu —

PARAGUAY.

Les timbres-fiscaux sont actuellement surchargés en bleu-violet : 1° semestre 1897. M. Roussin nous a fait voir ainsi le 5 centavos, brun de 1883 et ceux de l'émission 1892. Le 1 peso a même été converti en 1 centavo par la surcharge supplémentaire : *Habilitado en 0.01* :



1 cent. sur 1 peso, gris, surch. bleue-violette

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, letrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT
est pour une année et date du
1^{er} janvier.

PREMIER UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

*Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J. - B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES*

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE
OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} de l').

Le 4 pence, dit le *M. J.*, a actuellement la
couleur outremer modifiée :

4 pence, bleu et lilas

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

D'après l'*I. B. J.* il y aurait des bandes au
type effigie. Dimensions : 125 × 300 mm :

1/2 anna, vert
1 — carmin
2 annas, brun

ANGRA.

Un journal qui nous est adressé en date du
5 mai est affranchi par un timbre 10 reis et
une moitié, en diagonale, du 5. Est-ce déjà par
pénurie ?

1/2 timbre, 5 reis, chair et noir

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

MM. Whitfield King & C^{ie} nous écrivent ce



qui suit : " Lorsque le Be-
chuanaland fut annexé au Cap,
le stock des timbres fut en-
voyé à Cape Town. Ils vien-
nent d'être remis en usage
dans le nouveau Protectorat
de Bechuanaland qui s'étend
jusqu'aux limites de la C^{ie}
B. S. A. Nous avons reçu des lettres de Palapye
(ville du roi Khama) affranchies avec les timbres
anglais surchargés, mais nous croyons que
lorsque ceux-ci seront épuisés ils seront rem-
placés par une nouvelle série surchargée sur
les timbres du Cap en cours. Le premier de
celle-ci a déjà paru, le 1/2 p. vert dont nous vous
joignons un échantillon : "

1/2 penny, vert pâle, surch. noir

Le territoire en question n'est donc pas le
Bechuanaland que nous connaissons, mais un
autre pays ayant pour rois, Khama, Secheli, etc.,
situé au Nord de cette colonie annexée au Cap.
Il est fort probable qu'il prendra le nom que
portent déjà les timbres.

BHOPAL.

Trois timbres 1/4 anna, sont signalés par le M. J. comme suit :

Deux sont du type B L C I dans les angles, mais différent de ceux connus par les lettres plus éloignées des marges supérieures et inférieures et le fond plus plein entourant l'ovale :

1/4 anna, vert

1/4 — noir

Le troisième est du type à lignes courbes, mais plus grossièrement dessiné que celui de 1895, les courbes étant plus distancées les unes des autres :

1/4 anna, noir

Tous ont le papier blanc satiné et ne sont pas dentelés.

BOLIVIE.

Nous recevons de M^{me} Leschevin la communication d'un timbre oblitéré de 10 centavos aux armoiries, série 1895, sur papier blanc épais, de la couleur du 20 centavos, bleu terne. Est-ce une erreur d'impression, un changement de couleur? Nous ne savons, mais le timbre nous paraît irréprochable :

10 centavos, bleu terne foncé

Une nouvelle série est en gestation. Nous en avons différentes valeurs, soit autant de types, de plusieurs correspondants, entre autres de M^{me} Leschevin et de MM. Galvez et Gainsborg. Nous allons sans doute assister au défilé de toutes les gloires de ce pays, parfaitement inconnues de ce côté.



Voici d'abord Linarès. Pour qu'on ne fasse confusion, son nom se trouve sous le portrait, placé dans un ovale; au-dessus, est l'inscription *Correos de Bolivia*; dans les angles, un chiffre; en bas : *Centavos*.

Ce Monsieur, qui rentre la tête dans un col droit, est un ancien Président de la République.

Nous avons ensuite Montegudo, c'est toujours écrit sous le portrait; les inscriptions sont celles du précédent, mais placées sur banderoles, le portrait étant dans un cercle perlé.

Montegudo devait être, suivant nous, un général Boum quelconque, dont il



y a si nombreuse collection dans les pays de l'Amérique du Sud, mais il paraît que c'est un héros de la guerre d'indépendance, assassiné à Linca. C'est bien triste pour un héros de mourir ainsi...



Bullivian est le nom de la troisième illustration. Voyez du reste, c'est écrit ainsi que l'initiale, sous le portrait; les inscriptions sont celles des précédents; la valeur en chiffres est placée en bas, dans les angles et de chaque côté du mot : *Centavos*; comme raffinement de luxe il y a des petites rosaces dans les angles supérieurs.

Bullivian, plus coquet ici que les autres, est un général * illustre, qui battit à plate couture à Ingavi (Bolivi-) les Péruviens, qui étaient en nombre bien supérieur. Le portrait est exceptionnellement imprimé en noir, comme le seront du reste les valeurs 50 centavos, 1 et 2 bolivares dont nous serons affligés, lorsque la gestation en décidera, le terme n'étant pas révolu.

Il y a encore un timbre à l'effigie d'un inconnu, toujours illustre, nommé Th. Frias, mais le timbre ne nous étant pas parvenu nous devons remettre à plus tard le plaisir d'en parler et de faire connaître les traits de ce Président de Bolivie, élu le 14 février 1874, qui dut céder la place au général Hilarion Daza, qui la lui prit avec une douce violence, le 4 mai 1876.

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, figure 11 1/2. Dimensions d'affiches (22 x 33) m m), nécessaires aux grands hommes :

2 centavos, rouge-vermillon
10 — brun-violet
20 — carmin, centre noir

Pour quelle raison a-t-on brusquement supprimé des timbres bien gravés pour les remplacer par de méchantes lithographies, c'est ce que nous ne savons pas, mais voici une note extraite d'une revue postale qui paraît se rapporter à ce changement, lequel aurait peut-être eu lieu en présence de nombreuses contre-façons.

* Pendant les dernières années, une quantité considérable de valeurs postales falsifiées de l'Etat libre de Bolivie ont été trouvées en circulation à New-York et à Paris. Se basant sur les dispositions de l'article 18 de la convention principale, aux termes desquels les adm-

nistrations de l'Union s'engagent à se prêter réciproquement assistance pour la découverte et la répression des fraudes de cette espèce, l'administration des postes boliviennes s'est adressée aux administrations des postes des Etats-Unis d'Amérique et de la République française pour les prier de signaler le fait aux autorités judiciaires. Les recherches effectuées ont abouti à la découverte de l'auteur des falsifications dans la capitale de la Roumanie, où il a été arrêté et condamné à deux ans de prison.

Enfin voici un avis officiel que nous adresse M. Gainsborg :

Avis officiel.

En conformité avec le décret suprême du 25 février dernier et par ordre de M. le directeur général des postes, le public est prévenu qu'à partir du 15 du mois courant, il sera mis en circulation dans ce district, les nouveaux timbres de 2, 10 et 20 cent. En conséquence, les timbres des mêmes valeurs correspondantes aux émissions antérieures, seront seuls reçus en cette administration principale et dans les sous-administrations du département jusqu'au jour indiqué, après lequel ils seront nuls et sans aucune valeur.

Les personnes qui resteront en possession de cette sorte de valeurs, pourront les échanger à la direction générale des postes contre les émissions nouvelles.

La Paz, mars 1897.

SIXTO BENGURIA,

Administrateur.

Cet avis brille du clair obscur : Assurément l'administrateur sait ce qu'il veut dire, mais est-ce bien suffisant ?

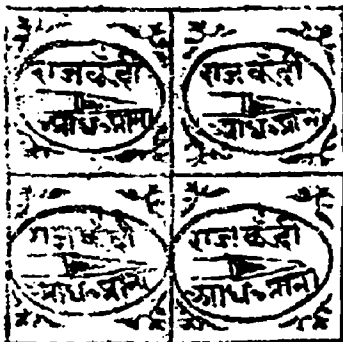
BRESIL.

De l'émission 1882, type refait ci-contre, la *Revista Ih. do Brazil* signale du 100 reis une retouche avec fond nouveau, composé de lignes verticales et obliques au lieu de lignes croisées en oblique. Suivant nous, il n'y a pas de retouche, mais un type complètement refait, sauf le cadre; la tête est entièrement ombrée, le crochet de la marine est presque droit, l'oreille est plus étroite, les détails de la barbe absolument différents :



100 reis, vert bouteille

HUNDI.



Nous tenons de M. E. B. Evans, le groupe des timbres que nous reproduisons et qui diffère non seulement par la dimension plus petite des timbres reproduits n° 411, mais par leur placement sur la feuille où ils ne laissent aucun intervalle entre eux, séparés qu'ils sont par un filet qui leur sert de cadre.

Ce type appartient à la première émission dont nous avons signalé l'existence l'an dernier. Le papier est mince, blanc-gris uni; quant à la valeur, elle doit être la même que celle du timbre déjà reproduit :

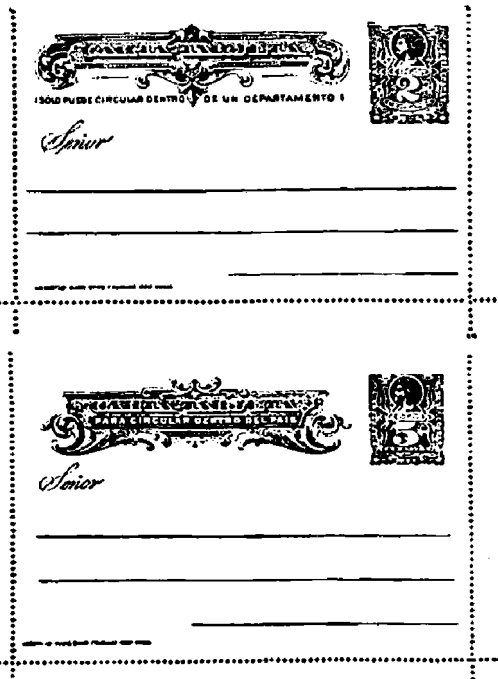
1/2 anna, ardoise sur blanc-gris uni

CANADA.

L'enveloppe actuelle a la teinte outremer :

1 cent. outremer

CHILI.



Ont paru les cartes-lettres au type ci-haut, le 26 mars dernier :

2 centavos, carmin sur rose
5 — — — blanc

CHINE.

MM. Whitfield King et C^o, nous envoient de nouvelles variétés. Résumons donc ce qui est connu :

1° Avec petits chiffres, type 1894.

1/2 c. sur 3 c. jaune, surch. noir
1 — 1 — rouge — —

2	cents, 2 c., vert	surch. noire	
4	— 4 —	rose	— —
5	— 5 —	orange	— —
8	— 6 —	bistre	— —
* 10	— 6 —	—	— —
10	— 9 —	vert	— —
10	— 12 —	jaune	— —
30	— 24 —	rose	— —

2° Avec chiffres gras :

Les mêmes, moins le timbre marqué *.

3° Petits chiffres, type 1885 :

1	cent, sur 1 c. vert,	surch. noire	
2	— 3 —	violet	— —
5	— 5 —	olive	— —

Il y a eu 43,000 timbres d'imprimés de ces valeurs.

4° Surcharge sur timbre fiscal, 3 c nt. :

One cent, sur 3 c. rouge vif,	surch. noire	
2 cents	— 3 —	— —
2	— 3 —	rouge-brun — —
* 4	— 3 —	rouge vif — —
4	— 3 —	— — — —
1 dollar	— 3 —	— — — —

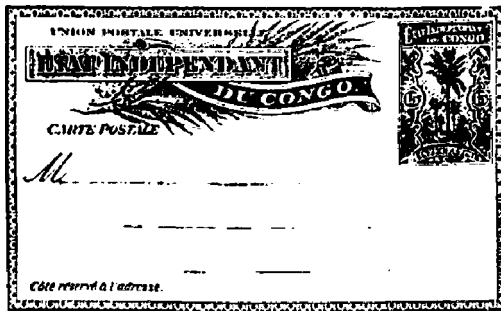
Du timbre 4 cents marqué *, il n'y a eu que 260 exemplaires, le chiffre ayant été de suite remplacé par un autre, plus gras.

Pourvu qu'on ne le trouve pas trop gras cette fois.

COCHIN.

Le M. J. nous apprend que le 1 puttan de grande dimension a été bientôt épuisé, succès dont les autorités de cet État n'ont pas été satisfaites. Elles ont décidé momentanément de ne plus en émettre.

CONGO (État ind.-p. du).



Voici la carte annoncée le mois passé. On nous la disait bistre, elle est plutôt orange :

15 centimes, orange sur chamois jaunâtre

COSTA RICA.

Le Ph. Monthly mentionne avec surcharge : Guayacaste :

1889 50 cent carmin, surch. noire
1 peso, outremer — —

EQUATEUR.



Les surcharges commencent à se compliquer. Nous sommes donc obligé de reprendre le classement donné antérieurement.

Il y a des timbres avec petite surcharge (voir A) et avec grande surcharge (B), lesquelles sont appliquées dans différents sens, savoir :

1° Surcharge de bas en haut vers la droite (a) :

1894	1 cent, bleu,	petite surch. noire A
10	— vermillon	— — —
1	— bleu,	grande surch. noire B
2	— brun	— — —
50	— orange	— — —
1895	10 — vermillon	— — —
20 —	noir	— — —
1 sucre, carmin	— — —	— — —

2° Surcharge de haut en bas vers la droite (u) :

1894	2 cent, brun,	petite surch. noire A
5	— vert,	grande — — — B
10	— vermillon,	— — —
20	— noir,	— — —
50	— orange,	— — —
1 sucre, carmin,	— — —	— — —
5	— bleu foncé,	— — —
1895	1 cent, bleu,	— — —
2	— brun-jaune, petit-	— — —
10	— vermillon, grande	— — —

3° Surcharge de bas en haut vers la gauche (c) :

1894	50 cent, orange,	grande surch. noire B ou C
1895	10 — vermillon,	— — —
20 —	noir,	— — —
1 sucre, carmin,	— — —	— — —



En timbres-télégraphe nous avons, contrairement à ce que nous avons écrit, notre correspondant s'étant trompé, nous dit-il :

Avec la surcharge de haut en bas vers la droite (voir D) :

1894	10 centavos,	vert,	grande surch. noire	D
20	—	vermillon	— — —	
40	—	brun	— — —	



Enfin, le 10 centavos ayant manqué (?) ou le besoin de faire des surcharges s'étant fait sentir, on applique sur le 20 centavos la surcharge 897 (sic) (1) 1898 — Diez — Centavos et un trait en dessous, timbre mis en usage en mars dernier :

10 c. sur 20 c. vermillon, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre 1897 de la *Western Union Telegraph Comp.* est du type 1896 mais imprimé en rouge : Sans valeur, rouge, piqué 14

Le *Am. J. of Ph.* enregistre l'enveloppe 2 c. type refait, montrant une tête plus grande et plus près du cadre ovale qu'autrefois; remarquable par l'O de *Postage* où la distance n'est que de 1 m. m au lieu de 2 :

2 cent. vert sur blanc 160 × 89 m.m
2 — — paille —

Ont le filagramme U S P O D 94.

GWALIOR.

Les feuilles de 240 timbres présentent, nous écrivent MM. Whitfield, King & C^{ie}, une singulière erreur aux timbres de service. Le premier timbre de l'avant-dernière rangée horizontale a la surcharge inférieure où il y a transposition des deux derniers caractères. Cette erreur se répète pour les timbres des diverses valeurs, la composition étant la même pour toutes :

1 2	anna,	vert	surch. noire
1	—	brun-violet	—
2	annas,	outremer	—
4	—	olive	—
8	—	violet vif	—
1	dollar,	vert et carmin	—

Ce dernier n'a pas été vu, mais doit exister.

INDES NÉERLANDAISES.

Apparition du 12 1 2 cent. et du timbre taxe 15 cent. :

Timbre-poste : 12 1 2 cent. gris
Timbre-taxe : 15 — rouge et noir

(1) M. Igré nos observations, notre graveur a trouvé que, puisque les autres timbres avaient 1897, il ne pouvait se dispenser de rectifier cette erreur et bravement il a mis 1897.

N. D. L. R.

JAPON.

Rencontré le 20 sen orange, actuel, avec le piquage exceptionnel 11 1 2 :

20 sen, orange

MAROC.

MAROC-MARRAKESCH. — Émission d'une série de timbres-taxe en 7 valeurs.

Au milieu, le chiffre de la valeur au-dessus d'un drom daire; en haut : *chiffre*; en bas : *taxe*; dans les angles, un croissant :

5	centimos,	bleu et noir piqué
10	—	vert-jaune — —
20	—	vert-bleu — —
30	—	rose — —
40	—	bistre — —
50	—	lilas — —
1	peseta	violet — —

MAZAGAN-MARRAKESCH. — La maison Waterloo Bros & Layton L^d, de Londres, nous montre à l'Exposition de Bruxelles des éprouves en diverses couleurs d'un type oblong, grandeur des Columbus, dont les timbres viennent d'être expédiés au Maroc. Représente une vue avec palmiers, au centre; sur les côtés, à gauche : *Mazagan*; à droite : *Marrakesch*; en haut : *poste* entre des caractères arabes; en bas, la valeur en *centesimi* ! monnaie italienne et *peseta*, monnaie espagnole !

On nous avait promis de nous en fournir le type; mais au moment de paraître, nous ne l'avons pas reçu.

Les valeurs sont : 5, 10, 25, 50 75 cent. et 1 peseta.

MEXIQUE.

Le *M. J.* annonce au filagramme RM, piqués 12 :

5 dolla s, vermillon
10 — bleu foncé

Les 1 et 4 centavos officiels auraient ce filagramme :

1 centavo, vert
4 centavos, orange

L'*Am. J. of Ph.* a reçu les objets postaux suivants :

Bandes. — Timbre en cours. Inscriptions semblables à celles de la précédente émission, imprimées, en rouge (intérieur) en noir (extérieur).

Papier manille glacé. Dimension 250 × 85 m. m, patte tronquée à droite :

1 cent. vert inscript. rouges
1 — — — noires

Cartes postales. — Disposition de 1890, type du timbre actuel, imprimées en bleu outremer pour l'usage local et en vert-bleu pour l'Union Postale, sur carton blanc :

2 centavos, rose, formule en outremer
3 — brun, — en vert-bleu

Carte-lettre. — Au type du 5 c. courant, sur blanc :

4 centavos, orange, formule bleue sur blanc

NABHA.

La bande à 1/2 anna des Indes aurait été vue par le *M. J.* avec la surcharge : *Nabha State*, en noir :

1/2 anna, vert, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les 9 et 10 pence ont été émis le 10 février dernier avec le filagramme N S W et couronne, piqués :

9 pence rouge, brun et noir, piqué 12
10 — lilas, — 11



PÉROU.

Voici la reproduction du timbre-taxe signalé dans notre n° 412.

PORTUGAL ET COLONIES.

Der Philatelist a reçu la nouvelle qu'il va nous tomber sur la tête une série de timbres-taxe tant pour le Portugal que pour chacune des colonies.

Le type aura le format des timbres 1894 et comme dessin, dans les coins supérieurs, les armes du Portugal; dans ceux inférieurs, une locomotive et un steamer; au milieu, en grands chiffres, la valeur, et au-dessous le nom du pays. Jusqu'ici les valeurs ne sont pas arrêtées.



PROTECTORAT DES CÔTES
DU NIGER.

Voici le type des enveloppes annoncées le mois passé.

QUEENSLAND.

The Australian Philatelist nous apprend que le coin de la série actuelle a été de nouveau "perfectionné" par l'insertion de chiffres additionnels de la valeur dans les coins supé-

rieurs. Cette modification n'a été constatée jusqu'ici que sur le timbre employé pour une bande 1 penny. Il se trouve sur celle-ci six lignes d'instruction au-dessus du timbre :

1 penny, rouge-brique sur manille

Le *M. J.* signale le 2 1/2 pence, rose, avec la tête sur fond blanc, piqué 13 :

2 1/2 pence, rose

RUSSIE.

PEREIASLAW (*Poltava*). — Le timbre de 1891 a aujourd'hui l'impression rouge sur papier gris, piqué 11 :

5 kop., rouge sur gris

SALVADOR.

Pour sa participation à l'exposition de l'Amérique centrale, le Salvador a pensé qu'il ne pouvait, sans déchoir, s'abstenir d'une émission commémorative, afin de rappeler dans l'histoire cet événement à jamais mémorable. Au prix actuel des timbres, le Salvador peut s'imposer ce sacrifice. Comme c'est le brave Seebeck, après tout, qui pourvoit à ses besoins, c'est probablement encore celui-ci qui a fourni les timbres d'exploitation, d'exposition voulons-nous dire. N'est-ce pas lui du reste qui s'est chargé de relever le prestige des timbres des États de l'Amérique centrale ?



Nous ne savons si les efforts qui ont été faits pour créer des nouveaux types sont épuisés, mais celui des commémoratifs n'est rien moins que le Nicaragua 1882, sauf qu'aujourd'hui on nous le fait voir de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Pour le moment il n'y a que deux valeurs : 1 cent. et 5 centavos, le premier imprimé en bleu, le second en rose, puis le cercle, les lettres et le triangle en or, les montagnes en vert et bleu et le bonnet phrygien en rouge :

1 centavo, bleu, carmin, vert, rouge et or
5 — rose, bleu — — —

Se méfier de ces pilules dorées : ne pas y mordre surtout, cela ferait faire la grimace.

SERBIE.

Le 1 dinar est brun, dit un confrère parisien :

1 dinar, brun sur bleu

SIERRA LEONE.

D'après une communication de MM. Whitfield,

King & C^{ie}, le 1 shilling *Duty*, ainsi que nous l'avions prévu, a été arrangé de la même façon que les 3 et 6 pence dont il a les variétés :

2 1/2 d. sur 1 shilling, lilas et lilas, surch. noire

Les timbres 1 1/2 et 5 d. ont paru au type de la série en deux couleurs :

1 1/2 pence, lilas et noir
5 — — (?)

SWAZIELAND.

Nous avons vu plusieurs exemplaires du 10 shillings, brun-pâle, oblitérés 3, 5, 6 août 1894 avec la surcharge : *Swazieland* suivie d'un point. A cet envoi était joint une lettre de la direction des postes de Prétoria par laquelle il était certifié que les timbres étaient bons et qu'ils provenaient d'un tirage de juillet 1894. La particularité de la ponctuation avait échappé à l'œil vigilant du directeur des postes, lequel regrettait amèrement de ne pas l'avoir vue.

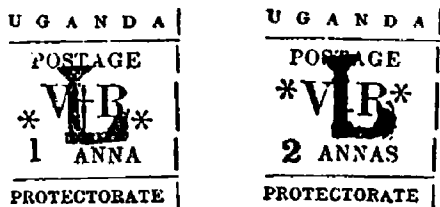
N'est-il pas singulier de constater qu'en 1892, lorsque la surcharge du 1 2 penny fut imprimée en carmin, elle était formée d'autres caractères et que, pour le tirage du 10 shillings, en 1894, on aille précisément reprendre les caractères de 1890 ?

L'explication du directeur des postes peut être exacte pour certains points, mais il nous paraît que le tirage a dû être fait par spéculation, après que les timbres furent retirés de cours et afin de pouvoir répondre aux demandes nombreuses de ce timbre qui a atteint aujourd'hui un prix fort élevé. Le compositeur se sera conformé à la surcharge de 1890, mais par inadvertance il aura ajouté un point. Pour prouver l'authenticité de ces timbres, on les a oblitérés de dates variées : 3, 5 et 6 août 1894 ; c'est ce qui nous les rend suspects. Aussi n'y voyons-nous qu'une réimpression de fantaisie.

TRANSVAAL.

Nous remarquons que le 10 shillings bistre, a le mot *shilling* orthographié sans s. Il y a là encore matière à changement.

UGANDA.

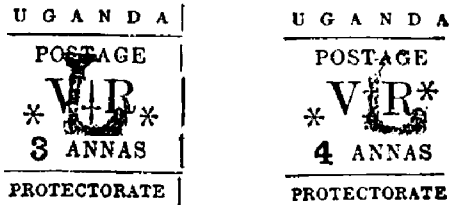


M. Evans a eu l'obligeance de nous faire voir

une nouvelle série de timbres composée typographiquement, mais disposés de façon à former autant de types que de valeurs, savoir : *Uganda-Postage V R* entre un poignard, la valeur et *Protectorate*.

Au 1 anna, il y a une espèce de poignard, la pointe en bas et une étoile de chaque côté, à la base des lettres V R ;

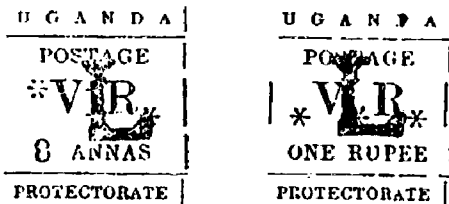
Au 2 annas, le poignard a la pointe en haut, les étoiles de chaque côté des lettres V R en haut également ;



Au 3 annas, le poignard a la position du 2 annas, mais les étoiles sont placées comme au 1 anna ;

Au 4 annas, le poignard est double, une étoile est à la base de V et une autre à la partie supérieure de R ;

Au 8 annas, le poignard est double comme au 4 annas, une étoile est à la partie supérieure du V et une autre à celle inférieure de l'R ;



Au 1 rupee, il n'y a pas de poignard, mais une étoile sur la même rangée que celles placées à côté des lettres V R ;

Sur le tout, une lettre L indiquant que l'usage est local :

1 anna, noir sur blanc
2 — — — —
3 — — — —
4 — — — —
8 — — — —
1 rupee — — — —

ZANZIBAR.

Le *Philatelist* annonce la carte avec réponse :

14 1/2 anna, brun et bleu

Un confrère parisien annonce les timbres

actuels 1 et 2 annas, surchargés de la nouvelle valeur 2 1/2 annas :

2 1/2 sur 1 anna, bleu foncé et rouge, surch. rouge	
2 1/2 — 4 — vert foncé — — —	

Première émission de Serbie.

L'*Austria Philatelist* publiait le 15 mars dernier un excellent article où nous puissions quelques renseignements qui nous amènent à faire certaines remarques.

Les timbres et planches à l'effigie d'Obrenovitch de 1, 2, 10, 20, 40 para ont été livrés de Vienne, en juin 1866, tandis qu'ils étaient attendus pour le 1^{er} mai. Cet envoi se composait des timbres suivants :

10 para	12,000
20 —	200,000
40 —	20,000

Il est donc reconnu une fois de plus qu'il n'y a pas eu d'impression de Vienne des 1 et 2 para, parce que, supposons-nous, le temps a dû manquer, ces deux valeurs ayant probablement été commandées après les autres valeurs : d'où le retard pour l'expédition des planches.

Il faut croire cependant que le tirage des 1 et 2 para eut lieu aussitôt les planches reçues à Belgrade, car nous trouvons ces timbres déjà annoncés par nous au *Timbre-Poste* du 15 novembre 1866, avec les 10, 20 et 40 para et nous leur donnons comme date d'émission celle du 1^{er} octobre.

Nous pensons donc que c'est en prévision d'un retard, qui a été sans conséquence, que l'imprimerie nationale, à Belgrade, avait préparé les timbres aux armoiries qui, d'après l'*Austria Philatelist*, avaient le type gravé sur bois et l'impression exécutée sur clichés de plomb, dans les quantités ci-après :

18 avril 1866	1 para,	2040
—	2 —	1944
20 mai 1866	1 —	18,360
—	2 —	18,300

Cette quantité minime nous paraît bien indiquer un tirage provisoire, interrompu très probablement, par l'annonce de l'arrivée des planches de ces valeurs de timbres à effigie. Il est même fort probable qu'ils n'ont jamais été mis en usage, ce qui expliquerait pourquoi on ne rencontre aucun exemplaire blité et pourquoi nous n'avons pas obtenu de ces timbres, bien que nous nous étions adressé à la poste de Belgrade tout au début de l'émission.

En relisant le décret du 31 octobre 1866, que

nous avons publié dans notre n° 49, nous trouvons :

ART. 7. — Cette loi entrera en vigueur aussitôt qu'elle aura été sanctionnée par le Prince. Seront abrogées, dès lors, toutes les prescriptions et lois antérieures, ainsi que la dernière décision du 8 juin 1866.

Il serait intéressant de retrouver cette décision du 8 juin 1866, laquelle éclaircirait probablement bien des points obscurs, tout en nous donnant la clef du mystérieux décret du 31 octobre qui ferait croire que les timbres ont pu être émis le 1^{er} novembre et non le 1^{er} octobre 1866.

Emissions Seebeckoises.

L'article que nous avons consacré à ces timbres a décidé le *Ph. Monthly and World* à prendre la parole.

Le contrat, non daté, non signé, dont nous avons parlé est du 1^{er} juillet 1889 et porte les signatures :

R. R. Bogert et C^{ie}
N. F. Seebeck

Ce dernier ne s'est réservé que 100,000 séries et 200,000 des petites valeurs, du moins pour les Honduras 1890 à 1892 dont il y a moins des officiels. MM. l'ogert et C^{ie}, prétendent que ce nombre est insuffisant pour satisfaire à toutes les demandes. Verra-t-on un jour les produits Seebeck devenir des raretés ?

Ces Messieurs affirment qu'ils ne sont pas les agents de ce dernier et que les timbres qu'ils vendent ont été achetés et payés par eux. C'est possible. Mais que ce soit pour leur compte ou celui de Seebeck, cela ne change en rien nos conclusions.

Messieurs les acquéreurs des timbres de Honduras avouent ne pas avoir assisté à la destruction des planches, coins, etc., parce qu'ils avaient une confiance absolue en M. Seebeck et que, les ayant vus depuis, ils peuvent certifier que tout a été fait d'une façon encore plus régulière que lorsqu'il s'est agit des planches des premiers Antioquia.

Ces Messieurs font remarquer que, en supposant la non destruction des planches, il ne serait pas possible de réimprimer sans qu'on ne s'en aperçoive. Ce n'est pas notre avis.

Enfin si M. Friedland, le secrétaire de la *Am. Bank Note Comp.*, a signé le procès-verbal, nous ne savons trop pourquoi, en lieu et place du consul de Honduras, la réputation de cette compagnie ! sic) suffit pour donner toute la valeur nécessaire à la signature donnée.

En somme, cette réponse de MM. Bogert et C^{ie} ne nous apprend pas grand chose. Elle laisse prudemment dans l'ombre toutes les questions que nous avons soulevées.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 411.)

2^e VARIÉTÉ.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

1½ PENCE



10 PFENNIG

- a. *Union postale universelle* a 90 1/2 m/m, malgré le déplacement des deux premiers mots;
- b. La surcharge du timbre est à 5 3/4 m/m de *union*, etc.; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est placé comme à la précédente variété;
- c. Le trait horizontal sous *union* est à 1 1/2 m/m de ce mot, il a une longueur semblable à la précédente variété et commence sous

- l'o de *postale* pour finir entre *u* et *v* de *universelle*;
- d. Le premier ornement de droite ne figure ici qu'en partie; les *r*, *s* et *l* de *postale* ont leurs extrémités cassées;
- e. *UNION* est en trois parties: *uni o n*;
- f. Le timbre a la surcharge supérieure et inférieure comme la précédente.

3^e VARIÉTÉ.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

1½ PENCE



10 PFENNIG

La composition est complètement nouvelle; l'impression se présente avec moins de foulage, ce qui ferait croire à des caractères différents.

- a. *Union postale universelle* a 89 1/2 m/m;
- b. La surcharge du timbre est à 6 m/m de *union*, etc.; le premier chiffre 1 de 1 1/2 est placé directement entre le 2^e *l* et *r* de *universelle*,
- c. Le trait horizontal sous *union*, etc. est à 3 m/m; il a une longueur de 35 m/m et commence entre *o* et *s* de *postale* pour finir sous le *v* de *universelle*;
- d. Les ornements sont réguliers aux deux extrémités de la surcharge; il n'y aucune lettre

de brisée ni de division de mot comme à la 2^e variété;

- e. Le timbre a la surcharge supérieure sur une longueur de 19 1/2 m/m;
- f. Le timbre a la surcharge inférieure sur une longueur de 22 3/4 m/m.

On se demandera, sans nul doute, la raison de ces trois surcharges pour une même commande, la voici :

Lorsque l'imprimeur commença son travail, il négligea d'établir convenablement ses caractères; en leur laissant trop de jeu, il advint ce qui arrive toujours en pareille circonstance, des lettres et des ornements ici se brisèrent en partie ou se déplacèrent, comme c'est le cas

pour le trait sous l'inscription. Sans rétablir les choses dans leur premier état, l'imprimeur se contenta de resserrer sa forme, continuant le tirage dans les conditions où l'accident avait mis ses caractères: de là une deuxième variété.

Cet accident étant survenu pendant que l'on procédait à l'impression de la première face des cartes, il n'est pas possible de rencontrer la 1^{re} variété pour les deux parties d'une carte avec réponse, attendu qu'il est d'usage d'épuiser d'abord le tirage de la première face avant de passer à la seconde. On aura donc la 1^{re} et la 2^e variété pour certains exemplaires et aussi la 2^e variété pour les deux faces, pour d'autres.

Quant à la 3^e variété, elle provient de ce que, pour aller plus vite, l'imprimeur avait probablement établi le tirage sur une seconde presse qui a marqué moins de foulage.

Il existerait donc :

1^{re} ET 2^e VARIÉTÉS.

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

2^e ET 2^e VARIÉTÉS

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

3^e ET 3^e VARIÉTÉS.

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

Erreurs d'impression.

1^{re}. 2^e ET 2^e VARIÉTÉS.

a. *Le timbre ayant été imprimé trop haut (il se trouve en partie sur la bordure supérieure), sur la première des deux cartes, l'inscription : 10 PFENNIG, est sous le timbre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

b. *Sans surcharge sur la 2^e partie :*

1 1/2 p., + 3 farth., 10 + 5 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

c. *La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE placée sur le dos de la 1^{re} partie ; 1 1/2 PENCE sur la bordure ; les 2 rectangles sur les deux angles supérieurs du timbre et 10 PFENNIG au milieu de celui-ci :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

d. *La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE en dessous de la bordure du cadre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

e. *La seconde partie n'a pas de surcharge sur la face, l'impression étant au dos :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

2^e. 3^e ET 3^e VARIÉTÉS.

a. *La seconde partie a : UNION POSTALE UNIVERSELLE inclinée à droite et sous la bordure supérieure ; 1 1/2 PENCE est sur l'effigie, les rectangles avec les chiffres et 10 PFENNIG sous le timbre :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

b. *La seconde partie ne porte pas de surcharge sur la face, l'impression étant sur le dos :*

1 1/2 + 1 1/2 pence, 10 + 10 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

c. *La seconde partie ne porte pas de surcharge, mais on voit des traces de la surcharge en creux, probablement parce que deux cartes ont été mises ensemble sous presse :*

1 1/2 pence + 3 farth., 10 + 5 pf.,	} vert jaune foncé, surch. noire
3 + 3 farth., 5 + 5 —	

Fabrication. Le travail de surcharge a été fait dans les mêmes conditions que celui des cartes simples, sauf qu'il n'a pas été fait de surcharge rectificative, malgré les nombreuses irrégularités qui se sont cependant produites ici.

Essais. Ne doivent pas exister, le temps n'ayant pas permis de soumettre des spécimens.

Falsification. Sur la demande d'un de ses clients, grand amateur de raretés que ne possède pas le voisin, un allemand, négociant en timbres, fit appliquer par son imprimeur, sur six exemplaires de la carte avec réponse réimprimée, une imitation de la surcharge des cartes de 1879, dont nous venons de parler. Les six exemplaires ayant été présentés à l'amateur qui avait conçu cette singulière rareté, celui-ci déclara en avoir assez de trois : les autres furent donnés à des amateurs : c'est cette

falsification qui a été dénoncée en 1894 par un journal allemand comme étant l'abomination de la désolation.

Désireux de pouvoir décrire cette carte, nous avons tout tenté pour l'obtenir. Il paraît que l'amateur du chiffre 3 a déclaré ne plus être en possession d'aucun de ces exemplaires....

La carte en question n'est du reste pas bien dangereuse : comme réimpression elle est déjà aux 3/4 fausse et, par sa fausse surcharge, elle n'est pas appelée à faire bien des victimes.

M. Wülbern a décrit les différences, comme suit :

“ La surcharge : *Union postale universelle* est assez bien réussie ; les ornements, spécialement ceux de la carte-réponse, sont d'une exécution trop fine ; la surcharge du timbre se distingue :

„ 1° par les caractères plus grêles, avec traits effilés plus minces ;

„ 2° le 2 de 1/2 est au-dessus de la base de *pence* ;

„ 3° le 1 dans 10 est de la même hauteur que les autres caractères „

Cette description se rapporte assez à celle de la carte simple, avec fausse surcharge.

Le 27 mars 1880 le secrétaire du gouvernement, M. Gätke, fait une commande de cartes 10 + 10 pfennig pour remplacer les provisoires. Le 17 avril suivant approbation est donnée du type soumis, mais au moment de l'imprimer, on s'aperçoit, malheureusement diront les amateurs de variétés, que *réponse* est écrit *réponce* ; il s'ensuit un léger retard dans l'expédition afin d'avoir le temps de faire la correction. Le gouverneur accuse réception le 16 juin 1880 des 5000 cartes commandées antérieurement, lesquelles forment le seul et unique tirage qui ait été fait de ces cartes, ne faisant pas entrer en ligne de compte les 2000 exemplaires arrivés le 16 août 1890, après la fermeture de la poste anglaise d'Héligoland.

Par une lettre que le directeur des postes nous adresse le 26 juin 1880, nous savons que les cartes pour l'union postale universelle “ ont été émises ce jour-là „ (A continuer.)

Les Timbres des Romagnes.

Suite. — Voir (n° 413.)

Aucune organisation n'avait encore été donnée à l'administration postale des Provinces des Romagnes. L'ancien bureau d'inspection

des Postes Pontificales du 3^{me} arrondissement (Bologne) avait en réalité la direction supérieure, mais aucune disposition officielle n'avait été prise à ce sujet.

Le 6 juillet, l'inspecteur attirait sur ce point l'attention de la Commission Centrale du Gouvernement, et réclamait en même temps une réforme des lois et des règlements postaux, en faisant remarquer que l'ouverture imminente du chemin de fer central italien allait rendre plus faciles et plus fréquentes les communications postales. Il ajoutait qu'il était aussi convenable de ne point retarder l'adoption du système décimal des poids et des mesures, qui était en vigueur dans les États Sardes.

Le Ministère des Finances répondait (11 juillet) que les réformes proposées par l'inspecteur des postes seraient prises en considération aussitôt qu'un arrangement politique durable aurait été donné aux Provinces des Romagnes.

La monnaie décimale italienne n'avait pas encore été adoptée. Un arrêté, en date du 28 juin, avait fixé “ qu'à l'occasion de la prochaine heureuse arrivée et du séjour des troupes piémontaises „ la *lira* italienne aurait cours légal dans ces provinces, en attendant qu'elle fût adoptée comme monnaie officielle. Le rapport avec le scudo romain (1) était fixé sur les bases suivantes :

Pièce à 20 lire ou francs . . .	Sc.	3.76
(Napoléon d'or)		
— à 5 lire ou francs . . .	—	0.94
— à 1 lira ou franc . . .	—	0.18 et
		4 quattrini.
— à demi-lira	Sc.	0.09 et
		2 quattrini.
— à un quart de lira.	Sc.	0.04 1/2
		et 1 quattrino.

Ces renseignements, qui semblent s'écarter un peu de notre sujet, ont cependant une relation des plus importantes avec l'émission des timbres des Romagnes. En continuant à donner cours légal à la monnaie pontificale on se trouvait, par ce fait, obligé d'émettre une série de timbres où la valeur était exprimée en bajocchi. C'est donc la véritable raison d'être de la série spéciale aux Romagnes.

Nous reproduisons ici le décret d'émission de

(1) Le scudo était divisé en 100 bajocchi, le bajocco en 5 quattrini.

ces timbres, quoique déjà publié au *Timbre-Poste* (n° 120, déc. 1872) (1) :

LE GOUVERNEUR DES ROMAGNES,

Considérant que pour la facilité du service postal et l'avantage du public, l'emploi des timbres-poste se rend nécessaire;

Considérant qu'on ne peut plus désormais admettre ceux aux armoiries pontificales,

Décète :

ART. 1^{er}. Sont abolis et déclarés sans valeur les anciens timbres aux armoiries pontificales.

ART. 2. A partir du 1^{er} septembre seront émis de nouveaux timbres-poste avec la légende dans le contour : FRANCO BOLLO POSTALE-ROMAGNE, et dans le milieu la valeur en bajocchi.

ART. 3. Le Gérant des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Bologne, le 30 août 1859.

Le Gouverneur Général,
L. CIPRIANI.

Le Gérant des Finances,
G.-N. PEROLI.

Fait singulier, la pièce originale ne porte pas de date, mais elle a été publiée sous celle du 30 août (2).

Nous ne savons pourquoi on n'a pas généralement adopté dans les catalogues de timbres la date d'émission du 1^{er} septembre, indiquée au décret qu'on vient de lire. On a pensé sans doute que la fourniture des timbres n'aurait pu se faire dans un aussi bref délai. Elle a eu lieu cependant, tout au moins pour certaines valeurs, à la date fixée, ainsi que nous avons pu nous en assurer.

Nous avons en effet sous les yeux des lettres expédiées de Bologne les 1^{er} et 3 septembre, affranchies toutes deux par un timbre de 5 bajocchi et une autre expédiée de la même ville le 2 septembre, affranchie par un 3 et un 5 bajocchi.

Le nom du graveur nous est demeuré inconnu. Le coin original, dont nous ignorons l'existence, devait être soit en acier ou en cuivre jaune. Il avait certainement les chiffres de la valeur mobiles (l'examen des clichés nous le prouve), ce qui permit de préparer par la galvanoplastie neuf matrices, soit autant de valeurs que comportait la série. C'est en employant ces matrices

(1) Voir aussi *Timbres des États de Parme, Modène et Romagne*, par J.-B. MOENS (Bruxelles, 1878), page 80.

(2) Voir *Collezione delle Leggi e Decreti del Governo delle Romagne* (Bologna, Regia Tipografia, 1860), 2^{me} partie, n° 46, page 121. — Voir aussi au *Monitore di Bologna* (officiel) du 31 août 1859, et l'affiche imprimée par la *Tipografia Governativa del a Volpe e del Sassi*.

qu'on obtint des clichés composés d'un alliage de plomb, d'étain et de régule. Ce travail de reproduction typographique fut exécuté par la fonderie de caractères des frères Amoretti, de Bologne.



Le type est trop connu et trop simple pour en réclamer une description. Nous en donnons cependant une reproduction photographique des différentes valeurs, pour qu'on puisse juger des différences avec les réimpressions dont il est question plus loin.

Remarquons que la légende porte bien l'indication officielle *Romagne* au pluriel et non *Romagna* que l'on rencontre souvent aux catalogues.

Impression typographique noire sur papier mécanique de couleur :

- 1 2 baj. paille
- 1 — gris foncé
- 2 — jaune
- 3 — vert foncé
- 4 — roux
- 5 — violet lilacé
- 6 — vert-jaune
- 8 — rose
- 20 — bleu clair

Il existe un 3 baj., *bleu*. C'est un timbre traité chimiquement; on rencontre également d'autres altérations de couleurs.

Le tirage des timbres a été exécuté à Bolo-

gne par l'imprimerie gouvernementale della Volpe e del Sassi (1) (plus tard Tinti e Merlani) mais nous ne sommes pas en mesure de faire connaître les quantités de timbres qui ont été imprimées.

Nous ne savons également pas si la provision de papier a été faite à Turin, comme on l'avait d'abord projeté, ou bien si on se le procura à Bologne, ainsi qu'il nous paraît vraisemblable. Remarquons que le papier du 12 et du 8 baj., surtout ce dernier, est sensiblement plus épais que celui des autres valeurs. La gomme est tantôt blanche, plus souvent brunâtre; elle exerce quelquefois une action sur les couleurs, surtout aux 5 et 20 baj. De ce fait et de la présence de la gomme, plus ou moins pure, ou bien de son absence, viennent les légères nuances que l'on trouve signalées dans quelques catalogues ou qui figurent dans les collections.

Les feuilles ont approximativement 230 x 310 millimètres et comptent 120 timbres, partagés en deux groupes de 60, sur six rangées horizontales de 10; ils sont séparés entre eux par des filets servant en même temps à rendre plus régulière la réunion des clichés typographiques et à faciliter le découpage des exemplaires. Les deux groupes ont entre eux une distance de 8 m m.

Essais. Nous connaissons les suivants, tirés en noir sur papier mécanique de couleur :

2, 3, 4, 6, 8 et 20 baj., gris-perle (couleur non adoptée).	Epreuves?	
2 baj., vert foncé,	adopté pour le	3 baj.
3 — jaune,	—	2 —
4 — bleu clair,	—	20 —

(1) Elle a été l'une des plus importantes imprimeries de Bologne, surtout au XVIII^e siècle. On pourra trouver des renseignements intéressants dans l'ouvrage *La bottega di Letto della Volpe, Concessazione litteraria abbozzata da SALVATORE MUZZI.* (Bologne, 1839).

6 baj., vert foncé, adopté pour le 3 baj.
20 — roux, — 4 —

Ces essais étaient tirés par feuilles de 120 exemplaires, pensons-nous; les quelques groupes que nous avons rencontrés avaient les mêmes écartements et les mêmes dispositions des filets des timbres-poste. Souvent ils montrent la gomme originale. Nous ne connaissons pas d'épreuve d'essai d'après le coin.

Il va sans dire que les essais dont il est question ci-haut sont seulement les originaux. Des tirages de fantaisie en différentes couleurs il en sera fait mention aux réimpressions. C'est à tort que l'on a affirmé que le 3 baj., jaune, seul a existé comme essai.

Nous citerons pour mémoire un *essai* dont il a été question au *Timbrophile* de février 1865 et que voici.



Il est gravé en relief sur cuivre, pense M. Mahé, et imprimé à la main en bleu clair sur papier pelure blanc et gommé. Il existe aussi en bleu sur papier blanc-jau-nâtre épais.

Nous venons de dire que nous ne connaissons pas les quantités de timbres-poste qui ont été préparés; nous avons pu voir toutefois des récépissés, au nombre de treize, des différentes provisions livrées par le Ministère des Finances au Bureau d'Inspection des Postes à Bologne, qui effectuait la distribution aux bureaux compartimentaux de Ferrare, Ravenne et Forli. Chaque récépissé porte la signature de l'Inspecteur Général.

D'après ces pièces nous avons dressé la table que voici :

	12	1	2	3	4	5	6	8	20
1859, 29 août. . .	18,000	23,400	12,000	12,000		19,800			
— 2 sept.					3,000				3,000
— 4 —					6,000		6,000	6,000	
— 12 —	6,000	12,000	12,000	12,000	6,000	12,000	6,000	6,000	
— 22 —	3,000	9,000	6,000	6,000	9,000	9,000			
— 4 oct.	6,000	12,000	3,000						3,000
— 19 —		12,000	6,000	3,000	12,000				
— 31 —	3,000	3,000	3,000	3,000	6,000		3,000	3,000	
— 5 nov.	12,000	12,000	12,000	6,000	12,000	6,000			
— 15 —	3,000		12,000		18,000			6,000	
— 5 déc.	18,000	18,000	12,000	6,000					
— 24 —		12,000	6,000	6,000	12,000				
1860, 9 janv. . .	9,000	12,000	9,000	6,000	6,000				
	<u>78,000</u>	<u>125,400</u>	<u>93,000</u>	<u>60,000</u>	<u>90,000</u>	<u>46,800</u>	<u>15,000</u>	<u>21,000</u>	<u>6,000</u>

Les dates des premières livraisons concordent parfaitement avec la facture de la fonderie Adriano Amoretti dont il a été question : *Timbres de Parme, Modène et Romagne*, par J.-B. MOENS, 1878, page 82 et que revoici. Les différences de dates proviennent du temps qu'il a fallu pour exécuter les tirages :

1859	17 août	clichés à	1 baj.
—	25 —	—	1.2 et 5 baj.
—	26 —	—	2 et 3 —
—	31 —	—	4 et 20 —
—	3 sept.	—	6 et 8 —

Il y a donc eu en tout 535,200 timbres, soit 4,460 feuilles. On voit que les 1.2, 1, 2, 3 et 5 baj. ont parfaitement pu paraître le 1^{er} septembre, tandis qu'un délai de quelques jours doit avoir eu lieu pour les livraisons des autres quatre valeurs, soit : 4 et 20 bajoques : 2 septembre; 6 et 8 bajoques : 4 septembre. Pour ces quatre valeurs, parues un peu tardivement, il ne nous a pas été donné de pouvoir fixer exactement, d'après des exemplaires sur lettres originales, le jour précis de leur emploi.

Aucune disposition n'avait été prise pour l'échange des timbres pontificaux restés entre les mains du public, contre ceux des Romagnes. L'Inspecteur des Postes réclame une décision à ce sujet, par lettre que voici :

BUREAU D'INSPECTION
des
POSTES
(N° 6413.)

Bologne, le 13 septembre 1859.

EXCELLENCE,

Des réclamations fréquentes parviennent à ce Bureau d'Inspection de la part de différents Bureaux de Poste, provoquées par des personnes qui se trouvent encore en possession de quelques timbres-poste pontificaux abolis, et qui demandent d'en pouvoir effectuer l'échange contre des timbres nouveaux des Romagnes, dans un jour et à une heure à fixer, et cela dans le but d'empêcher tout abus.

Dans l'attente de vos instructions à ce sujet, j'ai l'honneur de me déclarer,

De Votre Excellence,
le dévoué serviteur,
BIANCONCINI,
Inspecteur.

A Son Excellence le Ministre des Finances,
Bologne.

Voici quels ordres ont été communiqués à ce sujet par le Ministre des Finances. Nous ignorons toutefois quel jour fut fixé par le Bureau d'Inspection, pour l'échange des timbres :

N° 3355.

Bologne, le 14 octobre 1859.

HONORABLE MONSIEUR,

En réponse à votre honoree du 13 septembre (N° 641), je vous communique que, dans le but de faire cesser les réclamations fréquentes, j'ai décidé d'accorder un délai de 24 heures pour l'échange des timbres-poste pontificaux abolis, contre ceux du nouveau Gouvernement.

Je me permets donc de vous prier de bien vouloir en donner avis au public, en communiquant cette décision à tous les Bureaux de Poste des quatre Provinces, de sorte que le même jour que la notification sera affichée à Bologne, elle puisse parvenir à la connaissance du public dans les autres villes.

Convaincu de votre empressement dans l'exécution de ce qui précède, j'ai l'avantage, Monsieur, de vous exprimer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre des Finances,
G.-N. PEPOLI.

A Monsieur l'Inspecteur des Postes,
Bologne.

Le 2 septembre, le Ministère des Finances communique à l'Inspecteur des Postes des dispositions relatives à la réorganisation du service et au personnel des P. stes. M. Bianconcini était confirmé dans sa place d'Inspecteur. On ajoutait qu'il devait correspondre avec les administrations étrangères et que la vente des timbres-poste lui était confiée.

Ce ne fut qu'à partir du 1^{er} novembre 1859 que la monnaie décimale italienne fut déclarée monnaie légale des Romagnes. Du décret relatif, ayant la date du 1^{er} octobre, nous extrayons quelques articles :

ART. 1^{er}. A partir du 1^{er} novembre 1859, la monnaie d'argent en livres italiennes, correspondantes aux francs, sera la monnaie légale des Romagnes.

ART. 10. Toutes les monnaies frappées précédemment seront retirées peu à peu de la circulation. Jusqu'à ce qu'elles soient abolies par un arrêté ultérieur, elles seront données en paiement sur le pied fixé par le Décret de la Commission Centrale Provisoire du Gouvernement, en date du 28 juin 1859.

ART. 11. A partir du 1^{er} novembre et jusqu'à nouvelle disposition, le quattrino romain aura la valeur d'un centime, le demi-bajocco romain trois centimes, le bajocco cinq centimes, et la monnaie de deux bajocchi romains dix centimes.

ART. 12. Egalement depuis le 1^{er} novembre 1859, les sentences des Tribunaux et tous les actes judiciaires, ainsi que les instruments publics et les actes par-devant notaire devront tous porter le montant exprimé en lire italiennes et centimes....

ART. 13. A partir du 1^{er} juin de l'année prochaine les registrations de tous les dicastères des Romagnes, des communautés et de toutes les administrations publiques seront tenues en lire italiennes.

Du 1^{er} novembre 1859, il est établi un tarif

uniforme pour les correspondances échangées entre les Etats Sardes, la Toscane, Modène, Parme et les Romagnes, par le décret que voici.

Remarquons que les poids sont indiqués d'après le système décimal.

(A continuer).

EMILIO DIENA.

Les émissions jubilaires, commémoratives, etc.

Un Congrès postal a dû s'ouvrir à Washington le 5 mai dernier. Bien que la nouvelle ne semble pas palpitante d'intérêt pour les timbrophiles, ceux-ci ont cependant lieu de s'en réjouir.

Les questions que le Congrès aura à discuter ont bien leur importance. Elles portent notamment sur la fixation du poids simple d'une lettre à 20 grammes au lieu du poids actuel de 15 grammes, proposition qui sera combattue certainement par la France (toujours à la tête du progrès, etc., etc., air connu); la somme maxima des mandats-poste internationaux admis pour le service serait portée de 500 à 1000 francs, et la taxe de 25 centimes par 25 fr. serait ramenée à 25 centimes par 50 francs.

Le poids maximum des colis postaux qui est de 4 kilos 500 grammes serait porté à 5 kilos, comme cela existe pour certains pays de l'Union. Les échantillons sans valeur seraient du poids maximum de 350 grammes au lieu de 250 grammes.

Le Congrès doit encore se prononcer sur une proposition faite par l'Allemagne, appuyée par la France et la Suisse qui interdirait désormais dans le service international les timbres de jubilé, d'exposition, etc., qui ne tendent que trop à se généraliser et qui ne sont créés le plus souvent que par des pays dont les finances sont dans un délabrement complet, d'où cette avidité à se procurer de la galette pour se tirer momentanément d'embarras financiers, se chercher des facilités à ériger des monuments à peu de frais, se créer des réserves pour les mauvais jours, doter des princes, etc., etc.

La proposition de l'Allemagne a grande chance d'être adoptée; elle rencontrera néanmoins de l'opposition, pensons-nous, de la part de ceux qui trouvent tout naturel de se procurer des fonds à des conditions si douces que celles d'émettre des timbres.

On parle d'autres propositions qui seraient soumises au Congrès. La Roumanie, par exemple, réclame non seulement l'indication de la monnaie du pays d'origine, mais encore la réduction en francs et centimes pour toutes les émissions postales; la Suisse désirerait que la valeur fût exprimée en monnaie d'or; quant à l'Autriche elle aimerait de voir reprendre cette idée de l'adoption de certaines couleurs pour les trois principales valeurs de timbres: bleu pour les 25 c., rouge pour les 10 et vert pour les 5 centimes.

Le ministre de Belgique (travaux publics, chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones, marine et *ad interim* de la guerre) a voulu y aller aussi de sa petite proposition. Gardien fidèle des bonnes mœurs en Belgique, notre Ministre, justement alarmé, des scabreux timbres olympiques, a recommandé à notre délégué — ceci sous toutes réserves cependant, n'ayant pu contrôler l'exactitude du renseignement — de faire une interpellation au Congrès au sujet de ce luxe inusité de... profils grecs. Le délégué de la pudibonde Angleterre doit appuyer cette réclamation et faire valoir cette pétition des dames de Tembridge Wells protestant contre la circulation de timbres aussi *schoking* et demandant avec raison que ces sortes d'exhibitions ne se renouvellent plus. On comprendra facilement pourquoi ces ladies se sont trouvées choquées au plus haut point de la vue de timbres aussi suggestifs, lorsqu'on saura qu'elles avaient déjà fait entendre des protestations indignées, en réclamant un pantalon en faveur des étalons circulant dans leur ville.

Habitant d'un pays où règne la vertu, depuis que la direction en a été prise par un ministre de toutes sortes de choses, nous ne pouvons qu'appuyer de notre faible voix cette réclamation, avec l'espoir qu'elle sera prise en considération. Si l'on tient absolument à une exhibition des antiques qu'on leur passe tout au moins le fustanelle; qu'on fasse mieux encore, qu'on mette fin une bonne fois à toutes ces émissions dites commémoratives, jubilaires, etc.

Pour édifier nos lecteurs sur le chemin parcouru depuis qu'on a été favorisé de ces sortes de timbres, nous allons examiner tout ce qui a paru: ce sera édifiant après les émissions Seebecoises.

Les timbres jubilaires, etc., doivent se diviser:

- 1° en émissions officielles;
- 2° — non —

Si les premières en général ne valent pas grand chose, en revanche les dernières ne valent rien : il est cependant bon de les connaître.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE.

BRESIL.

PARA. — Vu le timbre *Thesouro* de 1891 sans la surcharge: *Estado de Para* en violet :

200 reis, bleu

FRANCE.

Le *G. T.* nous apprend que les timbres d'impôt sur la *C^{ie} des Wagons-Lits* ne sont plus en usage depuis un an. Elle signale :

- 0 fr. 05, vert-jaune pâle
- 0 — 15, outremer pâle
- 0 — 20, brun-rouge
- 0 — 40, bleu-foncé
- 0 — 50, violet

Autrefois ces timbres avec *fres.*

PHILIPPINES.

M. A. Forbin possède, nous écrit-il, le timbre *Giro*, vert, 7 p. 50 de 1880, sur lequel on a appliqué la surcharge ovale noire : *Recargo de Consumos, 0.75 c.* :

75 c. sur 7 p. 50 c., vert, surch. noire



TURQUIE.

Les timbres du consulat doivent se classer comme suit :

13 mars 1882 :

- Sans valeur, noir, piqué 13 1/2
- 20 paras, outremer, —
- 5 piastres, violet —
- 10 — jaune-orange —
- 20 — bleu-vert —
- 50 — rose —
- ? 1885 :
- 10 piastres, vert, piqué 11 1/2
- 20 — jaune —
- 50 — violet —

Fin 1885/1888 :

- Sans valeur, outremer, non dentelé (1888)
- 20 paras, noir — —
- 5 piastres, rose — —
- 10 — vert — (1886)
- 20 — jaune — —
- 50 — violet — (fin 1885)

Janvier 1890 (large marge) :

- 20 paras, noir, percé en arc
- 5 piastres, vermillon —
- 10 — vert —
- 20 — jaune —
- 50 — violet —

Janvier 1893 :

- Sans valeur, vert, piqué 13 1/2
- 20 paras, bleu —
- 5 piastres, noir —
- 10 — violet —
- 20 — ardoise —
- 50 — rose violacé —

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

J.-B. MOENS. — Catalogue Prix-courant de Timbres-poste, Télégraphes, Enveloppes et Bandes. Cartes, Mandats, Fiscaux mobiles, Essais, etc., etc. 3 vol. in-8° à deux colonnes, contenant 1,300 pages et 9,000 gravures sur bois.

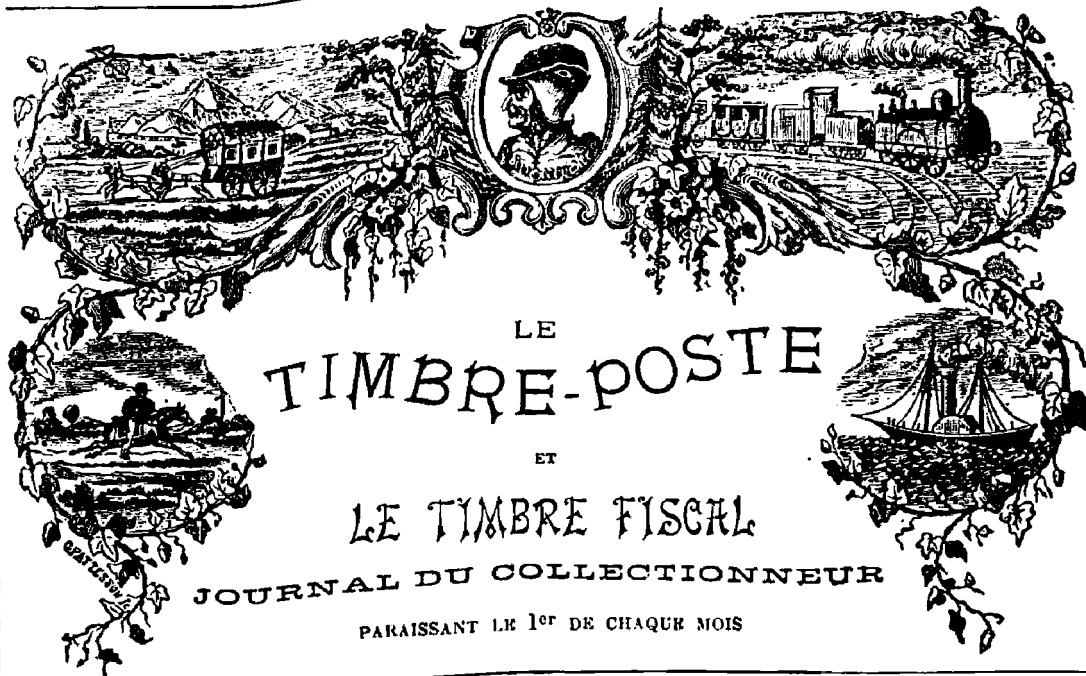
Prix franco : broché, 40 francs.
— — 1/2 maroquin, 4 francs en plus par volume.

On peut obtenir séparément :

1^{er} vol. Timbres-poste et télégraphes. . 25 fr.
2^e — Enveloppes, cartes, mandats . . 10 —
3^e — Fiscaux mobiles 10 —

Atlas de planches de timbres, suite du catalogue. Prix : 15 francs.

D^r LEGRAND. — Alphabets et chiffres orientaux, complément du catalogue. Prix : 2 francs.



TOUT ABONNEMENT
est pour une année et date du
1^{er} janvier.
PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J. B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

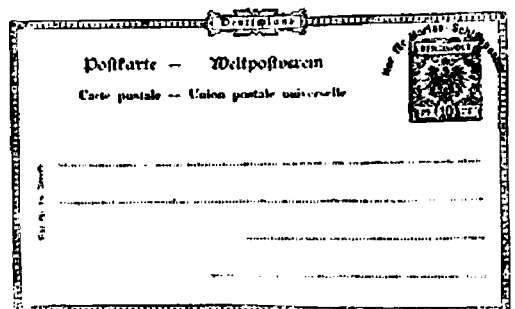
TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE
OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Par suite d'absence, le numéro prochain
ne paraîtra que vers le 10 août.

CHRONIQUE POSTALE

—
ALLEMAGNE (Empire).



Reçu de M. Lindenberg la carte ci-jointe
dont l'utilité de la surcharge : *Nur für Marine-Schiffsposten* (seulement pour la marine, poste maritime) ne nous paraît pas bien démontrée :
10 pfennig, carmin, surch. noire s'chamois

BOLIVIE.

Le brusque changement des timbres a bien
été causé par suite de falsifications et les tim-
bres aux armoiries supprimés par décret du
25 février dernier.

Depuis avril, il a paru de nouvelles valeurs :
en voici trois. Manquent à l'appel les 1 bolivar
et 2 bolivares que nous n'avons pas reçus ; le pre-
mier est à l'effigie de Bolivar, le second est aux
armoiries nationales.



Comme les timbres déjà
reproduits, le nom des
célébrités Boliviennes est
placé sur les timbres. Nous
avons d'abord pour le 1 cen-
tavo, le portrait de Frias,
le Président qui a dû céder
la place un peu brusque-
ment à un autre et dont
nous parlions le mois der-
nier. L'effigie est dans un
octogone. En haut, est l'inscription : *Correos de
Bolivia*, cintrée ; en bas est la valeur : *1centavo 1.*

Le 5 centavos représente Murillo, qui n'a rien de commun avec le peintre espagnol de ce nom. Celui qui nous occupe est Pedro Murillo, encore un soldat si nous en jugeons par.... l'habit militaire; il a, le premier, organisé le soulèvement à La Paz, sous la domination espagnole: donc inévitablement un héros; l'effigie est dans un cercle orné au-dessus duquel, sur deux lignes: *Correos de — Bolivia*; au-dessous: *Cinco Centavos*; chiffres en biais dans de petits ovales, dans les angles supérieurs; Murillo ayant droit aux rosaces, on lui en a donné une de chaque côté de son portrait.



nouvelles valeurs.

Ces timbres ont été lithographiés à La Paz, dans les ateliers typo-lithographiques de M. J. M. Camarra, piqûre 11 1 2:

- 1 centavo, vert-olive
- 5 centavos, vert
- 50 — jaune-orange

Voici les quantités qui auraient été imprimées :

1 cent. 500,000	20 centavos, 100,000
2 — 200,000	50 — 50,000
5 — 870,000	1 bolivar, 20,000
10 — 850,000	2 bolivares, 10,000

CANADA.

On a eu la singulière idée au Canada d'opposer sur les timbres, à l'occasion du 60^e anniversaire du règne de la reine Victoria, le portrait de la Souveraine de 1837 à celui d'aujourd'hui. C'est assez dire que cette colonie anglaise s'est payée une émission commémorative, laquelle a eu lieu le 19 juin dernier.

L'idée des deux âges est peut-être originale, en tous cas elle manque absolument de bon goût. Le premier portrait nous montre le beau côté de la médaille, Victoria dans le printemps de la vie, rayonnante de jeunesse et de beauté; le second portrait c'est le revers de la médaille, l'hiver représenté par une femme vieille, ridée, cassée...

Si la démonstration est vraie, le rapprochement n'est guère heureux: c'est un crime de lèse-galanterie. On ne rappelle pas à une femme qu'elle a été jeune, qu'elle a été belle.

La Presse, journal édité à Montréal, donnait dès de 19 mai, le fac-



simile du timbre que nous reproduisons à notre tour; les effigies sont dans un ovale, la première a *Canada*, au-dessus; la seconde: *Postage* au même endroit; entre les deux, une couronne; en bas: 1837 sous le portrait de gauche; 1897 sous celui de droite; à la partie inférieure un cartouche avec valeur.

Il n'y a pas moins de 16 timbres, lesquels ont été imprimés à Ottawa, dans les quantités suivantes :

1 2 cent.	150,000	15 cents	100,000
1 —	8,000,000	20 —	100,000
2 —	2,500,000	50 —	100,000
3 —	20,000,000	1 dollar.	25,000
5 —	750,000	2 —	25,000
6 —	75,000	3 —	25,000
8 —	200,000	4 —	25,000
10 —	150,000	5 —	25,000

Il ne faut pas être grand prophète pour prédire l'épuisement complet des 1 2 centavo le jour de leur émission, s'ils ne sont épuisés avant d'être émis. Et cependant l'administration des postes estime que ce tirage est la quantité voulue pour trois mois! elle décide même qu'il n'y aura qu'un seul tirage, après quoi les planches et coins seront détruits en présence du chef du Département et de deux officiers des postes. Nous est avis que quelques gros bonnets s'adjureront les 150,000 timbres 1 2 centavo qui leur permettront, sans grande avance de capitaux, de réaliser des bénéfices aussi importants... qu'honnêtes.

Ce tirage restreint du 1/2 centavo et cette

grande variété de valeurs laissent assez voir le but que l'on poursuit. La démonstration n'est pas à faire : le jubilé est le prétexte ; le but, faire de la salaison américaine.

En plus des timbres, il y a encore une carte-postale de 1 centavo dont il a été imprimé 7,000,000 d'exemplaires. Nous la reproduirons le mois prochain.

CONGO (Etat Indép. du).

On nous a montré le timbre-poste 10 centimes actuel, vert, qui se présente avec le dessin central retourné. Il n'existerait qu'une seule feuille de ce timbre, mais d'après les informations que nous avons reçues, elle n'a pas été livrée à l'administration du Congo. D'où vient-elle alors ? Assurément de l'imprimerie de MM. Waterloo & Sons. Mais comme nous ne pouvons supposer que ces MM. dont l'honorabilité est bien connue, s'amuseraient *sans aucun droit* à faire des tirages fantaisistes pour les vendre à leur profit, ce ne peut être que par suite d'un abus de confiance né dans les ateliers de ces MM. que cette *erreur* volontaire s'est produite.

Il n'y a donc pas lieu d'attacher la moindre importance à ce timbre qui n'est qu'une simple fantaisie, pour ne pas employer un autre terme.

COSTA RICA.

L'Exposition de Bruxelles nous fait voir dans la vitrine, de MM. Waterloo & Sons, de Londres, une série de timbres-télégraphe, variant de type pour chaque valeur, savoir :

1^{er} TYPE. Armoiries de la République dans un cercle de fantaisie au-dessus duquel : *Costa Rica*; au-dessous : *Correos-telegrafos*, puis *Centavos*; de chaque côté des armoiries un chiffre 2. Imprimé en bleu.

2^e TYPE. Armoiries dans un cercle ayant : *Correos-telegrafos*; au-dessus, cintré : *Costa-Rica*; à la partie supérieure, dans les angles, un chiffre et à celle inférieure : 5 *centavos*. Imprimé en rouge.

3^e TYPE. Armoiries dans un cercle contenant : *Costa-Rica*, en haut; *Correos-telegrafos*, en bas; puis en-dessous : 20 *centavos*; à la partie supérieure, en biais, le chiffre 20 dans les angles. Imprimé en brun.

4^e TYPE. Armoiries dans un cercle contenant : *Correos-telegrafos*; au-dessus, cintré : *Costa-Rica*; au-dessous : 1 *peso*. Imprimé en vermillon.

5^e TYPE. Rectangle traversé par le mot *Costa-Rica* dans un cartouche oblique; au-dessus, à

gauche, les armes; au-dessous, à droite, un 2; à la partie inférieure : 2 *pesos* et à celle supérieure : *Correos - 2 telegrafos* 2. Imprimé en bleu.

6^e TYPE. Armes avec chiffres 5 de chaque côté; au-dessus : *Costa Rica*; au-dessous : *Correos-telegrafos*—*Pesos*. Imprimé en carmin.

CUBA.

Le *Courrier des Timbres-Poste* annonce au type en cours :

40 c. de peso, rouge
80 — — bistre

DANEMARK.

Les timbres 3 et 100 øre sont annoncés avec le piquage 12 1, 2 :

3 øre, gris et bleu
100 — jaune et gris

ÉQUATEUR.

E



Il faut ajouter à la nomenclature donnée le mois passé :

4^e Surcharge de haut en bas vers la gauche (v)

1894	50 centavos,	orange	grande surch. noire
1895	10 —	vermillon	— —
	20 —	noir	— —
	1 sucre,	carmin	— —

Pour varier les plaisirs on a frappé le timbre-télégraphe de la surcharge 1897-1898 — *diez centavos* comme le fac-simile ci-haut :

10 c. sur 20 c., vermillon, surch. noire

Les timbres-poste à 1 centavo ayant man-



qué ?! on a repris à Quito le timbre commémoratif de cette valeur, le 3 avril dernier, sur lequel on s'est contenté d'appliquer la surcharge noire 1897-1898 de bas en haut vers la droite, mais rien ne prouve qu'il n'y en a pas dans d'autres sens.

Cette surcharge appliquée d'une main incertaine, nous donne des spécimens où les chiffres 8 et 9 de 1897 sont doublés :

1 centavo, carmin, surch. noire

On devait, si nous avons bonne mémoire, détruire timbres et planches après onze jours d'emploi. Aurait-on oublié cette fameuse décision ?

D'après le *Weekly S. N.* les autres valeurs 2, 5, 10, 20, 50 cent. et 1 sucre auraient reçu la même surcharge. Notre correspondant ne nous en dit rien.

Dans notre n° 40 nous annoncions des timbres-télégraphe officiels obtenus par les fiscaux 1 et 2 centavos 1887-1888 avec application des mots :



Telegrafo Servicio oficial en oblique. Émis fin 1896, nous écrit-on, ils ne circulent plus aujourd'hui. Par contre on nous envoie deux autres timbres où la surcharge est ovale et entourée de l'inscription :

Telegrafo de oficio en noir, toujours sur les mêmes timbres :

1 centavo, vert, surch. noire
2 centavos, rouge, — —

D'après le *Moniteur du Collectionneur* les timbres émis à Guayaquil auraient été imprimés dans les quantités suivantes :

5 c. sur 20 c. 20,000
10 — 50 — 9,000

Du timbre fiscal 10 c. 1887-1888, devenu postal par une surcharge, il y aurait eu :

5 c. sur 10 c., orange, 80,000 exemplaires

Il nous étonne qu'on ait tenu note des quantités imprimées, alors que les surcharges se font toujours dans le plus grand désordre.

ESPAGNE.

La formule de la carte intérieure 10 c., a été recomposée, écrit le *M. J.* Le mot *postal* n'est plus ponctué et l'inscription inférieure est placée plus à gauche, sur une longueur de 53 au lieu de 59 mm :

10 c. brun sur chamots.

FERNANDO POO. .



Le 5 centimos très demandé, manque toujours décidément. On vient de créer cette valeur en employant le 2 centimos qui a été surchargé : 5 cen., dans un ovale. Cette communi-

cation nous est faite par M. A. Forbin :
6 sur 2 c. de peso, rose, surch. bleue

GRANDE BRETAGNE.

Le *Monthly Journal*, nous entretient d'une série de formules timbrées employées par les pensionnaires de l'Amirauté.

La feuille ouverte a 17 × 13 1/2 pouces et contient des instructions à compléter et à envoyer chaque trimestre. Elle est divisée en deux formules : le *certificat de vie* est envoyé à l'Amirauté et l'autre partie, désignée sous le nom de *formule d' enrôlement*, est expédiée au fonctionnaire du district le plus proche de la résidence du pensionnaire.

Il y a sept variétés différant par le papier ; six varient dans la classe des pensionnaires pour lesquels elles sont employées. Toutes portent l'impression du timbre-bande, en brun-rouge, sur le dos de la formule d' enrôlement qui porte aussi des lignes pour l'adresse et des instructions plutôt contradictoires au bas de la page : " ne pas attacher, sceller ou fermer dans une enveloppe ", tandis qu'au milieu de la page où les bords dépassent quand la formule est pliée, se trouve la remarque " à sceller ici ".

1/2 p.	brun-rouge, blanc	uni	} <i>Executive & Navi</i>
1/2 —	—	azur	
1/2 —	—	vert	} <i>Engine-room Class</i>
1/2 —	—	jaune	
1/2 —	—	rose	} <i>Artificer Class</i>
1/2 —	—	bleu-pâle	
			} <i>Miscellaneous</i>
1/2 —	—	rose	

GRÈCE.

Après l'envahissement de la Thessalie par les Turcs, une grande quantité de timbres grecs Olympiques laissés aux Trésors de cette province tomba nécessairement aux mains des vainqueurs. Pour éviter l'emploi de ces timbres, le Gouvernement ordonna que tous les Trésors devaient y apposer leur cachet, avant de les livrer à la circulation.

Mais cet ordre qui n'avait pas de valeur, car il rendait impossible l'emploi des timbres entre les mains du public, fut presque immédiatement rapporté. Toutefois le Trésor de Syra avait exécuté l'ordre pendant un ou deux jours.

On nous a présenté deux 60 lep. portant effectivement un fragment d'un grand cachet rond, formé de deux traits, au centre duquel une partie d'amoiries (?), et en plus, une oblitération de dimension à peu près semblable, sur laquelle nous lisons : *Tameion*.

Mais quoiqu'on nous garantisse la parfaite authenticité de ces timbres, nous ne voyons pas trop l'intérêt qu'ils peuvent avoir : C'est à titre de renseignement que nous les annonçons.

ITALIE.

Les cartes 7 - 7 1/2 et 10 c. ont actuellement le millésime 97.

LAS BELA.



C'est encore un de ces minuscules États Indiens qui se révèle à nous par des timbres. Le type qui nous arrive représente des caractères indous dans un losange renfermé dans un carré; dans les angles de ce carré, la valeur en caractères microscopiques en bas et en caractères indous en haut; à l'extérieur de ce carré, en haut : *Las Bela*, en bas : *State* et probablement l'équivalent sur les côtés.

Les feuilles contiennent vingt timbres sur quatre rangées horizontales, tous les mêmes, ainsi que nous avons pu nous en assurer par la feuille que nous remet obligamment M. E. Evans :

1/2 anna, noir sur blanc, piqué 12

L'artiste paraît s'être plus préoccupé de mettre bien en relief le nom du pays que la valeur.

LEVANT ANGLAIS.

M. E. Diena, annonce au *Monthly Journal*, qu'il a vu dans la collection officielle, à Rome, un groupe de trois timbres 12 p. vermillon surchargés : 40 paras, celui du milieu ayant la lité surcharge retournée :

40 pa as sur 1/2 p., vermillon, surch. noire retournés



MAROC.

Voici le type des timbres *taxe Mazagan-Morakesch* signalés le mois dernier.

MAURICE.

Nous trouvons annoncé dans un journal parisien, les nouveautés suivantes au type armoiries, en cours :

Timbres-poste :	4 cents, violet et vert
Enveloppes :	18 — bleu
—	36 — brun-rouge
Cartes postales :	8 — rose
—	8 1/8 — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Cette colonie anglaise entre dans le mouvement. Elle avait une série commémorative pas compromettante du tout, il paraît qu'elle veut prouver aujourd'hui qu'elle prend part au jubilé de la reine et à cet effet, elle se décide d'émettre des timbres spéciaux. Un concours a été ouvert le 10 avril dernier; les timbres ont dû être émis le 22 juin. Voici du reste ce que publie l'Administration des postes :

Bureau général des Postes

Sydney, 19 avril 1897.

PROJET DE NOUVEAUX TIMBRES-POSTE.

Les dessins seront reçus à l'Administration jusqu'à midi, jeudi 22 courant, pour trois nouveaux timbres-poste à un penny, 2 pence et 2 1/2 pence, destinés à commémorer le 60^e anniversaire du règne de Sa Majesté.

Les dessins doivent être imprimés en noir et blanc à une échelle du double du diamètre du présent timbre-poste à 1 penny; ils devront représenter S. M. la reine de profil, dans un cadre artistique, mais simple et sans aucune exagération d'ornements inutiles.

La valeur doit être exprimée en chiffres bien apparents et les inscriptions seront : *New South Wales Postage*.

Une prime de 10 liv. 10 sh., sera donnée pour le meilleur dessin et 3 liv. 3 sh. pour le second.

Les dessins primés deviendront la propriété du gouvernement; ceux qui ne l'auront pas été seront renvoyés à leurs auteurs.

Les dessins seront adressés au Maître général des postes, délégué à l'Administration des postes, à Sydney, auprès duquel on peut se procurer toute autre information.

Chaque dessin sera marqué sur le coin inférieur de droite, d'un signe ou devise et le nom et l'adresse du candidat seront placés à l'intérieur d'une enveloppe fermée portant extérieurement la reproduction du signe ou de la devise. Les enveloppes ne seront ouvertes qu'après le classement des projets.

JOSEPH CORK.

Il n'y a pas eu moins de 140 compétiteurs qui ont fourni ensemble 360 projets. Le choix du nouveau type paraît tellement heureux, qu'il est question de l'adopter pour toutes les valeurs en cours.

NOUVELLES HÉBRIDES (C^{ie} Austr. des)



M. l'asset Hull, a l'amabilité de nous envoyer les renseignements ci-après :

Il a été fondé en 1887 une compagnie Australasienne des Nouvelles Hébrides dont les opérations, modestes au début, ont depuis, augmenté considérablement.

Pendant les années 1892-93, un steamer de cette compagnie fit le trajet entre le groupe des Nouvelles Hébrides. Il portait un chargement et en plus les passagers et la poste.

Ce service était subsidié par les gouvernements de la Nouvelle Galles du Sud et de Victoria, qui retirèrent les subsides en 1894.

A cette époque les opérations de la compagnie avaient augmenté à tel point qu'elle acheta un nouveau steamer et inaugura un service entre les îles.

Dans la suite, il fut ajouté un service de et pour Sydney et Port Villa ; le vapeur quitte maintenant Sydney à des intervalles de trois semaines, en correspondance avec le steamer faisant le service entre les îles, qui prend lui-même trois semaines pour les visiter.

Les Nouvelles Hébrides sont maintenant territoire neutre sous le contrôle collectif de l'Angleterre et de la France, mais ces puissances, en règle générale, n'agissent qu'en matière criminelle.

La C^{ie} des Nouvelles Hébrides étant la seule compagnie anglaise du groupe, contrôlant presque toutes les opérations commerciales, est regardée par les résidents comme devant développer les intérêts britanniques dans l'île. Il ne peut y avoir de doute que le contrôle absolu du groupe des Nouvelles Hébrides échera à la nation qui fait le plus grand progrès commercial sur son territoire.

Cette compagnie vient d'émettre deux timbres pour lettres transportées entre les îles par leur steamer.

A partir du 1^{er} juin toutes les lettres des îles vers Sydney, devront porter un timbre de 1 penny *inter-island* indépendamment des timbres de la Nouvelle Galles du Sud et toutes les lettres d'une île à une autre, seront également affranchies au moyen des mêmes timbres suivant le tarif que voici :

Lettres pour 1/2 oz ou fraction	1 d
Paquets et " magazines " n'excédant pas	
4 oz	1 d
Paquets et " magazines " en plus de 4 oz	
ou fraction	1 d
Colis de 8 oz ou fractions	1 d
Journaux d ^o	1 d
Recommandation	2 d

Les timbres représentent une vue de Port Villa, île Sandwich, Nouvelles Hébrides. Ils ont

été lithographiés à Sydney, à l'imprimerie de MM. John Sand et C^{ie}. Ils ont le papier blanc uni, sans filagramme et sont percés en lignes. Leur émission date du 17 mars dernier.

1 penny, rose centre noir
2 pence, bistre-jaune — bleu

PÉROU.

Ce pays dont le nom était autrefois synonyme de " richesse " est obligé aujourd'hui, pour payer ses dettes, d'émettre des timbres commémoratifs. Ça lui a réussi une première fois, on essaie du système une deuxième fois avec le fol espoir d'y revenir souvent, prenant pour prétexte aujourd'hui l'installation des postes et télégraphes dans un nouvel hôtel en construction à Lima, depuis 25 ans, dit l'*Ami des Timbres* lequel nous apprend que l'émission aura lieu le 28 juillet et se composera comme suit :

1 cent, bleu, (vue du pont de Paucartambo).
2 — vert, (façade de l'administration des postes).
5 — rouge, (portrait du Président de la République).

On se demande ce que le pont de Paucartambo a de commun avec l'inauguration de l'hôtel des postes. Serait-ce une douce allusion, au pont dans lequel on espère nous voir couper? ; quant " à la façade de l'administration des postes " elle nous rend rêveur. Ne serait-ce pas la façade de " l'hôtel des postes " que l'*Ami des Timbres* a voulu annoncer? Il était tout naturel enfin de nous faire connaître les traits du Président de la République, qui a nom Espinola, dont, à défaut d'autres triomphes il nous offre aujourd'hui celui de la Carotte.

PHILIPPINES.

On nous a fait voir de l'émission 1888, type à effigie d'Alphonse XII, le 1 peso, rose, télégraphique, qui manquait à cette série :

Télégraphe, 1 peso, rose

Changement de couleur du 1 cent et addition de deux nouvelles valeurs à la série actuelle :

Timbres-poste : 1 cent de peso, carmin	
— 40 — violet	
— 80 — carmin	

PORTO-RICO.

Le 7 mai, le timbre 3 centavos a paru en brun-claïret d'après l'*A. J. of Ph.* :

3 cent, brun-claïret

RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Une émission qui



ne compte ni plus ni moins que 4 types en six couleurs, soit 24 timbres, comme si c'était une émission commémorative, vient de nous arriver. Il paraît qu'à Griazowetz on tient énormément à ce que chacun ait le timbre de son choix, pour faire ses affranchissements. Mais, en tous cas, il nous paraît qu'on se moque agréablement des collectionneurs, lesquels feront bien de laisser pour compte ces imageries d'Épinal :



Tous les timbres ont la même inscription: *Griazow dskoy Ziemsckoy Pochtli (Poste rurale de Griazowetz; puis Marka)* (timbre).

Voici les couleurs des timbres de cette émission dont l'impression est en couleur sur papier blanc, piqûre 11 1/2 :

- 1^{er} type, 4 kop., noir et brun
- 4 — — bleu
- 4 — — vert
- 4 — — rose
- 4 — — violet
- 4 — — vermillon
- 2^{me} type, 4 kop., vert-bleu
- 4 — — vert-foncé
- 4 — — rose
- 4 — — violet
- 4 — — rouge
- 4 — — brun
- 3^{me} type, 4 kop., noir et rouge
- 4 — — violet
- 4 — — bleu
- 4 — — brun
- 4 — — rose
- 4 — — vert-bleu
- 4^{me} type, 4 kop., violet, cadre noir
- 4 — — bleu
- 4 — — brun
- 4 — — vert
- 4 — — rose
- 4 — — rouge

LAÏCHEFF (*Kazan*). — Les timbres signalés, n° 413, ont été émis le 10 mai 1896.

SARAJOK (*Riazan*). — Le 10 kop. que nous venons de reproduire tout récemment, a un camarade créé à son image : c'est le 5 kop. imprimé en rouge et envert sur blanc, piqûre 11 1/2 :

5 kop., rouge et vert

Il y a deux variétés placées horizontalement l'une à côté de l'autre : la première a les chiffres latéraux éloignés du bas du rectangle qui les renferme, la seconde a ces chiffres qui touchent ce rectangle.

SOUDAN.

La surcharge *Soudan* des timbres Égyptiens 1.35 mill. et 1 piastre a été imprimée sur le 2 millièmes, vert, en attendant qu'elle le soit sur les timbres-poste 2.5.10 piastres, les *timbres-taxe* 2.4 millièmes 1 et 2 piastres; enveloppes 5 mill. et 1 p. grand format; enveloppes-lettres 5 mill. et 2 p., cartes-postales 3.5 millièmes et 5 + 5 millièmes.

Donc surcharge partout et sur tout :

2 millièmes, vert, surch. noire

L'impression de ces surcharges s'est faite sur fragment de feui les (6 rangées horizontales de dix timbres). Il y a autant de variétés que de timbres, la surcharge ayant été composée 60 fois typographiquement. Les dix derniers timbres ont le 4^e caractère arabe incomplet, la partie inférieure étant cassée.

SUISSE.

La ba de à 5 centimes a, dit le *Courrier des Timbres-Poste*, le type modifié comme les cartes-postales :

5 centimes, carmin

TASMANIE.

La carte-postale a été imprimée à nouveau, localement, au dire de M. Bassett Hull.

Les Timbres des Romagnes

Suite. — (Voir n° 414.)

Régnant S. M. Victor-Emmanuel II.

LE GOUVERNEUR DES ROMAGNES,

Ayant été établi un système uniforme de tarif pour faciliter les échanges des correspondances postales entre les Provinces de Sardaigne, Toscane, Modène, Parme et les Romagnes,

Vu le référé du Ministre des Finances,

DÉCRÈTE :

Les lettres ordinaires, c'est-à-dire non recommandées, expédiées entre les Provinces de Sardaigne, Toscane,

Parme, Modène et les Romagnes peuvent être expédiées affranchies jusqu'à destination ou bien entièrement non affranchies.

Les lettres ordinaires échangées entre les Provinces indiquées ci-dessus sont soumises à une taxe uniforme de 20 centimes pour chaque port.

A celles expédiées ou parvenues par voie de mer, il sera ajouté une taxe supplémentaire de 10 centimes pour droit de voie de mer.

Sont considérées comme lettres d'un port simple, celles dont le poids ne dépasse pas les 10 grammes.

De 10 grammes à 20 grammes inclusivement,	2 ports.
" 20 " à 30 " "	3 " "
" 30 " à 40 " "	4 " "
" 40 " à 50 " "	5 " "
" 50 " à 100 " "	6 " "

et ainsi de suite, en ajoutant une fois la taxe de la lettre simple pour chaque 50 grammes ou fraction.

Les paquets de papiers manuscrits et les échantillons de marchandises expédiés sous bande, accompagnés d'une lettre simple, et ajoutée de façon à être aisément retrouvée, sont assujettis au tiers du droit établi pour les lettres, s'il s'agit d'envois affranchis, et de la moitié si le port est à la charge du destinataire, en conservant la même progression de poids. Toutefois, le port d'un paquet de papiers ou échantillons de marchandises, ne pourra jamais être inférieur à celui d'une lettre simple.

Les journaux, gazettes et ouvrages périodiques échangés entre les Provinces de Sardaigne, Toscane, Parme, Modène et les Romagnes, doivent être affranchis jusqu'à destination, et seront assujettis au tarif d'un centime pour chaque exemplaire n'excédant pas le poids de 20 grammes, et de deux centimes pour chaque exemplaire dépassant les 20 grammes, mais n'excédant pas les 40. De 40 à 80 le port est de 4 centimes, et ainsi de suite, en ajoutant un port, de 40 en 40 grammes.

Les imprimés non périodiques, les lithographies, gravures, photographies, le papier à musique imprimé ou manuscrit, les circulaires, affiches, prospectus, fascicules, livres (même reliés), doivent être affranchis jusqu'à destination, et seront soumis aux droits suivants, pourvu qu'ils soient placés sous bande :

Pour chaque port de	40 grammes, centimes 2
— — — — —	40 à 80 — — — — — 4

et ainsi de suite on ajoutera le port de 4 centimes de 40 en 40 grammes.

Aux journaux et imprimés dont il est question ci-dessus à expédier par voie de mer, on plus des droits dont il est question à l'article précédent, on ajoutera 5 centimes pour droit de voie de mer.

Les feuilles imprimées sont assujetties au même tarif fixé pour les lettres, lorsqu'elles n'ont pas été mises sous bande, ou bien lorsqu'elles renferment des communications manuscrites en plus de l'adresse, de la date et de la signature.

On ne donnera pas cours à celles excédant le poids de la lettre simple, soit 10 grammes, si elles ne sont affranchies à l'avance.

Des lettres avec valeur déclarée (*assicurate*) pourront être expédiées entre les Provinces sus-mentionnées. Leur affranchissement est obligatoire, et elles sont assujetties, en plus de la taxe progressive, à un droit fixe de 25 centimes. Si une lettre chargée venait à s'égarer, l'administration sur le territoire duquel cela aurait eu lieu, donnera au

destinataire ou à l'envoyeur une indemnité de 50 lire italiennes.

Les Administrations toutefois ne se considéreront pas tenues au paiement de la compensation indiquée, après un délai de six mois, du jour de l'expédition à celui de la réclamation.

Les correspondances expédiées par la voie des Etats Sardes, soit en départ des Provinces sus-mentionnées pour les pays désignés au tableau annexé, soit de ces pays à la destination des mêmes Provinces, seront expédiées aux conditions énoncées au tableau que voici :

ÉTATS ÉTRANGERS	LETTRES		JOURNAUX	
	Condition de l'affranchissement	Poids de la lettre simple	Poids du port simple	TAXE
		Grammes	Grammes	L. C.
Suisse	Facultatif	10	40	0.05
Allemagne (voie de Suisse, excepté l'Autriche).	"	10	40	0.12
Danemark	"	10	40	0.22
Russie et Pologne.	"	10	40	0.57
Suède	"	10	60	0.32
Norwège	"	10	40	0.37
Ports du Levant	Obligatoire	7 1/2	40	0.10

Dans les Provinces des Romagnes, pour les pays non désignés au tableau ci-dessus, restent en vigueur les tarifs actuels.

Il ne sera point admis de lettre contenant des monnaies d'or ou d'argent, des bijoux ou tout autre objet de valeur.

Les dispositions ci-dessus seront mises en vigueur à partir du 1^{er} novembre prochain.

Bologne, le 27 octobre 1859.

Le Gouverneur Général,
L. CIPRIANI.

Le Secrétaire Général,
F. BORGATTI.

Le Ministre des Finances,
G.-N. PEPOLI.

Des Provinces italiennes entre lesquelles l'échange des correspondances postales était fixé d'après un tarif uniforme, les Romagnes seules ne possédaient pas de timbres avec valeur exprimée en monnaie italienne. Aussi fallait-il établir un rapport exact entre les timbres en

bajocchi employés dans les Romagnes et ceux en monnaie italienne en usage dans les autres provinces (1). C'est dans ce but que le décret que nous faisons suivre a été publié. Il est important de remarquer qu'au timbre 1 2 bajocco on attribuait une valeur conventionnelle de 2 centimes, correspondant au port simple des imprimés non périodiques à la destination des Provinces italiennes, ainsi que nous l'avons appris par le décret ci-dessous :

Régnant S. M. Victor-Emmanuel II.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES ROMAGNES,

Vu le Décret Gouvernemental en date de ce jour, par lequel, à parir du 1^{er} novembre 1859, les nouveaux tarifs relatifs aux échanges des correspondances postales entre les Provinces de Sardaigne, des Romagnes, de Toscane, Modène et Parme sont fixés en monnaie italienne;

Vu le rapport du Ministre des Finances, tendant à régulariser en vote provisoire la vente des timbres-poste actuellement en usage, dans le but d'en mettre les prix en relation avec la nouvelle base monétaire, jusqu'à ce que les nouveaux timbres en centesimi soient parvenus,

DÉCRÈTE :

ART. 1^{er}. A partir du 1^{er} novembre prochain, le prix des timbres-poste actuellement en usage sera calculé sur la base de cinq centimes de lira italienne pour chaque bajocco.

ART. 2. Le timbre-poste à 1/2 bajocco recevra provisoirement la valeur de deux centimes (2), dans le but de faciliter la comptabilité de la part des bureaux.

Le Ministre des Finances est chargé de donner exécution au présent décret.

Bologne, le 27 octobre 1859.

Le Gouverneur Général des Romagnes,
LEONETTO CIPRIANI.

Le Secrétaire Général,

F. BORGATTI.

Le Ministre des Finances,
G.-N. PEPOLI.

Comme conséquence des dispositions contenues dans les deux décrets précédents, nous avons trouvé que les récépissés des provisions de timbres reçues en charge par le Bureau d'Inspection des Postes sont dressés en monnaie pontificale jusqu'au 31 octobre, tandis qu'à partir du 5 novembre les timbres sont désignés comme étant de 2, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 40 centimes respectivement. Nous ne parlons pas du 20 bajocchi (1 lira) dont il n'a pas été pris

d'autres provisions après le 31 octobre (voir la table publiée plus haut).

Une autre conséquence de l'adoption du prix uniforme de 20 centimes pour les lettres d'un seul port (1), circulant entre les provinces plusieurs fois désignées, c'est la forte quantité de timbres de 4 bajocchi qui a été prélevée, et aussi de 2 bajocchi, valeur que l'on rencontre souvent employée en paire pour former ledit port.

Nous arrivons aux timbres des Romagnes employés par fractions, dont quelques-uns nous semblent mériter quelque chose de mieux qu'une place modeste dans la collection à titre de simple curiosité. C'est ainsi que la moitié du timbre 1/2 bajocco employée pour l'envoi de journaux périodiques (port 1 centime), lorsqu'il n'existait pas de valeur correspondante, nous semble offrir un intérêt remarquable.

1 cent. Demi timbre 1 2 baj. coupé verticalement (sur bande de journal), expédié de Bologne 6 déc. à Cesena (Forli).

3 cent. Demi timbre 1/2 baj. coupé diagonalement et un timbre 1 2 baj. De Bologne 18 nov. (pour la ville).

5 cent. Demi timbre 1/2 baj. coupé diagonalement et deux timbres 1 2 baj. De Bologne 15 janv. (pour la ville), et de Argenta (Ferrare) à Ferrare, 15 nov.

6 cent. (?) Demi timbre 1 2 baj. coupé diagonalement et un timbre 1 baj. De Bologne 30 janv. à..... (sur fragment).

1 baj. Demi timbre 2 baj. coupé diagonalement. De Ferrare 2 nov. à Cento (Ferrare); de Bologne 5 nov. à Castel S. Giorgio; de Lugo (Ravenne), 8 nov. à Conselice (Ravenne); de Argenta (Ferrare) 9 nov. et 29 déc. à Ferrare; de Cento (Ferrare) 21 et 25 nov. à Ferrare; de Bologne 31 déc. à Baricella (Bologne); de Rimini (Forli) 18 janv. à Coriano (Forli).

(1) Un décret du Gouverneur Général des Romagnes, en date du 8 octobre, avait fixé qu'à partir du 10 du même mois le port de 20 centimes serait perçu pour chaque lettre simple (9 1/2 grammes), échangée avec les Etats Sardes, la Lombardie, Parme, Modène et la Toscane. Le port des imprimés était fixé à 5 centimes pour chaque port de 40 grammes. C'était le tarif intérieur des Etats Sardes que l'on mettait en vigueur dans ces Provinces. Remarquons toutefois que dans les Etats Sardes, la limite du port de la lettre simple était de 7 1/2 grammes, et qu'elle ne fut portée à 10 grammes qu'à partir du 1^{er} novembre.

(1) On s'est demandé pourquoi les timbres des Romagnes ne portaient pas l'écu aux armes de Savoie.

Il suffit de faire remarquer que la série est parue le 1^{er} septembre 1859, alors que le décret ordonnant l'introduction des armoiries de Savoie porte la date du 1^{er} octobre.

(2) Au lieu de trois centimes comme il était indiqué à l'art. 11 reproduit plus haut du décret du 1^{er} octobre.

1 baj. Demi timbre 2 baj. coupé verticalement, de Codigoro (Ferrare) 3 nov. à Ferrare; de Budrio (Bologne) 7 nov. à S. Pietro in Casale (Bologne); de Saludecio (Forli) 22 déc. à S. Giovanni in Marignano (Forli); de Budrio (Bologne) 31 déc. à Minerbio (Bologne); de Rimini (Forli) 7 janv. à Saludecio (Forli).

2 baj. Demi timbre 4 baj. coupé diagonalement, de Cento (Ferrare) 1^e déc. à Bologne.

3 baj. Rangée horizontale de trois demi-timbres 2 baj. de Rimini (Forli) 13 janv. 1860 à Forli.

— Demi timbre 2 baj. coupé verticalement et un timbre 2 baj. (sur fragment).

— Demi timbre 2 baj. coupé diagonalement et un timbre 2 baj. de Rimini (Forli) 12 janv. à Forli.

— Demi timbre 6 baj. coupé verticalement, de Sant' Arcangelo (Rimini) à Bologne (arrivée 18 déc.); de Rimini 15 janv. à Forli.

4 baj. Demi timbre 8 baj. coupé verticalement, de Bologne 11 janv. à Padoue; de Pontelagoscuro (Ferrare) 1^{er} mars à Padoue.

— Demi timbre 5 baj. coupé verticalement et trois timbres 1 2 baj. (sur fragment).

De la liste ci-dessus il s'en suit que l'on n'a eu recours au découpage de timbres qu'après le 1^{er} novembre 1859, c'est-à-dire lorsque le tarif uniforme dont nous avons parlé plus haut fut introduit. Nous venons de mentionner les timbres de 1 2, 2, 4, 5, 6 et 8 baj. employés par moitié. Ces fragments de timbres des Romagnes sont en réalité plus rares qu'on ne semble le croire, et nous n'en connaissons qu'un nombre relativement fort restreint. Seul, le timbre 2 baj. employé par moitié se rencontre assez souvent; on en a retrouvé un certain nombre, surtout sur des correspondances officielles adressées à des communautés, paroisses, etc.

On nous a souvent présenté des 1 baj. coupés de différentes façons et munis de fausses oblitérations sur fragments de lettres. Nous en avons reçu récemment qui provenaient d'un faussaire de Florence, mais la plus grande partie de ces trucs que nous dénonçons proviennent d'un Monsieur E. D. P., de Bologne.

C'est par erreur sans doute que l'on a vaguement parlé de timbres des Romagnes employés par tiers et par quarts. Nous n'en avons jamais rencontré et nous n'en connaissons dans aucune collection.

Nous avons vu toutefois des 1/2 baj. coupés probablement à la hâte, de sorte qu'ils se présentaient en double exemplaire, l'un ayant 2,3 de timbre et l'autre 14 de la rangée supérieure, mais ces accidents ne nous semblent pas mériter d'être particulièrement désignés.



On trouve souvent des timbres, soit des Etats Pontificaux, soit des Romagnes, collés au verso des correspondances. Un certain nombre de timbres employés par fractions que nous avons mentionnés étaient fixés à la partie postérieure des lettres.

La raison de ce fait nous est fournie par les articles 12 et 13 du *Règlement pour l'application des timbres-poste à la correspondance épistolaire*, en date du 19 décembre 1851, qu'il nous semble très-important de reproduire :

ART. 12. — La méthode en vigueur pour l'enregistrement au débit des lettres taxées au départ de Direction à Direction et aussi entre les Directions et les Distributions de 1^{re} classe, ne subit aucune modification. Pour protéger davantage l'Intérêt de l'Administration postale, toutes les correspondances nées et échangées entre les Directions et les Distributions de 1^{re} classe, avec la Distribution de 2^{me} classe devront être revêtues de timbres. Dans ce but, le Bureau de départ effectuera l'application des timbres aux lettres et plis qui en seraient dépourvus.

ART. 13. — Pour que l'exécution de ces dispositions ne porte aucun préjudice aux Bureaux et au public, on aura soin que les timbres soient collés par les envoyeurs sur le côté de l'adresse, ainsi qu'il est prescrit à l'art. 7 (1) et les lettres ainsi revêtues de timbres ne seront assujetties à aucun autre paiement à leur arrivée. Par contre, les timbres que les Bureaux envoyeurs devront appliquer, seront fixés au verso des lettres ou des plis, et leur montant devra être remboursé par les destinataires, comme s'il n'y avait pas de timbres.

Des deux articles ci-dessus, il s'en suit donc que les timbres appliqués par les bureaux au verso des correspondances, remplissaient le rôle de timbres-taxe.

Il est, par cela même, démontré que non-seulement le public mais, dans certaines cir-

(1) Cet article est reproduit, page 12, au travail de M. P. FARRI, *Timbres des Etats de l'Eglise* (Bruxelles, Moens, 1878).

constances aussi, les employés de poste avaient recours au fractionnement des timbres.

Nous avons déjà publié la liste des provisions de timbres des Romagnes des différentes valeurs prises en charge par l'Inspecteur Général des Postes et distribuées par celui-ci aux quatre Directions Postales de Bologne, Ferrare, Forlì et Ravenne. Nous avons déclaré n'avoir eu connaissance des chiffres représentant les quantités imprimées de ces timbres. Ajoutons maintenant que nous ignorons aussi quelles quantités ont été restituées par les bureaux de poste, lorsque la série a été retirée de la circulation.

Nous rapportant à la table publiée plus haut, nous nous empressons de faire observer que quoiqu'il ait été pris en charge 15,000 exemplaires du 6 baj., tandis qu'il n'en a été reçu que 6,000 du 20 baj. par l'Inspecteur Général, la rareté du premier à l'état oblitéré, est bien supérieure à celle du 20 baj., vu la quantité extrêmement réduite qui en a été employée.

Dans les anciennes publications timbrologiques (1), nous trouvons que plusieurs écrivains doutent même que le 6 baj. ait été employé, et, M. Moens, entre autres, déclare en son travail n'en avoir jamais possédé d'exemplaires oblitérés. Aujourd'hui la question est absolument tranchée, et il ne peut y avoir aucun doute que cette valeur a bien été en cours.

Nous en connaissons, en effet, quelques exemplaires avec cachets d'oblitération sur lettres, parfaitement originaux. La rareté du timbre, à l'état oblitéré, n'a certainement pas été appréciée à un juste degré par les amateurs, trop faciles souvent à se laisser dérouter par quelques catalogues.

Les faussaires semblent s'être mieux rendu compte de la chose, en produisant une quantité

de fausses oblitérations, souvent bien difficiles à reconnaître, même par des spécialistes.

Voici quelle est, à notre avis, l'échelle de rareté des différentes valeurs, à l'état oblitéré :

6, 20, 8, 5, 12, 3, 2, 4, 1, baj.

Ce classement nous a été suggéré par une longue expérience.

Un décret du 12 janvier 1860 du Gouverneur Farini (1) plaçait l'Administration des Postes des Provinces de l'Émilie, sous la dépendance du Ministère des Travaux Publics, à partir du 1^{er} février de la même année.

Sous la même date, une loi était publiée pour fixer les tarifs des correspondances pour les provinces de l'Émilie ; cette loi était suivie par un décret et un règlement contenant des dispositions au sujet de l'introduction des timbres sardes-italiens dans ces provinces, etc.

Nous avons vu, en effet, sur des correspondances venant des Romagnes, à partir du 2 février 1860, des timbres à l'effigie gaufrée du roi Victor-Emmanuel II. On sait que les valeurs étaient : 5, 10, 20, 40 et 80 cent. et pendant les premiers mois de leur emploi dans ces provinces, on les trouve souvent oblitérés par la grille (losange) bien connue.

Les timbres spéciaux aux Romagnes, ainsi que ceux des Provinces de Parme et de Modène continuèrent à être admis à l'affranchissement encore pour quelques semaines. On rencontre, quoique rarement, des timbres des deux différentes séries employés sur une même correspondance, pendant les mois de février et mars 1860. La vie des timbres des Romagnes ne fut que de cinq mois environ, car en février et mars on les rencontre fort rarement.

M. Moens a dit qu'un délai pour l'échange des timbres des Romagnes contre les nouveaux fut accordé jusqu'au 31 mars, mais nous n'avons pu avoir connaissance de la pièce en question.

EMILIO DIENA.

(A continuer).

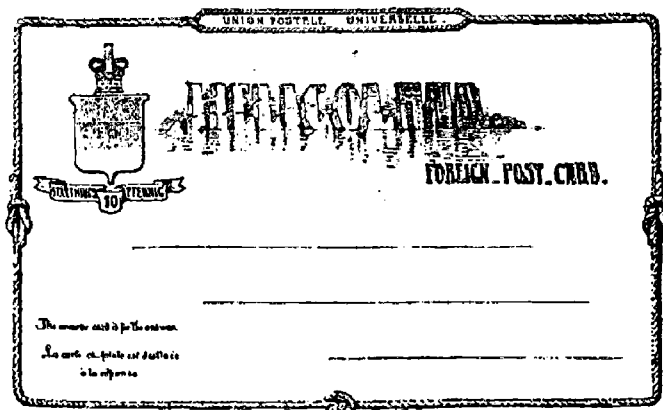
(1) M. Rondot (*Magasin Pittoresque*, 1864, p. 295) dit : "le timbre 6 baj., qui est authentique, est resté inconnu jusqu'au commencement de 1863. C'est inexact, car nous trouvons signalée cette valeur à l'édition de juin 1862 de la liste *Timbres-Poste*, par Berger-Lévrault, et aussi à la 3^{me} édition (1862) du Catalogue Mount Brown. Aux deux éditions du Catalogue Potiquet, au *Petit Manuel* de Valente, etc., ce timbre n'est pas mentionné.

(1) Voir E. DIENA. *I francobolli del Ducato di Modena*. Pages 102 à 108.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 414).

Émission du 26 juin 1880.



Semblable à la carte simple d'octobre 1879 avec addition des mots : *The reverse card is for the answer.* — *La carte ci-jointe est destinée à la réponse en ronde, dans l'angle gauche inférieur de la première partie; Answer - Réponse sous : Foreign-post-card est ajouté à la seconde partie.*

Les deux cartes ont l'impression noire sur les 1^{re} et 3^e faces et tiennent par le haut. Le carton est blanc-grisâtre.

A été gravé par Alwin Schiffner :

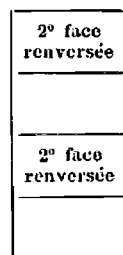
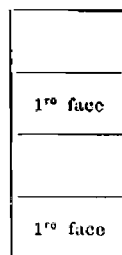
5 1-5 farth., 10 1-10 pf., noir.

VARIÉTÉS.

Le carton devant être mouillé avant le tirage subit ainsi un rétrécissement ou un allongement. Quoique cela soit sans intérêt, nous avons néanmoins relevé les dimensions suivantes :

128	× 77	m'm.	129	× 78 1/2	m'm.
128	× 77 1/2	—	129 1,2	× 77	—
128	× 78	—	130	× 78	—
128 1,2	× 78	—			

Fabrication. La planche en cuivre de la carte ordinaire à 10 pf. de 1879 a été employée pour en faire des cartes avec réponse avec les modifications voulues. On en a fait une planche en relief galvanique de deux pièces, puis deux planches galvaniques pour l'impression. Il y avait donc deux cartes avec réponse à la feuille, disposées ainsi, ce qui nécessitait deux tirages : d'abord sur la première planche, ensuite sur la seconde.

1^{re} Planche.2^e Planche.

Ces planches galvaniques étaient vissées sur châssis.

Essais. Nous sont inconnus.

Récapitulation
des quantités imprimées et vendues de cartes
simples et doubles.

	Quantité imprimée	Vente au public	Vente en stock	Cartes sur c. 10 pf.
1875	5 pf. 100,000	42,700	47,000	10,300
1876	5 1-5 — 5,000	2,725	1,575	700
1878	10 — 5,000	5,000		
1879	10 — 320,300	298,945	21,355	
1880	10 10 5,000	5,000		

435,300 354,370 69,930 11,000

3^e RÉIMPRESSIONS DE CARTES

Nous avons des cartes réimprimées officiellement et non officiellement. Les premières ont été commandées par le Gouvernement d'Héligoland et reçues quelques jours après la suppression des cartes; les secondes appartiennent à des tirages privés.

a. RÉIMPRESSION OFFICIELLE.

(Cartes avec réponse)

Le 29 juillet 1890 un tirage de 2,000 exemplaires de la carte avec réponse de 1880. 10 | 10 pfennig est commandé à Berlin; l'expédition en est faite de cette ville le 16 août suivant.

Tirage du 16 août 1890.

Semblables aux cartes de juin 1880 :

5+5 farth., 10+10 pfennig, noir sur carton blanc.

Signes caractéristiques : Le carton blanc.

b. RÉIMPRESSIONS PRIVÉES.

Mettant immédiatement à profit son achat de clichés et planches, M. Goldner ordonne à son imprimeur, M. Kumpel de Hambourg, de lui fournir des tirages spéciaux pour ses paquets de timbres.

Tirage de Hambourg, décembre 1879.

(Cartes simples et avec réponse)

Il ne s'agit ici que de la carte à 5 pfennig dont il en a été imprimé avec et sans cadre.

Les clichés nécessaires pour former le cadre des cartes avec réponse n'ayant pas été cédé par l'imprimerie de Berlin, il fallut en acquérir d'autres rapprochant le plus de ceux employés en 1876. On composa une bordure de 31 × 34 m/m dont il fut fait un report sur pierre par dix exemplaires placés sur deux rangées horizontales et imprimés ainsi sur feuille, puis séparés un à un après l'impression du timbre.

Les cartes sans cadre ont également été imprimées en feuille.

[] Sans bordure : 3 farth., 5 pf., vert-jaune

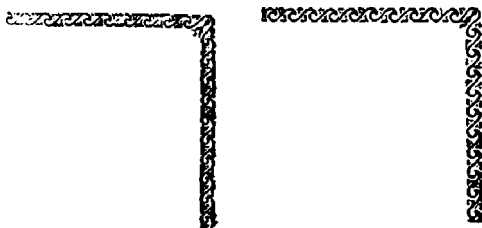
[] Avec — 3 — 5 — —

Signes caractéristiques. La teinte aqueuse dénonce facilement ces réimpressions qui se présentent avec fort peu de relief.

Quant aux cartes avec bordure, voici le dessin de l'imitation et celui authentique :

Imitation. A.

Authentique.



Sur les remarques d'un confrère que les cartes

à 5 pfennig, avec un 2^e timbre " se vendraient facilement aux amateurs, Maître Goldner, sans trop se faire prier et prisant le conseil qui lui était donné, remit à son imprimeur M. Kumpel un certain nombre de cartes authentiques sur lesquelles il fit ajouter un, deux, trois timbres à différents endroits. N'ayant pas le nombre voulu de clichés, il s'en fit confectionner plusieurs, ce qui devait lui procurer des mécomptes, comme on le verra plus loin.

Tirage de Hambourg de mars 1880.

(Cartes simples).

Formules de 1875 ayant un ou plusieurs timbres ajoutés comme suit :

a. Timbre 5 pf., ajouté à gauche :

2 timbres, 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

b. Timbre 5 pf., ajouté à droite, sous le 1^{er} timbre :

2 timbres 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

c. Semblable à la carte a, avec 3^e timbre en plus, sous le 1^{er}, à droite :

3 timbres 3 farth., 5 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

d. Semblable à la carte c, ayant un 4^e timbre à l'angle gauche inférieur :

4 timbres 3 farth., 6 pf., vert-jaune foncé et vert-jaune

L'appétit venant en... imprimant, le brave Goldner qui trouve décidément des amateurs pour ses fantaisies, n'hésite pas à leur en fournir d'autres, savoir :

Lignes d'adresse avec petit pointillé rapproché :

3 farth., 5 pf., sans couleur

3 — 5 — rose

1 1/2 pence 10 — —

1 1/2 — 10 — vert

Et enfin, pour qu'il y en ait pour tous les goûts, nous avons encore :

Avec timbre sans texte :

3 farth., 5 pf., vert

Avec texte sans timbre :

Sans timbre

Signes caractéristiques. Ils sont suffisamment indiqués, aucune de ces cartes n'ayant jamais existé ainsi.

Epreuves de fantaisie. M. Goldner pour prouver qu'il n'oublie rien, nous fait voir sur feuille entière, cinq têtes bèches imprimées en couleur sur papier blanc uni :

3 farth., 5 pf., rouge-orange

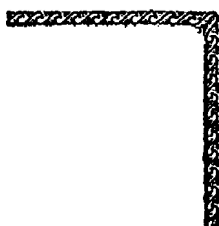
En 1885, Maître Goldner, toujours lui, pour utiliser les presses de son nouvel imprimeur,

M. Schlotke de Hambourg, nous gratifie d'une nouvelle réimpression de la carte avec réponse dont il fait plusieurs tirages uniquement pour... être agréable aux amateurs.

Tirage de Hambourg de 1885.

(Carte avec réponse)

Rappelle la carte authentique de 1876 sauf que le



cadre est imité (voir ci-contre). Les lignes ponctuées pour l'adresse sont aussi formées de petits points très rapprochés, au lieu de gros points; l'avis est d'un autre caractère, et enfin les mots

Answer-Antwort de la

seconde partie sont également imités. Il n'y a donc que le timbre et les trois lignes d'entête des deux parties qui sont correctes... Ce n'est pas beaucoup.

Le carton est chamois pâle. Dimension : 133 × 78 m/m.

Sans timbre

3 + 3 farth., 5 + 5 pf., vert-jaune pâle

Signes caractéristiques. Le carton trop pâle est trop fortement satiné; la teinte du timbre est vert-jaune pâle au lieu de vert-jaune foncé; elle n'a pas le relief voulu; le pointillé touche la lettre N de *in* au lieu d'en être distante; le cadre est différent et a une autre dimension (voir ci-haut); enfin l'avis de gauche est comme ci-contre :

1^{re} IMITATION.

The reverse card is for the	42	m/m
answer.	13	—
Die angebogene Karte ist für	42	—
die Antwort bestimmt.	36 1/2	—
Les 4 lignes ont en hauteur	11	—

Authentique.

The reverse card is for the	39	m/m
answer.	32	—
Die angebogene Karte ist für	39	—
die Antwort bestimmt.	32	—
les 4 lignes ont en hauteur	11 3/4	—

En comparant ces caractères avec ceux de la carte *authentique*, on reconnaîtra combien ils diffèrent non seulement par les lettres, mais encore par la dimension des lignes, ce que nous notons à côté de chacune d'elles.

La dernière ligne d'adresse a 88 m/m au lieu

de 85 1/2 et commence entre les deux m. et u. de *bestimmt*.

Toujours préoccupé d'être agréable aux collectionneurs, Maître Goldner eut un beau jour une idée lumineuse. " Si je faisais, se dit-il, une carte avec erreur. Les collectionneurs sont si bêtes qu'ils ne manqueront pas de me l'acheter. " Et il mit aussitôt son idée à exécution en commandant un nouveau tirage avec *erreur!*

2^e Tirage de 1885.

(Cartes avec réponse.)

La composition de la 1^{re} partie de la carte étant restée en châssis, elle ne diffère que par " l'erreur " qui donne *reserve* pour *reverse*; la 3^e ligne subit cependant une légère modification, elle a 42 1/4 m/m au lieu de 42 qu'a la précédente.

La seconde partie a (*Answer-Antwort*) avec la seconde parenthèse *droite*.

Le carton est chamois jaunâtre vif. Dimensions : 133 × 78 1/2 m/m :

3 + 3 farth., 5 + 5 pf. vert-jaune foncé.

La teinte du timbre se rapproche de la carte authentique.

Nous ne connaissons pas de carte sans timbre, ce qui doit être un oubli de M. Goldner, si elle n'existe pas.

Il paraît qu'à la suite de remords causés par sa " faute, " le stock des cartes fut détruit par M. Goldner. Il nous l'a assuré du moins.

Signes caractéristiques. Tout ce que nous avons dit pour la carte précédente peut s'appliquer à celle-ci, sauf pour la teinte du timbre et celle du carton.

La dernière ligne d'adresse a 85 1/2 m/m, mais commence sous le 2^e m de *bestimmt*.

Tirage de Hambourg de... 1886.

(Cartes avec réponse.)

Cette carte a emprunté le cadre aux cartes précédentes de 1885; l'avis de gauche a été refait comme ci-bas :

2^e imitation.

The reverse card is for the	39	m/m
answer.	11 1/2	—
Die angebogene Karte ist für	39	—
die Antwort bestimmt.	32 1/2	—

Les 4 lignes ont en hauteur 11 1/2 —

La 4^e ligne d'adresse a 85 1/2 m/m de lon-

gueur comme la carte authentique, mais elle commence après le point de *bestimmt*.

La 2^e partie de la carte a les mots : (*Antwort*) comme la carte avec erreur voulue, c'est-à-dire avec la 2^e parenthèse droite.

Le carton est chamois pâle. Dimension : 133 × 78 1/2 m/m.

Sans timbre

3 + 3 farth., 5 + 5 pf., vert-jaune pâle

Signes caractéristiques. Le carton, le cadre, la teinte du timbre et les inscriptions diffèrent. Celle de gauche, quoique se rapprochant beaucoup de celle de la carte authentique a cependant le point final de la dernière ligne à la hauteur de *r*. de la ligne précédente, au lieu d'être devant; cette ligne est également trop rapprochée de la précédente.

On se rappellera qu'en 1880, M. Goldner avait fait confectionner des clichés de timbres à

5 pfennig pour ses fantaisies de cartes, dont il possédait seul le coin. Est-ce en suite d'un abus de confiance de la part du clicheur ou de celle d'un ouvrier de ce dernier, toujours est-il que, vers 1890, paraissait une réimpression de la carte à 5 pfennig qui n'avait pas été commandée par M. Goldner et qui devait par conséquent être le résultat d'une fraude. Pour s'éviter des poursuites, M. Dehn, l'auteur de la... réimpression, restitua le cliché qu'il possédait et remit à M. Goldner le stock des cartes qu'il avait fait confectionner.

Tirage de Hambourg de 1890.

(*Carte simple.*)

Elle est semblable à la carte authentique de 1875, mais le texte est lithographié au lieu d'être typographié. Dimension : 141 × 86 m/m :

Lignes ponctuées de petits points au lieu de gros :

3 farth., 5 pf., vert sur chamois.

HELIGOLAND POST-OFFICE.

POST-CARD. POST-KARTE.

Pa (An)

Signes caractéristiques. Les caractères de la formule, quoique parfaitement imités, nous montrent cependant les différences ci-après :

Heligoland a le *a*. incomplet du bas;

Post-office a l'*s* plus ouvert, le *r*, moins barré; le trait d'union est plus mince, le point final plus petit, plus éloigné;

Post a le *r* et l'*s* plus ouverts;

Karte a le *r* plus ouvert, le *k* avec jambage inférieur plus droit;

In a le trait de liaison de l'*n* très rapproché.

En juillet 1892, M. Goldner, dont le zèle ne se ralentit guère, ordonne de nouveaux tirages à M. Schlotke de Hambourg, cette fois sur fragments de carton et l'imprimeur fournit un nouveau cadre pour les cartes avec réponse,

lequel diffère encore des précédents comme on peut le voir par notre dessin. Il est également formé de clichés typographiques reportés sur pierre et imprimés lithographiquement par dix

exemplaires sur deux rangées horizontales, et séparés entre eux après l'impression du timbre.

Tirage de Hambourg du 12 juillet 1892.

- sans bordure, 3 farth., 5 pf., vert-jaune,
 avec — 3 — 5 — —

Signes caractéristiques. Pour les cartes avec bordure, il suffit de comparer le cadre et de s'assurer de la teinte du timbre et du peu de relief qu'il a; pour la carte simple, la teinte et l'absence de relief sont aussi des points de reconnaissance.

En résumé, de toutes les cartes réimpressions privées, il n'en est pas une qui ne soit de fantaisie, lorsqu'elles ne sont pas fausses.

En terminant ce chapitre, nous empruntons au *Deutsche B. Zeitung* de novembre 1895 le tableau suivant qui nous donne le mouvement postal à Heligoland de la dernière année de la domination Britannique (1889), la première année de la domination allemande (1891) et l'année (1894). On verra dans quelle proportion étonnante s'est développé le mouvement postal depuis le transfert de l'île à l'Allemagne.

	1880	1891	1894
Lettres parvenues (entrées)	43,704	95,212	116,922
Cartes postales parvenues (entrées)	11,666	27,274	47,632
Lettres déposées (sorties)	38,504	87,288	125,372
Cartes postales déposées (sorties)	32,035	124,878	203,008
Paquets et lettres de valeurs	6,040	15,665	27,330
Mandats-poste	3,240	10,310	16,373

Cette augmentation est due en grande partie, à l'abaissement de la taxe qui eut lieu à la suite de la cession à l'Allemagne. Le nombre colossal des cartes postales déposées est dû aussi à la grande affluence des touristes.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE.

BARODA.

Renseigné par la *Revue Philatélique*, au type signalé il y a quelques mois :

4 annas, vert	8 annas, vert
6 — —	10 — —

Et une autre série avec l'inscription supérieure en caractères hindous différents des précédentes :

1 anna, vermillon	6 annas, vermillon
2 annas, —	10 — —
4 — —	— —

FINLANDE.

De la série au grand format, type 1883, écussons à côtés droits, le même journal signale :

5 pen i, brun, cadre rouge	
10 — —	—
25 — —	—
1 mark, outremer	—
3 — —	—
20 — —	—

Et de la série *Stampel Marke*, petit format de 1895, valeur en rouge :

1 penni, brun et rouge	
20 — —	—
40 — —	—
1 1/2 mark, bleu	—
2 — —	—
3 — —	—
4 — —	—
5 — —	—

GRANDE-BRETAGNE.

IRLANDE. — Le 6 pence, *Fetty Sessions* a reçu une nouvelle destination par la surcharge : *fordog licence* en noir sur deux lignes :

6 pence, vert, surch. noire (ancré)

MAURICE.

Le timbre *Internal Revenue*, valeur 1 sh. existe avec la surcharge : 75 cents en noir sur la valeur primitive. Filagramme CC et couronne :

75 c. sur 1 sh. bistre et violet, surch. noire

NEVIS.

Le *M. J.* a vu au premier type des timbres-poste, le 4 pence, orange, lithographié, surchargé : *Revenue* en noir et *Saint Christophe* en mauve sur deux lignes :

4 pence, orange, surch. noire et mauve

NICARAGUA.

MM. Waterloo & Sons exposent à Bruxelles un type de timbre en quatre valeurs ayant au centre les armes du pays dans un rectangle de petite dimension; au-dessus, sur une banderole : *Rep. de Nicaragua*; en-dessous, la valeur en toutes lettres; à la partie supérieure un chiffre dans les angles et timbre au milieu. Les épreuves sont imprimées :

1, 2, 4, 5	pesos, vert
10, 20, 50, 100	— carmin

PÉROU.

Nous trouvons à l'Exposition de Bruxelles des timbres de MM. Waterloo & Sons, de Londres. Ils sont de deux types :

1^{er} type. Dans un rectangle allongé, à la partie supérieure, les armes du Pérou dans un cercle; en dessous, sur banderole : *Servicio Consular*; puis, dans un losange le chiffre 2 et plus bas : *Soles*; à la partie inférieure : *Peru*.

2 soles, bleu, carmin

2^e type. Rectangle allongé ayant au centre les armoiries; au dessus : *Servicio Consular* — *Peru*; au-dessous : 10 — *Soles* :

10 soles, bistre, olive

PHILIPPINES.

Le *Recibos y cuentas* (type armes) a été vu par M. Langlois, imprimé en brun-rouge et oblitéré 1886 :

10 c. de peso, brun-rouge

QUEENSLAND.

De la série *Duty* il existe au dire de la *Revue Phil.* :

3 pence, rose-lilas



LE
TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
est pour une année et date du
1^{er} janvier.

PREX UNIFORME POUR TOUT PAYS 0.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J. B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MONNAIE-POSTE
OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE.



On annonce que le type 1895 a été refait. Les
armes se détachent ici sur fond blanc; les
couleurs des timbres sont celles ci-après: fila-
gramme CA et couronne, piqués 14 :

- 1^{er} type : 1 penny, bleu et noir
- 2 pence, jaune —
- 4 — carmin —
- 6 — vert —
- 1 shilling, lilas

- 2^e type : 2 sh 6 p., bleu et noir
- 3 — vert —
- 1 — carmin —
- 1 pound, lilas —
- 10 — orange —

L'annonce de ces timbres est pour nous pré-
maturée, car nous avons reçu, par un des der-
niers courriers, les timbres à l'ancien type. 1, 2,
4, 6 p. 1 sh. avec CA et couronne, les 2 6, 3 sh.,
et 5 sh., avec CC et couronne.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Le timbre 4 annas de Zanzibar, effigie du
sultan, a servi à faire des 2 1/2 annas par la
surcharge : *British East Africa* et la valeur :

2 1/2 annas sur 4 an. vert, surch. noire

ARGENTINE (Républ.).

Le 25 mai dernier a paru une valeur nou-
velle 1 p. 20 c. noir, type des timbres 1, 2, 5
pesos, au nouveau filagramme :

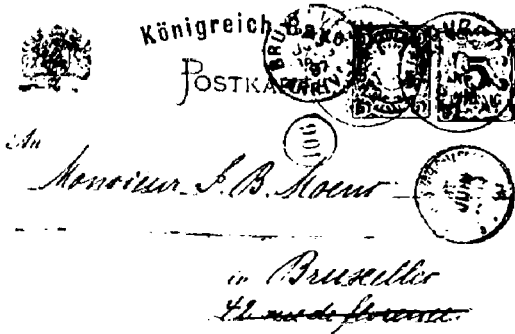
1 p. 20 c., noir, piqué 11 12

Sert à l'affranchissement des colis postaux
pour l'intérieur, du poids maximum de 2 kil.

Des observations que fait la *Revista de la*

S. P. Argentina, il résulte que le 20 pesos dont nous avons parlé d'après le *Am. J. of Ph.* ne serait qu'un faux timbre.

BAVIÈRE.



A l'occasion du N° tir fédéral allemand à Nuremberg, il a été émis une carte postale privée dont voici le fac-simile qui nous est adressé; au revers, un chromo représentant un tireur; au-dessus, les armoiries de l'empire :

5 pfennig, vert sur blanc

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Un nouveau tirage de la surcharge place les deux lignes de celle-ci à 10 1 2 au lieu de 14 m m (communication de MM. Whitfield King et C^{ie}):

1 2 penny, vert, surch. noire

BELGIQUE.

AVIS DE RECEPTION
KENNISGEVING VAN ONTVANG

(Circulaire à l'adresse - Zigt voor het adres alleen)



(1) *M*.....

Cette circulaire peut être lue par l'expéditeur ou l'adresse au cas où elle n'aurait pas été adressée à l'adresse indiquée.

- (1) Adresse de l'expéditeur du transport. Voir Note II au verso. (2) Adresse van den afzender der goederen. Zie Nota II op de achterzijde.

Une circulaire que nous avons sous les yeux, parle d'une carte "avis de réception", qui aurait fait son apparition le 1^{er} juin si doncette-ment que nous n'en savions rien.

Voici dans quels termes s'exprime cette circulaire (décision ministérielle du 20 mai dernier :

Avis

Transports de marchandises, funèbres, objets précieux, etc.

AVIS DE RÉCEPTION

A partir du 1^{er} juin 1897, l'expéditeur de tout envoi effectué à l'intérieur de la Belgique pourra obtenir avis

de la livraison de cet envoi au destinataire, moyennant la présentation au bureau de départ, au moment de la remise de l'envoi, d'un formulaire "avis de réception", sur lequel seront indiqués son adresse, la nature de la marchandise, la date de l'expédition, le bureau de départ, le tarif à appliquer et le nom et l'adresse du destinataire.

Le bureau d'arrivée renverra, par la poste, l'avis de réception à l'expéditeur, après y avoir mentionné la date de la remise de l'envoi au destinataire.

L'expéditeur qui désirera user de cette faculté devra revêtir la lettre de voiture, le bulletin d'expédition ou l'adresse du colis, de la mention "avis de réception joint."

L'attention du public est attirée tout spécialement sur les facilités que lui offre l'usage du dit formulaire pour obtenir officiellement la certitude que les envois sont livrés régulièrement aux destinataires.

Ce formulaire est en vente, au prix de dix centimes l'exemplaire, dans toutes les stations du chemin de fer de l'Etat et dans les bureaux de poste ouverts au service des petits paquets et des colis postaux.

Nous donnons ci-haut le fac-simile de cette carte qui porte à droite le timbre actuel des chemins de fer avec l'idiote souche, toquade du ministre; au verso, des lignes imprimées à compléter par le chef de station.

L'impression est verte sur carton chamois :

10 centimes, vert

BRESIL.

O. Collect. de Sellos annonce que le 100 reis actuel a le fond de l'effigie quadrillé.

Die Post prétend que les 100 et 1000 reis ont paru depuis peu avec le même changement apporté antérieurement au 10 reis, c'est-à-dire l'indication de la monnaie aux deux côtés du chiffre valeur.

BUNDI.



Reçu de M. Roussin quatre nouvelles valeurs des timbres de Bundi que nous reproduisons ici.

Le papier est blanc vergé. Nous ignorons le nombre de variétés qu'il y a à la feuille :

- 1 anna, rouge sur blanc vergé
- 2 annas, vert
- 4 — — — —
- 8 — — — —



CANADA.

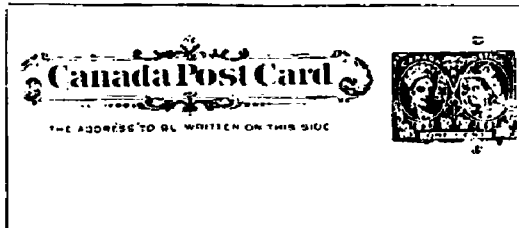
Voici les couleurs des timbres commémoratifs que nous n'avons pu donner le mois passé :

- | | |
|------------------|-------------------------|
| 12 cent, noir | 15 cents, bleu-noir |
| 1 — orange | 20 — vermillon |
| 2 cents, vert | 50 — outremer |
| 3 — carmin | 1 dollar, rouge violacé |
| 5 — bleu foncé | 2 dollars violet vif |
| 6 — brun | 3 — bistre-jaune |
| 8 — violet foncé | 4 — violet vif |
| 10 — brun-violet | 5 — olive |

L'administration des postes délivre parcimonieusement les timbres 12 et 6 cents, les gros bonnets devant en faire leurs choux gras.

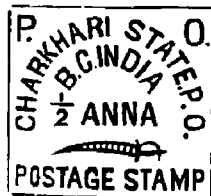
L'Am. J. of Ph. annonce que le 8 cents a été retiré de cours le mois passé à cause de sa ressemblance avec le 10 cents. Que ne retire-t-on les 2 et 4 dollars qui ont la couleur identique?

Voici la carte annoncée le mois passé :



1 cent, noir sur chamois —

CHARKHARI.



Nous avons reçu les timbres de cet Etat Indien dont nous parlions dans notre n° 413. En voici le fac-simile, c'est la simplicité même : P. O. dans les angles; *Charkhari State*

P. O., B. C. (Bundelkhand Central) India en centre, puis la valeur, un sabre et enfin *Postage Stamp*, le tout dans un cadre à peu près carré.

Les timbres sont imprimés avec un timbre à main (dont on change le chiffre et la lettre S final de *Annas* à volonté) sur feuille de papier

à lettre grand format, portant huit timbres, tant dans le sens horizontal que dans celui vertical, soit 64 timbres.

L'application étant fort mauvaise, il est rare que le timbre montre toutes ses inscriptions: on peut donc multiplier les variétés à l'infini.

Nous avons reçu :

- 14 anna, violet-brun
- 12 — —
- 1 — vert vif
- 2 — —
- 4 — —

VARIÉTÉ.

ayant le chiffre 1 retourné

1 anna, vert vif

Nous avons rencontré sur nos feuilles un exemplaire des 12, 1 et 4 anna avec un trait horizontal à 3 m m en-dessous du filet de cadre supérieur: nous ne nous expliquons pas la présence de ce second filet.

Il paraît qu'un deuxième tirage a donné des 1, 2 et 4 annas, (s final).

- 1 annas, vert vif
- 2 — —
- 4 — —

Les enveloppes ne nous sont pas parvenues mais le *Ph. J. of G. B.* dit qu'elles ont le papier vergé blanc mince et comme dimension 140 × 78 m m. avec timbre imprimé à droite:

- 12 annas, violet-brun
- 1 anna, vert vif
- 1 annas, —

Le 12 anna a l'orthographe *annas*, et le 1 anna se présente avec *anna* et *annas*.

Les cartes postales sont de papier moyen vergé chamois d'une dimension de 126 × 78 m m. Elles se vendent par deux exemplaires, mais peuvent être employées séparément :

14 anna, rose, rose-lilas

Charkhari est un Etat du Bundelkhand dont la capitale est située entre Jhansi et Banda. Sa superficie est de 703 milles carrés, avec une population de 143,108 habitants!

CHINE.

Le timbre avis de réception a vu sa couleur changée. De brune elle est aujourd'hui noire et avec modifications de l'inscription: *Avis de payement* :

5 centavos, noir

CHINE.

Un confrère parisien signale le 3caud. de 1894

qui aurait reçu par erreur la surcharge 1 cent. au lieu de 1/2 cent.

1 cent 3 c. jaune, surch. noire

Le même a reçu le 6 cand. 1894 avec la surcharge 10 cents :

10 cents sur 6 cand. brun, surch. noire.

MM. Whitfield King & C^e nous adressent au type 1885, surcharge gros chiffres :

1 cent, vert, surch. noire
3 cents, mauve, — —
5 — olive, — —

COLOMBIE (Répub. de).



M. Ch. Roussin nous envoie les deux timbres-télégraphes ci-haut. Ils ont l'impression de couleur sur papier de couleur et ne sont pas dentelés :

50 centavos, noir sur fauve
1 peso, vert — verdâtre

Le timbre-poste de 5 centavos est, dit le *Ph. français*, imprimé en brun sur chamois :

5 centavos, brun sur chamois, plqué 12

Le 20 cent, 1892 a le papier vert :

20 centavos, brun sur vert

DUTTIA



Les timbres nous ont fait voir déjà bien des choses : vierges avec et sans lampes, saints parlant aux poissons ou terrassant des monstres, etc., voici maintenant des divinités indoues dans une pose de tailleur. Il paraît que c'est le dieu Ganesch ou Ganesa qui n'a pas eu la puissance de se faire bien beau.

Il y en a deux types avec cadre formé d'un trait ou avec ornements. Le 1^{er} type a les inscriptions : *Duttia State Postage* et la valeur en indou; le second n'a d'autre inscription que la valeur en indou.

Ces timbres sont imprimés un à un sur une presse à main en bandes horizontales de 6 pour le type 1 et de 8 pour le type 2.

14 anna, noir sur rouge	(type 2)
12 — — — vert bleu	(— 2)
1 — rouge — blanc	(— 1)
2 annas, noir — jaune	(— 2)
4 — — — rose	(— 2)

Il y a aussi des enveloppes. Celles-ci ont comme timbre une inscription en caractères indous sur trois lignes, imprimé avec un timbre à main à droite, et signifiant : *Etat de Duttia* et la valeur :

12 anna, noir sur vergé blanc 120×68 mm

Pour être valables les timbres et les enveloppes doivent être surchargés du sceau du Maharajah. Il est circulaire

comme le fac-simile ci-contre représentant toujours une divinité assise les jambes croisées et entourée d'inscriptions indoues. Ce sceau est imprimé en diverses couleurs et lorsque les timbres sont annulés ils le sont à la plume, plus une



oblitération ovale portant les mots : *Head office Raj. Duttia*, en indou. Les cartes postales ont été également introduites. Il faudra attendre leur arrivée pour les décrire. On nous dit que la valeur est de 14 anna :

14 anna, noir sur blanc épais

L'Etat de Duttia se trouve, comme Charkhari, sur le territoire de Bundelkhund. Il a une superficie de 912 12 milles carrés anglais et une population de 186,400 habitants.

EQUATEUR.

De la *Revue Ph. franç.*, cette nouvelle que les 2,5 et 10 centavos, commémoratifs, porteraient aujourd'hui les armes du pays dans un cercle avec *Correos* en haut et *Provisionales* en bas :

2 centavos, bleu, surch. noire
5 — vert — —
10 — jaune — —

L'enveloppe 5 centavos, vert, 1894, nous arrive avec le millésime 1897-1898, en noir, au-dessus du timbre :

5 centavos, vert, surch. noire

Et de cette émission il existerait avec le millésime 1895-1896 :

10 centavos, carmin, surch. noire

Les timbres fiscaux de 1893-1894 arrivent avec la surcharge oblique : 1897-1898 de bas en haut vers la droite pour le 1 cent et de haut en bas vers la droite pour le 2 cent :

1 centavo, vermillon, surch. noire
2 centavos, bleu foncé — —

Ces timbres n'annoncent rien de postal, mais puisque tout est employé à cet usage, ceux-ci ont donc divers emplois.

Nous avons à compléter notre nomenclature du n° 414.

2° *Surcharge de haut en bas vers la droite (B).*

1894	2 c. brun	grande surch. noire	B
1895	2 c. —	— — —	—
1894	5 c. vert	petite — —	A
1895	50 c. orange	— — —	—
— 1 Sucre, carmin		grande — —	B

Comme preuve de ce que l'illustre Seebeek n'a pas dit vrai lorsqu'il prétendait que ses timbres avaient été admis pour 1897 par l'administration des postes, voici deux nouveaux timbres gravés par MM. Waterloo & Son, de Londres, qui réhabilitent les timbres de l'Équateur...

Ils sont aux armoiries de la République dans un ovale renfermé dans un rectangle et ont pour inscription : *Correos Ecuador*, en haut, la valeur en chiffres et en toutes lettres en bas. Impression de couleur sur papier blanc, piqués 15 :



5 centavos, carmin-violet
10 — brun

Le 5 centavos a paru le 23 juin, le 10 centavos le 3 juillet.

Les autres valeurs paraîtront incessamment.

ERITREA.

Le nouveau timbre italien 5 centesimi a reçu la surcharge des autres timbres employés dans cette colonie italienne :

5 centesimi, vert, surch. noire

ESPAGNE.

Une carte postale à 5 centimos que nous recevons de M. Carreras y Candy, porte comme supplément d'affranchissement le timbre fiscal *Imp. de guerra* 5 cent., dont nous parlons à la chronique fiscale (voir page 127).

5 cent., vert bleu

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre de franchise de la *Postal Telegraph Co* pour 1896 a conservé son type d'au-

trefois, mais l'inscription est : *Postal Telegraph Cable Company* :

1896, sans valeur, ardoise, piqué

FRANCE.

La lettre-télégramme à 50 centimes porte aujourd'hui, comme les cartes, les cartes-lettres, etc. : *République française*.

50 centimes, noir

GAMBIE.

Le 6 pence est actuellement vert-pâle :

6 pence, vert-pâle

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons vu à la vitrine d'un marchand de timbres à Ostende, une série de 4 ou 5 types variés qui se vendent comme timbres commémoratifs. Ils nous ont paru lithographiés et être dépourvus de filigranne.

HOLKAR.

Emission des timbres suivants, au type connu :

2 annas, vert
4 — violet
8 — outremer

L'adoption de la couleur verte pour le 2 annas annonce sans doute le prochain changement de couleur du 1 anna qui est précisément imprimé en vert.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le *Am. J. of Ph.* a trouvé, de 1888, deux variétés du chiffre 2, surchargé sur le 6 pence. La première avec le 2 recourbé du bas, la seconde ainsi 2 :

2 c. sur 6 p. rose, surch. noire

INDES ANGLAISES.

On nous annonce un changement dans la teinte du 1 anna qui ne serait plus brun-violet mais brun. Des timbres officiels ON I.M.S. existaient déjà dans cette nouvelle teinte :

Timbres-poste 1 anna, brun

— officiel 1 — — surch. noire

LABOUAN.

Les 18 et 24 cents ont été retirés de cours à cause de l'inscription *Postal Revenue* au 18 cents et *postage revenue* manquant au 24 c. Ils seront bientôt remplacés. Parbleu!

LIBÉRIA.

Nous avons reçu de MM. Whitfield King & Co un timbre 3 cents pour affranchissement intérieur. Au centre est le chiffre 3 suivi de *cents*; au-dessous *Inland postage*; au-dessus : *Republic Liberia*.

Impression rouge avec fond vert-pâle :

3 cents, rouge et vert

Nous reproduirons le type le mois prochain.

MALTE.

Le 14. Record dit que le 4 pence a été vendu, il y a un an, à la poste, à l'état *non dentelé*. Il s'en trouvait une feuille parmi les autres. Cette livraison étant de MM. De La Rue, de Londres, la nouvelle a lieu de nous étonner grandement :

4 pence, brun, *non dentelé*

MAROC.



Nous recevons de M. Roussin le timbre ci-contre, représentant un cavalier portant un étendard, dont il y a sept valeurs, ni plus ni moins. Sont-ils sérieux? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir :

5 centimos,	vermillon,	piqué 11 12
10 —	vert-jaune	—
20 —	bleu	—
25 —	violet	—
50 —	orre	—
1 peseta,	gris	—
2 pesetas,	rose	—

L'Annuaire Timb. signale une carte postale 5 centimos au même type.

MAZAGAN-MARRAKESH.



Voici le fac-simile des timbres signalés. n° 414. Le M. J. les a reçus d'un de ses correspondants, lequel prétend qu'ils ont été émis par l'agence consulaire

italienne à Mazagan, ce qui expliquerait, dit notre confrère, que les timbres ont la valeur en *centesimi* et *pes lu* (en *centesimi*, peut-être, mais en peseta, pas du tout).

Les timbres seraient employés par une agence de service en correspondance avec l'Agence britannique. Les lettres portent alors non seulement les timbres de Gibraltar, mais encore ceux de Mazagan-Marrakesch, ceux-ci étant gardés en stock par le bureau britannique, afin de permettre aux consommateurs de payer anticipativement leurs lettres.

Les valeurs sont :

5 centesimi,	bleu,	piqué 11
10 —	rose,	—
25 —	vert-olive,	—
50 —	vert,	—
75 —	brun-orange,	—
1 peseta,	mauve,	—

MAURICE.

On nous écrit (29 juin) qu'il doit être émis un timbre de 36 cents à l'occasion du jubilé de la reine d'Angleterre.

Nous voyons annoncé, par divers confrères, les valeurs suivantes, dont notre correspondant de Port-Louis, toujours bien informé cependant, ne parle pas. Nous pensons qu'ils ne sont pas encore émis :

1 cent,	violet,	valeur en bleu
2 —	—	vermillon
18 —	—	bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Voici la reproduction des dessins *primés*? (2 p. et 2 1 2 p.) qui viennent d'être mis en cours et le 1 p. présenté par l'imprimerie du Gouvernement, aux armoiries de la Nouvelle Galles du Sud (?) surmontées d'une couronne, le tout dans un rectangle ayant pour inscription, en bas : *New South Wales — Postage* et le chiffre de la valeur de chaque côté des armoiries.



Les 2 pence et 2 1 2 p. ont pour auteur M. D. H. Souter. Les portraits n'ont rien de flatteur pour la reine Victoria, laquelle

fera certainement de singulières réflexions en se voyant reproduite de si pitoyable façon.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme couronne et N. S. W., piq. 12 :

1 penny,	carmin
2 pence,	bleu
2 1 2 —	violet vit

NORD DE NOUVELLE-GALLES.

Les 18 et 24 cents ont été retirés de cours pour les mêmes motifs que les Labouan, mêmes valeurs.

ORANGE.



Voici le fac-simile du timbre 3 pence, surchargé 2 1 2 dont nous parlions en mars dernier.

PAHANG.

Au type en cours, il faut ajouter le 5 cents qui vient d'être expédié là-bas. Papier blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :
5 cents, lilas et jaune-olive

PHILIPPINES.

Certaines valeurs étant épuisées, on a eu recours aux surcharges. Cette nouvelle nous vient du *Boletín del círculo Fil. Matritense*. Ont été habilités :

5 cent. vert	1894-95 pour 5 cent.	
15 — rose	—	— 15 —
20 — violet	—	— 20 —
15 — brun-rouge, 1892-93	—	— 15 —
20 — —	—	— 20 —
25 — —	1890-91	— 20 —

Les surcharges ont la forme rectangulaire. A gauche est : *Habilitados*; dans la partie supérieure : *Para*; à droite : *Correos*; en bas : 1897, et au centre la valeur.

PORTO RICO.

Emission d'un 80 c. de peso, au type connu :
80 c. de peso, noir

La *Revue Ph. Belge* décrit le timbre suivant :
- Au centre, le type du timbre actuel de 3 c. de peso; à la partie supérieure, *Centenario*; en bas : *Sitio de los Ingleses*; à gauche et à droite de l'effigie : 1897, cadre formé d'un pointillé très léger.

Dimension : 40 x 42^m, piqué 12.,
3 c. de p., ardoise

PROTECTORAT DES COTES DU NIGER.

Le 1 penny a actuellement le filagramme CA et couronne :

1 penny vermillon

L'enveloppe, dont nous avons donné le fac-simile il y a deux mois, existe en 3 formats : 132 x 83, 227 x 100 et 292 x 150^m.

PUTTIALA.

Les timbres de service de 1/2, 1 anna, 2 annas ont été rencontrés avec la surcharge *renversée* :

Service 1/2 anna, vert, surch. noire renversée
— 1 — brun — —
— 2 annas, bleu — —

QUEENSLAND.



Le *M. J.* a reçu le 2 pence avec chiffres aux quatre angles et l'effigie se détachant sur fond blanc (voir le fac-simile).

Filagramme Q et couronne :
piqué 12 1/2.

2 pence, outremer

Le 1 penny aurait subi, dit-on, le même sort :

1 penny, vermillon

RUSSIE.

TSCHERDONA (*Perm*). — Le 3 kop. a la couleur du 10, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, rose

SARAWAK.

Ce pays est entré dans l'Union postale universelle sous le nom de *Protectorat Britannique de Sarawak*, ce qui va nécessairement nous procurer de nouveaux timbres.

SEYCHELLES.

On nous annonce au type connu :

2 cents, jaune et vert
3 — violet et orange
1 — vert pâle
8 — carmin et vert
10 — bleu et noir
12 — olive et vert
16 — rouge et brun-bleu

SIERRA LEONE

Le 2 shillings, fiscal, a été approprié comme les autres valeurs en 2 1/2 pence :

2 1/2 p. sur 2 sh., lilas, surch. noire

SUÈDE.

Le 30 öre est jaune, dit le *Ph. français* :

30 öre, jaune

TASMANIE.

Deux nouveaux timbres viennent de paraître (juin dernier) au type en deux couleurs, savoir :

5 shillings, violet, cartouche ligné rouge
1 livre, vert — uni orange

TERRE-NEUVE.



Le 60^e anniversaire du règne de la reine Victoria et surtout le 400^e anniversaire de la découverte de l'île par Jean Cabot, ont été une occasion, le 24 juin dernier, de réformer tous les timbres, occasion que l'on n'a eu garde de laisser échapper.

La nouvelle série ne comprend pas moins de 14 valeurs portant sur chacune d'elles le sujet qu'elles représentent. Innovation heureuse, car elle est une révélation pour beaucoup. Il ne

nous déplairait pas de voir en général sur tous les timbres le nom du souverain qu'ils représentent, comme cela a lieu pour les monnaies.

Tout d'abord, voici Victoria en costume de veuve, qu'elle porte depuis que son époux est allé rejoindre ses aïeux.

Le cercle qui renferme le portrait, porte en haut: *Postage one cent*, et à la partie supérieure du timbre: *1 Newfoundland 1*; à la partie inférieure: *Our queen, sixtieth year of her reign*. (Notre reine, 60^e année de son règne); de chaque côté: *1497-1897*, la première date étant celle de la découverte de l'île par Cabot représenté sur le 2 cent. Celui-ci a pour inscription: *Cabot, Hym that found the new isle* (Cabot, celui qui découvrit la nouvelle île).



Le 3 cents représente le Cap Bonavista, dans un cadre oblong ayant l'inscription et le millésime des précédents au-dessus, et *Cape Bonavista the landfall of Cabot*, en dessous (Cap Bonavista, lieu de débarquement de Cabot).

L'*Echo de la Timbrologie* nous apprend que



le 4 cents représente la *pêche au chevreuil*. Ne serait-ce pas la chasse au caribou? Nous voyons un homme qui a tout l'air d'un chasseur, il porte même le fusil sous le bras et examine l'animal, une sorte de renne qu'il a probablement tué. Enfin nous

lisons: *Caribou Hunting, Newfoundland sport* (Chasse au caribou. Sport de Terre-Neuve); chiffres aux quatre angles, millésime sur les côtés.



Nous voici au 5 cents. Représente des travailleurs dans la mine; au-dessus, l'inscription usuelle; au-dessous: *Mining, One of the Colonys resources*. (Exploitation minière. Une des ressources de la Colonie); de chaque côté, un chiffre.

Le 6 cents représente 8 bœufs, dit l'*Echo de*



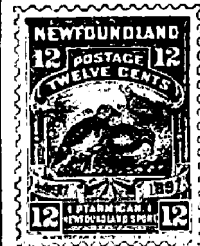
la *Timbrologie*, nous en avons compté 4 dont un il est vrai, a trois oreilles, ce qui est rare; à côté, un arbre qu'on vient d'abattre; inscriptions des précédents, plus: *Logging, One of the Colonys resources* (Exploitation forestière. Une des ressources de la Colonie).

Le 8 cents nous montre deux bateaux dont les



pêcheurs lèvent le filet; chiffres de chaque côté: en dessous: *Fishing, One the Colonys resources*. (Pêche. Une des ressources de la Colonie)

Le 10 cents, dans un cadre cintré du haut, nous fait voir le bateau de Cabot. C'est du reste inscrit en dessous: *Cabots ship, The Matthew leaving the Avon* (Vaisseau de Cabot. Le Matthew quittant l'Avon). L'Avon est une rivière qui passe à Bristol d'où partit Cabot pour aborder à Terre-Neuve et sur les côtes de l'Amérique du Nord Britannique.



Les 12 cents représente des oiseaux dans un cadre cintré du haut. Il a les inscriptions des autres valeurs, et en dessous: *Ptarmigan, Newfoundland Sport*. (Ptarmigan. Sport de Terre-Neuve). Le Ptarmigan est un oiseau des contrées arctiques,

suivant Littré.



Le 15 cents nous fait assister à un congrès de pliques délibérant sur les résolutions à prendre en présence de la chasse effrénée qu'on leur fait; en bas: *One of the Colonys resources* (Une des ressources de la Colonie).

Les 24 cents nous donne une idée de la pêche du saumon. Il ne peut y avoir doute par l'inscription: *Salmon fishing, Newfoundland sport*. (Pêche au saumon. Sport de Terre-Neuve).



Sceau de la colonie sur lequel un pêcheur à genoux, à côté de Mercure debout et de la déesse Britannia, le tout dans un cercle contenant pour inscription, en dessous: *Seal of the Colony*. (Sceau de la Colonie); *fisherman bringing gifts to Britannia*. (Pêcheurs apportant des dons à la Gr^{de}-Bretagne).

Le 35 cents représente une montagne de glaces en vue de St-John; inscriptions des précédents, puis à la partie inférieure:

Coast scenery: An iceberg off Saint-Johns. (Vue des côtes: Un iceberg (montagne de glaces) au large de Saint-John.)



Pour clore la série, nous avons le portrait d'Henri VII, roi d'Angleterre, qui doit se trouver bien étonné de se voir ici. L'inscription au pied du timbre nous apprend pourquoi: *Henry VII who granted Charter to Cabot to discover Newfoundland* (Henri VII qui accorda une charte à Cabot, pour découvrir de nouvelles terres).

Gravés et imprimés par la *American Bank Note Company*, de New-York, et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12:

1	cent, vert
2	— carmin
3	— outremer
4	— réséda
5	— violet vif
6	— brun-rouge
8	— brun-orange
10	— brun-noir
12	— bleu foncé
15	— vermillon
24	— violet-bleu
30	— ardoise
35	— brigue
60	— noir

URUGUAY.

Pour faire un changement dans les prix doux, l'administration des postes a fait imprimer les 1, 2, et 5 centesimos en d'autres couleurs:

1	centesimo, bleu foncé
2	centesimos, mauve
5	— vert

Et voici comment cette administration annonce la chose au public:

Direction générale des postes et télégraphes.

AVIS

Par disposition de la direction générale, il sera mis en circulation, le 21 du mois courant, une nouvelle émission de timbres-poste des valeurs suivantes:

De 1 centesimo, type semblable à celui émis le 5 octobre 1895, imprimé en encre bleue;

De 2 centesimos, semblable au type émis le 5 décembre 1895, imprimé en encre violette;

De 5 centesimos, semblable au type émis le 5 octobre 1895, imprimé en encre verte.

Il est assigné un terme de nonante jours, comptés depuis la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux de valeur égale en usage, l'échange de ceux-ci contre ceux de la nouvelle émission devant avoir lieu dans les derniers trente jours de la date accordée. Pour cette opération sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat. On prévient qu'à l'expiration de ce délai, les timbres-poste de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, 19 juin 1897.

ZANZIBAR ANGLAIS.

L. B. J. annonce l'enveloppe 2 1/2 annas sur papier blanc jaunâtre vergé, en trois formats: 120 × 94, 140 × 79 et 255 × 107^{mm}:

2 1/2 annas, outremer

ZANZIBAR FRANÇAIS.

Der Ph. a reçu l'enveloppe 5 c. (107 × 70^{mm}) avec la surcharge 1/2 anna en rouge sur blanc vergé:

1/2 anna, vert, surch. rouge

L'ami Maury annonce que les timbres de France ont reçu en surcharge variée le mot *Zanzibar* en plus de la valeur en monnaie des Indes, savoir:

1/2 anna sur	5 cents, vert,	surch. rouge
1 — —	10 — violet,	— bleue
1 1/2 — —	15 — bleu,	— rouge
2 annas —	20 — bistre sur vert,	— noir
2 1/2 — —	25 — noir sur rose,	— bleue
3 — —	30 — brun,	— noir
4 — —	40 — vermillon,	— —
5 — —	50 — rose,	— bleue
10 — —	1 fr. olive,	— rouge
50 — —	5 — violet,	— noir

Nous donnons ces couleurs de surcharge d'après les timbres émis antérieurement.

Les timbres des Romagnes (1).

Suite. - Voir n° 415.)

Il faut nous occuper maintenant du stock de timbres invendus, d'où viennent les

(1) Nous avons omis de dire que M. E. Diéna se réserve tous ses droits de reproduction et de traduction.

exemplaires neufs que l'on rencontre si souvent.

Voici quatre pièces se référant à ces restes de poste. Nous n'hésitons pas à les publier toutes, à cause de l'intérêt qu'elles présentent, d'autant plus qu'il y est question aussi des clichés, etc.

Ministère des Finances.

DIRECTION GÉNÉRALE
DU
DOMAINE ET DES TAXES.
N° } GI 12950.
Prot. } Div. 1317a

Div. 4. Off. 2.
N° d'ordre 18.

La Surintendance des Finances à Bologne communique que dans ses magasins, outre différents imprimés hors d'usage, il existe une quantité de timbres-poste et types relatifs en métal, fabriqués en 1859, après la déchéance du gouvernement pontifical, avec l'indication du Gouvernement des Romagnes.

On demande à ce sujet les déterminations opportunes.

Le soussigné, avant de donner une disposition quelconque, a cru de son devoir d'en informer son honorable collègue, dans le but d'obtenir préalablement son avis au sujet des dits timbres et types.

Pour le Ministre,
Le Directeur Général.
SACCHI.

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
POSTES
N° 10848

Le soussigné remercie le Ministère des Finances de la communication faite par la lettre honorée notée ci-contre, et le prie de bien vouloir faire en sorte que les timbres-poste et les types relatifs en métal, désignés dans la dite lettre, existant dans les magasins de la Surintendance des Finances à Bologne, soient expédiés à ce Ministère, Direction Générale des Postes.

Le Directeur Général.
G. BARBAVABA.

Au Ministère des Finances,
Direction Générale du Domaine
et des Taxes.

Réponse à la lettre 8 mai, Div. 4, Bureau 2.
12950
N° 18).
3117

Surintendance des Finances.

(n° 4381) Bologne, le 28 mai 1862.

En réponse à la note du Ministère des Finances, Direction Générale du Domaine et des Taxes, en date du 26 courant, n° 14817 3557 (4^{me} Division, 2^{me} Bureau, n° 18)

cette Surintendance a l'honneur d'expédier par chemin de fer :

1° Un paquet contenant 599,400 timbres-poste de différentes sortes, exécutés par l'ex-Gouvernement des Romagnes et maintenant hors cours. Poids : 22 1/2 kilogrammes.

2° Une caisse contenant 1,050 types en métal, et annexés, etc., ayant servi à la fabrication des dits timbres-poste. Poids : 140 kilogrammes.

3° Sept matrices en galvanoplastie pour la fusion des types (clichés), contenues également dans la même caisse.

Cette Surintendance prie le Ministère de bien vouloir lui en faire parvenir accusé de réception, pour sa décharge et sa tranquillité.

Le Surintendant,
OSIMA

Au Ministère des Travaux Publics,
Direction Générale des Postes, Turin.

Ministère des Travaux Publics.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
POSTES
Dir. I. Sect. 3^{me}
(N° 1244)

Turin, le 11 juin 1862.

Le soussigné a l'honneur de vous accuser réception de la caisse contenant les types en métal et les matrices en galvanoplastie ayant servi à la fabrication des timbres-poste, ainsi que de la quantité de timbres-poste signalée par la lettre de cette Surintendance en date du 28 mai écoulé, n° 4381.

Le Directeur Général,
G. BARBAVABA,

A la Surintendance des Finances
pour les Provinces des Romagnes,
Bologne.

On vient d'apprendre, par la lettre ci-dessus de la Surintendance des Finances à Bologne, en date du 28 mai 1862, que le stock de timbres invendus était constitué par 599,400 exemplaires, représentant le chiffre exact de 4995 feuilles, ce qui permet de croire que les timbres dépareillés (non en feuilles) avaient trouvé un facile placement.

Une question se présente tout naturellement. Qu'a-t-on fait de cette masse énorme de timbres? La réponse en est simple: c'est l'amour de la collection et surtout celui de l'argent qui, en 1862 et en 1863, ont eu facilement raison de ces timbres à Turin.

De Turin, ont commencé à partir *par ballots* pour la France surtout, pour la Belgique et ailleurs, les bons vieux timbres des anciens États d'Italie, vendus ou échangés contre d'autres timbres. Pour nous en tenir seulement *aux faits*, comme c'est notre habitude, nous avons consulté les anciens catalogues et prix-

courants, où l'on ne rencontre tout d'abord que les prix des exemplaires oblitérés; plus tard viennent ceux des neufs, qui subissent bientôt une baisse, causée sans aucun doute par de nouvelles quantités reçues, pour remonter ensuite lorsqu'une hausse générale et graduelle s'est produite dans le commerce des timbres.

Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur les prix-courants publiés mensuellement comme supplément aux numéros de la première année (1863) du *Timbre-Poste* (édition originale). Jusqu'au n° 4 (15 mai) il n'y a de prix que pour les 12 et 1 baj. à l'état oblitéré. Au n° 5 (15 juin) nous voyons pour la première fois les prix des différentes valeurs à l'état neuf, sauf le 6 baj., qui n'est pas catalogué. Au n° 11 (15 décembre) les prix subissent une réduction assez marquée, laquelle s'accroît plus tard. Cela provenait, nous le répétons, de ce que, au Ministère des Travaux Publics (postes) à Turin, certains employés avaient toute facilité de faire disparaître les timbres. Aucune importance n'était attachée en haut lieu à ces petits bouts de papier; de fortes quantités de ces timbres continuèrent donc à émigrer sans qu'on y prit garde. Nous sommes toutefois en mesure d'affirmer qu'en juillet 1879 il se trouvait encore auprès de la Direction Générale une quantité très remarquable de ces timbres, qui fut cédée à M. Cosimo Meli, actuellement à Anvers, lors de son passage en Italie.

Les 20 baj. manquaient complètement, nous dit-on, accaparés qu'ils avaient été certainement par un employé de la Direction Générale des postes.

Nous avons prié M. Meli de bien vouloir nous faire connaître les quantités de timbres qu'il eut la chance d'acheter, mais nos lettres — nous le déclarons ici sans aucune intention de flatter M. Meli. — sont restées sans réponse.

Nous ne chercherons pas non plus à expliquer ce silence. M. Meli ayant parfaitement le droit de nous refuser les renseignements que nous lui avons demandés, afin de les faire connaître aux lecteurs de ce travail.

Pour en rester toujours *aux faits*, ainsi que nous le disions plus haut, nous constaterons en passant que le Ministère des Postes et des Télégraphes d'Italie ne possède à l'heure actuelle dans sa collection, qu'une seule et misérable série neuve! Nos lecteurs ne manqueront pas de se livrer à ce sujet à d'amères réflexions....

Si officiellement les timbres étaient considérés comme de nulle valeur et qu'il n'était exercé sur eux aucun contrôle, il en était de même pour les matrices et les clichés. Quant au coin original, lui-même, nous avons déjà dit n'en avoir reçu aucun signalement.

La lettre du 28 mai 1862 de la Surintendance des Finances à Bologne, n'en fait même aucune mention. Elle se contente de constater: " 1,056 types en métal et annexés (*ed annessi*) etc. ". Le coin faisait-il partie de ces *annexés*? Nous n'en savons rien.

Dans la lettre en question, au lieu de 9 matrices, il s'en trouve signalées 7 seulement, ce qui annonce probablement un premier détournement.

Quant aux clichés de timbres, nous avons vu déjà qu'il en fut expédié 1,056 à Turin, tandis qu'il devait en exister au moins 1,080, les neuf valeurs ayant réclamé chacune 120 clichés. Il en manquait donc 23 à l'appel lorsque leur envoi partit de Bologne en 1862.

Ces clichés, écrit M. Moens, furent mal emballés, ils parvinrent à Turin en mauvais état; les réimpressions tirées d'après ceux-ci sont là pour le prouver.

En 1891 ou 1892, croyons-nous, le fonctionnaire du Ministère des Postes et des Télégraphes d'Italie chargé de rassembler les différents objets destinés à constituer le premier noyau d'un futur Musée Postal, enregistrait comme ayant été reçu de la Direction des Postes à Turin, une matrice (5 bajocchi) et 300 clichés, et le 17 mars de l'année courante, à la suite d'autres démarches relatives à la réorganisation du Musée Postal, il arrivait de Turin un supplément de 294 clichés.

A l'heure actuelle, le Musée Postal italien possède la seule matrice du 5 baj. en galvanoplastie, fixée sur plomb, et les clichés suivants :

	Reçus en 1891 ou 1892	Reçus en 1897	Total
12 baj.	39	29	68
1 "	36	29	65
2 "	39	37	76
3 "	31	32	63
4 "	32	38	70
5 "	23	33	56
6 "	40	27	67
8 "	26	39	65
20 "	34	30	64
	300	294	= 594

Des 1,080 clichés, réduits à 1,056 par leur envoi de Bologne en 1862, il en manque donc encore à peu près la moitié (462). Si le manquant est regrettable, il n'est malheureusement que trop vrai.

(A continuer.)

EMILIO DIENA.

Exposition Philatélique de Londres.

RÉSULTAT.

CLASSE I. — Grande-Bretagne.

Timbres neufs :	Médaille d'or,	H. J. White.
—	—	d'argent, W. T. Willett.
—	—	de bronze, E. H. Selby.
—	annulés	d'argent, F. West.
Timbres-télégraphiques :	—	d'argent, Gordon Smith
—	—	de bronze, M. Matthews.

Pour timbres-poste et télégraphes neufs de la Grande-Bretagne.

Médaille d'or,	H. J. White.
—	d'argent, E. H. Selby.

Pour la meilleure exposition.

Médaille d'or,	W. T. Willett.
----------------	----------------

CLASSE II. — Empire Britannique.

SECTION A.

Médaille d'or,	W. W. Blest (Nouv. G. du Sud).
—	d'argent, H. J. Duveen (Guy. angl.).
—	de bronze, D ^r F. Bowers (Nouv. G. du Sud).

SECTION B.

Médaille d'or,	Baron A. de Worms (Ceylan).	
—	d'argent, W. W. Blest (N. Z.).	
—	—	Gordon Smith (Austr. Sud).
—	—	F. Ransom (Trinité).
—	de bronze, W. Hadlow (Queensland).	

SECTION C.

Médaille d'argent,	W. T. Willett (Nevis).	
—	—	Baron A. de Reuterskiöld (Iles Turc.).
—	de bronze, Leslie L. R. Hansburg (Grenade).	
—	—	D ^r R. Stanley Taylor (Grenade).
—	—	Vernon Roberts (St ^e -Lucie).

SECTION D.

Médaille d'argent,	Baron A. de Worms (Gambie, Côte d'or, etc.).	
—	de bronze, J. N. Marsden (Gibraltar, Côte d'or, etc.).	
—	—	Elliot Levy (Afrique Brit du Sud, etc.).

Pour collections des colonies Britanniques de timbres annulés.

Médaille d'or,	Baron A. de Worms
—	d'argent, Baron A. de Reuterskiöld.
—	de bronze, W. W. Blest.

Pour collections, une de Sydney de la N^o Galles du Sud.

Médaille d'argent,	D ^r F. Bowers.
--------------------	---------------------------

Pour la plus complète collection de Queensland.

Médaille d'argent,	W. W. Blest.
--------------------	--------------

Pour les timbres officiels de l'Australie du Sud.

Médaille d'argent,	W. Harrison.
--------------------	--------------

Pour collections de Malacca et divers Etats.

Médaille d'argent,	W. Dornring-Beckton
--------------------	---------------------

DIVISION 2, SECTION A. — Europe.

Médaille d'or,	R. Ehrenbach (Autriche).	
—	d'argent, A. Rosenberg (Héligoland).	
—	—	G. F. Jackson (Espagne).
—	—	R. Dreyfus (Suisse).

Médaille de bronze,	Julien Lossau (Hambourg).	
—	—	E. Petri (Parme, Toscane, etc.).
—	—	D ^r Yersin (Suisse).

SECTION B.

Médaille d'or,	W. Dornring-Beckton (Grèce).	
—	d'argent, H. Buckley (Norvège).	
—	—	R. Ehrenbach (Suède).
—	de bronze, A. H. Harrison (Norvège, etc.).	
—	—	G. N. Marsden (Portugal).

Pour timbres Européens.

Médaille d'or,	R. Ehrenbach.
—	d'argent, W. Dornring-Beckton.

DIVISION 3, SECTION A. — Asie et Afrique.

Médaille d'or,	T. Wickham Jones (Japon).	
—	d'argent, Cap ^m F. H. Hancock (Afganistan).	
—	—	R. Pearce (Transvaal).
—	de bronze, Baron A. de Reuterskiöld (Phil.).	
—	—	Major R. Day (Afganistan).

SECTION B.

Médaille d'argent,	H. Cantel (Egypte).	
—	—	T. Wickham Jones (Shanghai).
—	de bronze, J. Hamish Wilson (Egypte).	
—	—	C.-P.-L. Vankinschot (Indes Néerland. et Orange).

Pour collections du Transvaal.

Médaille d'or,	R. Pearce.
----------------	------------

Pour collections de Shanghai.

Médaille d'or,	T. Wickham Jones.
----------------	-------------------

DIVISION 4, SECTION A. — Amérique.

Médaille d'or,	H. J. Duveen (Etats-Unis).	
—	d'argent, F. R. Ginn (Etats-Unis).	
—	—	T. W. Hall (Colombie).
—	de bronze, D ^r G. Michelsen (Colombie).	

SECTION B.

Médaille d'or,	H. R. Oldfield (Bolivie).
—	d'argent, Alph. Brück (Brésil).
—	de bronze, T. W. Hall (Pérou).

SECTION C.

Médaille d'argent,	R. Meyer (Chili).
—	de bronze, E. S. Davidson (Cuba et Porto-Rico).

Pour collections de Colombie et Et. ts.

Médaille d'or,	T. W. Hall.
----------------	-------------

Pour collections du Mexique.

Médaille d'or,	R. Frentzel.
----------------	--------------

Pour collections du Pérou.

Médaille d'or,	T. W. Hall.
----------------	-------------

CLASSE III. Collections de timbres rares.

Médaille d'or,	W. Thorne.	
—	—	Harvey R. G. Clarke.
—	d'argent, M. Gielwib.	
—	—	A. S. Tomson.
—	de bronze, H. R. Oldfield.	

CLASSE IV. DIVISION 1.

Médaille d'or,	W. D. Beckton.	
—	d'argent, M ^r Hetley.	
—	de bronze, W. Cowland.	
—	—	A. H. Dingwall.
—	—	H. L. Hayman.

DIVISION 2.

Médaille d'argent,	Elliot Levy.	
—	—	S. M. Castle.
—	—	F. Bang.
—	de bronze, M ^r Potts.	

- Division 3.
 Médaille d'argent, L. H. Walter.
 — de bronze, G. J. Hynes.
 — — G. B. Duerst.
 — — B. P. Rodd.
- Pour collections présentées par des dames.*
 Médaille d'or, M^{rs} Hailey.
 — d'argent, M^{rs} Baynes.
- Pour collections présentées par des jeunes gens de 16 ans.*
 Médaille de bronze, C. Steele-Perkins.
- Pour collection d'albums de manufacture anglaise au-dessous de 8,000 timbres.*
 Médaille d'or, H. L. Hayman.
 — d'argent, M^{rs} H. L. Hayman.
- Au-dessous de 8,000 timbres.*
 Médaille d'or, F. Reichenheim.
 — d'argent, M^{rs} Davidson de Tulloch.
- CLASSE V. — *Enveloppes et bandes entières.*
 Division 1.
 Médaille d'argent, F. Ransom (Allemagne).
 — — J. R. Hesketh envel. mulready et [feuilles].
- Division 2.
 Médaille d'argent, B. Plashett Rodd (Colonies Austr.).
- CLASSE VI. — *Cartes postales.*
 Division 1.
 Médaille d'argent, T. Ridpath & C^{ie}
 — de bronze, S. C. Skipton & W. Brown.
- Division 2.
 Médaille d'argent, B. Plashett Rodd.
 — de bronze, R. Meyer.
- CLASSE VII. — *Objets exposés par les graveurs et fabricants de timbres.*
 Médaille d'or, Perkins Bacon & C^{ie} Limited.
 — d'argent, Thos De La Rue & C^{ie}, Limited.
 — — Waterloo & Sons Limited.
 — — Bradbury Wilkinson & C^{ie} Limited.
- CLASSE VIII. — *Journaux philatéliques.*
 Division 1.
 Médaille d'argent, Buhl et C^{ie} Limited.
 — — Stanley Gibbons, Limited.
 — de bronze, W. Brown.
- Division 2.
 Médaille d'argent, D^r Emilio Diana.
 — — Hugo Kröttsch.
 — de bronze, L. Upcott Gill.
 — — Scott, Stamp & Coin C^o, Limited.
 — — V. Suppantsehtsch.
- Médailles accordées aux auteurs de travaux philatéliques.*
 Médaille d'argent, E. D. Bacon.
 — — P. H. Napier.
- CLASSE IX. — *Albums.*
 Division 1.
 Médaille de bronze, H. L'Estrange Ewen.
 W. Brown.
- Division 2.
 Médaille de bronze, Scott, Stamp & Coin C^o, Limited.
 — — R. W. Stevens.
 — — Stanley Gibbons, Limited.
 — — D^r Emilio Diana.
 — — Whitfield King & C^o.

- Médaille de bronze, C. J. Lucke.
 — — Hugo Kröttsch.
 — — W. S. Lincoln.
- CLASSE X. — *Accessoires et objets servant aux collectionneurs.*
 Médaille de bronze, Stanley Gibbons, Limited.
 — — Hugo Kröttsch.
- CLASSE XI.
 Médaille d'argent, J. R. F. Turner.
 — — W. Morley.
 — de bronze, S. C. Skipton & W. Brown.
 — — H. J. White.
 — — C. F. Dendy, Marshall.
 — — W. Rutley.
 — — F. C. Smith.
- Pour objets exposés par les membres de la Société Philatélique de Manchester.*
 Médaille d'argent, G. B. Duerst.
 — — Vernon Roberts.

CHRONIQUE FISCALE.

ALSACE ET LORRAINE.

La *Revue Ph. Franç.* a vu au type refait :
 16 pfennig, violet

ARGENTINE (Républ.)

Le petit timbre 12 cent reproduit n° 401, n'est pas de Santa-Fé, comme nous l'avons dit, d'après l'*Ami des timbres*, il est de la République Argentine, mais n'est pas en usage dans la capitale.

Buenos-Ayres, (*province de*). — Le timbre 2 pesos, de la série actuelle, a été changé cette année. Au lieu de vert, il est brun foncé; les autres n'ont pas subi de changement.

Voici les couleurs des timbres, que nous ne connaissions pas lorsque nous avons annoncé l'émission de 1897, n° 413 :

70 centav.,	outramer,	cartouche,	orange
80 —	ocre-brun,	—	outramer
90 —	brun-roug.,	—	vert-émer.
24 pesos,	bleu,	—	orange
36 —	jaune,	—	roug.-orang.
60 —	rouge,	—	indigo
90 —	brun-rouge,	—	vermillon
200 —	gris,	—	—
300 —	vert,	—	orange
400 —	brun pâle.	—	bleu foncé
500 —	violet vif,	—	vert jaune
600 —	bleu gris,	—	carmin
700 —	bistre,	—	vert-noir
800 —	jaune,	—	bistre
900 —	brun-violet,	—	or
1000 —	or,	—	bleu.

Les timbres *Guia de Campana* de la même province, pour 1897, sont :

5 centavos, rouge	10 pesos, ardoise
10 — bleu	20 — orange
20 — brun	32 -- violet-brun
30 — rose	40 — outremer
40 — vert	50 — bist. foncé
50 — ardoise	60 — vert-bleu
1 peso, rouge	70 — carmin
2 pesos, bleu	80 — ocre
4 — brun	90 -- gris-lilas
5 — rose	100 — rouge.
6 — vert	

SANTA-FÉ (*Province de*). — D'après la *Revue Ph. franç.*, il y aurait de la série 1895 à double timbre, celui de droite avec *Contribucion*, celui de gauche avec *Directa*, les valeurs suivantes qui n'ont pas été signalées ici :

25 cent., gris-noir	40 pes., brun-violet
50 — bistre	50 — brun-olive
1 peso, violet	60 — brun-rouge
2 pesos, outremer	70 — rouge
3 — vert-jaune	80 — olive
4 — carmin	90 — violet
5 — bleu terne	100 — solférino
6 — vert clair	200 — brun-orang'
7 — brun-violet	400 -- lilas gris
8 — orange	500 — bistre brun
9 -- bistre	1000 — rouge-verm.
10 -- vert-bleu	sur jaune
20 — brun	2000 — outr.-s vert.
30 — bistre brun	

De la série, même année, avec timbre de gauche ayant *Talon* et droite: *Patente*, les suivants :

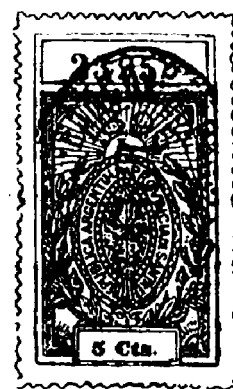
1 peso, bleu-vert	60 pes., vert-olive
2 pesos, brun-gris	70 — brun-jaune
3 — gris	80 — brun-orange
4 — jaune-serin	100 — vert foncé
5 — violet-brun	120 -- rouge-clair
6 — gris-jaune	125 -- outremer
7 -- bistre	150 -- rose
8 — jaune-vert	200 · violet
9 — brun-violet	250 -- violet-brun
10 — olive clair	300 — brun-jaunât.
15 -- olive	350 — bleu
20 — brun clair	400 — solférino
25 — gris	500 — brun-orange
30 — gris-noir	600 -- violet
40 — lilas foncé	800 — outremer.
50 — rouge	

De la série *Cosecha Guia de Campana*, 1894-1895, le même confrère signale :

3 cents, carmin	30 pes., vert-olive
4 — vert foncé	40 — marron
5 — bleu	100 — orange-chair
6 — vert-jaune	150 — vert-bleu
7 — bistre-brun	200 — brun clair
8 — bistre-jaune	250 -- violet vif
3 pesos, bistre	300 — vert-émer.
20 — bleu terne	

Toujours de la même province, la *Revue Ph. franç.* annonce des valeurs au type ci-contre, que nous ne connaissons pas :

10 centavos, ardoise
20 — rose
30 — gris
40 — bistre-jaune
60 — bistre-roug.
8 pesos, bistre-brun
20 — vert-gris
50 — orange
100 — violet.



SAN-JUAN (*Province de*). — Le grand timbre pour Cigarettes, valeur 12 centavo, et émis en 1895, a été surchargé d'un gros chiffre 1 en noir :

1 cent. sur 12 cent., brique, surch. noire.



LOMAS DE ZAMORA (*Municipalité de*). — Les timbres de 1897 dont nous n'avons pu parler que vaguement d'après un confrère (n°411) sont aux armoiries de la République dans un double cercle contenant : *Municipalidad de Lomas de Zamora*; à la partie supérieure, dans les angles : 1897; à celle inférieure le

chiffre de la valeur et entre eux le mot *peso* ou *pesos*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 12 :

1 peso, vermillon

2 pesos, bleu

BARODA.

On nous annonce, à l'effigie du sultan :

2 annas, vert

BRÉSIL.



Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-contre ayant les armoiries (aigle) au-dessus d'un cartouche portant la valeur 100 reis sur fond uni; à la partie supérieure: *Thesouro do Estado* centré et *do Para* au-dessus du cartouche; branches de chêne de chaque côté; en

bas: *Cem reis.*

100 reis, lilas, piqué 15



MINAS GERAES (*Etat de*). La G. T. reproduit le timbre ci-contre. Au centre une étoile entourée de l'inscription *Minas Geraes*; au-dessous: *Custas judiciasias*, puis 100 reis; à la partie supérieure *Estadode*.

Imprimé en couleur sur couleur, piqué :

100 reis, bistre sur vert-bleu

AMAZONES (*Etat des*). — D'après O. *Collectionador de Sellos*, la série des timbres émis en 1893 serait composée des valeurs suivantes :

100 reis, rose,	valeur en vermillon
200 — violet	— —
300 — ardoise	— —
400 — rouge-pâle	— —
500 — vert	— —
1000 — jaune	— —
2000 — brun	— —
3000 — lie-de-vin	— —
5000 — vert	— —
10000 — carmin	bleue

MATTO GROSSO (*Etat de*). — Du même. Etoile dans un cercle entouré de petites étoiles; en haut: *Estado* — *Matto Grosso* et un chiffre répété de chaque côté, plus bas; en-dessous: *Sello*, un chiffre et *reis-reis*. Rectangle allongé :

100 reis, vert
200 — carmin
300 — brun
500 — orange
1000 — vert-pâle
2000 — chocolat
5000 — bleu pâle
10000 — bleu foncé
20000 — vermillon

PARANA (*Etat de*). — Au type étoile dans un ovale, il y aurait :

100 reis vert et rouge
500 — — —
1000 — ocre et noir
2000 — — —
5000 — — —
10000 — — —

SANTA CATHARINA (*Etat de*). — Au type reproduit n° 266, il y aurait :

200 reis, violet	valeur en rouge
500 — vert	— —
1000 — jaune	— —
2000 — brun	— —
5000 — vert	— —
10000 — rose	— —

Les trois premiers seuls ont été annoncés ici.

CHINE.

Nous étant informé de l'emploi du timbre fiscal 3 cents qui s'est révélé si inopinément à nous, voici ce qu'on nous écrit :

" Il n'y a jamais eu de timbres fiscaux en Chine. Il y a un certain temps la douane a fait imprimer 3,000,000 de timbres à 3 cents dans un but ignoré de tous. On s'est souvenu de leur existence juste à temps pour les surcharger de diverses façons, à l'usage postal. "

ESPAGNE.



Depuis le 1^{er} juillet la taxe *Imp. de guerra* est rétablie. Cette fois pour obtenir des fonds pour combattre les insurgés de Cuba et des îles Philippines. Jusqu'ici cette taxe n'a pas atteint la correspondance comme en 1874. Elle augmente simplement la valeur des effets de commerce de 10 p. c. Les valeurs sont :

5 cent, vert-bleu,	piqué 14
10 — — —	— —
25 — — —	— —
1 peseta, rouge	— —
5 pesetas, — —	— —

FRANCE.

M. A. Schoeller annonce à la *Revue Ph. Franç.* des timbres de *douanes* émis le 1^{er} juin dernier et créés en vertu de l'art. 3 du décret du 18 avril 1897, qui dit :

" Les formules d'acquits à caution ou de passavants recevront, par les soins du service des douanes, le timbre établi par l'article 19 de la loi du 28 avril 1816, au moment où elles seront déposées dans les bureaux pour y être enregistrées. Le prix de ce timbre sera pris en recette au moment de son application. "

Le type représente Mercure assis sur un ballot de marchandises et tourné vers la droite. De ce côté, le mot : *Douanes*; en bas, la valeur en chiffres et le mot : *un*, le tout dans un cercle.

Imprimés en noir sur couleur, piqués 13 1 2 :

3 centimes, noir sur bulle
75



ANGOULEME (*Ville de*). — Les timbres *droits d'affichage* dont nous parlions, n° 268, ne sont plus. Ils ont été remplacés par le type ci-contre que nous fait connaître la *G. T.*

L'impression est en lithographie sur papier blanc conché; point de dentelure. Les feuilles ont 30 timbres sur 5 rangées horizontales; les 20 et 40 centimes se trouvent sur la même feuille; les autres valeurs sont également réunies sur une même feuille.

20 centimes, bleu, foud rose

40	—	—	—
1 franc,	—	—	lilas
2 francs,	—	—	—
4	—	—	—

SRISSE.

LUCERNE (*Canton de*). — La série de 1891, piquée 10, puis 11 1 2, a eu son type refait et agrandi en 1891 (?) avec le piquage 14, comme le fac-simile que nous donnons ici pour la série de 1897 :

10 centimes, bleu et rouge.

Depuis le 1^{er} janvier 1897, les Lucernois ont été affligés de nouvelles taxes. Ils sont, paraît-il, demeurés insensibles à cette félicité et se seraient contentés volontiers des 4 timbres de dimension qu'ils avaient toujours eu depuis 1879. Mais il avait été décidé qu'on émettrait 19 timbres et c'est chose faite depuis mars dernier, la recherche des couleurs ayant donné énormément de travail au directeur du laboratoire cantonal de chimie, un timbrophile S. V. P. C'est probablement à cette qualité de timbrophile que nous devons l'annonce d'un

prochain changement de certains timbres dont les couleurs ne satisfont pas complètement le directeur en question...

La perception des droits ayant commencé en janvier et les timbres n'ayant été prêts qu'en mars, on s'est servi provisoirement de timbres obtenus par des empreintes obtenues par un timbre en caoutchouc sur lequel nous reviendrons plus tard, lorsque nous connaîtrons les valeurs émises.

Quant au type paru en mars, qui a demandé

moins de mal que le choix des couleurs; puisqu'on a continué le type émis en 1894 dont nous parlons plus haut, le voici. Dans cette nouvelle série les 5 et 40 centimes conservent leurs inscriptions, c'est-à-dire la valeur en chiffres en haut et 18 (*I bogen*), en bas; les 10 et 20 centimes n'existent pas



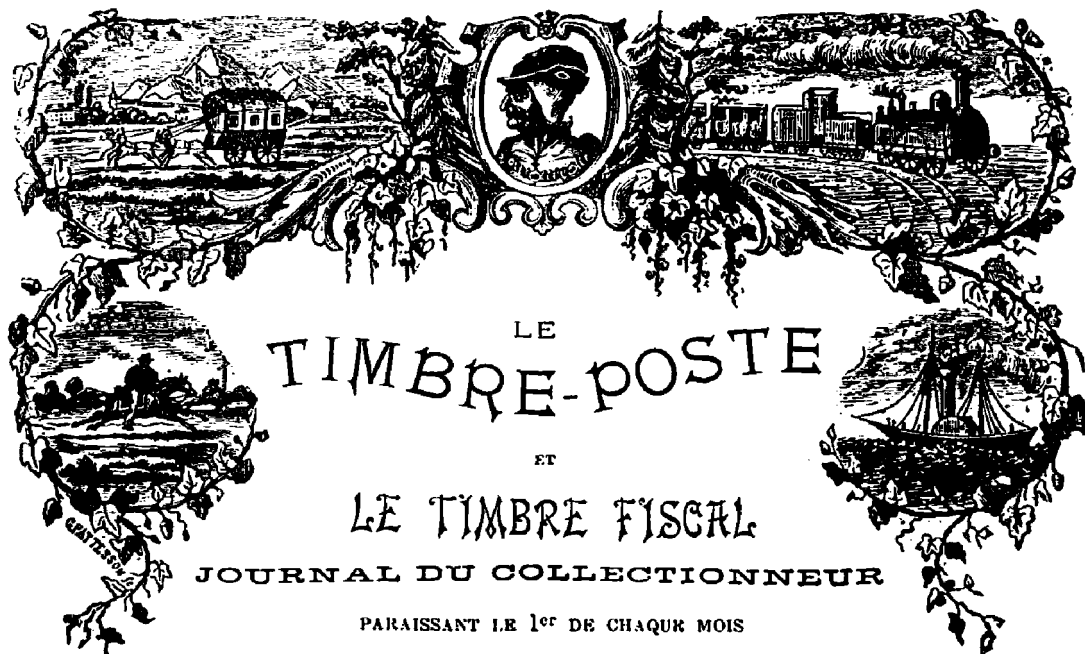
avec le millésime E. I. 97; les autres valeurs ont en bas la valeur en toutes lettres.

Ces surcharges de valeurs ont été obtenues par impression typographique, les timbres étant lithographiés. La série est composée comme suit :

5 centimes,	jaune et brun	18 bogen
30	—	bistre —
40	—	brique — I —
50	—	mauve —
60	—	brun —
70	—	jaune-serin —
80	—	rouge —
90	—	vert-jaune —
1 franc,	lilas	—
2 francs,	vert-bleu,	—
3	—	brun —
4	—	orange —
5	—	violet —
10	—	bleu —
20	—	vert russe —
30	—	bronze —
40	—	argent —
50	—	ardoise —
100	—	or —

Les timbres bronze, argent et or ont été obtenus par poudrage et non par impression directe d'une encre à base métallique.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
 est pour une année et date du
 1^{er} janvier.
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J. B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE
 OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

—
 ARGENTINE (Répub.).

Voici le décret par lequel il est émis un timbre 1 p. 20 c., dont nous avons parlé le mois précédent :

N° 35. Expédition 295 d

Buenos-Aires, mai 1897.

En vue de l'augmentation des recommandations postales pour l'intérieur de la République et attendu qu'il paraît nécessaire de créer un nouveau timbre pour l'affranchissement de celles-ci, dont le poids excède 2 kilogr. ;

Le Directeur général des postes et télégraphes usant de la faculté que lui concède les règlements de l'Administration ;

Décide :

ARTICLE PREMIER. — De créer un timbre-poste de 1 peso 20 centavos, monnaie nationale, de couleur noire, qui devra s'annexer au troisième des groupes établis par la résolution du 20 août 1892.

ART. 2. — La section administrative adoptera les mesures nécessaires pour que cette nouvelle valeur soit mise en circulation le 26 mai courant.

ART. 3. — Que ceci soit pris en note et mis aux archives.

CARLOS CARLÉS.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Nous apprenons par le *M. J.* qu'un service

postal à bicyclette a commencé en avril dernier, entre Coolgardie et le lac Lefroy où il n'y avait encore aucun service du gouvernement. Un timbre a été émis, il porte au centre d'un ovale un cygne, ce qui ne donne qu'une faible idée de ce service extra.

L'inscription est: *Cycle mail Western Australia*; au-dessus, sur deux lignes: *Lake Lefroy-Goldfield*; au bas: *6 d postage 6 d*, le tout dans un cadre rectangulaire :

6 pence, rouge sur vert pâle, piqué 12

BOLIVIE.

Le 1 Boliviano est arrivé. Nous le trouvons reproduit au *D. B. Zeitung* où nous empruntons la gravure pour la faire connaître à nos lecteurs :

1 Boliviano, violet sur bleu, piqué 11 1/2

On dit que le 2 Bolivianos est noir.



Voici le décret qui se rapporte à cette émission :

SEVERO J ERNANDEZ ALONSO

Président constitutionnel de la République,

Considérant,

Que la falsification et l'édition clandestine qui ont eu lieu à Paris, des timbres-poste de la République correspondant à la dernière émission légale, rendent indispensable de la remplacer par une autre, afin de protéger les intérêts du fisc et de supprimer de fait le commerce illicite établi en ces valeurs, à cause du fait criminel qui s'est produit ;

Que la substitution et l'annulation des estampilles susdites ne peut produire ses effets, malgré la résolution adoptée en ce sens par le suprême Gouvernement, si l'on ne cesse d'émettre la nouvelle émission et d'opérer les échanges sujets à des obligations réciproques imposées aux pays qui forment l'Union postale Universelle ;

Que même pour ordonner et autoriser l'annulation et la substitution des timbres-poste falsifiés, comme le réclamait l'opinion publique, il était nécessaire que tout d'abord on commençât le procès pénal en la forme dans laquelle est entrée l'initiative du ministre de la justice ;

Que le travail des nouveaux timbres étant sur le point de se terminer et le moment venu de les mettre en circulation ;

Décète :

ARTICLE PREMIER. — L'émission légale est autorisée pour le compte du Gouvernement suprême et avec la destination exclusive du service de l'administration publique, de deux millions six cent mille pièces de valeurs postales, d'un prix nominal de B° 222,500 distribués comme suit :

10,000	de B°	2.00	=	20,000	B°
20,000	—	1.00	=	20,000	—
50,000	—	0.50	=	25,000	—
100,000	—	0.20	=	20,000	—
850,000	—	0.10	=	85,000	—
870,000	—	0.05	=	43,500	—
200,000	—	0.02	=	4,000	—
500,000	—	0.01	=	5,000	—
2,800,000				222,500	

ART. 2. — Cette nouvelle émission se divisera en huit classes distinctes, lesquelles seront gravées et coloriées, et des valeurs spécifiées ci-dessous :

De B° 2., avec l'écu national en noir.

De 1 Boliviano, avec le buste du libérateur Simon Bolívar, couleur violette et bleu clair (1).

De 50 centavos, avec le buste du fondateur de la Bolivie, Antonio José de Sucre, couleur orange.

De 20 centavos, avec le buste du général Don José Ballivian, carmin obscur.

De 10 centavos, buste du promoteur de l'émancipation américaine, Don Bernardo de Monteagudo, couleur lilas.

De 5 centavos, buste du premier martyr de l'indépendance américaine, Don Pedro Domingo Murillo, couleur vert azuré.

2 centavos, buste du docteur José Maria Linarés, pourpre sombre.

(1) Par mesuro d'économie on a imprimé en violet seulement.

N. D. L. R.

1 centavo, buste du docteur Tomas Frias, vert jaunâtre.

ART. 3. — De chaque sorte, en outre de l'indication de la valeur et de la formule : *Correos de Bolivia*, il doit être gravé la légende correspondant au buste qu'il contient.

Ainsi en ceux de B° 2 il y aura *Republica de Bolivia* au haut de l'écu ; et sur les autres, au bas, *Bolívar, Sucre, Ballivian, Monteagudo, Murillo, Linarés, Frias*.

ART. 4. — Sont annulés et sans valeur aucune les timbres-poste de toutes les émissions antérieures à la présente, depuis les dates renseignées par ce décret, pour la circulation des nouveaux timbres des sortes qui correspondent.

ART. 5. — Le 15 du mois prochain, de mars, il sera mis en circulation les timbres de 2, 10 et 20 centavos ; le 15 du mois suivant, d'avril, ceux à 1, 5 et 50 centavos, ainsi que ceux de 1 et 2 Bolivianos.

ART. 6. — M. le directeur général des postes, en vue des balances que lui remettent les bureaux de sa dépendance, le 28 février, procédera au changement de l'existence des anciens timbres que chaque bureau possède, contre ceux de la nouvelle émission, ordonnant la remise des dites existences à la direction générale pour le contrôle respectif. Le changement des timbres est également autorisé pour les anciennes émissions qui restent en mains des particuliers, au moyen d'un acte qui se passera dans un livre spécial devant le notaire du ministre des finances et avec le concours de deux témoins, spécifiant toutes les circonstances nécessaires de l'identité des personnes qui sollicitent le changement, lequel pourra seulement se faire jusqu'au 15 juin prochain.

ART. 7. — Dans l'échange des timbres avec des particuliers, M. le directeur général du district où auront eu lieu les falsifications, veillera à ce que les timbres falsifiés et d'émission clandestine soient mis à part, en donnant des instructions aux employés pour qu'ils constatent les différences qui les distinguent de celles de l'ancienne émission légale.

ART. 8. — Lorsque le délai désigné pour l'échange, avec les bureaux fiscaux et les particuliers sera venu, le directeur des postes dressera un état général des timbres recueillis et échangés et le portera en double exemplaire aux ministères des finances et de l'instruction publique. Avant le rapport correspondant à faire par le directeur de la trésorerie nationale, on ordonnera l'incinération des valeurs postales, existant dans les bureaux du fisc.

ART. 9. — M. le directeur général des postes fera connaître, en temps voulu, aux départements de Santa-Cruz et de Beni, et dans le territoire de la délégation nationale au N.-O. de la République, les délais fixés dans les articles 5 et 6, tenant en compte les valeurs postales existant dans les bureaux de poste des dits départements et territoires.

ART. 10. — Le directeur général des postes a la faculté de prendre toutes les mesures de détail qu'il juge convenable pour la prompte annulation des timbres-poste en vigueur et pour son plus rapide et plus opportun remplacement par ceux de la nouvelle émission.

Le ministre de l'instruction publique reste chargé de l'exécution du présent décret.

Donné en la capitale, Sucre, le 25 février 1897.

SEVERO F. ALONSO.

Copie conforme :

Le grand officier,

A. ITURRICA.

J.-V. OCHOA,

Ministre de l'instruction publique et de l'intérieur.

BUNDI.



Il nous faut ajouter une valeur, 1 rupee, à celles décrites le mois dernier. L'impression est jaune sur papier vergé azuré :

1 rupee, jaune

Nous pouvons dire aujourd'hui combien de variétés il y a à la feuille des timbres signalés le mois passé.

Les 1, 2 et 4 annas ont huit rangées horizontales de 15 timbres, soit 120 à la feuille.

Les 8 annas, par contre, ont 13 rangées horizontales de 8 timbres, soit 104. Nous croyons qu'il en est de même pour le 1 rupee.

CANADA.

Nous avons reçu une lettre de la Direction générale des postes, nous avisant que les 12 et 6 cents ne se délivrent qu'avec toutes les autres valeurs, c'est-à-dire en séries.

Voilà une nouvelle méthode de vendre les timbres qui montre assez le but de l'émission.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *M. J.* décrit une nouvelle carte. C'est celle de 1896, 1 1/2 penny, ayant pour surcharge : *One penny*, sur deux lignes, en noir, et trois lignes cintrées annulant la valeur originale :

1 p. sur 1 1/2 p., gris, surch. noire

DUTTIA.

DATTIA STATE POST CARD

दत्तिया राज्य पोस्ट कार्ड का नाम लिखना चाहिए

दत्तिया राज्य पोस्ट कार्ड का नाम लिखना चाहिए



Nous tenons la carte dont nous parlions le mois passé. Le timbre est formé de clichés typographiques avec inscriptions indoues; la formule porte une nouvelle orthographe du nom du pays : *Dattia*, alors que les timbres ont *Duttia*.

Impression noire sur papier blanc jaunâtre épais, cachet bleu :

1/4 anna, noir et bleu sur jaunâtre

Nous avons obtenu quelques timbres-poste

1/2 anna d'un effet déplorable avec leur cachet de contrôle bleu. Leur impression est faite timbre par timbre, mais les nombres sont très irréguliers : il y a à la feuille quatre bandes verticales de 8, 9 et 10 timbres, les deux premières rangées ayant les timbres renversés par rapport aux deux autres, il y a donc têtes bèches pour les timbres horizontaux des 2^e et 3^e rangées.

Nous avons signalé, le mois dernier, des enveloppes avec timbre formé de trois lignes de caractères indous. Sont-elles supprimées? Toujours est-il qu'il nous arrive aujourd'hui des enveloppes au deuxième type que nous reproduisons en même temps, c'est-à-dire le Dieu Ganesch avec une ligne de caractères indous en dessous, le tout dans un cadre rectangulaire orné. Nous en avons deux types :

1^{er} type. Cadre formé de trèfles à deux queues, sauf ceux des angles inférieurs et celui de droite supérieur qui n'en ont qu'une. L'effigie a les sourcils formés de deux traits, plus un petit trait oblique pour le nez; la tête est étroite; inscription indoue à 3,4 millimètre du fleuron gauche.

2^e type. Cadre formé de trèfles à deux queues, sauf ceux des quatre angles qui n'en ont qu'une. L'effigie a les sourcils et le nez marqués par un T; tête plus large que le premier type; inscription indoue à 1,2 millimètre du fleuron gauche.

Le timbre est imprimé en noir sur enveloppes de 137 x 80 millimètres; en dessous du timbre, un pâté bleu qui est, paraît-il, un timbre de contrôle. Papier blanc vergé; patte de fermeture ornée d'un bouquet de roses en relief blanc, dans un cercle.

1^{er} type, 1/2 anna, noir
2^e — 1/2 — —

EQUATEUR.



Nous avons renseigné déjà trois valeurs de timbres commémoratifs avec la surcharge ci-contre; il nous en vient une quatrième, en attendant probablement les autres ;

1 centavo, carmin, surch. noire

Der Philatelist, nous apprend que la nou

velle série (voir le type reproduit le mois passé) serait composée comme suit :

- 1 centavo, vert
- 2 centavos, orange
- 5 — carmin-violet
- 10 — brun
- 20 — jaune
- 50 — outremer
- 1 sucre, bistre
- 5 sucres, lilas

Les 1 et 2 cent émis le 20 juillet sont avec les 5 et 10 centavos les seuls en usage, nous écrivons de Quito, ce qui ne s'explique guère, vu la pénurie complète de timbres.

En plus, il y aurait des cartes-lettres à 2 c. jaune, et 3 c., bleu.

FERNANDO PO.

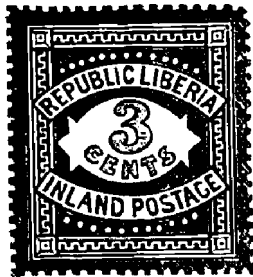
C'est au tour du timbre 18 c. de peso à recevoir la surcharge de 2 c. de centavo, reproduite n° 415. Nous recevons aussi le 10 c. de peso imprimé d'une autre couleur :

- 5 c. sur 1/8 c. de centavo, gris-vert, surch. noire
- 10 c. de peso, brun-jaune clair

GRANDE BRETAGNE.

Le *M. J.* a vu le timbre-poste 1 penny surchargé : *Govt parcels* en noir :

- 1 penny, lilas, surch. noire



LIBÉRIA.

Voici le timbre dont nous parlions le mois dernier :

- 3 cents, rouge et vert, piqué 14

Au type ci-contre, l'*I. B. J.* a reçu l'enveloppe pour lettres enregistrées, au format 130 x 80 mm, avec l'impression vert gris :

- 10 cents, vert gris



LORENZO MARQUES.

En plus des timbres surchargés : *L. Marques centenario*, etc., l'*I. B. J.* annonce les valeurs suivantes qui n'ont pas été signalées :

- Type 1886 25 reils, violet
- 1895 2 1/2 — brun
- — 5 — jaune
- — 10 — lilas

Avec ces quatre timbres nous en connaissons donc quinze qui ont été surchargés!...

C'est St-Antoine de Padoue qui a dû jubiler lorsqu'on lui aura donné connaissance, là haut, de la grande quantité de timbres surchargés à son intention.

Le fait est qu'on jubilerait à moins.

MADAGASCAR.

Nous voyons dans le *M. J.* qu'un service postal s'organise par les missionnaires Norwégiens dans cette île et qu'il y aura des timbres nécessairement. Le type consiste dans les lettres *N. M. S.*, en haut; *post*, en bas, et la valeur, au centre; le tout dans un cadre rectangulaire ornementé :

- 5 v. noir sur jaunâtre
- 1 c 5 v. — — blanc

Les valeurs ne sont pas autrement désignées.

MAURICE.

On nous écrit en date du 14 juillet, de Port Louis :

« Les timbres à 2 et 18 cents viennent de paraître; le Trésor a reçu aussi des 1 cent mais ils n'ont pas encore vu le jour.

» Le timbre jubilé doit nous venir encore d'Angleterre. Nous ne l'aurons pas avant plusieurs mois. Le chiffre de l'émission a été fixé à 300.000. »

Cette émission jubilaire arrivera comme la montarde après le dîner.

MEXIQUE.



La posesión de esta tarjeta autoriza la emisión de un telegrama hasta de diez palabras, en el Distrito Federal solamente. Para el resto de México Central y sus territorios, dentro de sus límites correspondientes. El mensaje de texto no debe exceder de 20 palabras y el número de palabras. El valor de que se trata en esta tarjeta es de diez centavos, para el resto de las palabras, a parte de las palabras que se agregan al telegrama. Para más información para un telegrama dirigido a una sola persona o dirigido por una sola persona.



La posesión de esta tarjeta autoriza la emisión de un telegrama hasta de diez palabras en el Distrito Federal solamente. Para el resto de México Central y sus territorios, dentro de sus límites correspondientes. El mensaje de texto no debe exceder de 20 palabras y el número de palabras. El valor de que se trata en esta tarjeta es de diez centavos, para el resto de las palabras, a parte de las palabras que se agregan al telegrama. Para más información para un telegrama dirigido a una sola persona o dirigido por una sola persona.

VALOR: DIEZ CENTAVOS.

VALOR: DIEZ CENTAVOS.

L'ami Roussin nous envoie deux cartes télégrammes de même type de formule, mais avec timbre différent. La carte avec la tête de femme a son type emprunté aux fiscaux *documentos y libros* de 1896-1897 dont ici les millésimes; celle avec les armoiries (aigle) est de 1897-1898, timbre emprunté aux mêmes fiscaux de cette année.

L'impression est noire sur papier carton azuré, avec fils de soie bleus, le timbre est en couleur.

Le verso à dix lignes de points et divers mots sur quelques-unes :

1896-1897 1 centavo, brun
1897-1898 1 — orange

NOUVELLE GALLES DU SUD.

The Aust. Phil. publie le document suivant :

Avis officiel.

DÉPARTEMENT DES POSTES & TÉLÉGRAPHES.

Administration générale des postes.

Sydney, le 14 juin 1897.

S. E. le Gouverneur, après avoir délibéré avec le Conseil exécutif, d'accord avec les dispositions de la 16^e partie de la loi postale, 31 Vic. n° 4, a bien voulu approuver l'émission pour le 22 courant, en commémoration de la 60^e année du règne de S. M., de trois nouveaux timbres-poste des valeurs de un penny, deux pence et 2 1/2 pence, et de la rémission du timbre-poste 5 shillings de 1861, ces timbres devant être substitués aux timbres de dénominations semblables actuellement en cours.

Une description des nouveaux timbres est donnée ci-dessous et en ce qui concerne leur émission, on remarquera ici que les timbres qui doivent être remplacés ne seront reconnus valables pour l'affranchissement que jusqu'au 31 décembre 1897 et qu'à partir du 1^{er} janvier 1898, aucun de ces timbres qui resteront entre les mains du public ne pourront être échangés à la valeur faciale pour des timbres du nouveau dessin.

Description du timbre one penny.

La devise centrale est un écu portant une croix chargée de quatre étoiles, une sur chaque bras et un lion passant regardant, au centre; une couronne royale est placée au dessus de l'écu, et le nom de la colonie et *postage* au dessous. Un chiffre indiquant la valeur, renfermé dans un ovale est dans chaque angle formé par la base de l'écu et l'inscription. Des ornements complètent le dessin. Couleur carmin.

Description du timbre deux pence.

Un portrait de profil de S. M. la Reine est entouré dans un cadre rectangulaire reposant sur une fleur Waratah, et des pousses de roses natives se projettent de chaque côté. Ces détails se trouvent dans un cadre ornementé, superposé sur une croix, l'extrémité de chaque bras avec une étoile se projetant au delà du cadre. Le tout est placé dans un cadre rectangulaire à triple lignes. Couleur bleue.

Description du timbre 2 1/2 pence.

Sur une traverse oblongue, renfermé dans un double

cadre ligné, est un grand profil de S. M. la Reine occupant le côté droit du timbre. A la gauche est placé le nom de la colonie et *postage* en 4 lignes en blanc sur fond de couleur solide et la valeur en chiffres en dessous de l'inscription. Les étoiles de la Croix du Sud sont disposées vers le profil. Couleur pourpre royal.

JOSEPH COOK.

Cet avis ne nous dit pas si nous avons maintenant les nouvelles armoiries de la N^{lle} Galles du Sud ou si elles sont de fantaisie.

Quant au 5 shillings remis en cours il a pour filagramme celui d'autrefois, c'est-à-dire 5 piquage 11 :

5 shillings, violet foncé

En vue de créer des ressources à un hôpital de phthisiques, l'administration des postes met en vente des timbres 1 penny et 2 1/2 pence qu'elle vend 1 sh. et 2 sh. 6 p. Fit pour pousser à la vente, elle décide que ces timbres pourront servir à l'affranchissement des lettres, mais à la valeur indiquée et non à celle vendue.

Le 1 penny nous montre une femme épuisée, secourue par un ange, dans un cadre oblong; au-dessus: *Consumptives-Home*; à gauche: 1837; à droite: 1897; en bas, *but the gr. atest of these is charity*, puis: *N S W postage-one penny*; dans les angles inférieurs un chiffre; dans celui de droite supérieur, une tête de femme.

C'est un joli modèle de monument funéraire.

Le 2 1/2 pence est analogue au 1 penny.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme N S W et couronne, piqués 11. Les timbres sont de grande dimension :

1 penny, vert foncé et sépla
2 1/2 pence, bleu, or, rose et carmin

Maintenant faut-il collectionner ces étiquettes? Oui, puisqu'elles peuvent affranchir les lettres; non, ne fut-ce que pour prouver aux administrations postales que la bourse des collectionneurs n'est pas une cible sur laquelle on tire à volonté.

PÉROU.

Nous trouvons dans la *Rev. de la Soc. Fil. Argentina* qu'il existe des timbres de 1895-96 avec la surcharge diagonale noire: *Telegrafos* :

1 cent, vermillon, surch. noire
10 cents, orange, — —
20 — bleu, — —

PORTO RICO.

Du timbre *Centenario* décrit le mois passé il y aurait, suivant le *M. J.* en plus du timbre décrit.

8 c. de peso, carmin

Tous deux ont le papier blanc vergé.
 Les inscriptions dont nous parlions précédemment ont été ajoutées en dehors du timbre; à gauche: 1797 et non 1897 comme nous disions.

ST-VINCENT.

Emission de deux timbres au type en cours; filagramme CA et couronne, piqure 14 :

- 2 1/2 pence, bleu laiteux
- 5 — brun gris

SALVADOR.

Les timbres officiels qui manquaient à la série de 1897, annoncée au n° 412, arrivent avec la surcharge : *Franqueo oficial*, dans un ovale en noir. Le *M. J.* signale le 15 centavos :

15 centavos, noir gris, surch. noire

SEYCHELLES.

Le *A. J. P.* nous informe que le 22 juillet les timbres en cours furent surchargés V R, dans un cercle et qu'ils n'ont dû être employés ainsi que huit jours.

Quel est ce mystère?

TONGA (îles).

Sans qu'elles soient entrées dans l'Union postale Universelle, les îles Tonga, pour une population de 60,000 habitants environ, composée la plupart de gens illétrés, vient d'émettre une série de timbres comprenant quatorze valeurs comme tout récemment à la Terre-Neuve.

Le seul but de cette émission est certes d'être agréable aux collectionneurs; aussi a-t-on soigné les types en les gravant en taille douce, toujours comme à Terre-Neuve et en nous fournissant des sujets variés :



1^{er} TYPE. Représente les armoiries du pays qui ne comprend pas moins de 150 îles! En haut, est le mot: *Tonga*; en bas: *Totogi G. Tohi* et la valeur en dessous, en toutes lettres; à gauche: 1/2 d.

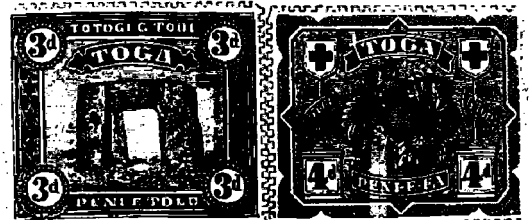
2^e TYPE. Nous montre un arbre (le mûrier à papier?) dans un cadre oblong portant: *Tonga* en haut; *Totogi G. Tohi* et la valeur en bas; dans les angles supérieurs,



un écu avec croix; dans ceux inférieurs: 1 d.



3^e TYPE. Le portrait de celui-ci est celui du roi Georges II, tourné vers la gauche dans un ovale; inscription des précédents, en haut; valeur en chiffres, en bas, dans un petit cartouche octogone; en dehors du timbre, la valeur en toutes lettres.



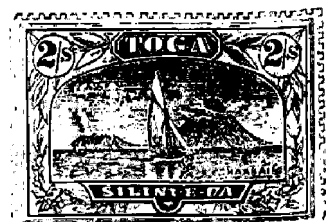
4^e TYPE. Monument (préhistorique s. v. p.) dans un cadre oblong ayant les inscriptions des précédents, en haut; la valeur en chiffres dans de petits ovales, dans les quatre angles, et la valeur en toutes lettres, en bas.

5^e TYPE. Fruit à pain (*Artocarbe*) qui croît abondamment dans tous les archipels de la Polynésie, et qui se prépare en pâte pour se conserver ainsi assez longtemps; les inscriptions sont toujours les mêmes. En haut, dans les angles, des écus avec croix; dans ceux du bas, la valeur en chiffres, dans de petits rectangles.



6^e TYPE. C'est devant une des ressources de l'île que nous nous trouvons. De là cette reproduction de corail. Les inscriptions occupent la partie supérieure; la valeur en chiffres, celle inférieure.

7^e TYPE. Bateau à voiles et vue de Haabai, dans un cadre oblong. Inscriptions des précédents et valeurs en chiffres dans les angles supérieurs.



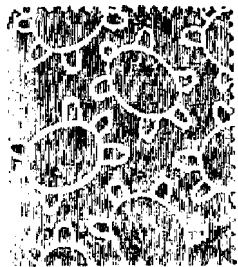


8° Les îles Tonga produisant énormément de perroquets il était indispensable de nous le faire savoir par les timbres. Nous avons donc un joli "coco" dans un rectangle avec les inscriptions en haut et la valeur en chiffres, à gauche, côté supérieur.



Le 9° ET DERNIER TYPE représente, dans un cadre oblong, centré du haut, une vue de Vavau. Il paraît que des vues, on pourrait les multiplier à l'infini, le charme des paysages de ces îles étant

vanté par les voyageurs européens. Les inscriptions sont celles de tous les timbres, la valeur en chiffres est placée dans les angles supérieurs.



Imprimés en couleur sur papier blanc ayant des tortues en filigramme, disposées de toutes les façons; la piqure est 14 :

1° type	1/2 penny,	bleu
2° — 1	—	vermillon, centro noir
3° — 2	pence	ocre brun — —
— 2 1/2	—	bleu — —
4° — 3	—	vert-jaune — —
5° — 4	—	lilas — vert
3° — 5	—	orange — noir
6° — 6	—	vermillon — —
3° — 7 1/2	—	vert, — noir
— 10	—	carmin — —
— 1 shilling,	—	brun-rouge — —
7° — 2 shillings,	—	bleu — —
8° — 2 sh., 6 p.,	—	violet vif — —
9° — 5	—	vermillon — —

UGANDA.

Le M. J. a reçu quelques nouvelles informations : " Les timbres de ce protectorat du Rév. E. Miller, qui, non-seulement a eu les fonctions de directeur des postes, mais a confectionné encore les premières émissions de

sa propre machine à écrire, ont été émis sous l'autorité du commissaire et du consul général de l'Uganda. La monnaie des premières émissions était en cowries, dont 200 valent une roupie et les timbres étaient en feuilles de 13 horizontalement, par 14 ou 15 verticalement.

" Aux séries datées 96, on peut ajouter les 5, 10, 15, 25 et 50 cowries, et il est possible qu'il y a eu d'autres valeurs de ce type.

" Les timbres actuels ont été imprimés en feuilles de trente-deux et il y a une valeur de 1 roupie, sur papier jaunâtre, à ajouter à la liste.

" Tous les timbres payent l'affranchissement local seulement; les lettres qui vont de ce protectorat à travers le territoire de l'Afrique Britannique de l'Est, doivent avoir les timbres de cette colonie, lesquels sont appliqués à la frontière ou à Zanzibar et le compte d'affranchissement est gardé avec la mission.

" Du 4 annas nous avons vu un bloc de quatre, formé de deux paires verticales têtes bèches, montrant que deux impressions de la composition ont été imprimées sur la même feuille. "

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite et fin. — Voir n° 416).

V° PARTIE.

Des oblitérations.

Tous les objets postaux indistinctement confiés à la poste d'Héligoland, en destination de l'intérieur ou de l'extérieur, avaient leurs timbres d'affranchissement oblitérés au moyen d'un cachet à date imprimé en couleur, et aussi au crayon et à la plume.

Parsuite d'arrangements passés entre la poste et les diverses Compagnies de bateaux faisant le service entre Héligoland et certains ports de l'Elbe (Geestemunde, Hambourg et Ritzbüttel-Cuxhaven) et vice-versa, pour le transport des lettres et imprimés, le public était autorisé à remettre jusqu'au dernier moment toutes les correspondances destinées à l'extérieur, dans les boîtes à lettres des dits bateaux. Ces boîtes étaient ouvertes par les soins de l'administration des postes du port de débarquement, qui se chargeait d'oblitérer les timbres et d'expédier les correspondances.

Ces bureaux étaient possesseurs de cachets

spéciaux qui ont été utilisés fort irrégulièrement, et, quoique leur destination était de marquer l'origine des envois et d'oblitérer les timbres, les bureaux de poste substituaient très souvent, sans marquer l'origine, leurs propres cachets, à ceux spéciaux. Hambourg semble avoir eu cette spécialité : on rencontre, en effet, sur les timbres d'Héligoland à peu près toutes les marques d'oblitérations dont cette ville a fait usage.

On a prétendu que ces cachets spéciaux étaient employés sur les bateaux chargés du transport des correspondances. Il eut fallu pour cela, attacher à ces services un personnel des postes absolument inutile, et la preuve c'est que les bureaux de poste du lieu de débarquement se sont chargés de ce soin, sans inconvénient aucun. Il suffit, pour s'en convaincre, du moindre examen d'une lettre ayant passé par ces bureaux. On peut s'assurer alors que le cachet " Aus Helgoland ", par exemple, a été employé à Geestemünde; " Aus Helgoland über Cuxhaven ", dans cette dernière ville, et le cachet : " Helgoland ", à Hambourg. Pour ce dernier, nous avons pu nous en assurer au bureau de poste de cette ville.

Il n'y a aucun motif de désigner par " oblitérations de bateaux ", ces marques spéciales, qu'il serait plus rationnel, nous semble-t-il, de nommer *oblitérations conventionnelles*, leur application ayant eu lieu en suite de conventions postales.

À côté de ces deux sortes d'oblitérations, il en est une troisième dont nous aurons à parler plus loin. Sa présence sur les timbres avait pour but de réparer l'oubli des bureaux de poste expéditeurs, lorsque ceux-ci laissaient passer des timbres sans les oblitérer. On pourrait les appeler " oblitérations accidentelles. "

Il y aurait donc, en résumé, trois sortes d'oblitérations :

- 1° Les oblitérations d'Héligoland;
- 2° — conventionnelles;
- 3° — accidentelles.

Voyons ce qu'elles sont :

1° Oblitérations d'Héligoland.

Depuis leur introduction, en 1867, les timbres ont toujours été oblitérés par un cachet à date, rappelant ceux employés jadis en Angleterre. Il a été renouvelé plusieurs fois.

Ce cachet est de forme circulaire; en haut : *Heligoland* en cintre; en bas, deux traits pour compléter le cercle; au milieu est le mois énoncé par deux lettres suivies ou précédées quelquefois du chiffre indiquant le jour; au-dessous, l'année toujours exprimée en entier. Sauf le chiffre 18, tous les caractères et chiffres du centre étaient mobiles.

Les différents mois sont ainsi inscrits :

JA pour janvier	JY pour juillet
FE — février	AU — août
MR — mars	SP — septembre
AP — avril	OC — octobre
MY — mai	NO — novembre
JU — juin	DE — décembre



Le 1^{er} type ci-contre était déjà en cours et appliqué sur les lettres comme timbre d'origine, lorsque les timbres-poste furent émis en 1867. Il eut alors d'autres destinées : on l'employa

pour oblitérer les timbres.

Ce cachet se distingue tout particulièrement par les chiffres exceptionnellement larges.

A été en usage depuis avril 1867 jusque janvier 1876 (M. Reinheimer nous cite la date du 20 janvier 1876 rencontrée par lui).

Le 2^{me} type a les chiffres plus étroits et les lettres *Heligoland* plus distancées.

A été en emploi de février (?) 1876 à novembre 1884. (M. Reinheimer possède, nous dit-il, un timbre oblitéré : 5 septembre 1884.)



Le 3^{me} type est la reprise du 1^{er}, probablement

parce que le précédent était devenu inutilisable, ayant été confectionné dans de mauvaises conditions.

Reconnaissable au premier chiffre 8 large, suivi d'un autre, étroit.

Remis en usage le 1^{er} septembre 1884 (date rencontrée par nous sur des cartes) tout en employant parfois aussi



le 2^e type. Il a été remplacé définitivement en mars 1885 (M. Wülbern dit le 11 mars).

Le 4^e type a les lettres plus distancées au mot *Heligoland*; elles sont aussi plus allongées que celles du 2^e type : le *g* n'a pas la forme d'un *e* et les chiffres étroits, rappellent ceux du 2^e type.



En usage de avril à fin juillet 1885.

Le 5^e type est semblable au 4^e, mais il en diffère par l'extrémité du trait inférieur de droite plus court que le premier trait, par suite d'un accident qui l'a brisé en partie.



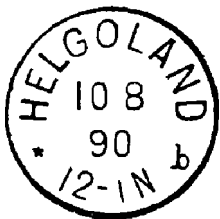
A été en service depuis juillet 1885 jusqu'à la fermeture de la poste anglaise, le 9 août 1890.

Nous avons vu ce cachet, sur une carte, ayant certains chiffres retournés :

SP - 18
1887

Ce cachet a été employé également pour oblitérer par complaisance des réimpressions de timbres.

Un 6^e type, celui de l'administration des postes allemande, a servi un jour, le 10 août 1890, lors de la reprise de la poste d'Heligoland, pour oblitérer les timbres Heligolandais des dernières lettres affranchies la veille au soir.



Toutes ces marques ont été imprimées en noir, sauf le 1^{er} type, que posséda M. Reinheimer avec l'oblitération en bleu, datée 26 juillet 1873, sur timbres 6 sch. percé et 1 2 sch. piqué.

2° Oblitérations conventionnelles.

Nous avons fait connaître au commencement de ce chapitre, en quelle occasion des marques spéciales ont été employées dans différents ports de l'Elbe, pour oblitérer les timbres d'Heligoland à *Geestemunde*, *Hambourg* et *Ritzebüttel-Cuxhaven*. Il nous reste à les faire connaître :

A. GEESTEMUNDE.

Geestemunde est situé dans le Hanovre : c'était là où les vapeurs se rendant à Brême déposaient la correspondance d'Heligoland. Le bureau de poste de cette ville avait un cachet d'une forme particulière pour marquer le lieu d'origine sur les objets postaux reçus de cette



île. Ce cachet servait parfois aussi d'oblitération. Il avait pour toute inscription :

Aus Helgoland (d'Heligoland) dans un cadre cintré du haut. A toujours été imprimé en noir depuis 1867.

Il y avait un autre cachet employé le plus souvent à l'oblitération des timbres, probablement lors-



que les lettres étaient transportées au bureau de poste de la ville qui se trouve au delà de la frontière douanière (*Zollverein*).

Était imprimé en noir et employé depuis le 15 mai 1868 jusque 1869, avec le millésime *maigre* 68 ou 69 ; ce millésime est gras en 1872.

Sur des lettres de mai 1873 à 1875, nous avons le cachet circulaire ci-contre de 24 mm de diamètre : *Geestemunde* autour ; jour, mois, année au centre ; en bas, l'heure postale.



L'impression est noire.

Cette oblitération, nous l'avons vue, sur un timbre 1 1 2 schilling et sur cette même oblitération, le cachet cintré *Aus Helgoland* cité plus haut. N'est-ce pas la preuve la plus convaincante que l'on puisse fournir que ce cachet n'était pas appliqué sur les bateaux transportant la correspondance ?



Le cachet circulaire ci-dessus servait aussi à oblitérer les timbres. Nous l'avons rencontré avec les dates de 1874 et 1881. Il porte le jour, le mois, l'année et l'heure postale en chiffres; devant et après le nom, une petite étoile.

Imprimé en noir. Vu sur les 1 schilling 1871 et 1 1/2 schilling 1873.

Il y avait encore une autre marque en emploi depuis le 1^{er} mars 1865, mais elle ne fut en usage que dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'un vaisseau, par exemple, n'avait pu aborder au port ordinaire, soit à cause du vent N. O. ou à cause du reflux, etc. Le bureau de poste, situé au delà de la frontière, se servait alors pour oblitérer les timbres d'un cachet portant : *Geestemünde-Freihafen*. En plus, il avait le mois, le jour et l'heure postale. *Pas d'année*.

A été vu, imprimé en noir, par M. H. Rosenberg, qui nous a communiqué cette rareté, sur timbres de 1867.

Un cachet analogue nous est signalé par M. Franz, de Leipzig. Il porte *Geestemünde* en haut; *F. I. II.* en bas.

Imprimé en (?).

Enfin, M. O. Wehler nous dit avoir vu sur un timbre d'Héligoland, l'oblitération *Geestemünde* sur une ligne droite.

Imprimé en noir.

B. HAMBOURG.

Le cachet spécial dont on s'est servi à Hambourg, nous le trouvons déjà sur une lettre de cette ville, de janvier 1856. Il consiste dans le mot :

HELGOLAND. (27 1.2 × 4 m. m) pon-

tué. On le rencontre sur les premiers timbres d'Héligoland, en 1867. Il annonçait l'origine de l'envoi tout en oblitérant le timbre. En plus de ce cachet, la poste de Hambourg frappait le plus souvent les lettres du cachet à date qu'elle employait elle-même pour son usage.

L'impression est *noire*, également *bleue*, sur les premiers timbres 1 2, 1, 2 sch. percés.

En 1873, nous voyons pour la première fois



un cachet semblable mais

HELGOLAND

dans des proportions plus grandes : 36 × 41 2^m. non ponctué. Cette marque continue à faire bon ménage avec la précédente, jusqu'à la suppression des timbres d'Héligoland.

Était imprimé en noir.

M. J. Keller, de Halle, possède le 1 2 schilling, non seulement oblitéré de cette marque *Helgoland*, mais ayant en plus le mot :

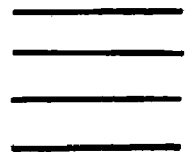
STADTFR. en bleu, mot qui se trouve

souvent sur les lettres de Hambourg. Ici il aura été appliqué par inadvertance sur le timbre, à qui une oblitération suffisait, nous semble-t-il.

Ainsi que nous l'avons dit, la poste de Hambourg n'avait pas de règle fixe pour oblitérer les timbres. On se servait indifféremment du cachet qu'on avait sous la main. C'est ainsi que nous avons vu ou qu'on nous signale :

1° Quatre lignes horizontales.

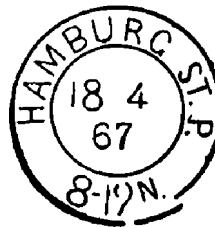
Cette oblitération est celle bien connue des timbres de Hambourg : nous l'avons vue, imprimée en *bleu*, sur un 2 schilling.



2° Cachet rond ayant pour inscription : *Hambourg ST. P.* dans un double cercle et le jour, mois, année au centre; heure postale en bas.

Vu en *bleu* sur timbre de 1867. Notre dessin montre le cachet, en

partie brisé du bas, tel que nous l'avons rencontré. Il doit exister très vraisemblablement sans ce défaut.



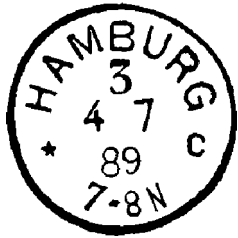
3° Dans la collection de M. A. Rosenberg, il se trouve le timbre rond ci-contre, oblitérant en noir un timbre 1,2 sh., première émission.



4° Même cachet rond ayant l'inscription :

St. P. A. HAMBURG
jour, mois et année. A été signalé par M. Wülbern. (Nous n'avons pas vu cette oblitération).

Aurait été imprimé en bleu en 1867.



5° Même cachet que le précédent, ayant simplement : *Hamburg*, le jour, le mois, l'année et l'heure postale.

Était imprimé en noir.

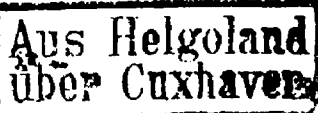
C. RITZEBÜTTEL-CUXHAVEN.

Ritzebüttel est un bourg qui a été réuni en 18(?) à Cuxhaven, dont il fait pour ainsi dire partie. La poste date depuis, les lettres de Cuxhaven, petit port aujourd'hui en voie de prospérité.

RITZEBÜTTEL

Il a servi à oblitérer les timbres de 1867 à 1870. Ce mot mesure 38 × 3 1/2 m.m. Il a l'impression *noire*.

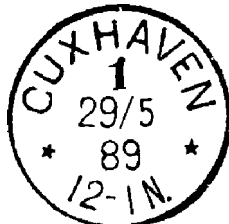
De *Cuxhaven* il y a un cachet spécial en 1873, qui indique le lieu de départ et celui de l'arrivée : *Aus Helgoland über Cuxhaven*.



Helgoland über Cuxhaven (d'Helgoland vers Cuxhaven).

L'impression de ce cachet est également *noire*.

On se servait aussi depuis mai 1873 de timbres à date ayant le nom de la ville à la partie



supérieure, la date d'emploi au milieu : jour, mois, année et heure postale.

Nous en avons deux types :

Le premier a la dimension de 24 m.m ;
le second — — — de 26 1/2 m.m et une étoile de chaque côté.

Imprimés tous deux en *noir*.

3° Oblitérations accidentelles.

Il est arrivé que les bureaux de poste qui levaient les boîtes à lettres des bateaux arrivant d'Heligoland, dans leur empressement à expédier les correspondances, omettaient d'oblitérer les timbres. Dans ce cas, les bureaux de poste en cours de route ou de destination, se chargeaient de ce soin. C'est ainsi que nous avons vu différents timbres avec des marques aussi nombreuses que variées.

M. A. Rosenberg a relevé de ces oblitérations sur les timbres d'envois en destination de Stade, ville située entre Cuxhaven et Harbourg, puis sur des lettres de Hanovre, Berlin, Husum, Jassy.

A notre tour nous avons vu des timbres-poste, 20 pfennig, tirage de 1885, oblitérés : *Harburg in Hannover*, etc., comme le fac-simile ci-contre, sur lettres en destination de **Hambourg**.



Une de ces lettres avait le cachet oblong de Cuxhaven, et était partie de cette ville par chemin de fer, via Harbourg, situé sur la rive gauche de l'Elbe, en face de Hambourg. C'est à Harbourg qu'on se charge probablement de l'expédition des envois postaux vers toutes destinations.

Nous avons vu encore en possession de M. Franz de Leipsick un timbre de 1867, 2 shill.,

oblitéré : **FRANCO**

C'est une des oblitérations d'Oldenbourg, qui est là pour donner satisfaction à la poste d'Heligoland, sur les intérêts desquels tout le monde veille.

Un timbre de 20 pf vermillon nous est venu avec l'oblitération circulaire : *Lille à Calais* et une date au centre.

Était imprimé en noir.

Il est fort probable qu'il existe bien d'autres oblitérations de ce genre, mais elles n'offrent d'autre intérêt que celui de curiosités.

On peut encore ranger parmi les oblitérations accidentelles, celle qui nous est soumise par M. Ohrt. Elle a été appliquée, suppose-t-on, à Hélioland, sur un timbre 1 4 sch., rouge, piqué.

Recommandirt.

Les lettres *andirt*, dernières du mot: *Recomandirt*, sont seules visibles. Notre correspondant a fait voir son timbre aux principaux spécialistes de timbres d'Hélioland et tous déclarent que l'oblitération est excellente. Sur quoi basent-ils leur jugement? nous l'ignorons. Mais n'ayant pas la même confiance, nous avons interrogé M. Pilger, l'ex-Directeur des postes d'Hélioland, lequel nous a déclaré n'avoir aucune connaissance d'avoir jamais employé cette griffe postale.

Le *London Philatelist* 1893, page 215, signale également un timbre qui aurait été vu avec les lettres: *irt* qui se rapportent vraisemblablement à cette marque.

En supposant son authenticité, elle demeure sans valeur, puisqu'elle est due au hasard qui l'a fait mettre sur un timbre, plutôt que sur la lettre où était sa place.

La poste d'Hélioland faisait encore usage d'un timbre oblong: 39 × 10 1/2 mm portant *Unzurlicheud — frankirt*, que nous renseignons ici dans le cas où il aurait été appliqué parfois en partie sur un timbre: il n'a pas plus d'importance que le précédent ou la lettre 'T' dans un cadre oblong, aux coins coupés.

Enfin nous rencontrons deux bandes de 10 et 5 pf. réunies par deux timbres 10 pfennig ayant le cachet ci-contre. Doit avoir été appliqué en Angleterre et servait probablement aussi à annuler les timbres, lorsqu'ils ne l'étaient pas.

Imprimé en brun-violet.

Nous n'avons pas parlé d'oblitérations à la plume qui nous ont été montrées, parce qu'elles n'ont guère de valeur, leur authenticité ne pouvant du reste se prouver.



Encore le Y 1/4 de Cuba.

C'est le 19 novembre 1855 que fut inauguré, à l'occasion de la fête de la reine Isabelle, le service postal intérieur suivant un ordre de l'administrateur général des postes de la Havane. Cet ordre est ainsi conçu :

Administration des postes de l'île.

S. E. le Capitaine Général ayant décidé l'établissement de la poste intérieure dans cette ville et ses quartiers extra-muros, pour le 19 courant, en mémoire de notre aimée Reine Dona Isabel que Dieu garde l'administration générale a la satisfaction d'annoncer au public que ce jour sera inauguré par une amélioration qui amènera une grande facilité dans les transactions intérieures pour un prix modique. La correspondance s'y référant ne pourra circuler sans affranchissement préalable qu'avec des timbres de 1/4 réal de Plata à ce destinés et que l'on se procurera dans les établissements où sont placés les boîtes...

Les lettres et plis pour la poste intérieure n'étant pas assujettis à un poids dénommé, seront mis en circulation quels qu'ils soient, pourvu qu'ils portent un timbre de 1/4 réal.

La Havane, 15 Novembre 1855.

L'administrateur général.

Pourquoi ces timbres ont-ils été créés? Est-ce pour l'affranchissement ou la remise à domicile de la correspondance intérieure? le décret que nous avons publié n° 387, est explicite à ce sujet :

Les facteurs à partir de ce jour ne recevront plus pour leur service aucun salaire à la remise des lettres soit de l'île, soit de la Péninsule ou de l'étranger comme il a été fait jusqu'ici, parce que comme rétribution il leur a été alloué une solde fixe: il leur est même défendu de recevoir une gratification, sous peine d'encourir les pénalités indiquées dans leurs instructions.

Donc si, comme tout le fait croire, ce timbre représentait une taxe qui se payait autrefois au facteur pour la remise des lettres à domicile, la lettre Y s'explique fort bien comme nous le fait remarquer M. Gainsborg et signifierait *et 1/4*, non pas en plus du timbre sur lequel la surcharge est appliquée, mais en plus de l'affranchissement, ce qui expliquerait aussi le motif pour lequel "les lettres et plis pour la poste intérieure n'étaient pas assujettis à un poids dénommé, la taxe de 1/4 réal étant tout à fait indépendante de celle d'affranchissement fixée à 1/2 réal (Art. 11 Décret 20 avril 1855) pour les lettres simples d'un poids n'excédant pas une demi once et circulant à l'intérieur des Antilles ou entre l'une et l'autre de celles-ci.

Il nous paraît impossible qu'après avoir fixé une certaine taxe, on eût pris, quelques mois

après, une mesure aussi radicale que celle de délivrer à domicile des lettres *de n'importe quel poids* pour le prix minime de 1/4 réal!

Nous devons convenir que le texte officiel est sujet à toutes sortes d'interprétations, mais nous pensons toutefois que M. Gainsborg pourrait bien avoir résolu la question.

Exposition philatélique de Londres.

L'exposition de Londres, dont nous avons donné le résultat le mois passé, est incontestablement un succès, un grand succès. Le choix des salles était on ne peut plus heureux : leur dimension avait permis de donner aux objets exposés toute l'extension voulue et la lumière tempérée de pouvoir les examiner sans fatigue.

Le 22 juillet S. A. R. le duc d'York, président de la *Société Philatélique de Londres*, déclarait l'Exposition ouverte. Le duc était accompagné de M^{me} la duchesse à qui il fut offert, par M^{me} Castle, la fille du vice-président de la Société, un splendide bouquet d'orchidées.

Le couple princier quitta l'Exposition après un séjour d'une heure environ, non sans avoir examiné attentivement les objets exposés, sous la conduite de quelques membres du Comité, et s'être fait présenter les membres du Jury, venus de l'étranger.

L'Exposition a attiré bon nombre de visiteurs des deux sexes. Le prince de Galles (père du duc d'York) entre autres, fit une longue visite peu de jours après l'ouverture et le duc d'York profita d'un dimanche où le public n'était pas admis, pour renouveler sa visite, à l'effet d'examiner le tout à loisir.

La liste des récompenses nous a appris qu'il n'y avait presque pas de timbres qui ne fussent représentés. Les magnifiques collections hors concours de MM. M. B. Avery et M. P. Castle étaient là pour remplir les lacunes. Parmi les timbres exposés par le premier, il y a lieu de remarquer les Guyane anglaise, Maurice (deux Post-office neufs) les locaux des États-Unis et des États-Confédérés, la Suisse (14 de feuille du 10 c., Genève avec partie d'inscription du haut de la feuille, etc.) et parmi ceux de M. Castle les timbres de Hanovre, Wurtemberg, Oldenbourg, Suisse, etc., etc.

Les timbres de S. A. le duc d'York étaient également hors concours : feuilles de raretés splendides, feuilles de la Grande-Bretagne et

de ses colonies, le tout à l'état neuf et pour la plupart *non-dentelés*.

Parmi les objets les plus intéressants, il faut citer en première ligne la collection d'enveloppes et de leurs caricatures, exposées par le major Evans (hors concours).

Le programme de l'Exposition était dicté par la tendance moderne du "spécialisme." En conséquence, les collections spéciales d'un ou de plusieurs pays fournissaient la grande majorité. Il est vrai de dire que quelques-unes de ces collections ne formaient que des parties de collections plus étendues, dont les heureux possesseurs étaient en état de spécialiser tout ce qu'ils collectionnaient.

Les collections générales étaient assez insignifiantes à côté des trésors montrés par les collections spéciales; elles n'étaient, du reste, visibles que par une ou deux pages d'album.

Il n'y avait pas de compétiteurs pour les collections de littérature et cela s'explique par les difficultés d'envoi et du nombre restreint d'amateurs.

Le jury eut fort à faire : il n'a pas fallu moins de cinq jours d'un travail assidu pour parvenir à établir les récompenses et le résultat il l'obtint toujours à l'unanimité de ses membres.

Tous ceux qui ont visité l'Exposition auront reçu, comme nous, l'impression la plus favorable de l'hospitalité anglaise, non seulement par l'accueil qui a été fait à tous les étrangers, mais aussi par les membres du Comité qui ont rivalisé de zèle pour offrir à leurs hôtes toutes les distractions imaginables. En plus des nombreuses invitations privées tant de MM. Castle, Philipps, Peckitt, Oldfield, Ehrenbach et *tutti quanti*, il y eut une excursion à Oakley Court, la magnifique campagne de M. Avery ou un "lunch" princier fut servi au jardin, sous une grande tente; puis le banquet annuel de la *Société Philatélique* et enfin une "conversazione", c'est-à-dire une soirée variée où M. Ridpath reproduisit de splendides agrandissements de timbres originaux et falsifiés.

En somme, l'Exposition de 1896 sera inoubliable pour qui l'aura vue; les étrangers ont emporté surtout un souvenir agréable, non-seulement des objets exposés, mais surtout de l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. Cette Exposition aura, sans nul doute, beaucoup contribué à confirmer la solidarité des timbrophiles de tous les pays, popularisé la timbrophilie elle-même, démontré toute son étendue et prouvé qu'elle est chose sérieuse et entreprise par des hommes sérieux. X.

CHRONIQUE FISCALE.

ARGENTINE (Répub.).



Les timbres de la série *Servicio Consular* sont changés. Ils ont le type ci-contre, que reproduit la *Rev. de la S. F. Argentina*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1 2 :

5 centavos,	bistre pâle
1 peso,	bleu
2 pesos,	vert foncé
5 —	outramer
10 —	carmin
20 —	vert pâle

Il n'y a pas d'autres valeurs.

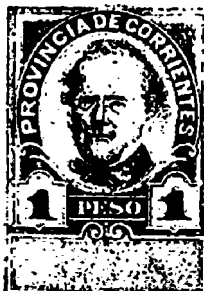
Nous disions le mois dernier que le timbre ci-contre, pour impôt sur les cigares, n'était pas de Santa-Fé comme le prétendait l'ami Roussin, mais de la République



Argentine. En voici les valeurs :

1 4 c. de centavo,	violet
13 — —	brun
1 centavo,	vert
2 1/2 centavos,	bleu
4 —	café
5 —	violet
6 —	—
8 —	bleu
10 —	—
15 —	carmin
20 —	vert

CORRIENTES (Province de). La *Rev. de la S. F. Argentina* fait connaître les nouveaux timbres de cette province et les suivants, sortant des ateliers de la Compagnie Sud Américaine des billets de banque :



Le 1^{er} type représente le général Pedro Ferré dans un ovale ayant pour inscription : *Provincia de Corrientes*; en bas, la valeur; plus bas, un cartouche pour les n^{os} d'ordre.



Le 2^e type est à l'effigie de Jenaro Verón de Astrada; même cadre, mêmes inscriptions.

Le 3^e type a l'effigie bien connue du général José de San Martín; même cadre, mêmes inscriptions.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1 2.

1^{er} type.

5, 10, 20, 25, 35, 40, 50, 75 c., carmin

2^e type.

1, 2, 3, 4, 5 pesos, bleu

3^e type.

6, 7, 8, 9, 10 pesos, marron

BAHIA BLANCA (Municipalité de). Armoiries de la République dans un ovale ayant pour inscription : *Municipalidad de Bahia Blanca*; cadre rectangulaire portant en bas la valeur.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2.

10 centavos, gris

BELGRANO (Municipalité de). Dans un rectangle, l'inscription : *Partido Gral Belgrano Prova de Buenos Aires. Impuestos municipales. 50 centavos*; plus bas, un cartouche pour le n^o d'ordre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2.

50 centavos, bleu foncé



TANDIL (Municipalité de). Armoiries dans un ovale; inscription : *Municipalidad Tandil, 1897*, et la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1 2

2 centavos, vermillon

5 — carmin

10 — bleu

20 — bistre

50 — vert



BULGARIE.

Le 10 stot. gris verdâtre, de 1889, nous arrive en mauve vif sur papier blanc cotonneux épais :

10 stot. mauve vif, piqué 11 1/2

ESPAGNE.

M. M. Galvez a eu l'obligeance de nous adresser un extrait du décret relatif aux timbres *Impuesto de Guerra*, en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier :

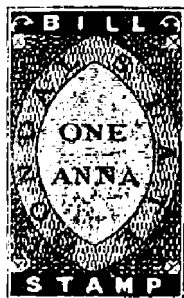
Timbres d'Etat

L'impôt transitoire de guerre sur la vente du timbre sera de 10 p. c. et sera représenté par des timbres spéciaux des prix correspondants à la quantité des sortes d'effets timbrés qui sont mis en vente, à l'exception de celui de 75 c. de peseta dont l'impôt sera de 5 centimos.

Les timbres-poste et télégraphes de toutes les sortes et les autres effets du prix inférieur à 50 centimos restent exempts de cet impôt.

Les timbres de l'impôt transitoire seront fixés par les intéressés sur les documents respectifs, du côté du timbre principal auquel ils correspondent.

Extrait de la GAZETTA du 26 juin 1897, décret et ordre royal du 25 juin.



GONDAL.

Grand ovale contenant : *Gondal State* et la valeur au centre sur fond ligné horizontalement; en haut : *Bill*; en bas : *Stamp*.

Papier blanc, piqué 13 1/2 :

1 anna, bleu pâle

INDO CHINE.

M. Roussin nous a montré le timbre-poste de 4 centimes, ayant pour surcharge :

5
cents
greffe

Cette surcharge est noire :

5 cents sur 4 c., brun violet, surch. noire

ITALIE.

GUBBIO (*Perugia*). — Émission de 1893 :

1^o Armoiries dans un losange contenant : *Marca di Riscontro*, en haut; *centesimi cinquanta*, en bas; dans les angles un chiffre renfermé dans un ovale :

50 centesimi, violet foncé.

2^o Mêmes armoiries dans un ovale renfermé dans un rectangle avec inscription variant pour chaque valeur :

10 centesimi, 20 centes. 50 centes.

à gauche : *Stato civile* *tassa* *diritti*

en haut : *Gubbio* *d'ufficio* *di*

à droite : *diritti di* *comunale* *segreteria*

Imprimés lithographiquement sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centesimi, brun

20 — bleu

50 — rouge

LUSERNA SAN GIOVANNI (*Turin*). — Émission de 188 (?) :

Armoiries dans un double cercle contenant : *Lux in Tenebris lucet* — *Comune di Luserna San Giovanni*; en haut, un cartouche horizontal portant : *Diritti dello Stato Civile*; en bas, la valeur :

50 centesimi, vert, piqué 14

1 lira, bleu, —

MONDOVI (*Cunéo*). — Émission de 189 (?) :

Armoiries (croix de Savoie) dans un ovale ayant un cadre extérieur rectangulaire, portant à gauche et à droite, la valeur en toutes lettres; en haut et en bas : *Segnalasse*.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, carmin

50 — violet

60 — orange

1 lire, vert

2 — bleu

MEXIQUE.

Les fiscaux ont été changés, comme d'habitude, le 1^{er} juillet.

Nous avons :

Renta interior. Armoiries dans un petit cercle avec bonnet phrygien au-dessus; à la partie supérieure, sur banderole : *Mexico* et à celle inférieure la valeur et les millésimes 1897-1898; en dessous, un talon avec chiffre et millésimes.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 centavo, orange

2 centavos, rose

5 — bistre

10 — bleu pâle



- 25 centavos, vert olive
- 50 — vert pâle
- 1 peso, bleu-ardoise
- 5 pesos, rose foncé
- 10 — violet foncé
- 50 — rouge
- 100 — rouge-orange



DOCUMENTOS Y LIBROS. — Même disposition que le timbre précédent, mais sans talon; le millésime 1897-1898 occupe la partie supérieure sur une banderole. Papier blanc, piqure 12 1/2.

Les valeurs sont :

- 1 centavo, orange
- 2 centavos, rose
- 5 — bistre
- 10 — bleu pâle
- 25 — vert olive
- 50 — vert pâle
- 1 peso, bleu ardoise
- 5 pesos, rose foncé
- 10 — violet foncé



CONTRIBUCION FEDERAL. — Toujours dans le même goût que les précédents, mais de dimension plus grande; en bas, un talon avec chiffre valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés :

- 1 centavo, orange
- 5 centavos, bistre
- 25 — vert olive
- 1 peso, ardoise
- 5 pesos, rose foncé

MORVÉE.

Le 2 annas, dit l'Ami des timbres, est actuellement ardoise au lieu de bleu foncé :

2 annas, ardoise.



NOWANUGGUR.

Timbre de reçu quinous vient par M. Roussin. Au centre d'un ovale, des caractères indous entourés de l'inscription : *Nawanuggar State*; en haut et en bas des caractères indous.

Papier blanc, piqure 16 :

1 anna, violet

PORTUGAL.

Depuis le 1^{er} juillet, les timbres *Juros* ont la surcharge: 2^e semestre.

RAJKOTE.



Nous tenons encore de M. Roussin le timbre ci-haut qui ressemble furieusement à certain Limree. Dans un rectangle, le monogramme *R. S.* (Rajkote State) sur fond quadrillé; pour inscription : *One-anna* à gauche; *Rajkote* en haut;

Rec & bill Stamp en bas; caractères indous à droite.

Imprimé en couleur sur blanc jaunâtre, non dentelé :

1 anna, bleu foncé



SALVADOR.

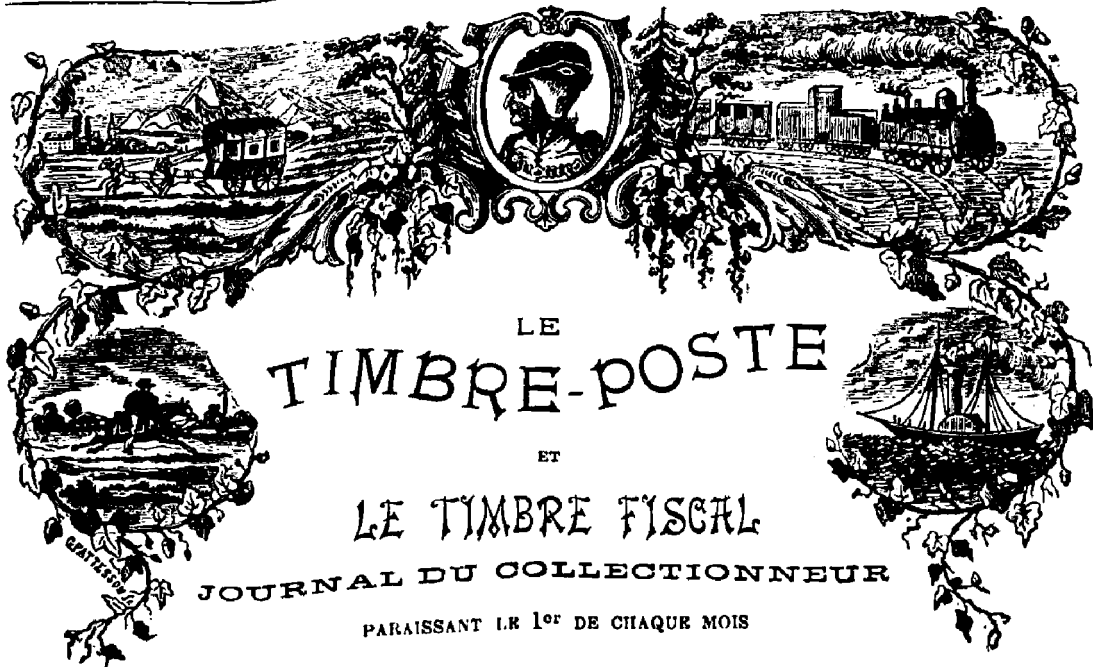
Reçu du même, le timbre ci-contre aux armoiries de la république; il porte pour inscription : *Republica del Salvador* — *Timbre de 1 centavo* :

1 centavo, vert, piqué 12

SERBIE.

De la série en cours (armoiries), M. Langlois signale à la *Revue Phil.* :

- 5 para, violet sur blanc, cachet noir
- 5 — — — — — rouge
- 5 dinar, bleu — verdâtre — noir
- 25 — noir — chamois — rouge



TOUT ADBONNEMENT
est pour une année et date du
1^{er} janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J. - B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE
OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE POSTALE

AFGANISTAN.

Le *Monthly Journ.* publie la coupure suivante
extraite du *Madras Mail*, du 24 juin 1897 :

Nouveaux timbres pour l'Afganistan.

Simla, le 23 juin.

L'Emir d'Afganistan est sur le point d'introduire
quelques nouvelles sortes de timbres-poste dans l'Afga-
nistan. Les timbres de chaque province seront imprimés
de couleur différente.

Les directeurs des postes recevront des instructions
pour enlever des enveloppes, avant leur délivrance, tous
les timbres employés et de les expédier à Caboul d'où ils
seront envoyés dans l'Inde, pour la vente.

On pourrait simplifier cette mesure. Le des-
tinataire qui désirerait conserver les timbres
ayant formé l'affranchissement de sa lettre, les
payerait une seconde fois.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Dans notre numéro 412 nous parlions d'une



série de timbres de la
poste cycliste Coolgardie
émis en 1896. Nous n'a-
vons pu alors en repro-
duire le type. Grâce au
S. C. F. nous le pouvons
aujourd'hui. L'idée de re-
produire un chameau monté pour annoncer une
poste cycliste est pour le moins aussi bizarre que
celle dont nous parlions le mois passé pour une
autre poste cycliste. Rappelons les valeurs :

6 pence,	vert,	chamois,	chocolat,	piqué
2 sh.,	jaune,	—	—	—
5 —	mauve,	—	—	—

AUTRICHE.

L'I. B. J. a reçu la carte actuelle avec le
texte allemand, polonais et ruthénien. L'obser-
vation concernant l'adresse, la localité et la
langue, sous l'encadrement, dans le coin droit
inférieur, est aussi en trois langues.

BELGIQUE.

Un journal allemand fait les honneurs de la

reproduction à une carte de l'Exposition de Bruxelles montrant une vue générale de cette Exposition, le portrait du roi Léopold et un autre portrait que nous supposons être celui du prince Albert, placé là, on ne sait trop pour quoi.

Notre confrère l'appelle "une sorte de carte officielle". Est-ce parce que le chromo est imprimé au verso d'une carte à 5 centimes ou bien est-ce parce que le spéculateur habite Francfort-s-Mein?...

Nous venons de rencontrer parmi nos timbres, un 10 centimes 1849 ayant les chiffres des deux angles supérieurs en double et en dehors, côté supérieur, un filet qui n'existe pas sur les autres timbres :

1849, 10 cents, noir, double chiffre

L'administration des postes annonce que les timbres-télégraphe à 50 cent. et à 1 franc, portant l'effigie du roi Léopold I^{er}, cessent d'être valables après le 31 décembre 1897. Jusqu'à cette date ils pourront être échangés dans les bureaux télégraphiques contre d'autres timbres-télégraphe de même valeur.

Depuis longtemps le public n'a plus de ces timbres, cet avis était donc absolument inutile, mais il est probable qu'il y a une réserve dont on voudrait se débarrasser aussi avantageusement que les timbres-poste de 5 francs. Gare les mécomptes!

BOLIVIE.

Nous tenons le timbre de 2 Bolivianos, grâce à l'obligeance de M. L. Zabala. En voici le fac-similé. Comme nous l'avons annoncé, le timbre est aux armoiries de la République; il porte à la partie supérieure :



à la partie supérieure : *Correos de Bolivia* et à celle inférieure : *Dos Bolivianos*; dans les angles, un chiffre, le tout imprimé en noir; à l'extérieur une bordure en couleur, rouge du haut,

jusque la banderole; jaune sur les côtés et verte du bas, à partir de la banderole avec valeur.

Imprimé sur papier blanc, piqué 11 1/2:

2 Bolivianos, noir, rouge, jaune et vert

BRÉSIL.

La bande à 60 reis nous arrive en brun foncé

au lieu de bistre, sur papier chamois non satiné :

Bande : 60 reis, brun foncé

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



La carte surchargée dont nous parlions le mois passé nous est parvenue et voici comment a été arrangé le timbre pour réduire sa valeur à 1 penny. Il y en a deux variétés : caractères *gras* et *trois* lignes sur la valeur primitive (voir ci-contre); en caractères *maigres* avec *deux* lignes.

DUTTIA.

On ne doit pas être bien fixé sur l'orthographe du nom du pays, car voici qu'il nous arrive des timbres avec *Dattia*, comme les cartes que nous signalions le mois passé; plus, des cartes avec *Duttia* et *Duttia*. C'est à peu près ce qui s'est passé jadis pour *Pattialla*, écrit ensuite *Pattiala*.



Les nouveaux timbres n'ont de changé que leur orthographe. La dimension donnée au n° 416, pour les timbres *Duttia*, est inexacte: elle est conforme à celle des timbres que nous reproduisons ici.

Comme antérieurement, ils sont tous agrémentés d'un cachet bleu de contrôle, qui les rend méconnaissables.

Quoique d'un même type, nous constatons que les filets du cadre extérieur sont différents pour les 1/2, 1, 2 et peut-être 4 annas; ils sont, par contre, semblables pour un autre tirage, où les 1/2 et 4 annas se présentent en outre avec le dernier A (*Dattia*) brisé, comme le montre notre dessin.

Les timbres que nous recevons sont imprimés par bande horizontale de 16 timbres pour les 1/2 et 1 anna et 32 pour les 2 et 4 annas, mais en 16 têtes bèches :

1/2 anna, noir sur vert, surch. bleue (2 var.)

1 — — — blanc, — — —

2 annas, — — — jaune, — — —

4 — — — — rouge, — — —

Variétés, têtes bèches.

2 annas, noir sur jaune, surch. bleue

4 — — — — rouge, — — —

Les 1/2, 2, et 4 annas ont le papier d'affiche,

mince; le 1 anna a le papier épais; tous non gommés.

Nous avons encore reçu avec l'orthographe : *Duttia*, sur papier épais :

1 anna, noir sur blanc, surch. bleu

Nous disions en commençant ici avoir reçu des cartes postales avec l'orthographe *Duttia*. Elles sont semblables au type reproduit le mois passé, mais la seconde ligne a le 2^e caractère commençant sous la lettre D de *Duttia*; le type de timbre est d'une autre composition: il a un trèfle à deux queues à l'angle gauche inférieur et les caractères indous de la seconde ligne sont plus espacés.

Le cachet de contrôle est toujours *sous* le timbre, du moins sur toutes les cartes que nous avons reçues, sauf un exemplaire qui a échappé au contrôle:

1/4 anna, noir, surch. bleu

1/4 — — sans surch.

La carte avec *Duttia* est encore d'une autre

DUTTIA STATE POST CARD

इस तरह सिर्फ पानवाले का पता लिखना चाहिए



composition, ainsi que le timbre. Celui-ci a aux angles un trèfle à une queue; son inscription inférieure a 8 caractères au lieu de 6; elle remplit tout l'espace libre et n'a pas de ponctuation comme les deux précédentes cartes: *Duttia et Duttia*.

Le cachet de contrôle est toujours, sur nos cartes, appliqué *sur* le timbre; nous en avons néanmoins un exemplaire où le contrôle n'existe pas.

Cette carte ayant été mal présentée au tirage, se montre parfois avec le texte et son timbre placés en biais vers le haut ou vers le bas: il est d'autres cartes où le texte se voit deux fois: une fois en noir, une autre fois en creux, deux feuilles ayant été placées ensemble sur la presse; enfin le papier est blanc ou blanc-jaunâtre, mince ou épais:

1/4 anna, noir, surch. bleu

1/4 — gris pâle, — —

1/4 — noir, sans surch.

De la carte reproduite le mois passé, nous trouvons, parmi celles reçues aujourd'hui, plusieurs exemplaires ayant le cachet de contrôle *sur* le timbre, contrairement à celles que nous

avons déjà, qui l'ont *dessous*. La dimension de ces dernières est de 160 sur 95 m/m, tandis que celles avec: *Duttia et Duttia* ont 170 sur 105 m/m.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Nous avons, comme tous nos confrères, reproduit la nouvelle du *Am. Journ. of Ph.* qu'il y avait deux variétés du chiffre 2 sur le 6 pence, l'une ayant l'extrémité de ce chiffre recourbée, l'autre droite.

Un de nos correspondants nous rappelle que le *Timbre-Poste* de juin 1895 a dénoncé comme fausse, la surcharge d'un 2 à extrémité recourbée, d'après le *Metropolitan Ph.*

Il est probable que la découverte d'aujourd'hui est le faux timbre de 1895.

LAC DE CONSTANCE.

On fait circuler depuis peu une carte postale ayant le timbre des cinq Etats dont les frontières sont arrosées par le Lac de Constance, c'est-à-dire l'Autriche, Bade, Bavière, Suisse et le Wurtemberg.

Il n'y a aucun doute que ce ne soit une ignoble carotte. Nous ne comprenons même pas comment on puisse donner dans le panneau, le piège étant par trop grossier.

LEEWARD (iles).



C'est par erreur que nous annoncions le mois dernier des timbres surchargés V.R. sous la rubrique Seychelles. Ils ont été émis aux îles Leeward. Voici en quoi consiste cette surcharge appliquée sur tous les timbres en cours, pour célébrer le jubilé de Victoria:

	1/2 penny, violet et vert,	surch. noire
1	— —	rose, — —
2	1/2 pence, —	outremer, — —
4	— —	orange, — —
6	— —	brun, — —
7	— —	vert gris, — —
1 sh.,	vert	rose, — —
5 —	—	bleu, — —

On a une singulière façon de fêter aux îles Leeward le jubilé de la Reine. On s'y prend un mois trop tard, puis, irrévérencieusement, on applique sur l'effigie de la jubilaire une jarretière (de 60 ans dit l'inscription), avec monogramme *V. R. I.* au centre: un vrai barbouillage. C'est peut-être très original comme idée, mais pas bien flatteur pour l'intéressée.

Voici comment la fameuse décision est arrivée aux populations :

Bureaux de l'Administration.

Dominica, 20 juillet 1897.

Par la présente il est notifié, pour l'information générale, qu'on se propose d'émettre un certain nombre de timbres-poste de l'île Leeward en commémoration du jubilé de diamant de Sa Majesté.

Les timbres seront sur-imprimés d'un cercle portant le mot : *Sexagenary* et les chiffres 1897, et au centre du cercle les lettres *V. R. I.*

Les timbres seront en vente aux divers bureaux de poste des îles Leeward, à partir du jeudi 22 courant et la vente continuera pendant une semaine à partir de cette date.

LESLIE JARVIS.

Employé du Comité Exécutif.

D'après le *Metrop. Phil.*, où nous empruntons le décret qu'on vient de lire, " le certain nombre, dont il est question, consiste, pour la Dominique, aux timbres ci-après :

1/2 p., 1 p., 2 1/2 p., 2,400 exempl. de chacun
4 p., 6 p., 7 p., 1 sh., 120 — — —
5 sh., 50 — — —

Les autres îles ont dû recevoir une quantité proportionnelle à celle-ci.

MAURICE.

La maison De La Rue & Co, de Londres, a montré à l'Exposition Philatélique de cette ville, trois valeurs de timbres qui ne sont pas encore en usage, savoir :

1 rupee, vert et noir
2.50 rupees, lilas et carmin
6 — vert et bleu

MONACO.

C'était une fausse alerte, les 75 centimes n'ont pas été supprimés. Ils ont reparu en brun rougeâtre vif :

75 centimes, brun rouge vif

NEGRI SEMBILAN.

Annoncée par la *D. B. Z.* la carte à 1 cent ayant le type tigre, 1891, pour timbre, et comme disposition, celle des cartes des colonies :

1 cent, vert
1 — — —

NICARAGUA.

Parmi les timbres de la série 1891, retournés par le Gouvernement, le brave Seebeek a découvert!!, au dire de *A. J. of Ph.*, les variétés suivantes :

Non dentelés : 2, 5, 10, 50 c., 1 p., 2 p., 10 p.

Non dent. vertic. : 5, 10

Officiels non surch. : 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1 p., 2 p., 5 p., 10 p.

1° non dent. : 2, 5, 20, 50 c., 5 p.

2° non dent. vert : 5 c.

Est-ce bien parmi les timbres retournés ou est-ce tout simplement dans sa réserve (carottes) que M. Seebeek a trouvé tout cela? Dans les deux cas, qu'on lui laisse pour compte toute cette camelotte.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Courrier des Timbres-Poste* annonce que le timbre-poste de 2 pence (émou) a été imité pour frauder la poste. Signes distinctifs :

- 1° Pas de filagramme;
- 2° Les lettres *r* et *o* de *Postage* au lieu d'être distantes, se touchent;
- 3° *New* a le dernier jambage de *w* trop prolongé en hauteur;
- 4° Au lieu d'être carrés, les deux *n* de *Hundred* sont presque ovales;
- 5° *s* de *Wales* est penché à droite.

ORANGE.

Le 1 shilling ayant légué sa couleur au 1/2 penny, a vu par ce fait sa couleur changée en brun (*I. B. J.*) :

1 shilling, brun

PHILIPPINES.

Nous annonçons, dans notre n° 416, une série de provisoires qui viennent de nous être communiqués par M. M. Galvez. Les timbres retirés de cours sont remis en usage avec la surcharge d'un rectangle aux coins coupés, et l'inscription : *Habilitado Correos Para 1897*; au centre, la valeur. Il existe :

5 c. sur	5 c. de peso, vert,	surch. bleue
5 —	5 —	rouge
5 —	5 —	notre
15 —	15 —	carmin, —
16 —	16 —	brun-rouge, —
15 —	15 —	bleue —
20 —	20 —	violet, —
20 —	20 —	listre, —
20 —	20 —	bleue —
20 —	25 —	noire —

Dans quel but les surcharges varient-elles de couleur pour un même timbre? Ce n'est pas difficile à deviner.

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

Avec le filagramme CA et couronne il a paru en plus du 1 penny :

1/2 penny, vert

2 pence, carmin

QUEENSLAND.

The Austr. Phil. annonce qu'un changement doit être apporté aux valeurs suivantes, en cours :

2 1/2 p. sera imprimé en brun-violet;

3 p. aura la couleur brune;

4 p. sera jaune orange;

6 p. aura la couleur verte;

1 sh. ne sera pas changé de couleur, mais aura le type du 1 p. 1897, comme les 3, 4 et 6 pence.

RUSSIE.

SCHADRINSK (*Perm.*) — Du type 1^{er} juin 1890, M. Roussin nous envoie un exemplaire dont le dessin est refait : les inscriptions en général sont de caractères plus gras et plus larges; *Kop.* à la ponctuation grasse; le ciel est formé d'un nombre de traits horizontaux plus grand et le renard paraît transformé aujourd'hui en mouton, avec une houpe sur la tête, ce qui n'est pas banal.

L'oblitération porte la date 19 novembre 1893 :

3 kopecks, bleu et rose.

SALVADOR.

D'après un récent décret, écrit le *A. J. of Ph.*, les lettres pour l'étranger ont été portées à 13 centavos, au lieu de 5, par suite de la baisse de l'argent. Cette valeur n'existant pas dans la série Soebek, on a surchargé certaines valeurs : *Trece-Centavos* sur deux lignes; l'enveloppe 15 c. a subi le même outrage. Voici, en attendant d'autres surcharges, qui ne peuvent manquer de surgir, celles qui sont signalées par notre confrère :

<i>Timbres-poste</i> :	13 sur	24 c.,	jaune,	surch.	rouge
—	13 —	30 —	rose,	—	noire
—	13 —	50 —	violet,	—	—
—	13 —	100 —	brique,	—	—
<i>Enveloppe</i> :	13 —	15 —	noir,	—	rouge

Cette dernière a le format 151 × 91 mm.

La série des officiels avec surcharge *franqueo oficial* est annoncée par le *D. B. Z.* :

1 centavo,	vermillon,	surch.	noire
2 centavos,	vert-jaune,	—	—
3 —	brun foncé,	—	—
5 —	rouge-orange,	—	—
10 —	vert-bleu,	—	—
12 —	bleu foncé,	—	—
15 —	noir,	—	—
20 —	ardoise foncé,	—	—
24 —	jaune,	—	—
30 —	rose,	—	—
50 —	violet,	—	—
100 —	brun rouge,	—	—

SIERRA LEONE.

Nouvelles valeurs au nouveau type :

1/2 penny,	bleu et vert
4 pence,	— — carmin
5 —	— —

SOUDAN.

Il paraît que nous avons eu tort de critiquer les surcharges. On nous écrit à ce propos :

« Cessurcharges ont été créées parce qu'elles répondaient à un besoin réel, l'administration entière du Soudan étant complètement détachée des autres administrations égyptiennes. Le Soudan est gouverné directement et entièrement par le gouverneur militaire, commandant en chef de l'armée. Ces timbres ont autant de raison d'être que ceux de Finlande en Russie et ceux de Bosnie en Autriche.

« En outre, je les crois appelés à être remplacés dans un délai relativement court, peut-être bien après la campagne actuelle, par une émission définitive, avec un type différent.

« Un de mes amis, au ministère, m'a affirmé avoir vu des essais représentant un derviche, avec légende en anglais : j'ignore si ce type a chance d'être adopté.

« Je crois qu'en général vous vous faites, à tort, une mauvaise opinion de l'administration des postes d'ici : c'est une des administrations qui fonctionnent le mieux, et un très bon point en faveur du directeur-général, c'est qu'il n'a absolument pas voulu consentir à la plaisanterie des timbres-carnaval. »

C'est égal, si les surcharges ne sont pas spéculatives, elles sont bien abondantes pour ne pas l'être.

SUÈDE.



Il n'y a plus de fêtes possible sans y voir participer les timbres-poste. Le 17 septembre dernier, on célébrait en Suède et en Norvège le 25^e anniversaire du règne du roi Oscar II qui,

chose rare, a su briller dans les sciences, les arts et les lettres, tout en se montrant sur le trône à la hauteur de sa mission et monarque libéral par excellence.

Pour rappeler le souvenir de ce 25^e anniversaire, il a été émis une carte postale commémorative, représentant le roi Oscar II à gauche, dans un cercle surmonté de la couronne royale et en-dessous un lion couché et les millésimes 1872-1897; à droite, un gros chiffre dans un écu, entre guirlandes et portant : *Sverige* au-dessus; sur le fond, le château royal de Stockholm. Les inscriptions et le cadre de la carte sont ceux employés pour les cartes en cours.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

5 öre, vert-jaune

Pour consacrer le souvenir de cet anniversaire, par une œuvre utile, une somme de 3 millions réunie par souscription, servira à l'édification d'hôpitaux pour les tuberculeux.

Voilà un exemple à suivre par les colonies anglaises de la Nouvelle Galles du Sud et de Victoria, qui trouvent plus simple de rançonner les timbrophiles.

TERRE-NEUVE.

Craignant sans doute un insuccès, l'administration des postes fait publier une attestation de la *Am. Bank-Note Company*, de New-York, certifiant qu'il n'a été imprimé par elle, pendant les mois d'avril et mai que les quantités suivantes de timbres, de la série Cabot qu'elle a gravée :

400,000 timbres des 1, 2, 4, 5, 6 cent.
1,600,000 — de 3 cent.
200,000 — des 8, 10, 12, 15 cent.
100,000 — des 24, 30, 35, 60 cent.

En plus 101 séries.

Enfin la Compagnie certifie que les planches d'acier, coins, etc., ont tous été détruits. Nous voilà rassurés pour l'avenir.

VÉNÉZUELA.



M. Maury a eu l'obligeance de nous remettre le type ci-contre, appartenant à une émission récente de timbres-télégraphe, tous au même type. Au centre, les armoiries de la République surmontées de 7 étoiles dans un ovale ayant en haut : *Telegrafos* et

en bas : *de Venezuela*; petits cartouches ovales sur les côtés portant la valeur, le tout dans un cadre rectangulaire avec rosaces aux angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

25	centimos,	vert-jaune
50	—	gris
75	—	violet vif
1	bolivar,	jaune
2	—	bleu pâle
3	—	rose

VICTORIA.

Les bons exemples sont contagieux. Cette colonie ayant appris que la Nouvelle Galles du Sud avait émis des timbres-hôpitaux, va également en émettre des valeurs 1 et 2 1/2 pence, qui se vendront respectivement 1 sh., et 2 sh., 6 p. Du 1 p. il en sera imprimé 40,000 et du 2 1/2 p. 10,000.

ZANZIBAR FRANÇAIS.



M. Maury annonce dans son journal différents types d'une série provisoire qu'il a bien voulu nous prêter. D'après notre confrère, il ne restait plus au bureau de poste, à la date du 18 juillet, que pour environ une valeur de 200 francs de timbres, pour faire face à l'envoi de correspondances pour trois courriers, jusqu'au 28 juillet, date de l'arrivée des timbres que nous avons signalés en août dernier.

Le 20, une ordonnance consulaire prescrivait la transformation des 2 1/2 et 5 annas de toutes les figurines restantes, dit notre confrère, y compris les bandes de séparation des timbres et les bords de feuilles, vu le chiffre très restreint des feuilles dont on disposait; l'ordonnance stipulait que ces timbres seraient exclusivement apposés par les soins de la poste sur les correspondances présentées au guichet et retenues au bureau, de sorte que tous les timbres qui ne seraient pas annulés par le cachet du bureau de Zanzibar seraient réputés falsifiés. Cette mesure put sauver la situation, grâce au retard du *Peï-Ho* des messageries maritimes, retenu à Maurice pour réparations.

La surcharge consiste dans le mot : *Zanzibar*

placé verticalement de haut en bas, sur le côté droit; sur l'ancienne valeur a été placé le chiffre 2 1/2 ou 5 et dans le bas 25 ou 50.

Les intervalles et les bords de feuilles ont reçu, outre le mot: *Zanzibar* placé verticalement, les mots: *Poste France* en haut; 2 1/2 — annas — 25 en dessous et plus bas une étoile.

Les intervalles ont la teinte du fond du timbre, sauf le milieu qui est blanc avec barre de la couleur du timbre; ils sont piqués des quatre côtés; les bords de feuilles n'ont qu'une partie du haut, de la teinte du fond et ne sont piqués que de ce côté. Il y aurait donc :

1^{er} type.

2 1/2 annas, 25 c., sur	5 c., vert, surch.	rouge et noir	1
2 1/2 — 25 — —	10 — violet, —	bleue —	—
2 1/2 — 25 — —	15 — bleu —	rouge —	—
5 — 50 — —	30 — bistre —	noire —	—
5 — 50 — —	40 — verm. —	— —	—

2^e type.

2 1/2 annas, 25 c., vert et blanc, surch.	noire
2 1/2 — 25 — violet — — —	— — —
2 1/2 — 25 — bleu — — —	— — —
5 — 50 — bistre — — —	— — —
5 — 50 — verm. — — —	— — —

Il y a des variétés de chiffres, par exemple des 2 avec extrémités droites et recourbées pour les 2 1/2, et des chiffres maigres et gras pour les 25.

Les quantités imprimées auraient été les suivantes, toujours d'après les très intéressants renseignements que nous donne M. Maury :

2 1/2 annas sur	5 c., 700 exemplaires
2 1/2 — — —	10 — 150 —
2 1/2 — — —	15 — 200 —
5 — — —	30 — 200 —
5 — — —	40 — 150 —
1400	

Il est probable que dans ce nombre ne sont pas compris les timbres imprimés sur bords de feuilles. Nous nous demandons même, s'il a été possible d'imprimer les cinq variétés sur ce nombre restreint de feuilles.

Nous serions curieux de savoir si tous ces timbres ont été admis par l'Union Postale Universelle, qui ne doit pas avoir prévu des émissions aussi précipitées.

Timbres de Chine (1894-97)

Nous recevons les lignes suivantes d'un de nos correspondants qui désire garder l'anonyme :

Les timbres de Chine se divisent :

- 1^{er} en timbres émis par les Douanes impériales maritimes;
2^e — — — — — la poste impériale.

Emission de novembre 1894.

(Douanes impériales)

Cette émission a été imprimée sur le papier à filagramme préparé pour les timbres de 1885, en commémoration du 60^e anniversaire de l'impératrice douairière.

Le filagramme en question représente un cercle avec une ligne courbe en forme d'S, le partageant en deux parties égales dont l'une est ombrée. En chinois ce dessin rappelle le mélange de l'esprit ou la matière masculine et féminine...

Les timbres ont été imprimés indifféremment sur le recto et le verso avec le filagramme droit ou renversé ce qui donne quatre variétés.

Les feuilles portent 40 timbres en deux groupes de 20 (5 en hauteur), comme pour l'émission de 1885, valeurs de 1 à 6 c. et de 25 (5 par 5) sur le même papier, ce qui donne plusieurs filagrammes pour le même timbre des valeurs, 9, 12 et 24 candarins.

Les types sont suffisamment connus et ne réclament pas de nouvelle description :

1 candarin, rouge
2 candarins, vert olivo
3 — jaune pâle
4 — rose
5 — jaune orange
6 — rouge-brun
9 — vert
12 — orange
24 — carmin

VARIÉTÉ. TÊTE BÊCHE

Le timbre au bas de la feuille à gauche est renversé par rapport aux autres :

9 candarins, vert

Emission du 1^{er} janvier 1897.

(Poste impériale)

Les timbres des douanes ont été repris par la poste impériale. Le nouveau tarif étant établi en dollars mexicains (100 cents) les timbres ont été surchargés de la nouvelle valeur :

1^{re} Surcharge en petits chiffres noirs :

1/2 cent sur 3 cand.	jaune pâle
1 — — 1 —	rouge
2 cents — 2 —	vert olivo
4 — — 4 —	rose
5 — — 5 —	jaune-orange
8 — — 5 —	jaune-brun
10 — — 6 —	rouge-brun
10 — — 9 —	vert
10 — — 12 —	orange
30 — — 24 —	carmin

Aux premières feuilles le 2 de 1/2 manque sur

un ou plusieurs timbres de la 1^{re} rangée, erreur qui a été réparée au 2^e tirage.

1/2 cent. sur 3 cand. jaune pâle

Emission du 2 février 1897.

Le service a censément commencé ses opérations le 1^{er} jour de la 1^{re} lune de la 25^e année de Kuang-Hsue (2 février 1897) et quoique ne faisant pas partie de l'Union postale universelle a pris néanmoins quelques arrangements particuliers avec les représentants de l'Union, desservant la Chine par leurs services postaux subventionnés. Les timbres avaient pourtant été émis le 1^{er} janvier. Depuis, il y eut quantité de surcharges dont il n'a pas été tenu note officiellement, les timbres étant envoyés directement à des bureaux éloignés sans qu'il en soit parfois venu un seul à Shanghai, l'endroit pourtant où se fabriquent les timbres et qui dépend du bureau de la statistique de la Douane.

On nous a affirmé que pour aller plus vite on avait dû confier à l'industrie privée, à Shanghai, le soin de surcharger certaines espèces de timbres.

Les timbres de 1894 ont été réimprimés et surchargés.

Le stock des timbres de 1885 et les 3,000,000 de fiscaux 3 cents, demeurés sans emploi, ont été également surchargés.

La nouvelle administration a voulu montrer au gouvernement Chinois quelles recettes la poste était susceptible de faire, mais comme le public ne lui confiait pas ses correspondances, on s'est rattrappé sur les collectionneurs et marchands. Il paraît que le 1^{er} trimestre (janvier à mars) a donné une recette de 1,000,000 de frs. Shanghai, pour sa part, y est pour 250,000 frs.

2^e Surcharge en petits chiffres noirs, sur timbres 1885 :

1 cent	sur 1 cand.	vert sur jaune	
2 cents	— 3 —	mauve sur blanc	
5 —	— 5 —	ocre-jaune	—

3^e Surcharges variées sur les 3,000,000 de 3 c. fiscaux :

One cent	sur 3 c.	rouge-brun, surch. noire	
2 cents	— 3 —	—	(pet. caract., 1 ligne)
2 —	— 3 —	—	(gros — 2 —)
4 —	— 3 —	—	(pet. chiffres, 1 —)
4 —	— 3 —	—	(gros — 2 —)
1 dollar	— 3 —	—	(petits caractères chinois)
1 —	— 3 —	—	(gros caractères chinois)

1^{re} Surcharges en gros chiffres sur réimpression de 1894.

Les teintes sont plus légères et les feuilles ont 80 timbres sur 4 rangées de 20 (5 en hauteur) avec filagramme au recto et au verso, debout et renversé.

Comme pour l'émission de 1894 les dentelures manquent souvent tant horizontalement que verticalement.

1/2 cent	sur 3 cand.	jaune très pâle
1 —	— 1 —	rouge pâle
2 —	— 2 —	vert pâle
4 —	— 4 —	rose pâle
5 —	— 5 —	jaune orange pâle
8 —	— 6 —	brun rouge pâle
10 —	— 9 —	vert pâle
10 —	— 12 —	orange pâle
30 —	— 24 —	carmin pâle

Emission du 1^{er} mai 1897.

1^{re} Surcharge en gros chiffres sur timbres de 1894.

1/2 cent	sur 3 cand.	jaune brun pâle
1 —	— 1 —	rouge-rose

5^e Surcharges en gros chiffres sur timbres 1885.

1 cent.	sur 1 cand.	vert,	surch. noire
3 cents.	— 3 —	mauve,	— —
5 —	— 5 —	olive,	— —

Il faut s'attendre à bien d'autres surcharges, le succès de vente devant encourager les autorités. Le 5 cents a été réimprimé comme les autres valeurs, quoiqu'il soit inutile, le port étant de 2 cents par 1.4 d'once et la recommandation de 4 cents.

Il paraît qu'un gros lot de timbres, commandés tant au Japon qu'en Angleterre, se trouve en ce moment à la douane de Shanghai. Il y a un jeu complet de timbres, taxe et entiers, des valeurs 1 2 cent à 5 dollars.

Un Dernier mot sur la splendide Exposition de timbres de Londres.

On nous demande l'insertion des lignes suivantes :

Je me suis procuré et j'ai lu avec attention les différents articles sur l'exposition de Londres; de plus, j'ai eu beaucoup de renseignements par des amis visiteurs: tous ne tarissent pas d'éloges.

Mais à côté de ces merveilles, surtout spécialités de colonies anglaises, exposées dans un palais, s'il y avait eu un réduit obscur où on

aurait exposé les modestes et infimes *séries fiscales* des pays suivants :

- 1° Portugal et colonies ;
- 2° République Argentine et provinces ;
- 3° Australie ;
- 4° Bérrar, depuis 1 anna jusqu'au 1000 roupies ;
- 5° Canada ;
- 6° Espagne et colonies ;
- 7° Etats-Unis, y compris ceux avec centre renversé dont l'existence est niée par les Américains ;
- 8° Grande-Bretagne ;
- 9° Indes Anglaises ;
- 10° Italie et municipaux ;
- 11° Maurice ;
- 12° Mexique ;
- 13° Nouvelle Galles du Sud ;
- 14° Nouvelle-Zélande, 1861 depuis one penny avec *brisures* jusqu'au 50 livres ;
- 15° Pays-Bas — *Clein Segel* depuis 1579 à nos jours ;
- 16° Suisse et cantons ;
- 17° Russie (timbres de bâtisse) ;
- 18° Turquie ;
- 19° Victoria ;

et beaucoup d'autres séries de pays dont je ne parle pas, je crois, *sans affirmer*, que ces merveilles eussent baissé un peu l'enthousiasme des visiteurs.

Les promoteurs ont été des *roublards* ; ils ont fait leur exposition personnelle, c'est-à-dire celle dont les timbres sont le plus en vogue et surtout rapportent plus de profit. *C'est une question d'argent, rien autre chose ; mais faut-il l'avoir ?* Ils ont eu raison et je les approuve, le résultat merveilleux leur donnant gain de cause — mais, néanmoins, je voudrais voir les deux genres, l'un à côté de l'autre, dans des salles spéciales..... avec le public amateur seul pour juge, afin de savoir qui remporterait la médaille grand-module de la poste ou du fisc.

Je termine en m'écriant :

Vivat semper
Stamp duty !

J. GOUTIER. .

Notre correspondant perd de vue que la Société Philatélique de Londres est composée uniquement d'amateurs qui ne s'occupent que de la collection postale. Dès lors, il n'est que juste qu'elle n'encourage que les choses qui

intéressent ses membres. Si les prétentions de M. Goutier étaient admises, les collectionneurs de toutes sortes de choses, pourraient revendiquer à leur tour une place pour l'exhibition de ce qui, à leur point de vue, est l'idéal de la collection : on voit d'ici les conséquences.

Lorsque les amateurs de fiscaux voudront mettre leurs collections en évidence, qu'ils organisent à leurs frais des expositions. Nous avons même la certitude qu'ils démontreront sans peine que la collection fiscale est tout aussi intéressante que la collection postale, si elle ne l'est plus. Car tout en ayant les mêmes avantages, qu'il est inutile d'énumérer ici, elle a encore celui de nous initier d'une façon fort intéressante à toutes les différentes taxes fiscales établies un peu partout et à nous faire connaître ce que le commun des mortels ignore. Nous citerons, par exemple, ces permis qu'il faut obtenir en Russie pour pouvoir fumer dans certains endroits ou comme en Egypte pour pouvoir prolonger dans les établissements publics, l'heure de leur fermeture.

Pour ce qui du vœu, de M. Goutier, de voir les collections rivales se disputer le grand prix, il n'y a pour cela, à notre avis, qu'un seul moyen, c'est d'organiser une exposition à frais communs.

Bibliothèque des timbrophiles.

The adhesive postage Stamps of Europe, par W. O. S. WESTOBY. — Edité par Upcott Gill, à Londres.

Un joli petit volume qui attire l'attention du philatéliste par l'élégance de sa couverture et le retient par l'excellence de son contenu.

Qu'on se rassure cependant, l'ouvrage est plus important qu'il ne le paraît. M. Westoby ne publie aujourd'hui que la première partie d'une série d'articles parus dans les suppléments philatéliques de la revue anglaise, le *Bazaar*.

Le volume qui nous occupe se borne à passer en revue les timbres d'Alsace-Lorraine, d'Autriche et de Hongrie. On voit donc qu'il y aura amplement matière pour ceux qui suivront.

Cette étude sur les valeurs postales des différents pays d'Europe, est précédée d'une introduction, remplie d'enseignements pour les philatélistes qui ne sont pas encore rompus à toutes les difficultés du métier et même pour les autres.

M. Westoby y étudie le timbre en lui-même, il le dissèque en anatomiste, soucieux d'en faire connaître tous les éléments qui le composent. C'est d'abord le papier, ses différentes sortes, sa fabrication, sa composition essentielle, puis l'impression, la perforation et ses variétés, le gommage, etc., etc.

Puis suivent quelques conseils sur la manière de collectionner, des détails minutieux sur l'album, l'achat du timbre, le mode de placement qu'un philatéliste sérieux ne saurait dédaigner.

L'ouvrage de M. Westoby reste, dans sa forme rudimentaire, une des meilleures encyclopédies philatélistes qui ait été publié jusqu'ici et nous, en recommandons vivement la lecture à tous.

Étude des timbres d'Héligoland.

(Suite et fin. — Voir n° 417.)

CATALOGUE GÉNÉRAL

DE TOUTES LES ÉMISSIONS POSTALES D'HÉLIGOLAND (1867 A 1897) (1).

1^{er} Timbres.

15 avril 1867. Effigie en relief de Victoria à gauche, cadre variant par la disposition des couleurs, C. sur B.

1^{er} type d'effigie (page 113-186) (2, percés en lignes (feuilles dentelure A).

100.	1/2 sch.,	vert-bleu et carmin
101	1	— carmin — vert foncé
102.	2	— — — jaune	..	0,75 25
103.	2	— — — — (var. du 2).	..	1,50
104.	6	— vert-bleu — carm. violacé	..	1,25 50
105.	6	— — — — (var. du 6).	..	2,50

Juillet 1868. 2^e type d'effigie (page 120-186) percés en lignes (feuilles dentelure A).

106.	1/2 sch.,	vert-bleu et carmin
------	-----------	---------------------	----	----

15 août 1869/71, 2^e et 3^e types d'effigie (page 121-186) piqués 14 1/2 (feuilles dentelure B).

PAPIER BLANC ÉPAIS.

107.	1/2 sch.,	vert pâle et carmin	..	(1870)
108.	1/2	— vert-jaune —	..	(1871)
109.	1/2	— vert foncé —
110.	1/2	vert vif
111.	1/2	olive foncé
112.	1/2	— pâle
113.	1	— carmin vif et vert-jaune vif
114.	1	— — terne

(1) La 1^{re} colonne indique toujours le prix des timbres nous par unité; la 2^e, celui par feuille entière de 50, sauf indication contraire.

2 Le numéro de la page est un renvoi à la description et aux détails sur les timbres.

Jun et août 1873. Papier blanc petit quadrillé.

115.	1/2 sch.,	vert-jaune vif et carmin
116.	1/2	vert vif — —	..	5 00
117.	1	— carm. violacé — vert-jaune pâle
118.	1	— — vif — — — vif.

Août et décembre 1873. 1^{er} type d'effigie (page 123-186) piqués 14 1/2 (feuilles dentelure C, sauf les 3-4 et 1 1/2 sch. qui ont B).

119.	1/4 sch.,	rouge vif et vert-mai.	..	15,00
120.	1/4	— vert-jaune — carmin (orreur)
121.	1/4	— rose — vert-jaune	..	6,00
122.	3/4	— vert tendre rose vineux	..	2,50
123.	1 1/2	— vert-jaune — carmin

15 février 1875. Même effigie (2^e type) dans un ovale, variant par la disposition des couleurs, piqués 14 1/2 (page 125-186) (feuilles dentelure B, sauf les 1, 2, 25 pl. qui ont C).

A. PAPIER BLANC JAUNÂTRE.

124.	1 fart. ou 1 pl.,	carmin foncé et vert foncé.	1 00	40
125.	2	— 2 — vert-jaune — carmin —	1 25	..
126.	3	— 5 — rouge foncé — vert foncé.	2,50	..
127.	1 1/2 p. ou 10	vert et carm. foncé
128.	3	— 25 — carmin — vert foncé.	1,25	50
129.	6	— 50 — vert foncé — carm. foncé

1880/90 Papier blanc satiné, piqués 14 1/2 (pages 126-186) (feuilles dentelure B).

130.	3 fart. ou 5 pl.,	carmin vif et vert foncé
131.	1 1/2 p.	— 10 — vert-jaune — vermillon	0,75	30
132.	1 1/2	— 10 — vert-jaune vif et rouge
133.	6	— 50 — vert foncé et carmin vif

1^{er} juin 1876. Armoiries dans un ovale, piqués 14 1/2 (page 127-186) (feuilles dentelure A et C, C. sur B).

1^{er} Bandes de 10 timbres : 223 x 12 m/m.

134.	2 1/2 fart.,	3 pl., vert foncé, noir, rouge et jaune.	10	timbres.
135.	2 1/2	— 3 — vert, — —	5,00	..
136.	2 1/2 p.	— 20 — carm. violacé, noir, vert foncé, jaune

14 février 1877. Papier blanc jaunâtre (page 127-186).

137.	2 1/2 fart.,	3 pl., vert, noir, rouge et orange	..	10 timbres.
------	--------------	------------------------------------	----	-------------

19 avril 1880/88. 2^e (Bandes de 10 timbres : 230 x 70 m/m) pages 127/128-186, C. sur B.

138.	2 1/2 p.,	20 pl., carmin, noir, vert terne, orange brunâtre	..	10 timbres.
139.	2 1/2	— 20 — rose carmin, noir, vert-jaune foncé
140.	2 1/2	— 20 — rose clair, noir, vert foncé, jaune foncé,
141.	2 1/2	— 20 — vermillon, noir, vermillon jaune
142.	2 1/2	— 20 — vermillon pâle, noir, vert pâle, jaune pâle	1,00	10
143.	2 1/2	— 20 — brique, noir, vert, jaune.	1,00	..

28 septembre 1879. Chiffre varié dans un rect., C. sur B. jaunâtre, piqués 14 1/2 (pages 9, 10-186) (feuilles piqués B).

144.	1 sh. ou 1 mk.,	vert-bleu, rouge et noir	..	25 timbres.
145.	1	— 1 — — — —
146.	5	— 5 — — — — orange, noir.	20,00	400
147.	5	— 5 — — — — — v.)

1880. Papier blanc, piqués 14 1/2.

148.	1 sh. ou 1 mk.,	vert foncé, carm. et noir	50 timbres.
149.	1 — 1 —	— — — (v.)	" "

REIMPRESSIONS DE TIMBRES-POSTE.

A. OFFICIELLES.

Tirage de Berlin.

6 juin 1873. Effigie en relief de Victoria, types correspondant aux timbres émis en 1869/73, sauf par l'effigie parfois (1), C sur B. jaundré, piqués 14 1/2 (page 45-1896) (feuilles dentelure C).

4700.	1/4 sh.,	rouge carm. et vert-jaune (2 ^e type *)	0.75	30	"
4701.	1/4 —	vert-jaune — carm. viol. — *	0.75	30	"
4702.	1/2 —	— foncé — — vif 'erreur'	0.75	30	"
4703.	3/4 —	— — — pâle — rose. —	0.75	30	"
4704.	1 —	carmin — vert-jaune foncé.	0.75	30	"
4705.	1 1/2 —	vert-jaune — carm. viol. (2 ^e type *)	0.75	30	"

16 août 1890. Types de 1875 et 1879 à effigie ou chiffre, C sur B., piqués 14 1/2 page 46-1896 (feuilles dentelure B).

4706.	3 fart., 5 pf.,	rouge et vert foncé	"	"	
4707.	1 sh., 1 mk.,	vert foncé, vermillon et noir	"	"	

B. PRIVÉES.

Tirage de Berlin.

Mai 1879. Types de 1867 à 1873, C sur B. pages 71 & 84-1896 non dentelés.

4708.	1/4 sch.,	rose et vert foncé (2 ^e type *)	0.75	"	
4709.	1/4 —	vert-jaune — carm. —	0.75	"	
4710.	1/4 —	— — —	0.75	"	
4711.	3/4 —	— — — rose vif	0.75	"	
4712.	1 —	carmin — vert-jaune	0.75	"	
4713.	1 1/2 —	vert foncé — carmin (2 ^e type *)	0.75	"	
4714.	2 —	carmin — vert-jaune	0.75	"	
4715.	2 —	— — — (variété)	"	"	
4716.	6 —	vert-bleu — carmin	0.75	"	
4717.	6 —	— — — (variété)	"	"	

Piqués 14 1/2 (feuille dentelure B).

4718.	1/4 sch.,	vert-jaune pâle et car. foncé (2 ^e t. ?)	0.50	25	"
-------	-----------	---	------	----	---

Percés en lignes (feuilles dentelure D).

4719.	2 sch.,	carmin et vert-jaune.	0.50	25	"
4720.	2 — —	— — — (var. 1 ^{re} et 2 ^e)	"	"	
4721.	6 —	vert-bleu et carmin	0.50	25	"
4722.	6 —	— — — (variété)	"	"	

12 août 1879. Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure D).

4723.	2 sch.,	rose-carmin et vert-jaune vif	0.50	25	"
4724.	2 —	— — — (v. 1 ^{re} et 2 ^e)	"	"	
4725.	6 —	vert-bleu vif et carmin	0.50	25	"
4726.	6 —	— — — variété)	"	"	

Percés en lignes (feuilles dentelure E).

4727.	1/2 sch.,	vert-jaune vif et carmin	0.50	25	"
4728.	1 —	carmin — vert-jaune	0.50	25	"

3) mai 1884. Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure B).

4729.	1/2 sch.,	{}	"	"	
4730.	1 —	carmin et vert-jaune	"	"	

Percés en lignes (feuilles dentelure E).

4731.	1/2 sch.,	vert-jaune vif et carmin	"	"	
4732.	1 —	carmin — vert-jaune	"	"	
4733.	2 —	— — —	"	"	
4734.	2 —	— — — (v. 1 ^{re} et 2 ^e)	"	"	
4735.	6 —	vert-bleu — carmin	"	"	
4736.	6 —	— — — (var.)	"	"	

(1) Nous l'indiquons par un astérisque (*)

Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure E).

4737.	1/2 sch.,	rose et vert foncé (2 ^e type ?)	"	"	
4738.	1/4 —	vert-jaune et car. foncé (— ?)	"	"	
4739.	3/4 —	— — — rose vif	"	"	
4740.	1 1/2 —	vert foncé — carmin (2 ^e type ?)	"	"	

6 juin 1880. Armoiries, type 1876 (page 85-1896), C. sur B., piqués 14 1/2 (feuilles dentelure A et B).

Bande de 10 timbres : 230x70 m/m.

4741.	2 1/2 fart., 3 pf.,	vert-jaune, noir, vert-foncé,	10 timbres.
		rouge très vif et orange brunâtre	1.00 10 "

Mars 1882. Effigie de Victoria, type 1875, C. sur B., piqués 14 1/2 (pages 85/86-1896) (feuille dentelure C).

4742.	1 fart., 1 pf.,	rosine et vert foncé	"	"	
4743.	1 — 1 —	— — — (effig. renv.)	"	"	

2 juillet 1883. Les mêmes, page 86-1896, piqués 14 1/2

4744.	1 fart., 1 pf.,	rose et vert-jaune	"	"	
4745.	2 — 2 —	vert-jaune pâle et car. vif	"	"	

30 mai 1884. Effigie, types 1867 à 1873, C. sur B., piqués 14 1/2 (page 85-1896) (feuilles dentelure B).

4746.	1/4 sch.,	carmin et vert-jaune vif	"	"	
4747.	1/4 —	{}	"	"	
4748.	1/2 —	vert-jaune vif — carmin vif	"	"	
4749.	3/4 —	{}	"	"	
4750.	1 —	carmin foncé — vert-jaune foncé	"	"	
4751.	1 1/2 —	vert-jaune vif et carm. viol. (2 ^e type ?)	0.25	10	"
4752.	2 —	rose-carmin et vert-jaune vif	0.25	10	"
4753.	2 —	— — — (v. 1 ^{re} et 2 ^e)	0.50	"	
4754.	6 —	vert-bleu — carm. foncé	0.25	10	"
4755.	6 —	— — — (variété)	0.50	"	

Percés en lignes (feuilles dentelure D).

4756.	1/2 sch.,	vert-jaune vif et carmin vif	12	"	
4757.	1 —	carmin foncé — vert-jaune foncé	"	"	

23 janvier 1885. Armoiries, type 1876, C. sur B., piqué 14 1/2 page 87-1896 (feuilles dentelure A et C).

(Bande 232 x 47 m/m).

4758.	2 1/2 fart., 3 pf.,	vert, noir, vert-jaune foncé,	10 timbres.
		vermillon et jaune foncé	0.25 2 "

Tirage de Leipsick.

9 mars 1888. Effigie de Victoria, types 1867 à 1875, C. sur B. fortement satiné, (page 87-1896).

Percés en lignes (feuilles dentelure D).

4759.	1/2 sch.,	vert-jaune et carmin	0.10	4	"
4760.	1 —	rouge vif — vert clair	0.10	4	"
4761.	2 —	vermillon — vert-jaune	0.10	4	"
4762.	2 —	— — — (var. 1 ^{re} et 2 ^e)	0.30	"	
4763.	6 —	vert-bleu — carm. brunâtre	0.10	4	"
4764.	6 —	— — — (variété)	0.30	"	

Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure C).

4765.	1-1 sch.,	rouge et vert-jaune foncé	0.10	4	"
4766.	1 1 —	vert-terre — carmin brunâtre	0.10	4	"
4767.	1/2 —	vert-jaune — carmin	0.10	4	"
4768.	3/4 —	réséda rose terne	0.10	4	"
4769.	1 —	rouge vif — vert clair	0.10	4	"
4770.	1 1/2 —	vert-gris — carmin brunâtre.	0.10	4	"
4771.	2 —	vermillon — vert-jaune	0.10	4	"
4772.	2 —	— — — (v. 1 ^{re} et 2 ^e)	0.30	"	
4773.	6 —	vert-bleu — carm. brunâtre	0.10	4	"
4774.	6 —	— — — (variété)	0.30	"	
4775.	1 pfennig,	vermillon — vert foncé	0.10	4	"
4776.	2 —	vert-jaune pâle et carm. brunâtre	0.10	4	"

Tirages de Hambourg.

31 janvier 1891. Effigie ou armoiries, types 1867 à 1876, C. sur B., satiné, légèrement azuré. (Pages 88, 95/96-1896).

Perçés en lignes (feuilles dentelure D).

4777.	1/2 sch.,	réséda	et rose	0.05	2 "
4778.	1	vermillon vif	gris-vert	"	"
4779.	2	vermillon	réséda	0.05	2 "
4780.	2	"	(v. 1 ^{re} et 2 ^e)	0.15	"
4781.	6	vert-gris	rouge	0.05	2 "
4782.	6	"	(variété).	0 15	2 "

Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure E).

4783.	1/4 sch.,	rouge	et réséda	0.05	2 "
4784.	1/4	réséda	rouge.	0.05	2 "
4785.	1/2	"	rose	0.05	2 "
4786.	3/4	vert-gris	brique	0.05	2 "
4787.	1	vermillon vif	gris-vert	0.05	2 "
4788.	1 1/2	vert terne	rouge (2 ^e type *)	0.05	2 "
4789.	2	vermillon	réséda	"	"
4790.	2	"	(v. 1 ^{re} et 2 ^e).	"	"
4791.	6	vert-gris	rouge.	0.05	2 "
4792.	6	"	(variété).	0.15	"
4793.	1 pfennig,	vermillon	réséda	0.05	2 "
4794.	2	vert-jaune	rouge.	0.05	2 "
4795.	2	"	vermillon	0.05	2 "

Non dentelés.

4796.	1/2 sch.,	réséda	et rose	0.25	8 "
4797.	6	vert-gris	rouge.	0.25	10 "
4798.	6	"	(variété).	"	"
4799.	2 pf.,	vert-jaune	"	0.25	8 "

Piqué 14 1/2. Bande de 230 x 49 mm, (feuilles dentelure E).

10 var.

4800. 3 pfennig, vert-gris, noir, vermil., jaune. 0.05 0.50

12 juillet 1892. Effigie ou armoiries, types 1867 à 1876, C. sur B. non satiné, (pages 96, 97-1896).

Perçés en lignes (feuilles dentelure D).

4801.	1/2 sch.,	réséda	et rose vif	0 05	2 "
4802.	1	vermillon	olive	0.05	2 "
4803.	2	"	réséda	0.05	2 "
4804.	2	"	(v. 1 ^{re} et 2 ^e).	"	"
4805.	6	vert-gris	rouge vif	0.05	"
4806.	6	"	(var.).	"	"

Piqués 14 1/2 (feuilles dentelure E).

4807.	1/4 sch.,	rose vif	et vert foncé	"	"
4808.	1/4	vert gris	rouge-carmin	"	"
4809.	1/2	réséda	rose vif	0.05	2 "
4810.	3/4	vert-gris	brique	0 05	2 "
4811.	1	vermillon	olive	0.05	2 "
4812.	1 1/2	vert-gris	rouge-car. (2 ^e typ.)	0.05	2 "
4813.	2	vermillon	réséda	0.05	2 "
4814.	2	"	(var. 1 ^{re} et 2 ^e)	"	"
4815.	6	vert-gris	rouge vif	0.05	2 "
4816.	6	"	(var.).	"	"
4817.	1 pfen.,	vermillon	réséda	0.05	2 "
4818.	2	vert-jaune	vermillon	0 05	2 "

Non dentelés.

4819. 1 sch., vermillon et vert foncé. 0.25 "

Piqués 14 1/2. Bandes de 230 x 49 mm (feuilles dentelure E).

10 timbres.

4820. 3 pfennig, vert-gris, noir, vermil. et jaune. 0.05 0.50

19 juillet 1893. Effigie de Victoria, types 1871 et 1893. C. sur B., piqués 14 1/2, feuilles dentelure E.;

4821.	3/4 sch.,	(3)	"	"	"
4822.	1	carmin et vert-jaune	"	0.10	4 "

21 mars 1895. Même effigie, piqués 14 1/2, (page 97-1896 (feuilles dentelure E.).

4823.	1/4 sch.,	rose-carmin et olive	(2 ^e type *)	0.05	2.50
4824.	1/4	vert terne	rouge foncé *	0.05	2.50

ESSAIS DE TIMBRES.

1871. Effigie en relief de Victoria, sans les dessins d'angles, C. sur B.

4900. 1 sch., noir

1876. Armoiries, C. sur B., épais, non dentelés et piqués 11 1/2 (page 154-1905).

4901.	3 pf.,	vert,	non dentelé	"	"
4902.	3	rouge et jaune,	"	"	"
4903.	3	"	piqués 11 1/2	"	"
4904.	3	"	"	"	"
4905.	3	vert et rouge,	non dentelé	"	"
4906.	20	rose carmin,	"	"	"
4907.	3	vert foncé,	piqué 11 1/2	"	"
4908.	20	rose-carmin,	"	"	"

1879. Chiffre varié, C. sur B., non dentelés et piqués 11 1/2. L'ovale et la couronne terminés (page 11-1896).

4909.	1 mark,	vert foncé, vermillon et noir,	piqué 11 1/2	"	"
4910.	5	rouge vif, orange et noir,	"	"	"
4911.	5	vert pâle, rose et noir,	non dentelé.	"	"

Type achevé.

4912.	1 mark,	vert, rouge et noir,	non dentelé	"	"
4913.	5	"	"	"	"
4914.	1 et 5 mark,	se tenant,	"	"	"
4915.	5 mark,	noir sur chine,	"	"	"
4916.	1 mark,	vert terne, vermillon et noir,	piqué 11 1/2	"	"
4917.	5	"	et orange	"	"

Non dentelés verticalement.

4918. 5 mark, vert terne, vermillon, noir et orange.

Impressions défectueuses (page 97-1896). 1^{re} (réimp. de 1891).

1891. Effigie en relief, C. sur B.

4919.	1/4 sch.,	rouge vif et vert-jaune,	percé.	0.40	15 "
4920.	1/4	vert terne	carmin brunât,	0.40	15 "
4921.	1	rouge vif	vert-gris	0.40	"
4922.	3/4	vert-gris et brique,	non dentelé.	0.50	"

Le cadre intérieur est déplacé.

4923.	1 sch.,	rouge vif	vert-gris, piqué.	0.40	"
4924.	2	vermillon	vert-jaune,	0 40	15 "

2^e de 1892. Les mêmes, effigie en relief renversée (page 97-1896).

4925.	2 sch.,	vermillon et réséda,	percé.	0.50	"
4926.	1/4	rouge vif	vert foncé, piqué.	0.50	"
4927.	1/4	vert-gris	rouge carmin,	0.50	"
4928.	3/4	"	brique,	"	"
4929.	1 1/2	"	rouge carmin,	0.50	"
4930.	1 pf.,	vermillon	réséda,	0.50	"
4931.	2	vert-jaune	vermillon,	0.50	"
4932.	1/4 sch.,	rouge	vert foncé, non dentelé.	0.50	"
4933.	1/4	vert-gris	rouge carm.	0.50	"

L'effigie n'a pas de relief.

4934.	1/2 sch.,	vert-jaune et carm.	non dent.	0.40	15 "
4935.	1/2 —	— — —	vif — — vif, —	0.40	15 "

Les dessins d'angles int. manquent.

4936.	1/2 sch.,	vert-jaune et carm.	non dent.	0.40	15 "
4937.	1/2 —	— — —	foncé — — —	0.40	15 "

Les dessins d'angles int. sont déplacés.

4938.	1/2 sch.,	vert foncé,	non denté.	0.50	"
4939.	1/2 —	vert-jaune,	—	0.50	"

L'effigie en relief n'a pas de dessin d'angles int.

4940.	1/2 sch.,	noir.	non denté.	0.40	15 "
4941.	1/2 —	—	percé	0.50	"
4942.	1/2 —	vert.	non denté.	"	"
4943.	1/2 —	—	percé	0.50	"
4944.	1/2 —	— (double eff.),	non denté.	0.50	"

L'effigie et le cadre sont imprimés en relief sans ovale, sur papier de circulaire.

4945.	1/2 sch.,	blanc, percé.		"	15 "
-------	-----------	---------------	--	---	------

Effigie en relief, C. sur B.

4946.	2 pf.,	vert,	non denté.	0.50	"
4947.	2 —	— et carmin,	—	0.50	12.50

Armoiries, C. sur B., non denté.

4948.	3 pf.,	vert-gr s,	noir, vermillon et jaune		"
-------	--------	------------	--------------------------	--	---

2° ENVELOPPES.

13 avril 1873. *Effigie en relief à gauche de Victoria dans un ovale, imp. à droite sur format ord., C. sur B. (page 98-1896).*

5500.	1 1/2 pence,	10 pf.,	carmin	1.25	"
-------	--------------	---------	--------	------	---

10 juillet 1879/81. *Même effigie surchargée d'une valeur nouvelle en noir (pages 105/107-1896).*

5501.	2 1/2 p.,	20 pf.,	carmin,		
			surch. noire	10 "	"

RÉIMPRESSIONS D'ENVELOPPES

Tirage privé (Hambourg).

Décembre 1879/95. *Type de 1871 à effigie en relief, imp. sur fragments en C. sur B., page 109-1896.*

7000.	1 1/2 p.,	10 pf.,	carmin	0.15	" "
-------	-----------	---------	--------	------	-----

ESSAIS D'ENVELOPPES

1879. *Effigie en relief, type de 1875 avec surcharge analogue à celle de 1879, imp. à droite sur format ord., C. sur B., (page 108-1896).*

7100.	2 1/2 p.,	10 pf.,	carmin, surch. noire.	"	"
-------	-----------	---------	-----------------------	---	---

3° BANDES TIMBRÉES.

1^{re} 15 avril 1878. *Armoiries ayant au-dessus : HELIGOLAND et au-dessous la valeur sur banderole, imp. à gauche en C. sur B. (pages 109, 111-1896).*

8000.	2	far.,	3 pf.,	vert bronze (2 var.)	1.00 "
8001.	3	—	5 —	brun-rouge	1.00 "
8002.	1 1/2 p.,	10 —	bleu foncé	1.00	"

Tirage de mai 1878.

8003.	2	far.,	3 pf.,	vert bronze foncé	0.75 "
8004.	3	—	5 —	brun-rouge	" "
8005.	2	—	3 —	vert bronze (pap. épais)	" "

Tirage de mars 1884.

8006.	3	far.,	5 pf.,	brun-rouge.	" "
-------	---	-------	--------	-------------	-----

Tirage de mai 1887.

8007.	3	far.,	5 pf.,	brun-rouge pâle.	" "
-------	---	-------	--------	------------------	-----

Tirage du 29 mai 1890.

8008.	3	far.,	5 pf.,	brun-rouge.	" "
-------	---	-------	--------	-------------	-----

RÉIMPRESSIONS DE BANDES.

A. OFFICIELLES

Tirage de Berlin.

16 août 1890. *Semblables aux bandes de 1878/90 (page 141-1896) C. sur B. rosé.*

8100.	3	far.,	5 pf.,	brun-rouge.	" "
-------	---	-------	--------	-------------	-----

B. PRIVÉES.

Tirage de Hambourg.

Décembre 1879. *Semblables aux précédentes, C. sur B. (page 111-1896).*

8101.	2	far.,	3 pf.,	vert terne	" "
-------	---	-------	--------	------------	-----

Imp. sur fragments.

8102.	2	far.,	3 pf.,	vert jaunâtre.	0 10 "
-------	---	-------	--------	----------------	--------

Mars 1880. Les mêmes, tirages de fantaisie (page 112-1896).

8103.	2	far.,	3 pf.,	vert pâle	" "
8104.	2	—	3 —	noir	" "
8105.	2	—	3 —	outremer	" "
8106.	2	—	3 —	rose	" "
8107.	2	—	3 —	jaune d'or	" "
8108.	2	—	3 —	or.	" "
8109.	2+2	—	3+3 —	vert.	" "

16 septembre 1882. *Les mêmes, sur fragments de papier B. bleuâtre (page 112 1896.)*

8110.	2	far.,	3 pf.,	vert bronze	" "
-------	---	-------	--------	-------------	-----

ESSAIS DE BANDES.

1878. *Armoiries, type adopté, N. sur chine (page 141-1896).*

8111.	2	far.,	3 pf.,	noir	" "
-------	---	-------	--------	------	-----

4° CARTES POSTALES

(1^{re} simples).

Septembre 1873. *Formules aux armoiries, N. sur C., (pages 9/14-1897).*

9100.	6	lignes,	chamois	0.75	"
9101.	4	—	gris fer (nov. 73)	"	"
9102.	4	—	brun-noir	"	"
9103.	4	—	brun (2 var.)	0.75	"
9104.	4	—	et cadre, — (août 73)	0.75	"
9105.	4	—	gris (août 74)	"	"
9106.	4	—	brun	"	"
9107.	4	—	rouge-brun	"	"
9108.	4	—	cham. jaun. (oct. 74)	"	"
9109.	4	—	— (nov. 74)	"	"
9110.	4	—	— satiné	0.60	"

Avril 1875. *Formules avec timbre à effigie à droite, C. sur chamois (page 12-1897).*

9111.	3	far.,	5 pf.,	vert-jaune	1.50 "
9112.	3	—	5 —	sans couleur (variété)	" "

1^{er} avril 1878. *Formules avec armes à gauche ; HELIGOLAND en lettres rochers, C. sur B., (page 13-1897).*

9113. 5 far., 10 pf., noir "

10 juillet 1879. *Formules de 1875 avec timbre surchargé de la valeur nouvelle, C. sur chamois (pages 14, 15, 27-1897).*

9114. 1 1/2 p., 10 pf., vert, surch., noire, 1^{er} typ. 8.00 "

9115. 1 1/2 — 10 — — — — 2^e — " "

9116. 1 1/2 — 10 — — — — 3^e — 12.00 "

Variétés du 1^{er} type.

Second rectangle à côté du 1^{er}.

9117. 1 1/2 p., 10 pf., surch., noire "

Le trait sous POSTALE UNIVERSELLE est déplacé.

9118. 1 1/2 p., 10 pf., vert, surch., noire "

22 octobre 1879. *Analogue à la carte d'avril 1878 ; légende : UNION POSTALE etc., N. sur B., (page 29-1897).*

9119. 5 far., 10 pf., noir 0.75 "

(2^e cartes avec réponse).

1^{er} septembre 1876. *Formules avec cadre et timbre à effigie de Victoria en relief à droite, C. sur chamois, (page 43-1897).*

9810. 3 + 3 far., 5 + 5 pf., vert-jaune foncé. . . . 4.00 "

10 août 1879. *Les mêmes avec timbre surchargé d'une nouvelle valeur (pages 46-47, 89/90-1897).*

9811. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 1^{er} et 2^e types "

9812. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 2^e et 3^e types 50.00 "

9813. 1 1/2 + 1 1/2, 10 + 10 pf., vert-jaune, surch. noire, 3^e et 3^e types 50.00 "

VARIÉTÉS.

2^e et 3^e types.

9814. Inscrip. 10 pf., sous le timbre "

9815. Sans surch. sur la 2^e partie "

9816. Union, etc., sur le dos de la 1^{re} partie "

9817. — — en-des. du cadre de la 2^e partie "

9818. Surch., sur le dos de la 2^e partie "

3^e et 3^e types.

9819. 2^e partie à d'union sous le cadre. "

9810. Surch., sur le dos de la 2^e partie "

9811. Sans surch. à la 2^e partie "

26 juin 1880. *Semblables aux cartes ord. d'octobre 1879, C. sur B., grisâtre, (page 108-1897).*

9812. 5 + 5 far., 10 + 10 pf., noir 3.00 "

RÉIMPRESSIONS DE CARTES

Tirage officiel.

16 août 1880. *Semblables aux cartes de juin 1880, C sur B, (page 108-1897).*

9900. 3 + 3 far., 10 + 10 pf., noir "

Tirage privé.

Décembre 1879. *Effigie de Victoria en relief, imp. sur fragments de carton chamois, (page 103-1897).*

9901. 3 far., 5 pf., vert-jaune, sans bordure.

9902. 3 — 5 — — avec — imitée.

Mars 1880. *Formules de 1875 avec timbre ajouté (page 109-1897).*

9903. 2 timbres (var. a) 0.75 "

9904. 2 — (— b) 0.75 "

9905. 3 — (— c) 0.75 "

9906. 4 — (— d) 0.75 "

Lignes d'adresse avec petit pointillé.

9907. 3 far., 5 pf., sans couleur "

9908. 3 — 5 — rose "

9909. 1 1/2 p., 10 — — — — "

9910. 1 1/2 — 10 — vert "

9911. 3 — 5 — sans texte "

9912. Texte, sans timbre. "

1885. *Formules de 1876 avec cadre imité (page 110-1897).*

9913. 3+3 far., 5+5 pf., vert-jaune "

9914. Sans timbre. "

9915. 3+3 far., 5+5 pf., avec réserve "

1886. *Nouveau tirage avec cadre imité (page 110-1897).*

9916. 3+3 far., 5+5 pf., vert-jaune "

9917. Sans timbre. "

1890. *Formule de 1875 avec texte lithogr. (page 111-1897).*

9918. 3 far., 5 pf., vert "

1892. *Nouveau tirage des cartes avec et sans bordure (page 111-1897).*

9919. 3 far., 5 pf., vert-jaune, sans bordure.

9920. 3 — 5 — — avec — imitée.

ESSAIS DE CARTES.

1878. *Rappelle le type émis C sur B (page 43-1897).*

10000. 5 far., 10 pf., noir "

1879. *Cartes de 1875 avec le timbre surchargé (page 28-1897).*

10001. 1 1/2 p., 10 pf., carmin, surch. noire "

1880. *Effigie en relief sur B (page 109-1897).*

10002. 3 far., 5 pf., rouge orange. "

10003. 3 — 5 — — tête bêche. "

CHRONIQUE FISCALE.

ARGENTINE (République).

Buenos-Ayres (Municipalité de). — La Rev. de la Soc. Pila.

Arg., fait connaître la série des timbres employés depuis 1897 par la municipalité de Buenos-Ayres. Au centre d'un rectangle allongé les armoiries de la ville dans un cercle contenant : *Municipalidad de la capital*; au-dessus : 1897 — *Buenos-Ayres*; au-dessous, la valeur, puis un cartouche pour contenir un numéro d'ordre.



Lithographiés par G. Kraft et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

1 centavo, rose-carmin
2 centavos, olive
3 — violet
4 — vert
5 — jaune
10 — sépia
20 — outremer
40 — violet foncé
50 — vermillon
1 peso, vert-bouteille
2 pesos, bleu foncé
3 — héliothrope
4 — jaune orange
5 — café
10 — vert foncé
20 — sépia
50 — vert pâle
100 — bleu pâle
200 — marron

ESPAGNE.

MADRID. — La *Gazette Timb.* a reproduit le type ci-contre de Madrid, qui ne porte aucune indication d'emploi. Il y en a trois valeurs au même type représentant les armoiries en relief de la ville dans un ovale, avec le millésime : 1896 à gauche; 1897 à droite; en haut, la valeur; en bas : *Impuesto municipal* et comme surcharge le monogramme I. S. en rouge :

10 c. de peseta, vert pâle, piqué 13
25 — bleu, —
50 — carmin, —

Notre confrère reproduit un autre grand timbre, mais, quoique gommé, nous pensons qu'il s'agit de papier timbré.

ITALIE.

PARTANNA (*Trapani*). — Émis en 1893 :

Armoiries (croix de Savoie sur manteau royal) dans un rectangle ayant pour inscription. En haut : *Municipio di Partanna*; en bas, la valeur; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
50 — outremer —
80 — vert-bleu —
1 lire, argent —

PORTUGAL.

Nous trouvons annoncé à la *G. T.* un timbre *Propinas de Matricula e addicionaes* de nouvelle émission.

« La valeur en bistre, dit notre confrère, est en haut dans un cartouche soutenu par deux colonnes au pied desquelles à droite et à gauche du timbre sont disposés les attributs d'étude, et une femme assise tenant un livre ouvert. Au centre, dans un ovale, les armes du Portugal entourées par l'indication : *Propinas de Matricula e addicionaes*; en dessous : 1897 en bistre, dans un petit cartouche. Timbre rectangulaire, couleur sur blanc, de 44 m/m sur 26, non dentelé : »

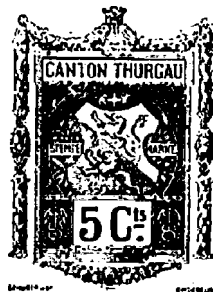
S 3 190 lilas, surch. bistre

SUISSE.

LUCERNE (*Canton de*). — C'est par suite d'un malentendu que nous avons dit que, provisoirement, on s'était servi d'un timbre en caoutchouc en attendant l'émission des timbres commandés. Le bureau du timbre s'est servi effectivement de ce cachet, mais pour son apposition sur les documents soumis aux nouvelles taxes. L'impression est violette et au fac-simile ci-contre.



THURGOVIE (*Canton de*). — Honteux de n'avoir que du papier timbré, le canton de Thurgovie s'est dit que ça ne pouvait durer. Toute son ambition était de posséder des timbres mobiles. On s'est donc adressé à la grande maison Benziger & C^{ie}, de Einsiedeln (canton de Schwyz), à l'effet de lui commander une série de timbres qui ont pris cours le 1^{er} janvier 1897.



Le type est le même pour les quatre valeurs émises. Au centre d'un ovale sont les armoiries du canton ayant : *Stempel*, à gauche; *Marke*, à droite; à la partie supérieure : *Canton Thurgau*; à celle inférieure, un cartouche contenant la valeur, avec caducée de chaque côté; une guirlande fait assez triste figure à l'extérieur; on se demande dans quel but elle a été placée.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centimes, bistre,	valeur en vert		
10 — rose,	—	bleu	
20 — bleu,	—	vermillon	
30 — vert-jaune,	—	violet	

Le 1^{er} tirage se compose des quantités suivantes :

30 c.	20 c.	10 c.	5 c.	
—	—	—	—	
102,500	205,500	200,000	102,500	ex.

Le document ci-après donne les renseignements sur l'emploi de ces timbres :

Ordonnance concernant l'emploi des timbres fiscaux.

§ 1. — Pour les requêtes et documents cités dans le paragraphe 14 de la loi sur les taxes fiscales du 23 mai 1850, il est permis aussi, au lieu de l'emploi du papier timbré, de se servir de timbres fiscaux, d'égale valeur, portant les armes de Thurgovie.

§ 2. — Le format du papier à employer doit, en règle générale, répondre à celui du papier timbré.

§ 3. — Il sera employé les timbres suivants :

1. Pour une feuille double	30 rp.
2. — — — simple	20 —
3. — un quart de feuille	10 —
4. — une feuille octavo	5 —

Si on emploie du papier qui ne répond pas à un des formats de celui timbré, il faudra se servir du timbre se rapprochant le plus du grand format qui le suit immédiatement. Pour requêtes aux autorités, il faut se servir du format folio.

§ 4. — Les timbres sont délivrés par le département des finances et peuvent être achetés chez les notaires, fonctionnaires exécutifs et fonctionnaires communaux.

Ces fonctionnaires reçoivent une commission de 6 p. c. pour la vente des timbres fiscaux.

§ 5. — Les timbres fiscaux seront placés sur le premier côté écrit ou imprimé d'une feuille; ils doivent être annulés, de telle façon que sur le timbre fiscal il soit indiqué par écrit ou au moyen d'un cachet, la même date que porte le document qui s'y rapporte, ou la date du jour auquel il a été produit.

§ 6. — Celui qui dresse ou emploie un document soumis au timbre sur un papier non timbré, sans l'avoir pourvu de timbres, qui y correspond, est passible de l'amende comminée par

la loi du paragraphe 18 sur la loi du timbre. La même pénalité s'applique à la non annulation du timbre fiscal (paragraphe 3).

§ 7. — Sur toutes les pièces où l'amende du timbre sera appliquée, celle-ci sera indiquée par les autorités et fonctionnaires compétents.

§ 8. — Cette ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 1897.

Frauenfeld, 20 mars 1896.

Le Président du Conseil de Gouvernement,
Docteur A. KREIS.

Le Secrétaire d'Etat,
Docteur J. WEHRLI.

Enveloppes et cartes postales entières.

Désireux de diminuer notre stock de cartes, enveloppes, bandes et mandats devenu trop considérable par suite des émissions de chaque jour, nous accorderons à tout acheteur de ces objets, une remise

de 10 % sur les demandes de 50 à 99 francs,
20 % — de 100 fr. et au-dessus.

Rabais. Notre grand catalogue, 3 vol. grand in-8° de 1300 pages et 9000 gravures, du prix de 40 francs, est réduit à 20 et à 22 francs, franco pour tous pays.

L'Atlas des planches de 15 francs est mis à fr. 7.50, franco.

L'*Histoire des timbres d'Espagne*, de 20 francs est porté à 10 ou 12 francs, franco.

VIENT DE PARAÎTRE :

Héligoland et ses Timbres

PAR

J.-B. MOENS

Etude suivie du Catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes, cartes).

Joli volume in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur beau papier velin aux couleurs d'Héligoland.

Prix franco : 5 francs.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1^{er} janvier.

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONIANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

A V I S

Tous les abonnements expirant avec le prochain numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avvertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 fr. en timbres-poste neufs ou mandat poste.

CHRONIQUE POSTALE

AFGANISTAN.



Notre ami Roussin a bien voulu nous remettre un type de timbre qui aurait existé il y a plus de quatre ans et que nous reproduisons ici.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé:

1 rupec, mauve

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} Britan. de l').



Nous reproduisons les types des timbres employés provisoirement par cette compagnie et dont il existe :

1 ^{er} type	1/2 penny, noir,	surch. noir
2 ^e	— 1 — carmin,	— —
1 ^{er}	— 2 pence, bistre,	— —
—	— 3 — rouge-brun,	— —
—	— 4 — bleu vif,	— —
—	— 6 — mauve,	— —
—	— 1 shilling, ocre,	— —

Tous ont le filagramme ancre avec câble, sauf le 3 pence qui a les lettres CA et couronne: piqure 14.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Au type petite effigie de Victoria, le D. B. Z.

a vu la carte 1/2 -+ 1/2 anna avec perforation entre les deux parties :

1/2 -+ 1/2 anna, vert-jaune sur chamois

ALLEMAGNE (Empire).

Depuis le 1^{er} novembre nous avons une carte-lettre portant à droite le type des timbres en cours; au milieu : *Deutsche Reichspost-Kartenbrief*, en gothique, puis : *An* et quatre lignes de points pour l'adresse, la dernière commençant par *Wohnung-Strasse und Hausnummer*.

Cette carte est divisée en trois parties avec patte de fermeture sur laquelle deux lignes d'avis; l'intérieur est guilloché bleu pâle. Dimension : 140 et 316 m m.

10 pfennig, carmin sur blanc

ARGENTINE (Répub.).

L'administration des postes a eu l'idée de faire connaître le pays par des vues variées dont elle agrémente ses cartes et ses cartes-lettres depuis le 22 septembre dernier. C'est ainsi que nous avons reçu la carte-lettre à 4 centavos avec les vues suivantes :

Avenida de Mayo

— Callao

Boca del Riachuelo

Estación F. C. del Sud

Estátua de San Martin

La carte 3 centavos a : *Bosa (sic) del Riachuelo* et la carte à 4 centavos a *Avenida Callao*.

Ce serait fort joli pour un papetier, comme souvenir, mais ce n'est pas sérieux pour une administration des postes.

M. J. B. Robert nous dit qu'il y aura 10 variétés. Le but est de prouver en Europe " qu'on n'est plus là-bas au temps des Indiens et qu'on n'y court plus les rues sans culotte, comme on le croit dans le monde civilisé européen. "

La décision enfantine de l'administration des postes est conçue dans les termes suivants :

Buenos-Ayres, 7 mai 1897.

Étant donné le résultat efficace obtenu par les postes étrangères par l'adoption des impressions de vues sur les cartes et cartes-lettres, et considérant :

" Que ce système convient à notre pays pour exciter le public à l'emploi de ces valeurs et en même temps faire connaître à l'étranger le degré d'avancement et de civilisation de notre pays, que dénotent les principaux monuments, travaux publics, etc., etc.

Le directeur général des postes et télégraphes faisant usage des facultés que lui accordent le. règlements de l'administration;

Décide :

ARTICLE 1^{er}. — Que la section administrative adopte

les mesures nécessaires pour réunir sur les cartes et cartes-lettres des vues de la statue équestre du général San Martin, du port de Buenos-Ayres, La Plata, etc., des éléments de la flotte nationale, des paysages de l'intérieur de la République, etc., etc.

ART. 2. — L'impression de ces vues devra se faire sur la face des cartes et au revers des cartes-lettres, en se servant du procédé de la phototypie.

ART. 3. — La Société photographique argentine est priée de faciliter cette exécution par les vues photographiques qui forment sa collection.

ART. 4. — Que cette résolution entre en vigueur et soit actée dans les archives.

JUAN MIGONI,
Oficial Mayor.

C. CARLES.



Le *Am. J. of Phil.* a reçu d'un de ses correspondants de Buenos-Ayres, un timbre-poste à l'effigie d'un général quelconque et qui semble appartenir à la série de 1890. Il est probable que ce timbre n'a pas été émis, mais seulement préparé; il est

piqué 11 1/2 :

25 centavos, carmin

AUTRICHE.

A partir du 1^{er} janvier, les timbres seront changés par suite de l'adoption d'une nouvelle monnaie : la crown (f. 1.25) divisée en 100 heller : c'est absolument le système allemand, mark et pfennig.

BELGIQUE

Il nous arrive de Budapest, pour expertise, un timbre 1 centime 1861, sur papier blanc vergé. On nous dit que c'est une rareté rarissime. En effet comme il n'a jamais été imprimé ainsi, il est impossible de le rencontrer. Mais on a voulu combler une lacune; on a donc fait subir une préparation au timbre ordinaire et c'est ainsi qu'on nous l'offre aujourd'hui sur papier vergé.

Malheureusement le papier boit!...

Le timbre de chemins de fer, 2 francs, annoncé depuis une éternité, est seulement entré depuis peu en usage. Il n'a pas de surcharge noire :

2 francs, ocre

CHARKHARI.

Nous avons annoncé, d'après un confrère, les cartes 1 4 anna, vendues par deux exemplaires et imprimées sur papier chamois vergé. Celles que nous avons ont le papier uni et sont en couleur sur la tranche :

1 4 anna, violet-brun sur chamois uni

L'enveloppe qui nous parvient n'a pas non plus 140 × 78 m.m. mais 136 × 79; si le timbre est à droite, il en est aussi on il est à gauche inférieur et renversé :

1 2 anna, violet-brun, à droite
1 2 — — à gauche renversé

CHILI.

La plus haute valeur des *timbres-taxe* porte maintenant l'inscription : 100 centavos au lieu de 1 peso, en attendant la suppression de la série entière (Ph. J. of G. B.).

Timbre-taxe : 100 centavos, rouge sur jaune, piqué 12

CHINE.

Le Ph. J. of G. B. enregistre quelques erreurs :

2 cents sur 3 c. fiscal, rouge-brun, surch. retournée
4 — — — rose — —
10 — — — vert — —

Les timbres définitifs nous sont parvenus trop tard pour être reproduits ce mois-ci. Il y en a 9 valeurs, les 6 plus petites représentent un dragon dans un cadre variant pour chaque valeur; les trois plus fortes valeurs, un cyprin, poisson rappelant assez la carpe. Les couleurs sont :

1 2 cent brun-violet
1 — — jaune-orange
2 cents orange
4* — brun-jaune
5 — rose
10 — vert foncé
20 — brun-violet
30 — rouge
50 — vert-jaune

Le papier est blanc au filagramme coquille des précédents; piqure : 11 1 2.

COCHIN.

Les timbres 1/2 et 2 putans ont actuellement, dit le M. J., un filagramme représentant le dessin "parapluie", des timbres :

1 2 putan, orange
2 putans, violet

ÉQUATEUR.

Notre correspondant de Quito, nous écrit :

" Les timbres commémoratifs surchargés 1897-1898 sur les 1, 2, 5 et 10 centavos ont été émis à Guyaquil en très petite quantité; il a été émis, dans la même ville, des timbres surchargés : *Correos provisionales*, et l'écusson équatorien, également pour les valeurs 1, 2, 5 et 10 centavos.

" Ces timbres n'ont été que très peu en usage, le ministère des finances de Quito y ayant envoyé toute la série nouvelle, 1897, dont à Quito il ne circule encore que les 1, 2, 5 et 10 centavos.

" Comme d'habitude, ces commémoratifs surchargés n'ont été créés à Guyaquil que pour suffire aux besoins du moment, ce qui explique leur apparition passagère, et toujours sans aucun avis officiel préalable, ce qui fait qu'à chaque instant, tant à Quito qu'à Guyaquil, nous avons des surprises inattendues avec des surcharges nouvelles et quand on s'y attend le moins. "

Au sujet de la fourniture des timbres que Seebeck prétendait avoir expédié cette année, notre correspondant a pris des informations auprès des autorités et il en résulte qu'*aucune fourniture n'a été faite*, sauf celle de MM. Waterlow & Sons, de Londres, pour le compte de la banque de Guyaquil, ce qui est prudent.

Le brave Seebeck a donc donné un croc en jambe à la vérité: ce n'est pas le premier.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 2 cents, nous écrit-on, va être remis au vert...; on donnera une autre couleur au 10 cents qui prendra probablement celle du 2 cents: échange de bons procédés.

FOOCHOW.

Les valeurs 1 2 et 1 cent sont actuellement :

1 2 cent, jaune
1 — brun

FRANCE.

La carte avec réponse, 10 + 10 centimes a l'inscription : *République française* :

10 + 10 centimes, noir sur bleu

GRANDE COMORE.

La Grande Comore, île voisine de Mayotte, vient d'avoir une série de timbres à elle au type des autres colonies, savoir :

Timbres-poste : 1 centime, noir sur azur
— 2 centimes, brun sur paille
— 4 — violet-brun
— 5 — vert
— 10 — noir sur lilas
— 15 — bleu
— 20 — brique sur vert
— 25 — noir sur rose
— 30 — brun
— 40 — vermillon
— 50 — rose
— 75 — noir sur jaune
— 1 franc, olive

En plus :

Cartes-postales : 10 centimes, noir sur vert
— 10 + 10 — — — bleu

Cartes-lettres :	15 centimes, noir sur gris
—	25 — — — rose
Enveloppes :	5 — vert, 107 × 71 m/m
—	15 — bleu (3 formats)
—	25 — noir sur rose —

Les trois formats sont : 115 × 75, 122 × 75 et 146 × 122 m/m.

HONGRIE.

Nous trouvons dans l'*I. B. J.* la description de quelques cartes 2 + 2 kreuzer émises le 1^{er} octobre dernier :

Une première carte à 2 + 2 kr., bleu, est destinée aux déclarations à faire au bureau de la population ou pour celles des domestiques ; la 2^e carte 2 + 2 kr., brun, est pour déclaration de départ des personnes quittant la ville ; la 3^e carte sert pour avis d'arrivée des personnes de passage à Budapest ; la 4^e carte pour annoncer leur départ.

Les cartes sont divisées en trois parties. La 1^{re}, double format, tient à une seconde qui peut être détachée et paraît servir aux autorités pour répondre à l'expéditeur et contient sur le verso la formule imprimée pour la réponse. Le 4^e côté paraît contenir des explications pour s'en servir.

Dimension : 172 × 104 m/m.

Cartes d'avis d'arrivée.

- 2 + 2 kr., bleu sur jaune brunâtre
- 2 + 2 — brun — —

Cartes d'avis de départ.

- 2 + 2 kr. bleu sur vert-bleu
- 2 + 2 — brun — —

Le changement annoncé pour les timbres, etc., d'Autriche, existera également à partir du 1^{er} janvier, pour la Hongrie.

LABOUAN.



La modification de *Postal Revenue* a été apportée au 18 cents comme ci-haut en *Postage & Revenue*, et l'omission de ces trois derniers mots a été réparée pour le 24 cents, en les ajoutant de chaque côté de la banderole.

LEVANT (C^{ie} Russe du)

M. J.-B. Robert nous informe que les timbres

actuels doivent être remplacés incessamment par une nouvelle série.

MAROC.



M. Roussin nous adresse le timbre lithographié ci-contre, qui nous semble être une belle carotte, comme du reste presque tous les timbres de ce pays. Un lion au pied d'un palmier, au-dessus duquel : *Correos* sur une banderole, et la valeur en bas, voilà en quoi consiste le type en emploi, dit-on, par le bureau espagnol de Tanger à Tétouan !

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1 2 :

5 centimos, vert-jaune
10 — rouge
15 — gris
20 — bleu
25 — lilas

MEXIQUE.

M. Galvez nous demande des renseignements sur la série actuelle, imprimée uniformément en noir (13 valeurs) et ayant le filagramme *Correos E. U. M.* Ces timbres sont gommés. Ne pouvant fournir ces renseignements, nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs qui pourraient être mieux informés que nous.

Le *D. B. Z.* a reçu deux nouvelles enveloppes ayant le papier blanc avec timbre à droite et aigle au côté opposé. Format : 148 × 91 m/m :

4 centavos, jaune-orange et rouge
5 — outremer —

NANKING.

Les timbres ont reçu, nous apprend l'*Ami des Timbres*, une petite modification à leur type. L'inscription : *Nanking Local Post* en lettres à double traits l'a en traits simples :

12 cent, brun pâle
1 — carmin
2 cents, vert
3 — jaune
4 — rouge-brun
5 — bleu

NATAL.

Le 6 pence, écrit le *M. J.*, est actuellement magenta :

6 pence, magenta

NORD DE BORNÉO.

Les modifications apportées aux 18 et 24 cents sont celles des timbres Labouan. (*Voir Labouan.*)

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Voici les timbres dont nous parlions dans notre n° 417 et dont il n'aurait été imprimé, dit-on, que 40,000 exemplaires du 1 penny et 10,000 du 2 1/2 pence.



Le *Courrier des T. P.* prétend que la spéculation s'est emparée de cette émission déjà spéculative par elle-même, en achetant le tout. C'est donc une exploitation en règle qui ne peut être déjouée que par les collectionneurs, lesquels feront bien de laisser là ces timbres.

Le *London Ph.*, a reçu la nouvelle carte avec type du nouveau timbre commémoratif 1 penny. Disposition des cartes connues. Dimension : 140 x 88 m. m.; on nous signale l'enveloppe à ce type :

Carte-postale : 1 penny, carmin sur paille
Enveloppe : 1 — — — blanc

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nouveau perforage indiqué par le *Am. J. of Ph.* :

Timbre-poste :	4 p., vert,	piqué 10
Gen. Life insurance :	1 2 — violet,	
—	1 — bleu,	—
—	2 — rouge-brun,	—

PÉROU.

Voici encore des timbres-taxe arrangés en

deficit par la surcharge de ce mot en oblique, comme du reste les 50 c. et 1 peso :

5 centavos, rouge, surch. noire
10 — orange, — —

Le *Ph. J. of G. B.* annonce le changement de couleur du timbre et de l'enveloppe et une erreur d'impression du 1 cent., savoir :

Timbres-poste : 1 cent., bleu (erreur,
— 5 — vert
Enveloppes : 5 — violet

La carte postale à 2 centavos a actuellement le chiffre de surcharge entièrement en couleur (*A. J. of Ph.*) :

2 centavos, noir sur blanc, surch. bleue
PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

D'autres valeurs ont fait leur apparition avec le filigramme CA et couronne :

2 1/2 pence, bleu
5 — lilas
1 shilling, noir

ROUMANIE.

Le *Am. J. of Ph.* a vu le 15 bani 1869 sur papier vergé. Nous craignons que ce timbre ne soit encore une découverte dans le genre du 1 centime vergé de Belgique dont nous parlons dans cette chronique.

RUSSIE.

ARDATOFF (*Nijnij Norgorod*). — Nous avons du type 1894/95 le 5 kop. imprimé en rouge. Il y a huit variétés par les chiffres et les inscriptions de la valeur; elles sont placées sur deux rangées horizontales :

5 kopecks, rouge, piqué 11 1/2

Ossa (*Perm*). — Les timbres de 1894 nous arrivent fractionnés sur lettres, c'est-à-dire :

1/2 timbre vertical,	4 kop., vert
1/2 — horizontal,	4 — —
1/2 — oblique,	4 — —
1 1/2 — horizontal,	8 — bleu
1/2 — — —	8 — —
3/4 — — —	8 — —

Et comme variété de piqure :

4 kop., vert, non dentelé verticalement
4 — — — — horizontalement

Tout cela est bien fantaisiste.

Le timbre de 2 kop. est actuellement imprimé en violet-brun :

2 kop., violet-brun, piqué 11 1/2

ZADONSK (*Woronège*). — Le timbre 5 kop., aux armoiries, de 1896, nous parvient imprimé en vert clair :

5 kopecks, vert clair, non dentelé
5 — — — piqué 11 1/2

SARAWAK.

En entrant le 1^{er} juillet dernier dans l'Union postale Universelle, ce pays a émis, au dire du D. B. Z., deux timbres au type en cours et une carte-postale avec les indications usuelles et le timbre à droite :

Timbres-poste : 50 cents, vert-gris et vert-bleu
— 1 dollar, — noir

Carte-postale : 3 cents, carmin sur chamois, 140 X 88 m/m

SIAM.

Le 1 att est devenu 4 atts par une surcharge noire variant de 8 1/2 à 11 m/m :

4 atts sur 1 att, vert, surch. noire (2 var.)

SUÈDE.

La carte à 5 öre existe avec le cadre contenant des cors de poste, comme celle à 5 1/2 öre :

5 öre, vert sur blanc-jaunâtre

TRANSVAAL.

La carte simple avec timbre octogone a été émise avec le timbre en deux couleurs, comme la carte avec réponse, même valeur :

1 penny, carmin et vert

TURQUIE.

Il paraît, d'après ce que nous dit M. J. B. Robert, que les nouveaux timbres paraîtront le 1^{er} mars prochain. La prime de 200 livres turques (fr. 4,600) et non 200 fr. comme l'a dit la *Revue Ph. Franç.*, a été décernée à M. Demirdjian, artiste à Constantinople.

UGANDA.

Nous empruntons au M. J. le document ci-après :

Protectorat d'Uganda.

Avis est donné par la présente qu'à partir du 1^{er} mai 1897, l'échelle suivante des taxes sera appliquée pour l'envoi des objets postaux par la poste du gouvernement :

Entre stations dans les deux districts du Protectorat.

Lettres 3 annas chaque par oz
Journaux 1 — — — 6 oz
Livres et paquets 8 — par livre

Poste locale district d'Uganda (y compris Lubals pour la poste projetée).

Lettres 2 annas chaque par oz
Journaux 1 — — — 8 oz
Livres et paquets 3 — par livre

Poste de la Côte

Des stations de l'Uganda, Bunyoro, Toro, Usoga et Kavirondo à Kikuyu.

Lettres 4 annas chaque par oz
Journaux 1 — — — 4 oz
Livres et paquets 1 rupee par livre

Des stations du district Mau à Kikuyu.

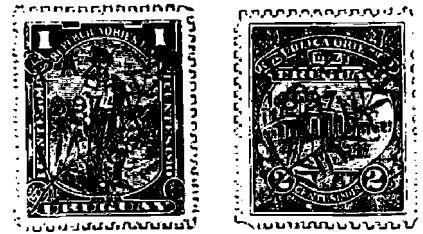
Lettres 3 annas chaque par oz
Journaux 1 — — — 6 oz
Livres et paquets 8 — par livre

Dans tous les cas ci-dessus, des taxes similaires seront appliquées pour les postes éloignées.

Aucun paquet excédant 11 livres ne sera accepté.

Signé : TREVOR TERNAN
Commissaire et Consul général.

URUGUAY.



Nous avons déjà les timbres de la guerre, nous avons cette fois les timbres de la paix. Idée superbe qui n'a été mise en pratique que trois jours, du 26 au 28 septembre, ce qui est déjà beaucoup pour une de ces remuantes républiques de l'Amérique du Sud.

On a, pour obtenir ces timbres, surchargé les 1, 2, 5 et 10 centesimos du mot *Paz* (paix) 1897, pour mettre à côté, le symbole de la paix : une branche d'olivier, que c'est attendrissant. Les 1, 2 et 5 centesimos sont de l'ancien type, mais aux couleurs nouvelles; le 10 centesimos est d'un nouveau type et représente une femme ailée debout, faisant des exercices sur une boule; elle tient la main gauche levée pour lancer des foudres; le tout dans un ovale, avec l'inscription: *Republica Oriental del Uruguay — 10 centesimos*; à droite, un chiffre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 centesimo, ardoise, surch. rouge
2 centesimos, violet, — bleue
5 — vert, — —
10 — vermillon, — —



Après les trois jours consacrés à la paix, sont venues les valeurs qui n'avaient pas été changées de type et le nouveau 10 centesimos qui arrive cette fois sans surcharge. Ces changements sont comme suit :

7 centesimos,	orange		
10 —	vermillon		
20 —	brun-violet,	centre noir	
25 —	rouge	—	bleu
50 —	vert	—	noir
1 peso,	ocre brun	—	bleu
2 pesos.	ocre jaune	—	carmin
3 —	violet	—	—

Il y a encore des bandes, des enveloppes, des cartes et des cartes-lettres... Voici d'abord la bande. Représente un chiffre, sur fond ligné,



dans un cercle contenant : *Republica Oriental del Uruguay* avec valeur en-dessous, sur cartouche horizontale; à la partie supérieure : *Correos*, dans un cartouche cintré; ornements pour remplir le fond du timbre rectangulaire.

L'impression est en couleur sur papier maille, timbre à droite :

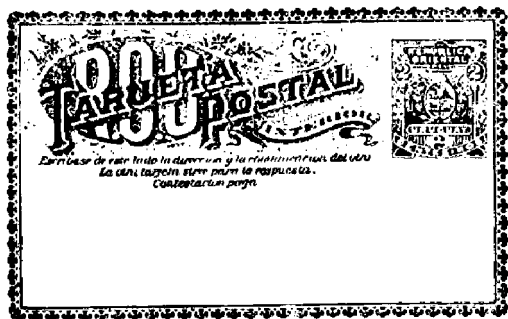
1 centesimo, bleu, 125 x 300 m/m

L'enveloppe est d'un type plus sérieux. Il est aux armoiries de la République, en relief blanc, avec branches de chênes de chaque côté; chiffre de la valeur à gauche et à droite; en bas : 5 — centesimos; à la partie supérieure : *Republica Oriental del Uruguay*.



Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, timbre à droite :

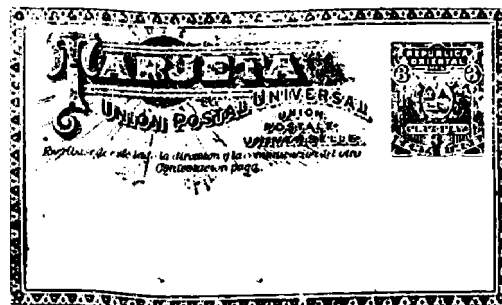
5 centesimos, rose-carmin, 152 x 83 m/m



Des cartes, il y en a pour l'intérieur et l'extérieur, ce qui est un vrai luxe. Elles sont toutes



du même type de timbre : armoiries avec branches; *Republica Oriental del Uruguay* et la valeur en bas; le cadre des cartes est différent pour chacune d'elles.

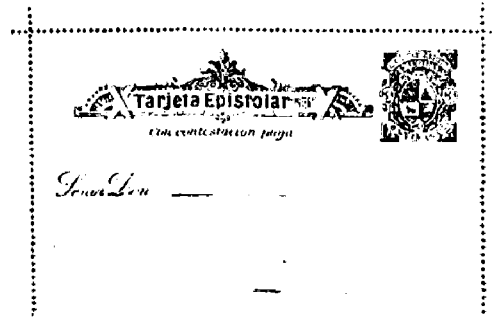
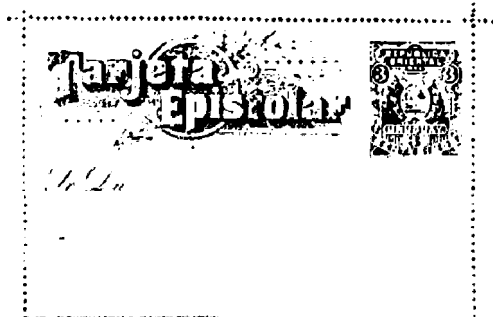


Au moment de paraître, notre photographie nous renvoie la carte 2-1-2 centesimos qui ne peut être reproduite photographiquement. Voici donc la description de cette carte : Inscription : *Tarjeta* cintrée; *Union — Postal* en-dessous, sur fond quadrillé; puis *Universal* sur un cartouche également quadrillé, d'où sort une banderole de chaque côté avec l'inscription : *Union postal* à gauche, *universal* à droite; le cadre est formé de petites rosaces.

L'impression des cartes avec réponse est sur la 1^{re} et la 4^e faces, les deux parties tenant par le côté gauche :

<i>Intérieur :</i>	2 cent, brun, sur chamois
—	2-1-2 — — — rose
<i>Union Postale :</i>	2 — bleu, — bleu
—	3 — violet, — bleu vert
—	2-1-2 — bleu, — orange
—	3-1-3 — brun, — chamois

Dimension 120 à 122 sur 72 à 74 m m.



En cartes lettres nous en avons aussi de simples et avec réponse. Le type des timbres des premières est celui des cartes que nous venons de décrire; il est d'un autre type pour celles avec réponse : les inscriptions ici sont cintrées, un chiffre est placé de chaque côté et en bas; le rectangle est de fantaisie. Les deux parties tiennent par la partie inférieure; une piqure en permet la séparation facilement; le format est plus petit pour la réponse :

Cartes lettres : 3 centesimos, vert sur paille
— 3-1-3 — rouge — chamois

La dimension, d'une piqure à l'autre, est de 112 × 151 m/m pour les 3 centesimos et 124 × 158 1^{re} partie et 110 × 140 2^e partie pour les cartes-lettres avec réponse. Naturellement la 2^e partie n'a pas : *Con contestacion paga*.

Il y a un avis de 8 lignes sur la 4^e face des cartes-lettres simples et 6 lignes pour celles avec réponse.

Cette émission de timbres, bandes, enveloppes et cartes sort des ateliers de M.M. Waterlow et Sons, de Londres. Les cartes étaient exposées à Bruxelles.

ZANZIBAR.

Le 2 annas nous est signalé par M. Forbin avec *triple* surcharge : *Zanzibar* :

2 annas sur 20 c., bistré sur vert, surch. noire

D'après notre confrère, le *Am. J. of Ph.*, les timbres que nous annonçons le mois passé ont été en usage du 24 juin au 29 juillet. Il y aurait eu les quantités suivantes :

800 de 2 1/2 annas, sur 5 c et 200 sur bordures			
200 — 2 1/2 — — 10 — — —		60 — —	
150 — 2 1/2 — — 15 — — —		60 — —	
300 — 5 — — 30 — 100 — —			
150 — 5 — — 30 — 60 — —			

Ces chiffres diffèrent un peu de ceux donnés par M. Maury.



Voici deux des types dont nous parlions le mois passé.

Timbres de l'Afrique orientale Britannique

Nous trouvons dans le *London Philatelist* les renseignements suivants que nous résumons comme suit :

Le transfert de l'administration des postes indiennes à Zanzibar, au gouvernement du Sultan, eut lieu le 10 novembre 1895 et les timbres indiens en stock alors furent remis à l'imprimerie du gouvernement, pour être surchargés : *Zanzibar*; mais à cause d'une insuffisance du caractère requis et à cause de l'ignorance des ouvriers indigènes, plusieurs erreurs se pro-

duisirent pendant le travail. Ces erreurs ont été regardées comme intentionnelles par quelques-uns, ou au moins quelques-uns pensent qu'on aurait pu les éviter: c'est le contraire qui est le cas.

Pour l'Africain simple et peu éduqué, il y a peu de différence entre un petit b et un q retourné. Il n'est donc pas surprenant qu'on soit obligé de considérer cette erreur comme une naïveté indigène, dans le cas où un de ces caractères aurait manqué.

Ce *d* aurait pu dans quelques cas être substitué au *b*, ce qui paraît moins pardonnable, mais sans doute les sujets de S. A. raisonnent en ce qui concerne les lettres comme faisait la Juliette de Shakspeare. Qu'y a-t-il dans un nom?

Le gouvernement de l'Administration des postes de Zanzibar ayant été établi, des ordres furent promptement envoyés à MM. De La Rue et C^{ie} pour une fourniture de timbres du dessin actuellement en cours. La firme en question promet d'exécuter l'ordre en l'espace de six mois. Le fait est qu'il s'écoula presque un an avant la livraison d'une partie de cette commande, et en ce qui concerne le reste, un nouveau retard eut lieu, la caisse contenant les timbres ayant été égarée. Ce retard eut pour résultat d'empêcher la nouvelle émission de timbres, mais je possède des preuves qu'en aucun cas les dits provisoires furent émis sur la seule responsabilité du Directeur général des postes, et qu'il ne manqua jamais de consulter le représentant de S. M. et Sir Lloyd Matthews, avant d'agir, enfin il s'est toujours montré très jaloux de maintenir la dignité de son département et a toujours regretté la nécessité des abus occasionnés par la mauvaise représentation, spécialement de certaines classes de négociants qui affectent une vertueuse indignation à l'occasion, quand ils sont incapables de satisfaire aux demandes de leurs clients, tandis que d'un autre côté, ils se résignent facilement à satisfaire à ces mêmes demandes, en employant un moyen illégitime.

L'auteur de cet article donne copie de la lettre qu'il adressa à la Direction des postes de Zanzibar pour obtenir des renseignements et la réponse de celle-ci :

Zanzibar, 9 juillet 1897.

A M. le Directeur des postes à Zanzibar,

CHER MONSIEUR,

Des doutes s'étant élevés dans l'esprit de divers philatélistes et d'autres intéressés, quant à la nécessité des

nombreuses surcharges variées et modifications se rapportant aux timbres-poste émis par les bureaux postaux du Protectorat en l'Afrique Britannique Orientale et le bureau local que vous contrôlez également, j'estimerais comme une faveur que vous voulussiez bien me fournir quelques explications concernant la raison d'être des surcharges, etc., auxquelles il est fait allusion ci-dessus, de telle sorte que je puisse me satisfaire moi-même et les autres sur le point de savoir que vos agissements en la matière ont été provoqués simplement par les exigences du service et non, comme on pourrait le supposer, par des motifs de spéculation.

Je suis, cher Monsieur, etc.

C. H. BOWSEN.

N° 257 de 1897

Zanzibar, Administration des Postes, 16 juillet 1897.

Du Directeur des Postes de l'Afrique Orientale Brit. et Zanzibar,

à C. H. Bowsen, Esq., Zanzibar.

MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre en date du 9 juillet et je vous informe que je serais heureux de vous fournir les informations concernant les timbres de l'Afrique Orientale Britannique et Zanzibar que vous pouvez désirer.

Je pense cependant qu'il serait satisfaisant de vous rendre à l'administration des postes, où nous pourrions vérifier les comptes pour tous les détails qui vous intéressent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

THOS. U. REMINGTON,
Maître général des Postes.

En suite de cette lettre, M. Bowsen se rendit à la direction des postes où il put contrôler les quantités de timbres qui furent imprimés :

Indiens.

Timbres indiens fournis à Zanzibar pour être surchargés :

	10 novembre.	14 décembre.	
1 2 ama	5,497	24,000	29,457
1 —	5,014	24,000	29,014
1 1 2 —	13,851	12,000	25,851
2 —	4,285	18,000	22,285
2 1 2 —	3,354	30,000	33,354
3 —	7,876	—	7,896
4 —	7,381	2,400	9,781
6 —	4,321	1,600	5,921
8 —	4,546	1,200	5,746
12 —	3,073	—	3,073
1 rap.	5,897	—	5,897
2 —	942	192	1,134
3 —	940	192	1,132
5 —	945	192	1,137

Ces quantités ont été reprises au consulat.

Timbres transférés du stock de Zanzibar à celui de l'Afrique Brit. Orient. pour être surchargés :

	23 novembre et 18 décembre.	17 février.	Fournt à Montbassa.	Usé à Zanzibar.
1,2anna,	7,440	3,600	11,040	18,417
1 —	7,680	3,600	11,280	17,734
1 1 2 —	9,800	2,400	12,200	13,651
2 —	6,800	2,400	9,200	13,085
2 1 2 —	9,600	3,600	13,200	20,154
3 —	1,000	1,560	2,560	5,336
4 —	1,000	2,400	3,400	6,381
6 —	1,000	960	1,960	3,961
8 —	1,000	960	1,960	3,786
12 —	1,000	—	1,000	2,073
1 rup.	2,000	1,200	3,200	2,697
2 —	200	192	392	742
3 —	200	192	392	740
5 —	200	192	392	745

Timbres de la C^{ie} surchargés : *British East Africa* :

Balance de timbres en mains le 30 juin 1895.

	Rup.	An.
4,980 à 1 2anna	155	10
1,040 — 1 —	65	—
180 — 2 —	22	8
4,020 — 2 1 2 —	628	2
2,230 — 3 —	418	2
3,240 — 4 —	810	—
3,780 — 4 1 2 —	1,063	2
780 — 5 —	243	12
1,140 — 7 1 2 —	534	6
1,900 — 8 —	950	—
2,349 1 rup.	2,349	—
520 — 2 —	1,040	—
719 — 3 —	2,157	—
868 — 4 —	3,472	—
568 — 5 —	2,840	—
1,400 — 2 1 2 an. envel.	218	12
200 — Envel. recom. (grandes)	25	—
125 — — (petites)	15	10
1,500 — 1 an. carte	93	12
1,200 — 1 2 — —	37	8
Total.	R. 17,139	4

La date de réception de la présente émission des timbres B. E. A. est du 19 mai 1896; il fut reçu seulement 5,040 de 1 2 an., 1 an., 2 an. et 5,280 de 2 1 2 an.

Les timbres des Romagnes.

Suite. — Voir n° 416.

Nous ne dirons que quelques mots au sujet des cachets et oblitérations des Romagnes, car nous n'avons presque pas de cachets créés pendant le gouvernement provisoire dans ces provinces. Il s'agit de cachets en usage sous le gouvernement pontifical qui ont continué à être employés non seulement pendant que la série des timbres spéciaux aux Romagnes resta en usage, mais dont plusieurs ont été utilisés aussi plus tard sur les timbres sardes-italiens.

L'étude des cachets postaux et des oblitérations des Romagnes n'est donc qu'une partie de celle des Etats de l'Eglise. C'est là un sujet qui n'a pas été traité à fond jusqu'à présent. Nous n'avons en effet que quelques articles portant des renseignements généraux et incomplets.

Il y a des cachets dont l'origine est antérieure à l'adoption des timbres-poste, et dont nous ne pourrions fixer exactement la date. Telle est la plus grande partie de ceux portant seulement le nom du pays d'origine en majuscules romaines sur une ligne droite et mesurant 8 m m de hauteur. Nous ne connaissons de ce type, pour les Romagnes, que les cachets de

RAVENNA

Ravenna, Cesena et Massa Lombarda: ce dernier est formé de lettres plus minces que les deux autres.

Nous avons d'autres cachets où les noms des pays sont en caractères plus petits (6 m m environ) souvent grossièrement gravés. Nous re-

CEVO

produisons ici celui de *Cento* (Ferrare) que l'on rencontre assez souvent sur les timbres

des Romagnes; de dimensions un peu plus petites (5 m m) nous avons *Bagnacavallo* (Ravenna). En caractères 3 1 2 m m en hauteur nous avons *Codigoro* et *Argenta* (Ferrare).

En grands caractères penchés (7 1 2 à 8 m m) nous n'avons rencontré employé pendant la période du gouvernement provisoire que le cachet de *Savignano* (Ravenna). Celui de *Lugo* n'était plus employé en 1859; celui de *Comacchio* (Ferrare) l'a été pour quelques semaines seulement, ainsi que nous le verrons plus loin.

En caractères penchés de dimensions plus petites (hauteur de 5 à 6 m m) nous avons **MOLINELLA** *Budrio, Medicina, Molinella, Vergato* (Bologne), *Verucchio* (Forli), *Alfonsine, Cervia, Sant'Arcangelo* (Ravenne).

Il y avait encore des cachets avec nom du pays en capitales romaines dans un cadre rectangulaire :



A un filet : *Copparo* (Ferrare), *Fusignano* (Ravenne); à deux filets : *Cotignola* (Ravenne), et *Portomaggiore* (Ferrare). *Brisighella* est encadré dans un double octogone allongé. *Bondeno*, en plus du rectangle, a en haut et en bas une ligne formée de points.

Russi (Ravenne) a ce mot en capitales romaines de 4 m m, avec date au-dessous, en caractères des mêmes dimensions. Ce cachet a cela de particulier, c'est qu'il se présente en 12 sous-types, soit autant de mois qu'il y a à l'année, les chiffres du jour et les deux dernières du millésime étant seules mobiles.

RUSSI
11 SET 61



Passons aux cachets ronds formés de deux cercles concentriques. Le type bien connu contre avec dates mobiles était propre à quelques bureaux importants. Nous avons vu les suivants : *Bologna, Bondeno, Faenza, Ferrara, Forli, Imola, Lugo, Pontelagoscuro* et *Rimini*. Les bureaux de *Cesena*

et de *Ravenna* n'eurent le cachet d'un type semblable que plus tard, sous le gouvernement italien.

Nous n'avons qu'un seul cachet de forme ovale à date (17 x 38 m m) : c'est celui de *Castelfranco* (Bologne) que nous reproduisons.



Il y en avait d'autres formés de deux cercles concentriques, mais sans date : *Massa Fiscaglia* (Ferrara) (diamètre 23 m m) et *Castelbolognese* (Ravenna) (diamètre 20 1/2 m m). enfin voici

Migliaro (Ferrara) ayant une rosace au milieu (18 m m).



Comacchio (Ferrare) adopta en septembre 1859 un cachet rond (20 1/2 m m) ayant au milieu un cercle uni. Il est curieux et intéressant de remarquer qu'au mois d'octobre, même année (la date la plus ancienne rencontrée par nous est du 11) sur le cercle extérieur il se trouve gravé l'écu de Savoie. Rappelons ici que c'est à partir du 1^{er} octobre

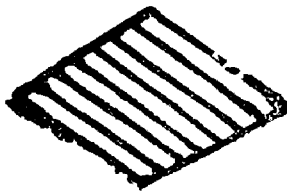


que les armoiries de Savoie ont été introduites dans les Romagnes. Nous n'avons pas rencontré toutefois ce cachet avec écu aux armes de Savoie employé comme oblitération sur des timbres des Romagnes; on ne le voit que plus tard, en 1860-61, sur les timbres sardes-italiens (1855-61). Ce cachet, en cuivre jaune, se trouve maintenant dans la collection du Musée Postal Italien.

Le petit et ancien cachet de *Cento* (Ferrare) portant ce mot entouré d'un double cercle (13 m m) avec indication du jour et du mois en haut, entre les deux cercles et le millésime en bas, nous l'avons trouvé sur des correspondances de 1859-60, mais nous ne l'avons pas vu employé comme oblitération sur des timbres des Romagnes. Nous le voyons plus tard, soit en 1861-63, sur des timbres sardes-italiens.



Quant aux cachets d'oblitération proprement dits, ceux que l'on rencontre le plus souvent, et qui ont été maintes fois contrefaits, sont les



losanges à 8 traits parallèles que voici. Ce cachet était gravé en cuivre jaune, et un grand nombre de bureaux en étaient pourvus. Les dimensions de ces griffes sont légèrement différentes, chaque cachet était gravé séparément.

Le bureau de *Comacchio* avait un oblitérant spécial, formé de petits losanges.

Pour ne pas continuer cette aride nomenclature, qui est d'ailleurs loin d'être complète, nous ne mentionnerons pas les différents cachets *AFFRANCATA*, employés surtout sur les lettres affranchies en numéraire, les cachets *ASSICURATA* pour les lettres chargées, etc.

Il nous resterait à parler des réimpressions privées, exécutées d'après le matériel disparu : mais M. Moens s'étant chargé de donner des éclaircissements sur ce point, nous lui passons volontiers la plume.

EMILIO DIENA.

RÉIMPRESSIONS.

C'est une justice à lui rendre, le gouvernement italien n'a jamais songé à faire la moindre réimpression d'aucun de ses anciens timbres. Pour les Romagnes, il y avait une raison sérieuse : l'état pitoyable dans lequel lui étaient revenus de Bologne les clichés qui lui avaient été expédiés à Turin, en mai 1862. Les reproductions que nous donnons plus loin, donneront une faible idée de leurs détériorations. Celles-ci se constatent principalement aux angles et aux filets du cadre, la matière employée à la confection de ces clichés étant de métal à caractères, c'est-à-dire un composé d'étain, de régule et de plomb, matières très malléables qui réclamaient des soins exceptionnels d'emballage dont il n'a pas été tenu compte.

En ne se préoccupant pas de réimpressions, le gouvernement italien ne s'inquiétait pas davantage des coins, planches et timbres qui lui étaient rentrés après leur mise hors d'usage. Cette indifférence inexplicable donna lieu à maints abus. Voyant qu'on faisait fi de toutes ces valeurs, des employés de poste se résignèrent à faire main basse sur les timbres qui disparurent insensiblement jusqu'au dernier, avec certains clichés et coins, sans que jamais on ne les inquiétât.

Au décès de l'un de ces employés, qui fut notre correspondant pendant bien des années, on trouva quantité de timbres tant de l'Italie que des provinces Napolitaines, de Parme, Modène, Sicile, Lombardie et des Romagnes. De ceux-ci il n'y avait ni plus ni moins que 3,100 exemplaires du 20 bajocchi sur les 6,000 qui en avaient été imprimés et cela après une

vente qui avait duré nombre d'années. Ce stock important de 20 baj. nous fait croire que l'employé avait raflé tout ce qu'il y avait de cette valeur, ce qui expliquerait pourquoi M. Melin'aurait rencontré aucun de ces timbres lorsqu'il acheta plus tard le stock des autres valeurs à Rome, où elles avaient été dirigées en 1871 ou 1872. Ce 20 baj. a donc fort peu été employé et est destiné à devenir une grande rareté.

Nous avons vu, que lorsqu'il fut question d'établir un musée postal à Rome, l'administration supérieure des postes sonna le ralliement pour faire rentrer toutes les curiosités postales italiennes. On ne trouva, à Turin, que 594 clichés des Romagnes, sur les 1,080 qui devaient exister. Y a-t-il eu vol des autres? Nous ne le croyons pas, mais voici ce qui a pu arriver.

Lors du transfert de la capitale à Florence, en 1860, on a dû, dans le grand déménagement national, envoyer certainement dans cette dernière ville les clichés qui se trouvaient à Turin. Il est donc probable qu'un commencement d'exécution avait été donné à leur envoi, lorsque l'administration des postes de Florence, débordée, demanda grâce à celle de Turin, en la priant de surseoir à toute expédition nouvelle, ce qui expliquerait comment les 1,056 clichés se trouvaient en 1894 réduits à 594, lesquels furent réclamés à Turin par l'administration générale de Rome et c'est ce qui expliquerait aussi pourquoi l'administration des postes de Florence put prendre la résolution de mettre à la fonte, lors du déménagement de la capitale à Rome, en 1871, tout ce qui l'encombrait ou tout ce qui était trouvé inutile de transporter : il y avait des cachets d'oblitération, des clichés des Romagnes et des Etats de l'Eglise, ceux-ci ayant probablement échoué à Florence, après l'entrée des troupes à Rome, le 20 septembre 1870. Usigli eut vent de la chose. Il prit immédiatement ses dispositions pour faire tomber dans ses filets tous les clichés des Etats de l'Eglise et une partie (?) de ceux des Romagnes et des cachets d'oblitération. Comment s'y prit-il? Nous l'ignorons, mais cela importe peu ici.

Il y avait encore en possession de l'administration des postes de Florence, d'autres gravures de timbres qui avaient dû lui être expédiées également de Turin et la preuve c'est que, lorsque le 16 février 1875 feu Usigli sollicitait de l'administration des postes de Florence

l'autorisation de pouvoir réimprimer les feuilles rappelant le papier spécial employé en 1820, non seulement cette autorisation lui fut accordée aussitôt (23 février), mais encore on lui prêta les types pour rendre son projet réalisable, ce qui lui permit de rouler si joyeusement les têtes de colonne de la timbrophilie, qui néanmoins gardèrent toujours précieusement dans leurs albums, comme de saintes reliques, les feuilles avec étoiles de toutes grandeurs. Les victimes, reconnaissantes, passèrent même à Usigli, sur sa demande, une attestation d'authenticité des dites enveloppes : on ne saurait être plus roublard.

Tout ceci prouve bien qu'un certain nombre de clichés, de différentes provenances, étaient en possession de l'administration des postes de Florence. A-t-elle donné suite à ses projets de mettre le tout à la fonte, c'est ce que nous n'avons pu savoir.

Il est certain que maître Usigli restitua les coins des enveloppes 1820 qui lui avaient été confiés, car ils se retrouvent plus tard (en 1890), du moins les 25 et 50 centesimi, dans la succession de l'employé des postes dont nous avons parlé et qui les avait mis en lieu sûr, probablement... pour ne plus donner à Usigli l'occasion d'en faire usage. Nous n'avons pu savoir combien de clichés des Romagnes Usigli reçut, mais il résulte des remarques, fort incomplètes malheureusement, que nous avons pu faire sur quelques épreuves imprimées par lui, qu'il avait certainement en sa possession, y compris les clichés que nous lui avons achetés et un 4 baj. cédé à titre gracieux, dans un rare élan de générosité, à M. G. de Pavie, les suivants :

7	clichés de 1	2 baj.
7	— —	1 —
6	— —	2 —
8	— —	3 —
10	— —	4 —
7	— —	5 —
9	— —	6 —
11	— —	8 —
6	— —	20 —

Soit 71 clichés.

Les épreuves obtenues par la plupart de ces clichés sont absolument inoffensives, tant par leur mauvaise impression que par leur couleur et la détérioration des lettres et chiffres. Elles

sont parfois tellement méconnaissables qu'on les prendrait pour de faux timbres. Les oblitérations dont elles sont souvent recouvertes, montrent toute la prévoyance d'Usigli qui, avec l'espoir de pouvoir réimprimer, n'avait pas dédaigné les cachets d'oblitération dont voulait se débarrasser la poste.

(A suivre.)

CHRONIQUE FISCALE.

ARGENTINE (République).

Dans notre n° 416 nous annonçons le changement de couleur du 2 pesos *Buenos-Ayres*, c'est de la République Argentine qu'il faut lire.



BUENOS-AYRES. — Nous reproduisons, d'après la *Rev. de la Soc. Fila. Arg.*, les types que nous n'avons pu donner antérieurement.



CÓRDOBA (*Province de*). — La même revue signale quelques timbres au type ci-contre qui auraient reçu la surcharge d'un chiffre pour leur donner une nouvelle valeur, savoir :

5	cent. nat. sur 2 c. fuerte, vert	surch. violette
5	— — — 4 —	bleu — —
10	— — — 4 —	— — — noire.

Puis les suivants, d'un même type gravé :

25	cent. fuerte, carmin
80	— — — bleu
3	pesos — —
5	— — — vert-olive.

Le 80 centimos a en bas une banderole avec chiffre de contrôle en noir.

TUCUMÁN (*Municipalité de*). — Emission de



1897 (?). Armes de la République dans un ovale ayant en dessous : *Municipalidad de Tucuman*; à la partie inférieure, la valeur sur banderole; à celle supérieure, dans les angles, un chiffre placé en biais.

Gravé par la C^{ie} Sud Américaine des billets de banque et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 12 :

50 centavos, bleu foncé

AUTRICHE.

Reçu de M. Doczkalick le décret suivant :

244

Ordonnance du ministère des finances
du 9 octobre 1897

concernant l'introduction de nouveaux timbres
fiscaux.

A partir du 1^{er} janvier 1898, de nouveaux timbres fiscaux avec désignation de la valeur en couronnes seront mis en circulation.

Ceux-ci seront fabriqués en 35 catégories, 20 pour les catégories *heller* et 15 pour les *couronnes*, en deux dimensions, sur papier mince, transparent.

Les timbres des catégories *couronne* auront 41 m/m de hauteur sur 31 de large; ceux de la catégorie *heller* 36 m/m de haut sur 27 m/m de largeur.

Les timbres ont une sous-impresion brun-violet et sont pourvus d'une bordure déchi-quetée et colorée répondant aux diverses catégories de valeurs. Ils contiennent, au milieu de la partie supérieure, un médaillon en forme de cercle avec à gauche le portrait de Sa Majesté apostolique Imp. et Roy., qui est encadrée de l'inscription :

K. K. OSTERREICHISCHE
STEMPEL MARKE

en couleur brun-violet sur fond blanc.

Le médaillon est entouré de fruits pendants; au-dessus du médaillon le montant de la valeur est en chiffres, au-dessous du médaillon, la désignation : KRONE, ou KRONEN, ou HELLER. Médaillon, fruits ornementaux et indication de la valeur sont exécutés en une même couleur.

Dans la partie inférieure, destinée à recevoir l'écriture, est disposé un cartouche exécuté en couleur gris-olive qui, au milieu, contient le

millésime de l'émission " 1898 ", en petit et des deux côtés, séparés de ceux-ci par un point, le montant de la valeur en grands chiffres blancs.

Sur les timbres des catégories *couronnes*, sont des deux côtés insérés de petits médaillons dans des fruits ornementaux, sur lesquels on peut voir le montant de la valeur en chiffres, de la couleur de l'ornementation en fruits, sur fond blanc.

Ceux-ci se différencient du reste des timbres *heller* autant par la désignation de la valeur que par l'exécution en plus grande dimension des parties que nous avons décrites.

Les catégories séparées se différencient entre elles par la désignation de la valeur et par la combinaison des couleurs de la bordure et de la gravure du timbre.

Ces combinaisons sont les suivantes :

Timbres fiscaux	Couleurs de	
	la bordure	de la gravure du timbre
à 1 krone,	bleu	
2 —	violet-rouge	bleu
3 —	vert	
4 —	brun	bleu
5 —	gris-vert	
6 —	bleu	violet-rouge
7 —	violet-rouge	
8 —	vert	violet-rouge
10 —	brun	
12 —	gris-vert	vert
15 —	bleu	
20 —	violet-rouge	vert
30 —	vert	
40 —	brun	bleu
50 —	gris-vert	
1 heller,	bleu	bleu
2 —	violet-rouge	
4 —	vert	bleu
6 —	brun	
8 —	gris-vert	violet-rouge
10 —	bleu	
14 —	violet-rouge	violet-rouge
20 —	vert	
24 —	brun	vert
25 —	gris-vert	
26 —	bleu	vert
30 —	violet-rouge	
38 —	vert	vert
40 —	brun	
50 —	gris-vert	

60 heller,	bleu	} gris-vert
64 —	violet-rouge	
72 —	vert	
80 —	brun	
88 —	gris-vert	

Pour les timbres fiscaux de journaux, de calendriers et d'effets, et des autres valeurs fiscales, il n'y a pas provisoirement de changement.

VILINSKI, m. p.

BRÉSIL.



Nous recevons par l'entremise de M. Roussin trois bandes de tabac dont voici le fac-simile du 2 reis. Celle à 10 reis, a un dessin analogue, c'est-à-dire : *Reis 10 reis* au centre d'un ovale large, ayant : *E. U. do Brazil*, en haut; *imposto do fumo* en bas; rosaces de chaque côté et fond de la bande guilloché.

Un 50 reis a au centre d'un rectangle la croix du Sud (cinq étoiles) dans un petit cercle entouré d'étoiles; au-dessus : *E. U. do Brazil* — *Imposto — do fumo*; en bas : *Reis 50 reis*; de chaque côté formant le fond de la bande, des branches de tabac et l'inscription *Imposto do Fumo*.

Impression noire sur papier de couleur :

2 reis, noir sur blanc	70 × 8 m/m
10 — — — jaune	235 × 8 —
50 — — — chamois	270 × 20 —

Un autre correspondant nous envoie un nouveau type de l'impôt sur les tabacs, que nous reproduisons ici. Dans un cercle est l'effigie de la Liberté : tête de femme coiffée du bonnet phrygien : en haut, sur un cartouche horizontal : *E. U. do Brazil* — *Imposto*; en bas : *do fumo* et le chiffre de la valeur entre le mot *Reis* répété de chaque côté.



Ces timbres ne sont pas gommés; ils sont piqués 11 1 2 ou ne le sont pas du tout :

10 reis, violet	non dentelé
20 — vert	—
100 — outremer	—
10 — violet	piqué 11 1/2
20 — vert	—
100 — outremer	—

Du type ci-contre, il y aurait, outre les 10, 50 et 100 reis, un 20 reis, vert-émeraude.

20 reis, vert-émeraude.



PARAHYBA (*État de*). — Tête de femme à droite dans un cercle guilloché; au-dessus : *Estado da Parahyba*; en dessous : *Vinte reis* — 20.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1 2. 20 reis, rouge, fond jaune.

PERNAMBUCO (*État de*). — Du type signalé en décembre 1896, nous avons annoncé un 50 reis; aujourd'hui il nous arrive un 200 reis avec chiffre de la valeur imprimé en carmin : 200 reis, gris-lilas et rouge, piqué 11 1/2.



CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le document suivant est publié par le *M. J.* :

Avis du gouvernement.

N° 475 — 1897.

Trésorerie. — Cape-Town, 3 Juin 1897.

Timbres fiscaux adhésifs.

Par la présente il est donné avis, pour information générale qu'à partir du 1^{er} juillet 1897, les timbres fiscaux adhésifs ne seront vendus qu'à tous les bureaux de " Money Order " de la Colonie et qu'après le 30 juin 1897, les timbres fiscaux adhésifs cesseront d'être vendus aux

bureaux des différents commissaires civils et magistrats résidents.

L'oblitération des timbres fiscaux adhésifs, comme il est prévu par la loi, ne sera pas modifiée.

Par ordre :

Signé : H.-M.-H. ORPEN,
Trésorier assistant.

DIÉGO SUAREZ.

Nous venons de voir une feuille entière du type *octroi* de dimension affiche et dont il n'a été renseigné que deux valeurs. Cette feuille en contient trois, réparties comme suit :

5 cent.	5 cent.	50 c.	1 fr.
5 —	5 —	50 —	1 fr.

L'impression est noire sur papier jaunâtre et également sur papier blanc plus épais.

A été lithographié par F. Torrontroy, à Diégo Suarez.

EGYPTE.

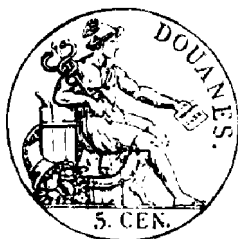


Nous avons reçu de la 1^{re} émission, *Salt Department*, les timbres 500 mill. et 1 livre surchargés : 50 et 100 millièmes comme le fac-simile. La surcharge est noire :

50 mill. sur 500 mill.	jaune, surch. noire.
100 — —	1 livre rouge, — —

Le 200 millièmes, type actuel de MM. De La Rue et C^{ie}, n'est pas jaune et violet, mais jaune et brun, contrairement à ce qu'on nous a fait dire.

FRANCE.



En reproduisant le type des timbres de *Douane* dont nous parlions le mois dernier, rectifions une erreur typographique. Ce n'est pas 3, mais 5 centimes qu'il faut lire.

INDO CHINE.

M. Roussin a reçu avec la surcharge 10 — cents — greffe comme le 5 que nous signalions n° de septembre :

10 cents de piastre sur 10 c. noir sur violet.
surch. noire

PARAGUAY.

L'*Ami des Timbres* a reçu de la série *Impues'o para la instruccion primaria*, type reproduit n° 410 :

2 centavos,	bleu
5 —	vert

PÉRAK.

Le timbre fiscal de Malacca a été vu par l'*Ami* avec la surcharge : *Perak* sur l'effigie et renversée sur la valeur :

3 cents, lilas. surch. bleue et noire

RUSSIE.

REVEL (*Gouvernement d'Esthonie*). — Reçu de

M. Roussin le timbre aux armoiries ci-contre ayant une inscription en caractères russes qui se lit : *Sborre na Soderjanie Politziiv coupalnik miestak Esthliansk Goub*, c'est-à-dire : Recette pour l'entretien de la police, dans les endroits des bains du gouvernement d'Esthonie.



L'impression est en couleur sur papier blanc à fond pointillé ; piqure 13 :

50 kopecks, bleu foncé

URUGUAY.

Nous avons vu un timbre d'effet ayant : 2^o *Trimestre* en haut et 1897-98 en bas :

5 centesimos, jaune

VIENT DE PARAÎTRE :

Héligoland et ses Timbres

PAR

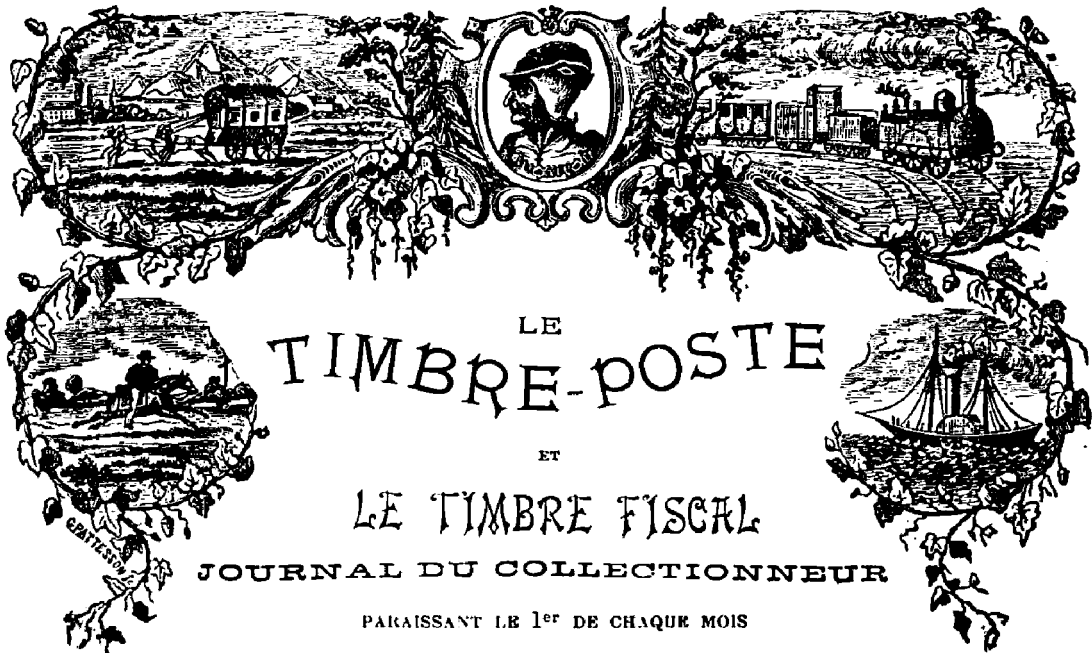
J.-B. MOENS

Etude suivie du Catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes, cartes).

Joli volume in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur beau papier velin aux couleurs d'Héligoland.

Prix franco : 5 francs.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.



TOUT ABONNEMENT est pour une année et date du 1^{er} Janvier.
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir au plus tôt et joindre à leur demande le montant, soit 6 fr. en timbres-poste neufs ou mandat poste.

le 4 p. et 50,000 pour le 6 p. Après les fêtes d'inauguration, planches et timbres non vendus seront détruits.

Il ne sera pas vendu plus de 500 timbres de chaque sorte à une même personne, mais il sera facile de renouveler la consommation....

CHRONIQUE POSTALE

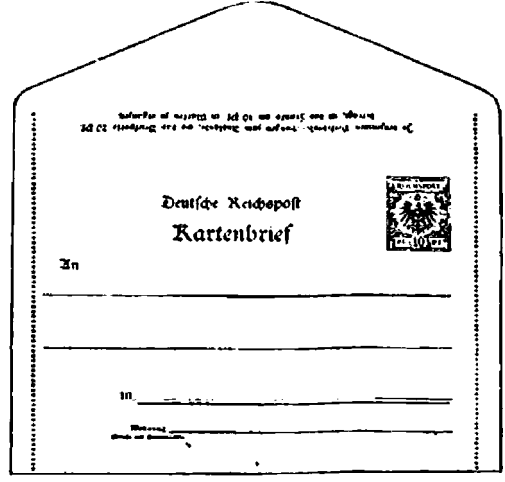
AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} Brit. de l').

Nous apprenons qu'à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Capetown à Buluwayo, il doit avoir été émis deux timbres commémoratifs représentant une carte partielle de l'Afrique, les armes de la Grande-Bretagne et de la C^{ie} exploitante, aux angles; locomotive dans le haut et pour inscription : *Rhodesia* — 4 nov. — 1897 — *Postage*, et la valeur :

- 4 pence, orange et noir
- 6 — bleu foncé et noir

Le tirage a été fixé à 25,000 exemplaires pour

ALLEMAGNE (Empire).



Voici la carte-lettre annoncée par nous le mois dernier et son acte de naissance :

Disposition du Secrétaire d'Etat des Postes Impériales.

N° 82. *Introduction des cartes-lettres.*

Berlin 10 Octobre 1897.

A partir du 1^{er} novembre, des cartes-lettres avec timbre y imprimé, à 10 pfennig, seront introduites et vendues dans les établissements de transit postal de l'Empire Allemand.

Pour les cartes-lettres les prescriptions stipulées pour les lettres seront appliquées.

La première livraison escomptée pour un mois sera expédiée aux bureaux de transit par la caisse supérieure des postes, sans commande.

Les fonctionnaires auront à pourvoir les agents des postes, les bureaux auxiliaires, les établissements des ventes officielles et le personnel de la remise des lettres, des quantités dont ils auront besoin.

La livraison ultérieure doit être commandée spécialement et cela par la caisse supérieure des postes, près l'imprimerie impériale, en quantité d'au moins 1000 exemplaires et par les bureaux de transit, près la caisse impériale des postes, en quantité d'au moins 100 exemplaires.

Les cartes-lettres de nature privée sont permises. L'imprimerie impériale entreprend pour des particuliers le timbrage de ces cartes avec le timbre-poste, moyennant les conditions en vigueur pour le timbrage des cartes postales (section V., I. S. 120). Les cartes-lettres à timbrer doivent être envoyées à l'imprimerie impériale, non pléées.

ARGENTINE (Répub.).

La bande actuelle existerait avec la faute : *Repubilca.*

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Du type reproduit, n° 412, du *Cycle Express Company*, nous avons vu :

1 shilling, bleu foncé, piqué

AUTRICHE.

Nouvelle très-grave. La carte à 5 + 5 Kr. a été vue avec la faute : *Réserré* au lieu de *Réservé*.

5 + 5 Kreuzer, rose et noir

BAVIÈRE.



De même que pour l'Allemagne (Empire) ce pays a émis le 1^{er} novembre dernier une carte-lettre avec armes à gauche et le timbre, dont voici le facsimile :

10 pfennig, carmin sur gris ondulé vertic.

CANADA.

Le *Am. J. of Phil.* publie le document suivant qui promet encore de beaux jours à la timbrophilie :

Circulaire au Directeur des Postes.

Nouvelle émission de timbres-poste, etc.

Le Directeur général des Postes a pris des arrangements pour une nouvelle émission de timbres-poste, cartes-lettres, enveloppes timbrées, cartes postales et bandes. Ceux-ci seront fournis aux Directeurs des postes de la manière ordinaire.

Les Directeurs des postes cependant ne sont pas autorisés à vendre les timbres d'aucune dénomination de la nouvelle émission jusqu'à ce qu'on ait disposé des timbres de la dénomination correspondante. Les fournitures par la section des timbres seront réglées par le même principe, c'est-à-dire qu'aucun timbre de l'émission proposée ne sera envoyé avant que le correspondant de l'émission actuelle n'ait été épuisé.

Pour se conformer aux règlements de l'Union postale internationale, la couleur du nouveau timbre 1 cent. sera verte et celle de 5 cent. bleu foncé.

R. M. COULTER.

Directeur général des postes, Député.

Administration des postes du Canada.

Ottawa, 25 Octobre 1897.

Le nouveau type sera à l'effigie de la reine Victoria, comme elle a paru au couronnement, sauf qu'une petite couronne sera substituée à celle ordinaire. (*M. J.*)

CHINE.

Il faut croire qu'on est satisfait de la vente, car le 2 candar. de l'émission précédente étant devenu impropre au tirage, a vu son type refait et non retouché, comme il a été dit, pour être surchargé ensuite! Ce nouveau timbre est reconnaissable au chiffre 2 qui remplit presque complètement l'angle gauche inférieur et les lettres C^a de dimension plus grande; également les caractères chinois des angles supérieurs; quant aux autres différences, elles sont

moins marquantes :

2 cents sur 2 cand., vert, surch. noire

Voici les timbres dont nous avons parlé le mois passé. Ils ont paru le 1^{er} octobre dernier.





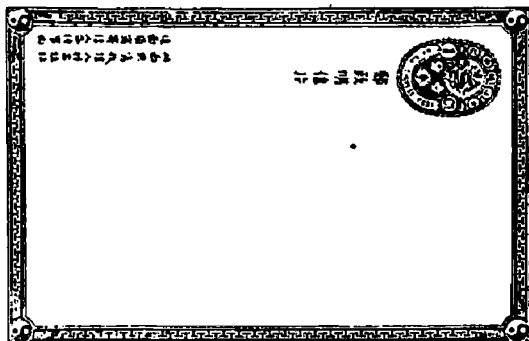
Nous avons à ajouter trois valeurs qui n'ont pas été signalées ici et qui sont d'un même type, celui du 1 dollar que nous reproduisons en même temps :



- 1 dollar, carmin et rose
- 2 dollars, orange et jaune
- 5 - vert-jaune et rose

Ces dernières valeurs ont été émises pour couvrir probablement les frais de gravure et tirage de cette émission.

A la même date a paru une carte postale au fac-simile ci-contre, imprimée en carmin :



congo (État indép. du).

Divers journaux ayant annoncé que le 25 centimes était retiré de cours, nous nous sommes

rendu dans les bureaux du Congo, où l'on nous a appris qu'il n'en était rien, mais on nous a dit que les timbres à 3 fr. 50 pour les colis postaux n'existaient plus et qu'il n'en serait plus émis.

CUBA.



M. Galvez Jimenez nous adresse obligeamment le type adopté pour Cuba et les autres colonies espagnoles. La nouvelle série paraîtra le 1^{er} janvier prochain, suivant la

Gaceta de Madrid du 12 octobre dernier : elle était du reste prévue et annoncée ici en 1896. Le bébé étant devenu un grand garçon, il était de toute nécessité de nous le faire connaître avec "son toupet qui frisotte." Nous devons avouer cependant que ce type (nous parlons du timbre) ne nous plaît nullement et qu'il n'est pas heureux : On voit bien que ce n'est pas M. E. Julia qui en est l'auteur.

Les inscriptions *Correos telegrafos* dénoncent l'abandon de timbres spéciaux pour l'affranchissement des télégrammes, les nouveaux timbres étant destinés aux deux usages de la poste et du télégraphe. Le cartouche supérieur indique l'origine du timbre, les millésimes, 1898-1899 le temps qu'il restera en usage.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

1	millesima de peso,	brun clair
2	—	—
3	—	—
4	—	—
5	—	—
1	centavo	violet foncé
2	centavos	vert-bleu
3	—	noir-bleu
4	—	orange
5	—	rose
6	—	bleu
8	—	châtain foncé
10	—	vermillon
15	—	vert-olive
20	—	carmin
40	—	violet
60	—	noir
80	—	chocolat
1	peso,	vert clair
2	pesos,	bleu-noir

Il y a aussi des cartes postales, probablement au même type de timbre, des valeurs de 5 milésimas, 1, 2 et 3 centavos et les mêmes avec réponse.

ÉQUATEUR.

Un journal parisien annonce l'émission de deux enveloppes au type des timbres en cours. Ne sont-ce pas plutôt des cartes-postales? :

2 centavos, jaune
3 — bleu

Nous recevons de notre correspondant de Quito des timbres 1895 aux armoiries, qu'il vient de découvrir avec la surcharge : 1897-1898 en petits chiffres gras de 2 1/4 m/m de haut :

20 centavos, orange, surch. noire

ERITREA.

Un de nos confrères est parti trop tôt pour annoncer l'émission des 1 et 2 centesimi aux nouveaux types, avec la surcharge *Eritrea*. Il paraît que ces timbres n'ont pas encore paru.

FERNANDO PO.

C'est maintenant le 6 centimos violet qui, au dire du *Madrid Filatelico*, devient 5 centimos, par la surcharge ovale connue pour avoir été employée antérieurement en pareille circonstance :

5 cent. sur 6 c., violet, surch. noire (?)

FINLANDE.

Emprunté au *M. J.* cette nouvelle qu'il aurait été vu sur lettre du 8 octobre 1892, un 10 p. noir sur chamois avec le papier côtelé :

10 penni, noir sur chamois côtelé

GAMBIE.

Suivant le *D. B. Z.*, le 1 shilling aurait aujourd'hui sa couleur modifiée en lilas pâle :

1 shilling, lilas pâle



GRANDE COMORE.

Nous reproduisons le timbre que nous signalions le mois dernier.

GRÈCE.

L'*Étoile belge* annonce qu'un vol important de timbres a été commis à Athènes. On s'est introduit la nuit dans le local de la Direction générale des postes et on y a enlevé pour 300,000 francs de timbres *annulés*, parmi lesquels des timbres " très recherchés, des jeux olympiques. " L'*Étoile belge* conseille aux philatélistes d'ouvrir l'œil. Pourquoi? Le vol consiste en timbres qui se trouvaient sur les souches des lettres de voiture que conservait précieusement l'administration, vol qui n'a donc aucune conséquence pour ses finances.

Les nouveaux timbres grecs sont attendus, nous dit-on. Ils ont été renseignés au *Timbre-Poste* de janvier 1896.

HAÏTI.

On nous a fait voir le 1 cent, bleu, non dentelé verticalement :

1 cent, bleu

HONGKONG.

La circulaire de M. Alfred Smith, annonce, dit-on, que le 1 dollar a été falsifié en surchargeant le 10 c. de même valeur. On a donc retiré de cours tous les 1 dollar, surchargeant provisoirement le timbre fiscal 2 dollars qui devient *one dollar* avec une barre sur la valeur primitive; il y a en plus des inscriptions chinoises. Une nouvelle fourniture de 1 dollar a été commandée :

1 dollar s/ 2 dollars vert bronze, surch. noire

ITALIE.

La carte avec réponse 7 1/2 -| 7 1/2 a paru avec le nouveau type ovale des timbres :

7 1/2 -| 7 1/2 centesimi, carmin

JAPON.

Le 1 sen est actuellement vert-olive au lieu de vert :

1 sen, vert-olive

MACAO.

Nouvelle valeur que signale le *M. J.* de l'émission 1895 surchargée :

2 annas, sur 10 reis, vert, surch. noire

MEXIQUE.

Nous parlions le mois passé de la série des timbres actuels imprimés uniformément en noir. Voici ce qu'on nous rapporte à ce sujet :

" Il a été imprimé, par ordre du gouvernement, 800 de ces séries dans le but d'être agréable aux collectionneurs. On peut les obtenir au bureau de l'administration générale, à Mexico, au prix de 2 à 3 pesos la série. J'en ai acheté moi-même, plusieurs séries dans ces conditions, en février dernier. "

Dans le but d'être agréable aux collectionneurs.... N'est-ce pas plutôt dans le but de rançonner les collectionneurs?

Le *Am. Journ. of Ph.* annonce des timbres

actuels avec le nouveau filagramme *RM* et le piquage 12 :

20 centavos, brun-lilas
1 peso brun.

Nous empruntons à un confrère parisien cette nouvelle qu'il vient de paraître des cartes avec réponse, au type en cours, savoir :

2 + 2 cent, rose, inscriptions bleues sur blanc
3 + 3 brun, — vert-bleu —

Notre confrère ajoute que ce sont les premières cartes doubles émises par ce pays. Et les cartes de janvier 1886 pour l'intérieur et pour l'extérieur ?

MONTENEGRO.

Le *L. Ph.* a reçu la bande 3 novtch., vert, de format : 335 X 53 m. m., imprimée en feuille et partagée par perforation 10 1/2 :

3 novtch, vert sur jaune vergé, piqué 10 1/2

MOZAMBIQUE.

L'*I. B. J.* a reçu le 300 reis, surchargé 50 reis, en noir :

50 reis sur 300 reis, bleu foncé s/saumon, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le décret ci-après que nous trouvons dans l'*Austr. Ph.* prévoit certaines émissions qui n'ont pas encore eu lieu :

Département du télégraphe électrique et de la Poste.

Direction générale des Postes.

Sydney, le 12 août 1897.

Son Excellence le Gouverneur, sur l'avis du Conseil Exécutif, d'accord avec les prescriptions de la Section 7 de l'Acte d'amendement aux actes postaux de 1893, a bien voulu approuver l'émission en substitution de ceux maintenant en cours, de cartes postales, 1 d. (simple), et 1 + 1 d. (réponse), enveloppes timbrées 1 d., bandes 1 d. et enveloppes timbrées 2 d. portant des timbres de valeur semblable au dessin récemment émis en commémoration du règne de Sa Majesté.

JOSEPH COOK.

NYASSA (C^{ie} de).

Les timbres que nous signalions en 1894 avaient dû être retirés de cours par la C^{ie} qui les avait émis, sans autorisation. Cette C^{ie} a enfin obtenu gain de cause, si nous en croyons le document que publie le *D. B. Z.*

Direction générale des possessions d'Outremer.

2^e Section. — 2^e Division.

M^r référant à la communication de la Compagnie Nyassa et devant l'impossibilité de se procurer avec la célérité voulue les matrices nécessaires à la confection des timbres-poste et fiscaux qui leur sont utiles, ainsi que d'autres valeurs postales pour l'usage dans les territoires en Afrique qui se trouvent sous son administration, Sa Majesté le Roi, approuve par l'intermédiaire du

Ministère de la Marine et des Colonies et après que le Ministre des Finances et les sections respectives de la Division générale des possessions d'Outremer aient été entendus, que la Compagnie ainsi dénommée emploie, comme mesure provisoire, les timbres-poste et fiscaux, ainsi que les autres valeurs postales actuellement en usage dans la province de Mozambique, pourvus de la surcharge *Nyassa*. Les demandes à cet effet doivent être faites selon les prescriptions qui sont en vigueur, pour les demandes semblables de la part des districts des provinces d'Outremer.

Donné à la Cour, le 27 octobre 1897.

HENRIQUE DE BANOS GOMES.

Conclusion : Avalanche de surcharges et aussi variées que possible.

PHILIPPINES.



Le type de Cuba pour 1898-1899 a été réservé également aux Philippines : égalité pour tous. Il n'y aura donc plus de timbres télégraphes. Les valeurs et couleurs des timbres sont celles de Cuba, ainsi que pour les cartes. (*Voir Cuba.*)

PORTO-RICO.

Le type de Cuba et Philippines pour 1898-1899 est le même pour Porto-Rico avec simple changement dans le cartouche supérieur. Les valeurs et couleurs sont celles de Cuba.



(*Voir Cuba.*) Il y a aussi des cartes postales.

RUSSIE.

Emprunté au *M. J.*, ce qui suit :

KADNIKOFF (*Wologda*). — Du type actuel il existe un timbre de 1 kop. où la valeur, dans les angles et au bas, sont en bleu ; les inscriptions et coins festonnés et le fond de la partie supérieure sont rouges, le reste vert :

1 kop. rouge, vert et bleu, piqué 11 1/2

OUSTYSOISK (*Wologda*). — Le timbre 2 k. 1895 a paru avec les nuages et le fond de la portion extérieure en vert au lieu de bleu :

2 kop, brun, rouge et vert, piqué 11 1/2

TORMA (*Wologda*). — Le 3 kop. en cours a la couleur jaune supprimée : les inscriptions du haut et du bas sont en blanc sur fond rouge :

3 kop., vert émeraude, piqué 11 1/2

TSCHERDINA (*Perm*). — Le 1 kopeck est

depuis octobre dernier imprimé en jaune orange. Son type est refait dans les dimensions : 20 1/2 sur 28 m/m. Il y a trois variétés placées horizontalement montrant les chiffres de côté placés plus haut ou plus bas, dans le cercle :

1 kop., jaune-orange, piqué 11 1/2. (3 var.)

WALKI (*Charkoff*). — Le 1 kop. a la couleur changée et en même temps nous arrive un 2 kop. :

1 kop., rose, piqué 11 1/2
2 — bleu, —

ZADONSK (*Woronéje*). — Le 1 kop. signalé il y a peu de temps comme non dentelé, arrive piqué 11 1/2 :

1 kop., vermillon

SAINT-VINCENT.

Un 3 pence a paru le 6 octobre dernier, dit le *Ph. R.* Le timbre est de 1 penny imprimé en lilas avec surcharge et sert à l'affranchissement des taxes vers Grenade et St^e-Lucie :

3 pence sur 1 p., lilas, surch. noire

SHANGHAI.

Les timbres de la municipalité ont été remplacés par les timbres chinois, depuis le 1^{er} octobre dernier.

SOMALIS (Côte des).

Les possessions d'Oboek et Djibouti ayant été réunies, nous avons aujourd'hui, au type des colonies, avec le nom du pays : *Côte française des Somalis*, tous les timbres, cartes, etc., qui y étaient employés, savoir :

<i>Timbres-postes</i> :	1 centime,	noir sur bleu et rouge
—	2	— brun — bleu
—	4	— brun violet s'bleu —
—	5	— vert — rouge
—	10	— noir sur lilas et bleu
—	15	— bleu — rouge
—	20	— bistre — vert et bleu
—	25	— noir — rose et rouge
—	30	— brun — bleu
—	40	— vermillon —
—	50	— carmin —
—	75	— noir sur orange et rouge
—	1 franc,	vert —

Enveloppes : 5 centimes, vert

—	15	— bleu (3 formats)
—	25	— noir sur rose (3 formats)
<i>Cartes-postales</i> :	10	— noir — vert
—	10 + 10	— — bleu

Cartes-lettres : 15 — — — gris
— 25 — — — rose

Bandes : 10 (?) — — — vert gris

Ce renseignement nous le prenons dans le *Ned. T.*



TERRE-NEUVE.

Le 1 cent. étant épuisé, a été remplacé par le 3 cents 1890, surchargé : *One cent.* (*Am. J. of Ph.*)

1 cent sur 3 c., ardoise, surch. noire

TIMOR.

Le *M. J.* a reçu de la série 1895, surchargée : 2 avos sur 10 reits, vert, surch. noire

TONGA.

Signalé par le *Austr. Ph.* le 1 1/2 sur 2 d. avec surcharge : *half penny* :

1/2 sur 1 1/2 p., sur 2 d. violet, rouge et noir sur bleu

TUNIS.

On nous a montré deux valeurs de la 1^{re} émission qui appartiennent certainement à un tirage récent. Le fond est ligné horizontalement de la couleur du timbre :

1 centime, noir sur bleu pâle, ligné
5 centimes, vert — verdâtre —

UGANDA.

Timbres à ajouter à ceux qui ont été signalés et que nous trouvons au *M. J.* :

1895. *Lettres U G. et chiffres*

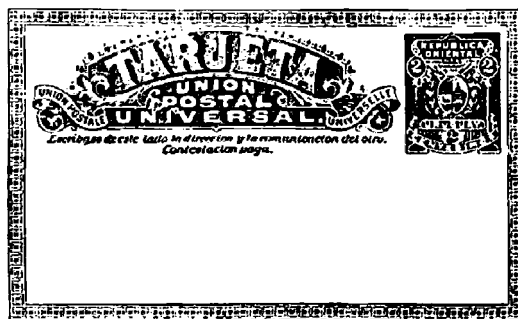
25, 35 (cowries) noir

5, 15, 25 — violet

1896 avec *V. 96. R.* et le nom

30, 40, 60 (cowries) violet

URUGUAY.



Nous avons pu obtenir enfin la carte avec réponse qui n'a pas été reproduite le mois passé. Et voici le décret d'émission de tout ce qui a été décrit :

Direction générale des postes et télégraphes.

Par ordre de la Direction générale, le public est averti qu'à partir de cette date il a été pris la résolution suivante :

Cette Direction désirant s'associer aux fêtes qui seront célébrées à l'occasion de la cessation de la guerre civile qui, jusqu'en ces derniers temps, a divisé la République et considérant : 1° que l'unique manière qui convienne pour prendre part à ces fêtes, étant donné la nature de l'institution, est l'émission de valeurs postales qui contiendront une inscription faisant allusion à cet événement;

2° Que c'est à la fois un moyen de perpétuer la célébration du pacte qui est venu rétablir l'union entre tous les orientaux.

La Direction générale, dûment autorisée par le Gouvernement supérieur, a résolu :

1° Qu'il sera procédé, par l'inspecteur don Edouard Larrobla et par le secrétaire de cette direction générale à l'inutilisation des timbres qui seront indiqués dans l'article 2 en imprimant la surcharge suivante : *Paz-1897* accompagnée d'un rameau d'olivier;

2° Que les timbres en question seront mis en circulation uniquement les 26, 27 et 28 du mois courant en cette administration centrale et en les succursales terrestres et maritimes, en la proportion et dans les quantités suivantes :

150,000	de	1	centesimo	(type en usage actuellement);
100,000	—	2	centesimos	— — —);
200,000	—	5	—	{ — — —);
50,000	—	10	—	(type à émettre le 26 du mois courant);

3° Que passé les trois jours indiqués, seront considérés nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement les timbres préindiqués;

4° Que la commission nommée pour fiscaliser l'impression dont on a déjà parlé, procédera à l'inutilisation de la plume au moyen de laquelle elle s'effectue;

5° Que par la 3° division il sera pourvu des valeurs auparavant énumérées aux bureaux indiqués à l'article 2;

6° On fera connaître la présente à ceux que la chose concerne, elle sera insérée dans les archives et dans les livres.

(Signé) A. PAN.

Montevideo, 23 septembre 1897.

VICTORIA.

Le 9 octobre dernier a été émis une nouvelle valeur de timbre-poste, au type ci-contre, représentant la jeune et adolescente Victoria à gauche dans un ovale perlé, avec valeur de chaque côté, dans un petit rectangle; à la partie supérieure, sur une banderole : *Victoria*; à celle inférieure, sur un cartouche horizontal : la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigrame V et couronne, piqué 12 1, 2 :

1 1/2 penny, vert-jaune

WURTENBERG.

Le 1^{er} novembre a paru, comme en Allemagne et en Bavière, une carte-lettre ayant le papier

blanc, mais avec intérieur bleu et rouge. La fermeture s'effectue à l'aide d'une patte gommée, toujours comme les cartes-lettres des pays que nous venons de nommer :

10 pfennig, carmin

L'introduction de ces cartes est ainsi annoncée :

A partir du 1^{er} novembre de cette année doivent être prêts pour la vente, dans tous les établissements des postes du pays, des cartes-lettres avec le timbre 10 pf. au prix de 10 pf. par exemplaire.

Les prescriptions imposées pour les lettres sont applicables aux cartes-lettres.

Les cartes-lettres fabriquées par des particuliers doivent, comme jusqu'ici, être également pourvues d'un timbre de valeur postale, à l'imprimerie et à l'administration des imprimés des bureaux de service, moyennant une redevance de 1 M. 75 pf. par 1000 exemplaires ou tout nombre additionnel et sous les autres conditions à demander aux bureaux de postes. Les cartes-lettres qui doivent être pourvues de la valeur postale seront remises aux bureaux des postes, non pliées.

Le 23 octobre 1897.

MITTNACHT.

La carte de service 5 pf., paraît avec la suppression des mots : *Wohnung (Strasse und Hausnummer.)*

5 pfennig, vert

ZANZIBAR.



Les timbres-taxe ayant reçu la surcharge : *Zanzibar*, nous en donnons ici le fac-simile d'après une communication qui nous est faite par M. Forbin :

1/2	anna sur	5	centimes,	bleu,	surch.	carmin
1	— —	10	—	bistre,	—	—
1 1/2	— —	15	—	vert,	—	?)
3	annas —	30	—	carmin	—	noire
5	— —	50	—	lilas	—	—

Le premier timbre-poste.

Un de nos correspondants nous envoie une découpe de journal, en langue allemande, ainsi conçue :

La *Paris* assure avoir reçu un document qui pourrait causer un certain émoi dans le monde philatéliste. Il s'agit du timbre provenant du graveur *Andrieu*, mort en 1819, qui se trouve sur l'adresse suivante : " 8 Brumaire, an XII, E. Bruir, conseiller d'Etat, amiral de la flotte nationale. " Le timbre représente une tête de Minerve et porte sur ses coins : un hibou, un coq, une balance, symbole de la justice, un miroir entouré d'un serpent. Après avoir examiné ce singulier document, on serait obligé de reconnaître M. Andrieu comme l'inventeur du timbre-poste.

Nous avons tenu à reproduire cet article, quoiqu'il ne nous inspire aucune confiance.

Société pour la suppression des timbres spéculatifs.

Cette société donne enfin signe de vie. Elle met à l'index les timbres suivants :

1° **Canada.** La série commémorative contenant des valeurs inutiles et certaines valeurs qui n'ont pas été délivrées au public.

2° **Terre Neuve.** Emission Cabot. Complètement inutile et ne remplaçant pas l'émission régulière.

3° **Nouvelle Galles du Sud.** Timbres d'hôpital. Sans valeur pour l'usage postal et n'étant émis que pour pousser les collectionneurs à les acheter à prix élevés.

4° **Victoria.** Timbres d'hôpital. Même remarque pour la Nouvelle Galles du Sud.

5° **Iles Leeward.** Surchargé Centenaire. Emission temporaire n'ayant pas de raison d'être. Les timbres ont été offerts aux amateurs à qui on déclare officiellement que le coin a été détruit.

6° **Maurice.** Emission jubilaire proposée. Les collectionneurs sont tenus à la plus grande réserve jusqu'à ce qu'il ait été établi que l'émission est permanente ou de nature commémorative simplement.

7° **Uruguay.** Emission " Paz. " Emis pendant 3 jours pour remédier à une nécessité postale.

8° **Afrique méridionale Britannique.** Il a été annoncé qu'un timbre avait été fait pour commémorer l'achèvement d'un chemin de fer. Le Comité déclare que les fonctionnaires de la Compagnie à Londres ont donné leur assurance qu'une émission semblable n'a pas été sanctionnée.

9° **Grèce.** Les timbres faux olympiques ayant été émis régulièrement, les objections contenues dans une précédente circulaire ne s'appliquent pas à eux.

Par ordre du Comité :

HUBERT R. OLDFALD,
Secrétaire et Trésorier.

Les timbres des Romagnes.

(Suite et fin. — Voir n° 419.)

Tels qu'ils étaient, ces clichés étaient inutilisables. On essaya d'en faire des galvanos, dont nous avons vu une série non montée des neuf valeurs, reproductions fidèles des originaux avec tous leurs défauts.

Ne pouvant employer les clichés, pour en faire des réimpressions, Usigli se résigne à exécuter des tirages *d'essais* et voici comment il s'y prend :



Disposant les neuf valeurs sur trois rangées, à la feuille, il encadre chacun de ces timbres de sept filets, espérant ainsi dissimuler toutes les défauts. Et pour leur donner un cachet

d'authenticité, il ajoute, au-dessus de chaque épreuve, le mot : *Saggio*.

Les 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 20 bajocchi ont donc été imprimés :

- A. *En couleur sur papier blanc.*
Rose, olive, bleu, jaune.
- B. *En noir sur papier de couleur.*
Rose, jaune, roux, vert.

La fortune cherchée n'étant pas venue avec ces épreuves, on se décide à vendre les clichés, et en janvier 1888, sur la proposition de M. G. C. Bonasi, nous les achetions à ce dernier. Voici du reste l'attestation que nous lui avons réclamée depuis :

" Milan, 8^{to} 1896.

" Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

" Les clichés des Romagnes que je vous ai vendus jadis sont authentiques et originaux. Je les ai eus de Monsieur Usigli, qui à son tour les a reçus de la Direction générale des postes.

" Il en a fait des réimpressions, très mal réussies, à cause que les clichés étaient fatigués. Inclus les échantillons de timbres que je possède. Vous pouvez voir les mêmes clichés à Rome, au Ministère des postes.

" Recevez, etc.

G. C. BONASI "

Nous avons écrit immédiatement à Rome et nous avons reçu, sur notre demande, du Ministère des postes, en date du 2 décembre 1896, une épreuve de chacune des valeurs que nous reproduisons ici :

Clichés en possession du Musée postal à Rome.



En comparant ces reproductions qui ont été également exposées à Milan en 1894 par la Direction générale des postes, avec celles originales (voir page 21) il est facile de s'assurer que les différences que l'on peut constater sont dues uniquement aux détériorations que ces clichés ont subi dans le transport de Bologne à Turin et de Turin à Rome. Nous relevons les particularités suivantes :

- 1/2 baj. Chiffre 1 et B de *Bai* détériorés, ainsi que le cadre ;
- 1 baj. M et N de *Romagne* sont abîmés ; le cadre montre aussi quelques petites détériorations ;
- 2 baj. Les filets extérieurs ont été endommagés ;
- 3 baj. Est sorti à peu près intact du voyage qu'il a fait ;
- 4 baj. Quelques petits désagréments, tant aux filets intérieurs qu'extérieurs ; en plus, des lettres de *Romagne* abîmées ;
- 5 baj. Le cadre extérieur est dans un piètre état ; le 5 ayant eu la partie inférieure cassée, montre un chiffre de travers ;
- 6 baj. Les filets extérieurs et intérieurs sont brisés, BAI n'est suivi que d'un seul point ;
- 8 baj. Petites détériorations des filets extérieurs ;
- 20 baj. Les dégâts sont peu importants : filets brisés intérieurement et extérieurement ; o et A de *Romagne* cassés.

Si nous passons maintenant à l'examen des 9 clichés que nous avons reçus de Florence, on fera les mêmes constatations que sur les précédents qui, s'ils n'ont pas fait le voyage de Turin à Rome, en ont fait un autre de Turin à Florence dans des conditions plus désastreuses, emballés qu'ils étaient dans des sacs ! Ce sont probablement les raisons pour lesquelles ils ont été plus maltraités ; toutefois, la confrontation des uns et des autres prouvera que, s'ils ont des défauts, ils ne sont pas moins authentiques.

Clichés provenant de l'Administration des postes de Florence.



- Le 1/2 baj. A souffert particulièrement au filet droit extérieur, à celui intérieur sous l'o (*Bollo*) et à la lettre M (*Romagne*) ;
- Le 1 baj. A la partie inférieure gauche emportée, le filet du cadre intérieur brisé devant la lettre B (*Bai*), ainsi que l'o de (*Franco*) ;
- Le 2 baj. A l'angle droit inférieur détérioré et plusieurs endroits du cadre ;
- Le 3 baj. A la lettre 1 (*Bai*) endommagée à la partie supérieure ainsi que le 3, outre quelques petits accrocs au cadre ;
- Le 4 baj. Est relativement sorti à son honneur des voyages qu'il a faits, sauf que le 4 a la partie inférieure qui manque et qu'il y a brisure à un des filets du cadre intérieur ;
- Le 5 baj. A la queue inférieure du 5 qui se montre en blanc ; trois des angles se trouvent enlevés ;
- Le 6 baj. Est assez malheureux ; outre les filets extérieurs et ceux intérieurs endommagés à plusieurs endroits, il a l'angle gauche inférieur enlevé et l'o de *Romagne* cassé en partie ;

Le 8 baj. A vu son cadre abimé partout;
Le 20 baj. N'a subi que de très légères détériorations au cadre.

Lorsque nous reçûmes ces clichés, nous les passâmes à feu M. G. Vandervondelen, notre clicheur, qui s'était déjà engagé vis-à-vis de nous à rectifier tous les filets défectueux. Après un an d'attente, nous reçûmes comme échantillon de ce qu'il pouvait faire, un cliché du 1 bajocco, dont voici le type. Nous ne saurions



affirmer, après huit années, si nous avons songé alors à nous rendre compte de la dimension du cliché, c'est probable; nous relevons cependant aujourd'hui 18 3/4 × 22 m m, mesure con-

forme au 10^{me} timbre que nous rencontrons sur plusieurs feuilles du 1 bajocco, alors que les autres timbres ont 18 3/4 × 21 3/4 m/m.

N'ayant rien trouvé d'anormal à l'échantillon qui nous avait été fourni, nous engageâmes notre clicheur à poursuivre son travail qui avait toute notre satisfaction. Deux ans après, soit en 1891, M. Vandervondelen, qui n'a jamais été pressé, nous livra toutes les autres valeurs et, trouvant irréprochables les filets du cadre, qui seuls devaient être modifiés, nous acceptâmes la livraison de notre clicheur. Ce n'est qu'en mai 1892 que, cataloguant les Romagnes, nous songions à faire un tirage et voici ce que nous obtenions :

*Tirage privé de mai 1892.
(Bruxelles).*



La vente marchait bien, *dit-on*, nous empillions philosophiquement or et argent, nous encaissions de même, chèques et billets, lorsqu'en mai 1895 l'U. U. F. vint mettre un terme à nos razzias en publiant un article sur ces timbres dont personne ne s'était jusqu'ici préoccupé. Et voici ce que notre bon confrère écrivait après quelques remarques générales :

1/2 baj. Dans le mot *Postale* le haut du r est très mal fait, les bras trop tombants; le r et l'a sont réunis en bas; l'n de *Romagne* est plus arrondi.

1 baj. Le haut de la lettre r de *Romagne* est arrondi, la barre transversale de l'a est très bas.

2 baj. Le g de *Romagne* est beaucoup plus éloigné de l'n que dans l'original; le jambage de l'e est tortueux.

3 baj. L'r, l'a et l'n dans *Franco* se touchent en bas.

4 baj. Le r et l'a dans *Postale* se touchent en bas.

5 baj. L'a et l'n de *Franco* se touchent en bas.

6 baj. Le r et l'a se touchent; de même l'r, l'a et l'n de *Franco*; la barre de l'i dans *Bai* est plus grande et plus grosse en haut.

20 baj. Entre la ligne intérieure et extérieure du cadre et sous l'n de *Romagne*, il y a un point dans les originaux; il n'y en a pas dans le type que nous avons.

Ouvrons ici une parenthèse, pour compléter les renseignements de l'U. P. U., sans pour cela accepter pour vraies, les remarques qu'il fait :

1/2 baj. A une brisure à l'angle inférieur gauche (*voir notre dessin*);

1 baj. Les filets sont mal joints aux angles extérieurs (*voir ci-contre*); le 5^e timbre de la feuille a un point noir dans le cadre, sous r de *Romagne*;

3 baj. Le 3 a le haut et le bas cassés (*voir ci-contre*); le 10^e timbre de la feuille a un défaut au-dessus de r (*Franco*);

5 baj. Défectuosité à la partie recourbée inférieure du 5 qui se montre blanche (*voir notre dessin*); les 5^e et 9^e

timbres de la feuille ont un défaut dans le cadre extérieur;

20 baj. Tous les timbres, sauf le premier, ont un petit point après 20. (Voir notre fac-simile).

Fermons la parenthèse.

Des lettres qui se touchent (?) voilà toute la trouvaille de M. P. Leclerc, le rédacteur de l'*U. P. U.* Jugeant cependant sa démonstration peu claire, on le voit emprunter pour son article de mai 1895 à l'*American Journal of Philately*, de J. W. (sic) suivant, les remarques de ce dernier, et voici ce qu'il copie :

« Les mesures et les couleurs sont les suivantes :

1/2 b. noir intense sur jaune foncé,	17 3/4 × 21	m.m
1 — — — gris perle	18 3/4 × 22	—
2 — — — orange	17 3/4 × 20 3/4	—
3 — — — vert foncé	18 × 21 1/2	—
4 — — — jaune-pâle	18 × 21 1/4	—
5 — — — lilas	17 3/4 × 21 1/4	—
6 — — — vert	18 × 21 1/4	—
8 — — — rose	17 3/4 × 21 1/4	—
20 — — — bleu	17 3/4 × 21 1/4	—

„ Dans tous ces timbres l'r et l'a et quelquefois l'r, l'a et l'n de *franco* sont unis en bas et aussi le r et l'a de *postale* dans la plupart des types.

„ Les lettres des inscriptions sont baveuses, les barres du haut et du bas étant trop épaisses.

„ Les ornements, dans les angles, sont aussi embrouillés, jusqu'à faire disparaître presque entièrement les v, qui séparent les boules.

„ Les petits points qui, dans les originaux, entourent les ornements des angles sont, dans beaucoup de cas ou absents ou joints aux boules.

„ Les lignes formant le cadre du rectangle intérieur sont irrégulières et plus larges que dans les originaux.

„ Dans la plupart des types, une ou plusieurs des lettres sont brisées comme dans le 1 baj. où l'o de *franco* et l'a de *postale* sont brisés en haut; dans le 20 baj. le point sous l'r entre les deux lignes du cadre, en bas, manque. „

Enfin, notre confrère américain conclut que ce sont des impressions obtenues par la photolithographie. Cette remarque n'est pas heureuse et elle nous étonne de la part de notre érudit confrère.

Pour lui donner la preuve qu'il se trompe, voici une attestation de l'imprimeur qui s'est chargé de la réimpression de ces timbres :

« Je soussigné déclare avoir fait, dans le courant de 1892, des impressions typographiques des timbres des Romagnes, employant en cette occasion 16 clichés en galvano de chacune des neuf valeurs qui m'ont été fournis par M. J.-B. Moens, pour le compte duquel ces impressions ont été faites.

„ Bruxelles, 1^{er} novembre 1897. „

L.-G. LAURENT.

Nos lecteurs ont déjà pu s'assurer que tous les clichés détériorés ou non, qui ont été reproduits ici, sont identiquement les mêmes. Ayant tous une même origine, ils sont par conséquent authentiques. Quant à nos galvanos, puisqu'ils proviennent de clichés officiels, ils ne sauraient être différents, et nous nous demandons ce que deviennent alors les *savantes* remarques qui ont été faites sur toutes les lettres de l'alphabet et sur certaines ponctuations? Ces remarques tombent d'elles-mêmes, à la confusion de ceux qui les ont faites, parce qu'il n'a pas été tenu compte de ce que peuvent donner de bons ou de mauvais tirages ou parce qu'on a vu seulement ce qu'on voulait voir. Quant aux différences qui existent dans la dimension des timbres, elles sont bien telles que notre confrère américain les a relevées. Elles seraient dues, nous a-t-on dit, à l'imprévoyance de notre clicheteur qui, après avoir confectionné le 1 baj., a changé de système pour les autres valeurs. Il aurait pris ses empreintes à la gutta-percha, au lieu de cire, qui se rétrécit en durcissant. Si ces différences ne se constatent pas parmi les clichés officiels, c'est que le fondeur a procédé de toute autre façon : il a pris pour chaque valeur un cliché-matrice, avec goujon pour la partie destinée à porter le chiffre, lequel après avoir été introduit, a été soudé au verso. On voit parfaitement la trace de leur introduction sur les clichés : elle est ronde pour les valeurs à un chiffre, oblongue pour celles à deux chiffres (1 2 et 20). Le fondeur, M. Amoretti, de Bologne, a même cru nécessaire de placer un cran aux clichés, entaille produite mécaniquement pour la grande facilité du compositeur qui peut ainsi placer tous les clichés dans le même sens, sans devoir les examiner; mais ce cran placé devant, à toutes les valeurs, l'est derrière aux 20 bajocchi!

Les timbres émis présentent également des anomalies qui peuvent s'expliquer par des défauts de clichage. Quoique issus d'un seul et unique type, nous voyons cependant les boules

des angles prendre différentes formes, des gros filets d'encadrement devenir des doubles filets à traits minces ou de simples filets, toutes choses qui déroutent et qui nous ont fait croire un moment (n° 394) à l'existence de plusieurs types. Nous nous bornerons à relater aujourd'hui les particularités relevées sur les différentes feuilles de ces timbres :

1/2 BAJOCCHO.

Une des boules de l'angle droit sup. est ouverte et a la forme ovale aux 7°, 18° et 43° timbres;

Le gros filet ext. gauche est remplacé par un double filet du bas et un mince du haut : 53°, 55°, 64°;

Le gros filet ext. gauche est remplacé par un trait simple du haut : 102°;

Double filet ext. à gauche : 27°, 65°, 73°, 83°, 84°;

Le filet mince ext. est brisé à droite : 21°, 26°;

— — — — du haut : 42°, 49°;

— — — — du bas : 29°, 39°, 84°;

Cadre int. cassé du bas : 38°;

— — — — du haut : 31°;

L'angle inf. gauche est cassé : 58°, 84°, 117°;

Romagne à l'A plus petit : 59°;

— a le G fermé : 120°.

1 BAJOCCHO.

Les traits sont souvent mal venus, de sorte qu'il est difficile de savoir s'il y a cassure.

Le gros filet ext. gauche est remplacé par un trait simple :

5°, 13°, 16°, 42°, 53°, 63°

— extér. est simple du bas : 19°;

— — — cassé à gauche : 23°;

Le filet mince ext. est brisé du bas : 24°;

— — — à gauche : 25°;

Cadre int. cassé du bas ou à gauche : 30°, 31°.

2 BAJOCCHI.

Le gros filet ext. droit est simple du haut : 79°, 105°

Le filet mince ext. est cassé du bas : 4°, 35°, 36°, 90°;

— — — à gauche : 8°, 20°

La 2° boule angle inf. droit est cassée : 10°

— 4° — angle sup. dro t — 79°.

3 BAJOCCHI.

Le gros filet ext. droit est simple du haut : 62°;

Le filet mince ext. est cassé du bas : 11°;

Cadre int. brisé : 2°, 20°.

4 BAJOCCHI.

Boules brisées à l'angle inf. droit : 17°;

Le gros filet ext. droit est simple du bas : 29°;

— — — — forme de deux traits : 46°;

— — — gauche est brisé et la partie sup. de l'A (franço) : 48°;

Filet mince ext. cassé du bas : 18°, 51°, 61°;

— — — à gauche : 66°, 68°;

G. de Romagne est cassé : 12°, 52°.

5 BAJOCCHI.

La 4° boule de l'angle gauche sup. est ovale : 111°

Filet mince ext. cassé du bas : 82°;

— — — — à gauche : 38°, 70°.

6 BAJOCCHI.

Filet mince ext. cassé du haut : 15°, 54°;

— — — — à gauche : 31°.

8 BAJOCCHI.

Filet mince ext. cassé du haut : 30°, 57°, 73°, 81°, 90°, 97°

L'angle gauche inf. est brisé : 61°.

20 BAJOCCHI.

La 2° boule de l'angle sup. gauche est ouverte et a la

forme ovale : 75°, 114°;

— — — — manque : 107°;

— — — — a la forme ovale et est

placée en oblique : 53°, 102°;

Petite boule à l'angle gauche sup. : 8°, 11°, 21°, 22°, 25°,

30°, 37°, 40°, 44°, 46°, 48°, 49°, 61°, 62°, 57°, 58°, 60°, 62°

65°, 66°, 68°, 73°, 81°, 85°, 91°, 95°, 105°, 107°, 110°, 112°;

Le gros filet ext. est brisé du bas : 2°;

— — — — à droite : 11°, 79°;

— — — — à gauche : 48°;

— — — — est remplacé à gauche par un sim-

ple : 15°, 20°, 66°, 80°;

— — — — à gauche par un double

double : 33°, 34°;

— — — — à droite par un double

double : 72°;

Le filet mince ext. est brisé du bas : 4°, 17°, 18°, 38°;

— — — — du haut : 12°, 46°;

— — — — à gauche : 11°, 72°, 78°;

— — — — à droite : 65°, 70°, 90°, 93°;

L'angle droit sup. est brisé : 6°;

— — — — inf. — — 13°;

Romagne à l'N brisé : 28°;

— R — 79°;

— A — 81°, 82°.

Les différences de dimension qui ont été relevées sur les réimpressions, ont-elles un si grand prix qu'il faille pour cela condamner les timbres? Voyons ce qu'en pense M. Tout le Monde :

En 1864, lorsque nous parvinrent les réimpressions de Wurtemberg, du type 1851, elles différaient par plus d'un point avec les originaux. Furent-elles considérées comme fausses? Leur présence dans les albums prouve l'accueil qu'elles ont reçu; leurs prix ont même subi depuis une hausse assez marquante.

Et à propos de ces timbres, nous rappellerons ce qu'on pourrait avoir oublié, qu'ils étaient, lors de leur apparition, admis à l'égal des autres timbres en cours, à l'affranchissement des correspondances. Ils ont donc double intérêt pour nous : comme réimpressions et comme timbres remis en cours.

La même année, (1864) on constatait des différences aux réimpressions de Portugal, 5 reis, Doña Maria, puis d'autres, plus sérieuses, en 1885, pour certains timbres dont on a même

remplacé l'effigie. Ont-elles empêché les collectionneurs de rechercher ces timbres et de les placer dans leurs albums lorsqu'ils pouvaient les acquérir?

En 1865 on réimprime en Autriche le timbre bleu de journaux 1858 et comment s'y prend-on? en lui donnant une effigie qu'il n'a jamais eue; en 1871, on fait de même pour le timbre violet 1859. Oui ou non, ces timbres sont-ils dans les albums, quoique faux? Et les réimpressions fantaisistes du type 1861 de Lombardo-Vénétie 2, 3 et 15 soldi sont-elles recherchées? ces valeurs n'ont cependant jamais été en usage. Réimprimer un timbre qui n'a jamais été employé, quelle valeur cela peut-il avoir?

De Hawaii n'avons-nous pas dans toutes les collections un 2 c., type 1862, imprimé en *taille douce*?

Enfin que voyons-nous dans différents pays? Aux Açores, les premiers timbres sont réimprimés en 1886 avec une *fausse surcharge*; en 1885 il y a des faux timbres de l'Alsace Lorraine imprimés par le gouvernement allemand; en 1875 des faux timbres 5 et 10 cents 1847 arrivent des États-Unis; aussi des soi-disant réimpressions du type 1870 à Fidji; des Guadeloupe *taxe* 1877 imprimés en 1884 dans un autre type; des Héligoland avec effigie de fantaisie. En Hongrie la réimpression des cartes 1878 n'a-t-elle pas un faux timbre? les Jhind, type 1882, réimprimés en 1896 sont faux, le type étant refait; les Madère 1868 n'ont-ils pas une fausse surcharge, les Soruth 1890, les Tolima 1886, tout cela est faux, bien faux, car ils ne se présentent pas comme ils ont été émis, soit parce que le type a été refait comme aux États-Unis, soit comme pour Fidji où, non seulement les chiffres diffèrent, mais la dimension, le papier, la dentelure, la composition de la feuille, tout enfin; les réimpressions de Bergedorf 1 schilling avec gros chiffres et 1 1/2 schillinge, avec *final* ne se sont jamais aussi bien vendues que depuis que l'on sait qu'elles ont été faites, non comme elles ont été émises, mais comme elles ont été conçues par le lithographe; des fantaisies de Jummo et de Kashmir combien s'en est-il vendu?; que ne recherche-t-on encore les réimpressions de Victoria, qui sont loin d'être ce qu'étaient les timbres, lorsqu'ils furent émis; enfin, comme dernier exemple, les réimpressions des premiers timbres de la Réunion, sont-elles

voulues, oui ou non, par le collectionneur? Notre confrère américain qui critique nos réimpressions des Romagnes, page 323 de son journal, après les avoir cataloguées page 277 du même numéro (juin 1895) n'admet-il pas comme authentiques les réimpressions de la Réunion dans son catalogue (1891, page 383)? Et cependant celles-ci sont dans le même cas que les réimpressions des Romagnes:

Les Réunion sont de tirage privé; elles ont été faites par feu M. Lahuppe, imprimeur à Saint-Denis;

Par suite de rouille, les gros filets ont été remplacés par d'autres, plus minces. Cette manipulation a déplacé certains clichés typographiques dont est composé le type: il y a donc des différences entre la réimpression et le type officiel;

La rouille ayant abîmé deux des timbres de la planche officielle, l'imprimeur les supprime et réduit les timbres de 8 à 6 pour les réimpressions.

Que sont-ce les Romagnes? de tirage privé, différant par les filets et par quelques petits défauts aux lettres; au lieu d'être imprimés par 60 sur six rangées horizontales, ils ont quatre blocs de 16 timbres à la feuille, sur quatre rangées; enfin comme les réimpressions de la Réunion, celles des Romagnes ne sont pas gommées.

On admettra avec nous que, si les réimpressions des Réunion sont admises, il n'y a pas de raison pour rejeter celles des Romagnes. Notre confrère américain voudra donc bien se mettre d'accord avec son catalogue, à moins que les réimpressions de la Réunion ne doivent être collectionnées selon lui que parce qu'il est possible de les confondre avec les timbres authentiques, lorsqu'on n'a pas l'expérience voulue.

En 1875 (*Timbre-Poste*, n° 152) M. le docteur Legrand, parlant des timbres 1847 des États-Unis, 5 et 10 c., type refait, les considérait comme bons et acceptables pour l'album, ce que nous combattions dans le n° suivant de notre journal. Il faut croire que notre avis n'a pas prévalu, car tous les timbres que nous venons d'énumérer ont trouvé place dans les collections. Faut-il exclure les Romagnes, nous en laissons juges nos lecteurs, mais nous tenons à constater que les attaques dont nous avons été l'objet sont injustifiées, notre bonne foi ne pouvant être mise en doute.

Les timbres que nous avons mis en vente proviennent de reproductions de clichés vrais; ils n'ont été expédiés à nos clients que sur DEMANDE EXPRESSE et jamais nous n'en avons offert ni directement ni indirectement à qui que ce soit. Pour éviter même toute confusion avec les timbres authentiques, les papiers sont tous absolument différents; les feuilles ont d'autres nombres (4 blocs de 16 au lieu de 2 de 60), enfin les timbres sont plus distancés entre eux tant en hauteur qu'en largeur et ne sont pas gommés, sauf une feuille de chaque valeur qu'on nous a gommé par excès de zèle. Et malgré tout, l'U. P. U. termine ainsi son article magistral :

« Nous prévenons les amateurs qu'ils doivent se mettre en garde contre ces timbres faux qui, vendus au prix des originaux (sic) sont déjà entrés dans beaucoup de collections. »

Or, veut-on savoir combien de séries nous avons vendu depuis mai 1892? dix au plus, y compris les trois séries qui nous ont été achetées pour nous combattre, par un aimable confrère « jamais fâché, toujours bon caractère, » comme les Turcs de l'Exposition, et qu'il a expédié aussitôt à l'U. P. U. et à l'*American Journal of Philately*.

Faut avouer que cette vente si exceptionnelle d'une dizaine de séries, en cinq années, n'était pas faite précisément pour nous donner une idée de la boulimie de l'or; quant aux prix de vente « qui seraient les mêmes que ceux des originaux, » il suffit d'ouvrir notre catalogue-prix-courant pour se rendre compte que nous les vendons 25 centimes. C'est du reste le prix qui a dû être compté à l'U. P. U., ce que ne peut ignorer M. Leclerc qui, pour les besoins de sa cause et probablement à bout d'arguments, n'a pas hésité d'avancer des faits qu'il savait pertinemment être faux. Mais, comme un écolier, il s'est fait prendre maladroitement en flagrant délit de mensonge.

C'est ce qu'on peut appeler un pas de clerc.

* * *

Dans un entretien que nous eûmes à Paris, en septembre 1895, avec M. Th. Lemaire, celui-ci ayant appris que nous possédions des clichés des Romagnes, nous proposa, devant M. L. Noël, de nous les acheter. Ce fut chose faite le 14 octobre suivant, date à laquelle nous expédions nos 16 séries de galvanos. Ceci pour démontrer

simplement que si nous nous sommes décidé à nous débarrasser de nos clichés, ce n'est pas en suite des articles parus, dont nous n'avions pas connaissance, pas plus que des ventes fantastiques que nous avions soi-disant faites, ne lisant jamais les articles qui s'occupent de falsifications qui ne nous intéressent guère, croyant pouvoir distinguer les timbres faux des vrais.

M. Th. Lemaire ne tira pas parti de son achat; il se contenta de le céder à M. J. Goldner, de Hambourg, qui exécuta un tirage dans les premiers jours de janvier 1897.

Tirage privé de janvier 1897.

(Hambourg)



Nous devons avouer que nous n'avons nullement reconnu une impression qui aurait été prise sur les galvanos que nous avons vendus : les filets extérieurs sont plus gras et en général toutes les lettres, chiffres et fleurons d'angles. Les quatre mots : *Franco-Bollo-Postale-Romagne* sont plus distancés des fleurons et également des filets formant le cadre intérieur : au lieu de toucher pour ainsi dire ces filets, ces mots en sont à 3/4 m/m., et le cadre intérieur lui-même a 9 3/4 × 13 1/4 m/m. au lieu de 10 1/4 × 13 1/2. Quant à la dimension du timbre, elle est celle des timbres vrais. Mais comment est-on parvenu à agrandir leur format? D'après M. P. Mahé « il est possible qu'on ait pris une épreuve d'un cliché tirée sur papier à transport,

allongée au laminoir, ce qui expliquerait l'écrasement que l'on remarque, laquelle épreuve encrée sur le vif, aurait servi à former une planche lithographique, mise ensuite en relief par la morsure, qui expliquerait aussi l'aspect écrasé et baveux donné par un demi relief arrondi.

„ L'impression typographique sur pierre se reconnaît au peu de foulage et de relief qu'elle donne, étant donné que le creux n'existe pour ainsi pas. „

Il a été fait une planche de 60 timbres sur dix rangées horizontales, comme pour les demi-feuilles des timbres authentiques. Cette planche a servi pour les neuf valeurs, la place destinée aux chiffres étant restée ouverte sur ces clichés, afin de pouvoir les y introduire. Cette opération n'ayant pas été faite avec toute l'exactitude voulue, les chiffres se présentent à divers endroits et à des distances plus ou moins rapprochées des mots : BAI ou BOLLO ou plus ou moins à droite ou à gauche. C'est ainsi que, pour ne parler que des types reproduits ici, le 1/2 baj. (le 50° de la feuille) a le chiffre 1 placé sous le premier L de BOLLO, au lieu d'être entre l'o et l'L; le 1 baj. (le 26°) n'a pas le 1 directement sous le premier L (BOLLO), mais plus à droite; le 2 baj. (le 23°) est trop à gauche; le 3 baj. (le 26°) est trop rapproché de BAI et est placé sous le premier L (BOLLO) au lieu d'être entre o et L; la tête du chiffre est brisée, c'est le cas pour les 60 exemplaires de la feuille; le 4 baj. (le 11°) est trop rapproché de BAI et de la partie gauche; le 5 baj. (le 1°) est trop à droite; le 6 baj. (le 17°) a le 6 qui chevauche et se rapproche trop de BAI; le 8 baj. (le 40°) a le chiffre visiblement trop à droite; quant au 20 baj. (le 11°) les chiffres sont également placés trop à droite.

Autre preuve que l'on a procédé par planche de 60 clichés pour les neuf valeurs, c'est cette circonstance que tous les timbres de la 2° rangée horizontale ont le B (BAI) sans le trait horizontal du bas, pour toutes les valeurs. (Voir les 4, 6 et 20 baj. que nous reproduisons.)

En fin de compte, nous sommes d'accord avec MM. Mahé et E. Diena que ces réimpressions hambourgeoises tiennent plutôt du timbre faux que de la réimpression.

Avant le tirage, le papier était blanc. Pour avoir la teinte des timbres authentiques, l'imprimeur s'est chargé de les mettre en couleur.

Comment s'y est-il pris? Nous ne savons. Le fait est que toutes ces réimpressions ont le papier huileux, et l'encre d'un noir-gris :

1/2 baj., noir-gris sur paille		
1 — —	—	gris très foncé
2 — —	—	jaune foncé
3 — —	—	vert foncé
4 — —	—	roux vif
5 — —	—	violet-brun
6 — —	—	vert-jaune
8 — —	—	rose vif
20 — —	—	bleu clair

Par les renseignements que nous venons de donner, nous pensons qu'il est impossible de confondre ces timbres avec les vrais.

Voici pour finir quelques remarques que nous avons faites sur certaines valeurs des timbres authentiques :

- 1/2 baj. Tous les timbres, sauf 19 sur les 120, n'ont pas de point au-dessus de la 2° boule de l'angle supérieur droit;
- 3 baj. A l'angle droit supérieur, la 4° boule n'a jamais de point en-dessous d'elle;
- 5 baj. Tous les timbres ont au cadre extérieur une brisure au flet mince, dans l'angle gauche inférieur;
- 6 baj. A toujours dans le filet gras supérieur (cadre extérieur) un point blanc au-dessus de l'o (BOLLO), lorsque l'impression n'est pas empâtée;
- 8 baj. La plupart des timbres ont un ou plusieurs angles qui se terminent extérieurement en pointe, le fondeur manquant sans doute de temps (il a livré les clichés du 8 baj. le 3 septembre 1859 alors qu'ils devaient être en cours le 1^{er} septembre), n'a pas pris la peine de faire disparaître ces défauts;
- 20 baj. Sous l'r (Romagne) il y a toujours un point noir et souvent un autre plus petit sous l'n de ce mot.

CHRONIQUE FISCALE.

ARGENTINE (Répub.).

Extrait de la *Revista de la Soc. Filat. Argentina* :

BELGRANO (*Municipalité de*). — Au type reproduit, n° 417, il existe :

2 pesos, violet

SAN JUAN (*Province de*). — Au type connu :

1 peso, bistre-jaune
100 pesos, carmin

BRÉSIL.



CURITYBA. — Cette municipalité a établi un impôt sur les boissons, suivant la loi du 21 janvier 1897 et par la même occasion elle a émis un timbre qui lui sert à percevoir le recouvrement de cette taxe. M. Roussin nous en fait connaître le type qui mesure 81 × 16 m/m. Les inscriptions *Lei de 21*, etc., et le cadre, sont carmin, sur fond guilloché bleu sale, où l'inscription : *Camara Municipal de Curityba* :

Sans valeur, bleu sale et carmin-violacé

ITALIE.

Nous avons encore reçu des timbres municipaux de M. Doczkalik, savoir :

BRISIGHELLA (*Ravenne*). — Emission de ... (?). Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di Brisighella* (sic); cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres dans les angles; *centesimi* ou *lire* en haut et en bas; *Diritti di* à gauche; *Stato civile* à droite :

50 centesimi, vert-jaune, piqué 11 1/2
1 lire, carmin, —
2 — ocre-jaune, —

CAMPOBELLO DI MAZARA (*Trapani*). — Emission du 13 septembre 1896. Armoiries (croix de Savoie) dans un écu surmonté de la couronne royale dans un ovale; cadre rectangulaire contenant : *Marca segnatasse* à gauche; *Circ. Min. 13 sett. 1896* à droite; *Segreteria* en haut ou *Stato civile*; valeur en bas :

Segreteria : 20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
— 60 — vert, —
Stato civile : 50 — brun, —
— 1 lire, olive, —

GIOVINAZZO (*Bari*). — Emission de 1897. Armoiries dans un écu ovale surmonté d'une couronne et renfermé dans un octogone; cadre rectangulaire ayant pour inscriptions : *Dritti* (sic) *di Segreteria* ou *Diritti stato civile* à

gauche; valeur à droite; *Comune di* en haut *Giovinazzo* en bas; chiffre entre le cadre et l'octogone :

Segreteria : 20 centesimi, jaune, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — vert, —

PIOMBINO (*Pise*). — Emission de 1897. Armoiries (château fort) dans un écu surmonté d'une couronne et renfermées dans un double cercle ayant pour inscription : *Municipio di Piombino*; en dessous, sur banderole : *Marca segnatassa*; plus bas, la valeur sur un cartouche horizontal :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
30 — ocre-jaune, —
50 — vert, —
60 — violet, —
1 lire, rouge, —

POSELLA (*Rovigo*). — Armoiries dans un ovale au centre d'un rectangle portant en haut : *Municipio di* cintré; en bas, dans le cadre : *Polesella*; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* ou *Stato civile* :

Segreteria : 20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — rouge, —

ENVELOPPES ET CARTES POSTALES ENTIÈRES. Désireux de diminuer notre stock de cartes, enveloppes, bandes et mandats devenu trop considérable par suite des émissions de chaque jour, nous accorderons à tout acheteur de ces objets, une remise de 10 p. c. sur les demandes de 50 à 99 francs et 20 p. c. sur les demandes de 100 fr. et au-dessus.

Rabais. Notre grand catalogue, 3 vol. gr. in-8° de 1300 pages et 9000 gravures, du prix de 40 francs, est réduit à 20 et à 22 francs, franco pour tous pays. — L'Atlas des planches de 15 francs est mis à fr. 7.50, franco. — L'Historique des timbres d'Espagne, de 20 francs est porté à 10 ou 12 francs, franco.

VIENT DE PARAITRE : HÉLIGOLAND et ses Timbres, par J.-B. MOENS, étude suivie du Catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes, cartes). — Joli volume in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur beau papier velin aux couleurs d'Héligoland. — Prix franco : 5 francs.

Brux. Imp. L.-G. LAURENT, 35, rue de Ruysbroeck.

PARIS 1878

VIENNE 1890

AMSTERDAM 1889



MÉDAILLE DE VERNEIL

MÉDAILLE D'OR

MÉDAILLE D'ARGENT

Zurich 1893, Deux Diplômes de 1^{re} classe. — Milan 1874, Diplôme d'honneur.

Magdebourg 1890

Londres 1890



MÉDAILLE D'ARGENT



MÉDAILLE DE BRONZE

PUBLICATIONS TIMBROLOGIQUES

J.-B. MOENS

PARIS 1894

PARIS 1891

Paris 1892

42, Rue de Florence, 42

BRUXELLES

(BELGIQUE)

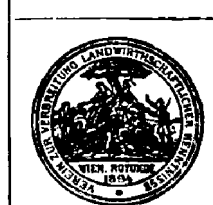
Vienne 1894



MÉDAILLE D'OR



MÉDAILLE D'OR



MÉDAILLE D'OR



MÉDAILLE D'OR

ACHAT & VENTE DE TIMBRES POUR COLLECTIONS

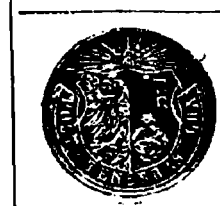
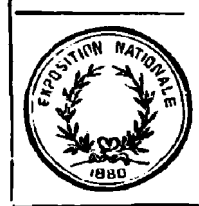
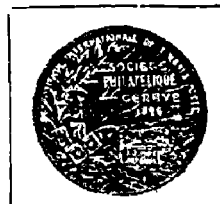
La Haye 1896

Bruxelles 1880

Bruxelles 1888

Anvers 1887

Genève 1896



MÉDAILLE D'ARGENT

DIPLOMES HORS CONCOURS

MÉDAILLE D'ARGENT

Tous les clichés gravures ayant servi dans toutes ces publications sont à vendre.

CONDITIONS DE VENTE

Les lettres insuffisamment ou non affranchies sont refusées. Toute demande doit être accompagnée du montant, soit en mandat-poste, billets de banque, chèques sur le *Crédit Lyonnais à Bruxelles ou toute autre banque de Bruxelles ou de Paris*, les timbres-poste sont reçus comme appoint seulement.

Pour les livres, le port est à la charge du destinataire, à moins d'avis contraire.

Nous engageons nos acheteurs à faire leurs paiements en *mandats-poste internationaux*.

Les billets de banque étrangers susceptibles de perte ne seront reçus qu'au cours de la Bourse de Bruxelles ou de Paris.

Le dollar à raison de	5	francs	
La livre sterling	— 25	—	
Le mark	— 1	— 23	centimes
Le florin d'Autriche	2	— 10	—

ACHAT DE TIMBRES

Toute proposition de timbres doit être accompagnée d'un spécimen de chaque espèce et stipuler en même temps la quantité qu'on offre et le prix du timbre.

Il ne sera pas répondu aux demandes qui ne rempliraient pas ces conditions.

Nous ne fixons pas la valeur des timbres qu'on nous offre : il est de règle que ce soin concerne le vendeur et non l'acheteur.

VIENT DE PARAÎTRE .

Héligoland et ses Timbres

PAR

J.-B. MOENS*Etude suivie du Catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes, cartes).*

Joli volume in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur papier vélin aux couleurs d'Héligoland.

PRIX franco : 5 francs.

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

TÉLÉGRAPHES, ENVELOPPES ET BANDES

CARTES, MANDATS, TIMBRES FISCAUX MOBILES, etc. etc.

*Nomenclature générale**de tout ce qui a été universellement émis jusqu'à ce jour en timbres et formules postales de toute espèce y compris leurs variétés*par **J.-B. MOENS***Président d'honneur de Société Philatélique Belge*septième édition, Bruxelles 1892-93, 3 vol. gr. 8° ensemble plus de 1200 pages, imprimé sur 2 colonnes et 48^e pages illustré de plus de 2000 gravures (*)

40 fr. réduit à fr. 20 00

franco " 22 00

Les volumes se vendent séparément :

Le 1^{er} volume 15 fr. ; 2^e volume 7 fr. ; 3^e volume 8 fr.

Franco.

Pour les volumes rel. en 1/2 maroquin, 4 fr. par vol. en plus.

Ce catalogue a reçu les récompenses suivantes :

1892 — Paris. Médaille d'or.

1893 — Zurich. Diplôme de 1^{re} classe.

1894 — Vienne. Médaille d'or.

1894 — Milan. Diplôme de 1^{re} classe.

1894 — Paris. Médaille d'or.

1896 — La Haye. Médaille d'argent 1^{er} Prix

1896 — Genève. id. id.

ATLAS DE PLANCHES DE TIMBRES*ou reproduction des variétés de timbres*pour faire suite à la 7^e édition

du Catalogue Prix-Courant de Timbres-Poste

par **J.-B. MOENS**

un beau vol. gr. 8° de 197 pages, contenant environ 200 planches de timbres, ensemble 7787 types d'après les originaux, imprimé en bleu sur papier saumon.

FRANCO : FR. 7 50.

Toutes les planches qui ont servi à illustrer cet ouvrage sont à vendre.

Alphabets et Chiffres orientaux

par le Dr A. LEGRAND, gr. in-8° Franco 1.50.

Cette brochure fait suite à notre catalogue 7^{me} édit. même format gr. 8°, ill. des reproductions par la photogravure des Alphabets : Arabe, Hindoustani, Devanagari, Pendjabi, Kæchemiriourya, Guzarati, Mahratte, Telinga, Malayalam, Tamoul, Cinghalais, Siamois, Javanais, Chinois, Coréen, etc.

HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES**ET DU TIMBRE-POSTE**

DEPUIS LEURS ORIGINES JUSQU'À NOS JOURS

PAR ARTHUR DE ROTHSCHILD

3^e édition. Deux beaux vol. in-12, imp. sur papier de Hollande. Prix : 5.00

Le même, reliure pleine toile. " 7.00

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTEet de toutes les marques d'affranchissement employé : en **ESPAGNE**

suivi de l'histoire générale des Timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours (Départ. 1890)

PAR JEAN-BAPTISTE MOENS

joli volume grand in-8° Jésus de 564 pages environ, illustré de 460 gravures, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe. (*)

Diplôme d'honneur à Zurich en 1893 et à Milan en 1894.

Prix : 10 francs; franco : 12 francs.

(*) On peut se procurer, à la même maison, les clichés en galvano de ces gravures à un prix très modéré.

BIBLIOTHÈQUE DES TIMBROPHILES (1)

Tous ces ouvrages sont précédés d'un Précis historique et géographique; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries de ces pays.

COSTER (Ch. H.). Les timbres adhésifs des postes privées des États-Unis d'Amérique, illustré de 217 gravures, in-12, papier de Hollande. fr. 3.00

COSTER (Ch. H.). Les enveloppes timbrées des postes privées des États-Unis d'Amérique, 1 vol. in-12, sur papier de Hollande, ill. de 115 grav. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Pérou, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-12, illustré de 42 gravures, jolie reliure (épuisé). fr. 25.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Parme, Modène et Romagnes, vol. in 12, illustré de 12 gravures, jolie reliure (épuisé). fr. 25.00

MOENS (J.-B.) et **PIO FABRI**. Timbres de Toscane, St-Marin et États de l'église, 1 vol. in-12, illust. de 31 gravures. fr. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Maurice, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-12, illustré de 14 gravures. fr. 10.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Saxe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-12, illustré de 25 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Grand-Duché de Luxembourg, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-12, illustré de 23 grav. et plaques tirées à part. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Mecklenbourg-Schwérin et Strelitz, vol. in-12, ill. de 12 gr. fr. 2.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Tour et Taxis, depuis leur origine jusqu'à leur suppression (1847-67), vol. in-12, illust. de 27 grav. et arm. fr. 3.00

(1) On peut obtenir les galvanos des gravures qui ont servi à l'impression de ces différents ouvrages.

MOENS (J.-B.). Timbres d'Égypte et de la Compagnie du canal de Suez, vol. in-12, illustré de 50 gravures et armoiries. fr. 3.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Belgique, depuis leur origine jusqu'à nos jours, 2 vol. in-12, illustré de 90 gravures et armoiries. fr. 6.00
Le même ouvrage imprimé sur papier velin, 2 tomes en un volume. fr. 5.00

MOENS (J.-B.). Les timbres de Wurtemberg, 1847-1880, 2 vol. in-12, ill. de 66 grav. fr. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de la République Argentine et de ses diverses provinces (Buenos-Ayres, Cordoba, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, San-Luis, Santa-Fé, Santiago del Estero), 2 volumes in-12, illustrés de 90 gravures. fr. 6.00
Le même ouvrage imprimé sur papier velin épais, 2 volumes. fr. 12.00

MOENS (J.-B.). Timbres des Duchés de Schleswig, Holstein, Lauenbourg et de la ville de Bergedorf, 1 vol. in-12, illustré de 20 gravures. fr. 2.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Prusse, 1 vol. in-8, illustré de 37 gravures. fr. 4.00

WALKER (L. H. J.) & **MOENS** (J.-B.). Les timbres de Natal, 1 vol. in-12, papier de Hollande, illustré de 26 gravures. fr. 2.00

TIFFANY (John, K.). Histoire des timbres des États-Unis d'Amérique depuis leur origine jusqu'à nos jours, 3 vol. in-12, ill. de 183 gr. fr. 5.00

Arthur de ROTHSCHILD. Histoire de la Poste aux Lettres, depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours. Paris, impr. Jouast, 1872: 1 vol. in-12, papier de Chine. Prix fr. 3.00

Samuel KOPROWSKI. Les Timbres-Poste ruraux de Russie. Nomenclature générale de tous les timbres connus jusqu'à ce jour. Vol. in-8, illustré de 130 gravures. Franco. Prix: fr. 2.00

MOENS (J.-B.). Catalogue des Timbres de Russie ainsi que les enveloppes, bandes, cartes et cartes-lettres. Les timbres et enveloppes des postes rurales, etc avec leurs prix de vente. Brochure gr. in-8, illustré, franco. fr. 2.50

Album Timbres-Poste, pour commençants, 1 joli vol. illustré, pleine toile anglaise, titre doré sur le plat. fr. 1.00

Envoi par la poste, port en sus. 0.45

Philbrick, A. & Westoby, W. The postage and telegraph stamps of Great Britain. Londres 1882, 1 vol. in-8, avec 100 gravures. fr. 15.00

Philatelic Society, London. The Postage Stamps Envelopes, Wrappers, Post Cards and Telegraph Stamps, of the British India and Ceylon. With Twenty-four sheets of Autotype illustrations. fr. 50.00

The Philatelic journal edited by Edward L. Pemberton, an illustrated Monthly Magazine, devoted to Stamp Collecting illustrated in colours, 1871, in-4, pl. toile. fr. 5.00

Color Chart. (A) designed to illustrate and identify the Colors of Postage Stamps. In-8 de 80 pag. 70 planch. impr. en 150 différentes couleurs: volume publié par la *Société Philatélique Nationale* de New-York. Prix : fr. 4.00

MOENS (J.-A.), On the falsification of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and forgeries as well as of the various essays Stamps of all Countries, translated by E. Doble, in-12, broché. fr. 1.00

Das Buch der Schrift enthaltend die Schriftzeichen und Alphabete aller Zeiten und aller Völker des Erdkreises zusammengestellt und erläutert von Carl Faulmann. Wien 1880, gr. in-8° épuisé. fr. 15.00

Wappen-Almanach der Souverainen Regenten Europa's. Rostock. In-4 cartonné, illustré d'armoiries. fr. 10.00

Emilio Diena. I Francobelli del Ducato di Modena e delle provincie Modenesa e Le Marche del ducato stesso nei Giornali esteri. Modena 1894, 1 vol. in-8 illustré. fr. 5.00

The London Philatelist, the Monthly journal of the Philatelic Society London edited by M. P. Castle,

depuis son origine (1892) à Décembre 1897. Ensemble 6 vol. en livraisons. Prix : fr. 100.00
Manque la livraison 10.

Le Timbre fiscal. Journal illustré du collectionneur, depuis son origine 1874 à 1896 inclus, série complète de tout ce qui a paru, relié 1/2 toile en 3 vol. in-4. fr. 40.00
Le même en livraisons. fr. 35.00

On peut obtenir les années 1874 à 1878 inclus pour 10 fr. ou séparément 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, à 3 fr. l'année.

L'Ami des Timbres, depuis son origine, 1874 à 1882 inclus, les six premières années. Reliées en 2 volumes, demi-marroquin et coins, les 2 dernières en feuillets. fr. 10.00

Bulletin de la Société Française de Timbrologie, 1875 à 1877 inclus, en fascicules. Le tout 6 fr.

Notice sur la Société française de Timbrologie. 1 fr.

Bibliographie Timbrologique de la France et de la Belgique, par Ph. de Bosredon. 1 vol. in-12, papier de Hollande. fr. 3.00

Les écritures et la légende des timbres du Japon, par le Dr Legrand. 1 vol. in-12, papier de Hollande. fr. 2.00

Le Timbre-Poste. Numéro jubilaire (1863-1887), 36 pages grand in-8 à 2 col. imprimé sur papier fort, illustré de 35 grav., types de timbres et armoiries, et contenant en plus les portraits de MM. F. Breitfuss, Ch. Dieua, Majr Evans, Ph. de Ferrary, R. Krause, J.-N. Marsden, H. Lubkert, le Dr Legrand, J.-B. Moens, F. Mongeri, L. Rodet, etc. Franco. fr. 2.00

MONGERI (F.), Croissant-Toughra armoiries de l'Empire Ottoman, brochure in-12, illustrée, imprimée sur papier de Holl. Prix franco. fr. 2.00

Brochure indispensable aux collectionneurs de timbres poste, pour connaître l'origine des armoiries se trouvant sur les timbres de Turquie.

MOENS (J.-B.), Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers, 1862, 1^e édit., tiré sur papier vert. fr. 1.00

- LEROY** (Louis), Histoire du timbre-poste français. Paris et Bruxelles, 1 vol. in-12, illustré de 68 figures dans le texte. fr. 3.50
Par la poste. fr. 3.75
- MAGNUS** (Dr), Timbres de Moldavie et de Roumanie, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée, illustrée de 30 gravures sur bois, in-12. fr. 1.50
- Timbrée**, Mazurka, par Louis Levy. Gr. in-4^e, franco. fr. 1.00
Publié en 1887 à l'occasion du 25^e anniversaire du journal Le Timbre-Poste.
- Le Courrier timbrophilique**, 5^e année (1891), 12 numéros. fr. 1.25
Ce journal ne paraît plus depuis 1892.
- PIO FABRI**, Les Timbres des Etats de l'Eglise, vol. in-12 illustré de 21 gravures. fr. 2.00
- Timbres d'offices Américains**, précédé d'une introduction sur leur origine par feu M. JAMES LESLEY, in-12 de 32 p. fr. 0.50
- Odontomètre**, Mesure de piqure des timbres. Modèles des différentes variétés de dentelures. Mesures comparatives en pouces anglais et centimètres. Tiré sur carton bristol. Franco. fr. 0.50
- Catalogue illustré de Timbres-Poste Locaux de l'Empire d'Allemagne**, in-12 de 75 pag. fr. 0.75
- Les réimpressions de timbres-poste**, timbres-taxe, télégraphes, fiscaux, enveloppes, bandes, cartes, etc. et leurs caractères distinctifs, par F. Piet-Latandrie, précédé d'une préface par le Dr Legrand, 1 vol. in-12, ill. de 220 gr. fr. 2.00
- Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes** par A. P. Pihan. Paris 1860, in-8, épuisé. fr. 15.00
- Manuel de l'amateur de timbres** par le Dr A. Legrand. Paris 1894, un vol. in-8 illustré. fr. 5.50
- Le Timbre-poste**, depuis son origine, 1863 à 1896 inclus, 34 années. Rel. Bradet en 9 vol. occasion. fr. 180.00

Catalogue prix-courant de Timbres-Poste, par MOENS, 6^e édition, ill. de 4750 gravures, gros vol. in-8 de 1000 pages rel. fr. 15.00

Supplément, 6^e édition (1888) du Catalogue prix-courant de timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, télégraphe, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc. Prix : 10 francs, net fr. 3.00

Almanach du Timbre-Poste pour 1886, contenant des prédictions faciles de chaque jour sur les timbres, timbrophiles ou marchands, des éphémérides, ou quelques faits-divers se rapportant aux postes et aux timbres, par X., Y., Z. Gr. in-8, ill. de 40 grav. sur bois. Prix : fr. 2.00

Catalogue prix-courant illustré de Timbres-Poste, enveloppes, bandes timbrées, cartes postales, cartes-lettres ; timbres-poste, enveloppes et cartes des postes rurales de Russie, par J.-B. MOENS. Brochure gr. in-8. Franco fr. 2.50

Héraldique universel. Armoiries des principaux Etats du Globe, grand in-plano. contenant 158 écussons. Prix : fr. 1.00

Notice sur l'origine du Prix uniforme de la TAXE DES LETTRES et sur la création des timbres-poste en Angleterre, par le baron ARTHUR DE ROTHSCHILD. In-12. Prix : fr. 0.50

(Histoire) Timbres de Belgique depuis leur origine jusque 1880, par J.-B. MOENS. 2 tomes en 1 vol. ill. de 90 gravures, type de timbres et armoiries, impr. sur papier blanc vélin satiné. fr. 5.00

Timbres et Enveloppes des postes privées des Etats-Unis d'Amérique, par CH. COSTER. 2 vol. in-12 ill. de 232 grav., impr. sur papier de Hollande. Franco. Prix : fr. 7.00

Les Timbres-Poste des Etats-Unis d'Amérique depuis leur origine jusqu'à nos jours, par JOHN K. TIFFANY, 3 vol. in-12, ill. de 183 gravures. imp. sur papier blanc vélin. Franco. fr. 5.00

Catalogue J.-B. Moens, 7^e édition, partie Cartes et Mandats, 178 pages et 152 pages Gravures, gr. in-8 à 2 colonnes. fr. 5.00

Album des Timbres-Fiscaux par J. GOUTIER. Gr. in-4, 10 livraisons, tout ce qui a paru. fr. 20.00 (occasion, un seul exemplaire).

Histoire de la Poste aux Lettres. depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours, par ARTHUR DE ROTHSCHILD. 2^e édition, revue et augmentée. Paris 1873, in-12, sur papier de Hollande. 2 fr. Franco. Prix : fr. 2.50

Catalogue général des Timbres, Enveloppes et Cartes postales officiels de la République du Pérou, par la Société philatélique Sud-Américaine de Lima. In-12. Prix : fr. 3.75

Album pour Timbres-Poste. — Cet album est fait pour les commençants et classé par ordre géographique. Il s'ouvre à l'italienne et contient 2760 cases, suivi d'une table alphabétique, illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et de cent cinquante armoiries officielles des principaux Etats du globe. Charmant volume in-8 oblong, relié en pleine toile, titre doré sur le plat. Prix : 1 fr. Franco : fr. 1.50

Tous les clichés qui se trouvent dans l'album sont à cent.

Album à feuilles mobiles. — Nous pouvons offrir exceptionnellement aujourd'hui, au rabais, quelques exemplaires de l'album à feuilles mobiles, au prix minime de 80 au lieu de 100 fr.

Chaque album contient 50 feuilles, montées sur onglets en toile, de beau carton bristol blanc, dorées sur tranches et recouvertes au verso d'une feuille de papier serpente, afin de protéger les timbres contre le frottement.

Le système de reliure est celui-ci :

Le dos contient à l'intérieur deux tiges de métal, fixées sur un montant en cuivre. Elles traversent toutes les feuilles de l'album et la couverture, et sont retenues par deux boutons en cuivre recouverts d'un cuir semblable à la reliure, qui se vissent à l'extérieur.

Le format est grand in-4^e, 35 centimètres de haut sur 38 de large, reliure pleine maroquin rouge du Levant.

Ce format a pour avantage de pouvoir réunir dans l'album toutes les différentes grandeurs d'enveloppes; le système a celui de disposer comme on l'entend les pages de l'album, les remplacer au besoin, sans devoir procéder à un classement nouveau.

Le prix de 80 fr. devra être porté à 100 fr., ces albums une fois épuisés. Nous engageons donc les amateurs à profiter immédiatement du rabais tout exceptionnel que nous pouvons leur offrir. *Le port est à la charge de l'acheteur.*

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

paraissant le 1^r de chaque mois. Revue des émissions nouvelles, avec vignettes dans le texte; Chronique de la Timbrophilie, nouvelles diverses de tous pays, concernant les timbres. 36^e année, 1898. Conditions d'abonnement (franco) : pour tous les pays fr. 6.00
Un numéro - 0.60

On peut obtenir :

1 ^o année, 1863, in-4 br.	26 gravures	- 3.00
2 ^o " 1864, " 57 "	"	- 25.00
3 ^o " 1865, " 132 "	"	- 4.00
4 ^o " 1866, " 139 "	"	- 8.00
5 ^o " 1867, " 147 "	"	- 4.00
6 ^o " 1868, " 129 "	"	- 15.00
7 ^o " 1869, " 128 "	"	- 15.00
8 ^o " 1870, " 132 "	"	- 4.00
9 ^o " 1871, " 92 "	"	- 6.00
10 ^o " 1872, " 138 "	"	- 4.00
11 ^o " 1873, " 151 "	"	- 6.00
12 ^o " 1874, " 146 "	"	- 6.00
13 ^o " 1875, " 113 "	"	- 4.00
14 ^o " 1876, " 140 "	"	- 4.00
15 ^o " 1877, " 114 "	"	- 4.00
16 ^o " 1878, " 230 "	"	- 7.00
17 ^o " 1879, " 256 "	"	- 20.00
18 ^o " 1880, " 237 "	"	- 4.00
19 ^o " 1881, " 338 "	"	- 4.00

20 ^e année 1882, in-4 br. 278 gravures	fr. 4.00	31 ^e année 1893, in-4 br. 439 gravures	fr. 10.00
21 ^e " 1883, " 200 "	" 4.00	32 ^e " 1894, " 390 "	" 6.00
22 ^e " 1884, " 204 "	" 4.00	33 ^e " 1895, " 412 "	" 6.00
23 ^e " 1885, " 236 "	" 4.00	34 ^e " 1896, " 359 "	" 6.00
24 ^e " 1886, " 275 "	" 6.00	35 ^e " 1897, " — "	" 6.00
25 ^e " 1887, " 432 "	" 6.00	La série de trente cinq volumes	fr. 200.00
26 ^e " 1888, " 249 "	" 5.00	Il reste encore quelques exemplaires d'amateur	
27 ^e " 1889, " 283 "	" 4.00	imprimés sur papier de couleur variée, de 1866 à 1897	
28 ^e " 1890, " 389 "	" 6.00	inclus, à 10 francs l'année.	
29 ^e " 1891, " 400 "	" 4.00	La série de trente-deux volumes	fr. 240.00
30 ^e " 1892, " 579 "	" 6.00		

CLICHÉS EN GALVANO

Choix de plus de **10,000 CLICHÉS DIFFÉRENTS**, gravures d'après les types originaux, de Timbres-Poste, Télégraphe, Chemins de fer, Enveloppes, Pattes, Essais, etc. pour illustrer Journaux, Brochures, Circulaires, concernant la Philatélie, en vente à des prix très modérés.

On peut obtenir également les nouveautés qui paraissent dans les journaux **Le Timbre-Poste** et **Le Timbre Fiscal**.

ENVIRON 1000 CARTES-POSTALES ET CARTES-LETTRES EN RÉDUCTION

Voir le Catalogue Prix-Courant, 7^{me} édition.

2500 Clichés Timbres Fiscaux, grandeur des originaux

PRIX SELON LE FORMAT.

155 CLICHÉS ARMOIRIES DES DIFFÉRENTS ÉTATS DU GLOBE

QUI ONT ADOPTÉ LES TIMBRES-POSTE

La gravure de tous ces clichés est très soignée. — PRIX MODÉRÉS.

